

**BANQUE DES
RÈGLEMENTS INTERNATIONAUX**

QUINZIÈME RAPPORT ANNUEL

1^{ER} AVRIL 1944 — 31 MARS 1945

BÂLE
AUTOMNE 1945

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Remarques préliminaires	5
Charges léguées par la guerre dans les différents pays	7
Pays d'Europe: — Allemagne (p. 13) — Autriche (p. 12) — Belgique (p. 19) — Bulgarie (p. 11) — Danemark (p. 20) — Eire (p. 19) — Espagne (p. 21) — Finlande (p. 9) — France (p. 15) — Grande-Bretagne (p. 16) — Grèce (p. 11) — Hongrie (p. 10) — Italie (p. 12) — Norvège (p. 21) — Pays-Bas (p. 20) — Pologne (p. 11) — Portugal (p. 21) — Roumanie (p. 10) — Suède (p. 21) — Suisse (p. 21) — Tchécoslovaquie (p. 12) — U. R. S. S. (pp. 7 et 14) — Yougoslavie (p. 11)	
États-Unis (p. 22) — Canada (p. 23) — Australie et Nouvelle-Zélande (p. 24) — Afrique du Sud (p. 24) — Inde (p. 25)	
Autres parties de l'Empire britannique et Empires français, néerlandais et belge (p. 26) — Égypte, Irak, Iran et Palestine (p. 26)	
Pays de l'Amérique latine (p. 26) — et Extrême-Orient (p. 30)	
Quelques comparaisons internationales	32
Dépenses de guerre	32
Consommation civile	33
Main-d'œuvre	34
Taux de natalité et taux de reproduction	34
Problèmes démographiques	38
Problèmes d'ordre général résultant de la guerre	40
Charges et dépenses de guerre	41
Problèmes des réparations	42
Position de l'Europe dans le monde	45
Réparation des dommages matériels	50
Communications et transports	51
Situation du charbon	52
Problèmes de l'alimentation	54
UNRRA (Administration des nations unies de secours et de restauration)	58
Réparations aux services d'utilité publique et aux maisons d'habitation . .	59
Situation de la navigation	60
Matières premières: — Liquidation de stocks (p. 64) — Laine (p. 65) — Coton (p. 66) — Caoutchouc (p. 66) — Cuivre (p. 67) — Aluminium (p. 67) — Magnésium (p. 67) — Huile minérale (p. 68) — Bois (p. 68) — Pâte de bois et papier (p. 69) — Cuir (p. 69) — etc.	
Échange des billets en circulation et approvisionnement en monnaie	70
Corse (p. 71) — Belgique (p. 71) — France (p. 74) — Pays-Bas (p. 75) — Dane- mark (p. 76) — Norvège (p. 77) — Tchécoslovaquie (p. 78)	
Billets en circulation	80
Volume des dépôts bancaires	81
Relations entre l'État et le système bancaire	83
Finances publiques	85
Recettes et dépenses publiques: — États-Unis (p. 87) — Grande-Bretagne (p. 88) — France (p. 90) — U. R. S. S. (p. 90) — Italie (p. 91) — Alle- magne (p. 91) — Japon (p. 92)	
Dettes publiques	92
Ravitaillement et salaires	94

Cours des changes	101
Zone du sterling (p. 101) — Investissements de la Grande-Bretagne à l'étranger (p. 102) — Restrictions aux États-Unis (p. 105) — Cours du dollar (p. 106)	
Pays d'Europe: Allemagne (p. 108) — Autriche (p. 108) — Belgique (p. 112) — Danemark (p. 111) — Espagne (p. 113) — Finlande (p. 110) — France (p. 112) — Grèce (p. 107) — Italie (p. 107) — Norvège (p. 111) — Pays-Bas (p. 112) — Suède (p. 111) — Tchécoslovaquie (p. 109) — Yougoslavie (p. 109)	
Proche-Orient (p. 113) — Extrême-Orient (p. 114)	
Accords de paiement	115
Premier accord (Pays-Bas-Belgique-Luxembourg)	115
Suggestion et premier essai de crédits réciproques	117
Conclusion d'accords pendant la crise économique	117
Accords conclus depuis l'ouverture des hostilités:	
Accord franco-britannique (p. 119) — Accords de paiement et accords monétaires (p. 120) — Accords entre gouvernements (p. 121) — Liquidation d'accords antérieurs (p. 122) — Cours du change des monnaies en question (p. 122) — Catégories de paiement (p. 122) — Zone d'application (p. 123) — Facilités de paiement (p. 124) — Validité des accords (p. 126)	
Uniformité de la base générale des accords	126
Accords de Bretton Woods	129
Fonds Monétaire International	129
Banque Internationale de Reconstruction et de Développement Économique	137
Commerce international	142
Commerce extérieur: — États-Unis (p. 142) — Canada (p. 146) — Grande-Bretagne (p. 147) — France (p. 145) — Belgique (p. 145) — Suède (p. 149) — Suisse (p. 149)	
Approvisionnement et mouvements d'or	151
Réserves d'or des États-Unis	151
Production mondiale d'or (p. 153) — Réserves d'or des banques centrales et des gouvernements (p. 154) — L'étalon or (p. 157)	
Tendance des prix et degré d'emploi	159
Taux d'intérêt et marchés des valeurs	168
Politique des taux d'intérêt	168
Cours des actions	171
Bourses des valeurs mobilières	172
Provenance de l'épargne	173
Formation de nouveaux capitaux et placements	174
Opérations courantes de la Banque	176
Activité du Département bancaire	176
Fonctions de mandataire (trustee) et d'agent financier exercées par la Banque	184
Surplus et son affectation	185
Modifications dans la composition du Conseil d'Administration	186
Conclusion	186

ANNEXES

I. Bilan au 31 mars 1945.

II. Compte de profits et pertes pour l'exercice social clos le 31 mars 1945.

QUINZIÈME RAPPORT ANNUEL

annoncé à
l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
de la
BANQUE DES RÉGLEMENTS INTERNATIONAUX
tenue à
Bâle, le 11 juin 1945.

Messieurs,

J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation le Rapport annuel de la Banque des Règlements Internationaux relatif au quinzième exercice social couvrant la période du 1^{er} avril 1944 au 31 mars 1945. Les résultats de cet exercice sont indiqués en détail à la page 176. Le bénéfice net, après déduction d'une provision pour charges imprévues, s'élève à 4.429.562,41 francs suisses or. Le Conseil d'Administration a décidé qu'en raison des circonstances exceptionnelles de l'heure présente, il est nécessaire d'affecter la provision la plus élevée possible aux futures charges imprévues; il n'est, par conséquent, pas en mesure, à l'heure actuelle, d'inviter l'Assemblée générale à «décider les affectations aux réserves et aux fonds spéciaux et se prononcer sur la déclaration d'un dividende et son montant», comme il est prévu à l'article 48 b) des statuts de la Banque. Le solde de 4.429.562,41 francs suisses or a donc été transféré à un compte d'attente spécial 1944-45. A la fin de l'exercice, le total du bilan était de 458,7 millions de francs suisses or, contre 467,3 millions de francs suisses or le 31 mars 1944.

Pendant l'année sous revue, la Banque des Règlements Internationaux a continué la politique annoncée dans ses Rapports antérieurs. Cette politique a permis à la Banque de conserver la confiance des institutions avec lesquelles elle reste en contact étroit.

* * *

Le quatorzième Rapport annuel de la Banque des Règlements Internationaux qui, en tant qu'il s'agit des opérations de la Banque, porte sur la période du 1^{er} avril 1943 au 31 mars 1944, a été distribué au printemps de 1945, c'est-à-dire avec un retard considérable. Ce retard est dû uniquement au fait qu'il a fallu plus de temps que de coutume pour préparer l'analyse des événements monétaires et économiques, et cela pour deux raisons distinctes:

En premier lieu, pour répondre autant que possible à une demande universelle d'information, à une époque à laquelle la plupart des autres rapports de caractère général avaient cessé de paraître, une ampleur beaucoup plus grande a été donnée à l'examen de la situation monétaire et économique.

En second lieu, il a été beaucoup plus difficile de rassembler les renseignements nécessaires, en particulier de choisir les faits les plus significatifs et d'en vérifier l'exactitude. En outre, pour commenter les tableaux et les graphiques et, autant que possible, formuler quelques principes d'ordre général, il a fallu plus de travail et d'attention qu'en temps normal.

L'inconvénient que comporte tout retard a toutefois été compensé dans une certaine mesure par le fait que le quatorzième Rapport annuel, relatif à l'activité de la Banque jusqu'en mars 1944, contient, dans sa revue monétaire et économique, des documents relatifs aux deux années 1943 et 1944 — la plupart des données statistiques et autres y ayant été mises à jour jusqu'à la fin de 1944.

Pour reprendre le plus tôt possible la publication de ses Rapports aux dates normales du temps de paix, la Banque fait maintenant paraître son quinzième Rapport annuel, qui, en plus de l'exposé habituel sur les opérations de la Banque et d'une comparaison entre les principaux postes des bilans de la Banque aux dates des 31 août 1939 et 31 mars 1945 (cf. page 183), cherche à donner, sous une forme aussi concise que possible, un aperçu général de la situation économique et monétaire.

* * *

La guerre en Europe a pris fin en mai 1945, par la capitulation inconditionnelle de l'Allemagne, mais le retour intégral à la vie civile n'a pas été immédiat. Outre que la guerre dans le Pacifique s'est encore intensifiée au cours du printemps et de l'été de 1945, exigeant de ce fait un ravitaillement accru et une proportion beaucoup plus considérable du tonnage disponible, l'Europe a dû faire face à des tâches multiples, au nombre desquelles il faut compter le rassemblement et le transport des prisonniers, les déplacements de population, le regroupement des formations militaires, la reconstitution des administrations locales et autres, toutes opérations qui exigent du temps. La cadence des démobilisations que l'on pouvait permettre a donc été affectée par le déplacement de l'effort de guerre de l'Europe vers l'Extrême-Orient, ce qui a contribué à compliquer les choses. Enfin, lorsqu'en août 1945 le gouvernement japonais a accepté les termes de la déclaration de Potsdam, y compris la capitulation inconditionnelle de toutes les forces armées japonaises, et qu'il a été ainsi mis fin à la seconde guerre mondiale, les mesures prises pour

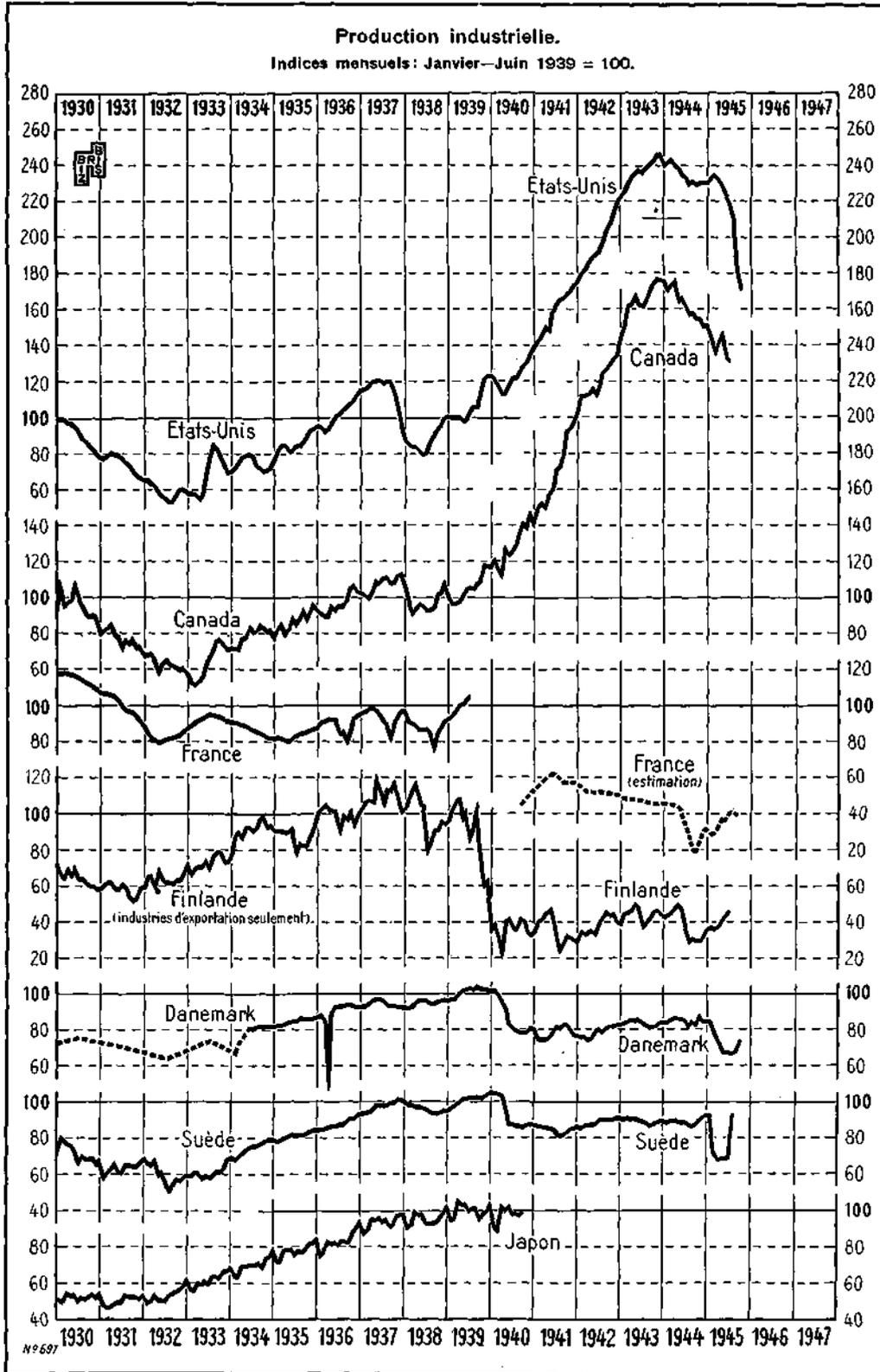
changer la destination des transports maritimes n'ont pas immédiatement atténué la tension du moment; la pénurie de tonnage est restée une des principales difficultés, accrue encore par les énormes distances à parcourir pour assurer le rapatriement de millions de soldats.

Il ne faut pas oublier qu'en règle générale, les difficultés de la démobilisation sont plus grandes que celles de la mobilisation, car il est beaucoup moins aisé de prévoir les conditions dans lesquelles elle devra se faire; il faut donc adapter chaque mesure aux circonstances du moment au lieu de suivre un plan mûrement conçu. C'est pourquoi, pendant les trois ou quatre premiers mois qui ont suivi la cessation des hostilités, le mouvement des marchandises d'un pays à l'autre en Europe a été fort inférieur même au niveau déjà bas atteint en 1944.

Mais la vie ne s'est pas arrêtée: des ponts ont été reconstruits, des routes réparées et les services des chemins de fer ont repris; le premier et principal obstacle qu'il a fallu surmonter a été évidemment l'effondrement du système des communications. Dans chaque pays et dans chaque région, il a fallu faire l'inventaire des approvisionnements disponibles, des besoins présents et futurs et des possibilités de satisfaire les besoins essentiels de la population. Certaines difficultés d'ordre général ont affecté presque tous les pays, mais des problèmes spéciaux se sont également posés dans chaque région; car les principales charges léguées par la guerre n'ont pas été les mêmes partout.

Charges léguées par la guerre dans les différents pays.

Dans les zones d'opérations effectives de guerre, les destructions matérielles ont été incomparablement plus grandes que celles de la guerre précédente. Une partie considérable de l'U. R. S. S. a été ravagée une première fois pendant l'avance de l'ennemi, puis une seconde fois pendant sa retraite. Bien que les pertes en vies humaines aient été très élevées, la population de la Russie est si énorme qu'à cet égard le pays ne restera pas longtemps affaibli du fait de la guerre. La blessure la plus évidente est la destruction des régions industrielles situées à l'ouest de la Volga. Grâce à un travail intensif et à l'aide de l'épargne forcée, le gouvernement des Soviets est parvenu à un haut degré d'industrialisation au cours de la période 1929—39; en même temps, l'agriculture russe a été fortement mécanisée. Pour les travaux de reconstruction nécessaires après la présente guerre, la Russie dispose de plus de main-d'œuvre qualifiée qu'il y a un quart de siècle; mais pour équiper de nouvelles industries et reconstruire les anciennes, il lui faut un volume d'épargne considérable. Dans le système collectif appliqué en U. R. S. S., il est bien évident que la « frugalité »



et l'« épargne » sont des conditions préalables indispensables du progrès économique. En Russie, comme dans les autres pays, l'épargne nécessaire peut être fournie entièrement par le pays même ou partiellement par l'étranger, sous la forme du produit d'opérations de crédit et de livraisons au titre des réparations. Depuis la révolution de 1917, le peuple russe a pris à cœur de faire de son pays, aussi rapidement que possible, une économie tout à fait moderne du point de vue technique; trouver le moyen de rétablir des conditions favorables à une industrialisation renouvelée sans trop abaisser le niveau de vie semble être le principal problème économique qui se posera à l'U. R. S. S. pendant la période immédiatement consécutive à la guerre. L'industrialisation ancienne se reflète dans l'accroissement de la population urbaine; en 1900, les habitants des villes représentaient moins de 13 % de la population totale et 18 % en 1914; après une régression à 15 % en 1920, la proportion atteignait 33 % en 1939.

Les pays frontières, de la Finlande à la Grèce, se trouvent dans des situations très variées. Trois d'entre eux, la Finlande, la Hongrie et la Roumanie, se sont engagés à payer chacun 300 millions de dollars à l'U. R. S. S. en l'espace de six ans (soit 50 millions de dollars par an) au titre des réparations, cette dette étant définie en marchandises déterminées*.

De ces trois pays, la Finlande est celui qui a subi le moins de dégâts matériels, mais elle a perdu environ 7 % de son territoire et 12 % de ses ressources naturelles; de plus, elle doit, sur sa superficie réduite, trouver du travail pour environ 480.000 personnes venues des territoires cédés. En temps normal, les exportations finlandaises consistent, à concurrence de 80 à 90 %, en produits forestiers très recherchés sur les marchés mondiaux. Lorsque les livraisons de réparations (au total 100 millions de dollars de produits forestiers) auront été faites sur une production encore inférieure à la normale, l'excédent exportable constituera l'avoir le plus précieux de la Finlande dans ses relations commerciales avec les autres pays, et plusieurs accords commerciaux ont déjà été conclus, notamment avec l'U. R. S. S., la Grande-Bretagne, la Suède, le Danemark, l'Islande, etc. Après l'armistice, le gouvernement suédois a consenti à la Finlande des crédits s'élevant à 230 millions de couronnes suédoises et la Finlande cherche à se procurer d'autres crédits sur des marchés étrangers. En octobre 1945, on a fait savoir que le paiement des réparations de la Finlande à l'U. R. S. S. porterait sur une période de huit années au lieu de six, ce qui

* Les livraisons à l'U. R. S. S. sont évaluées aux prix de 1938, avec certaines majorations, par exemple 10 % pour les produits forestiers et 15 % pour les autres produits dans le cas des livraisons de la Finlande. Tout retard dans les livraisons entraîne le paiement d'une pénalité de 5 % par mois, payable en nature. Il convient de mentionner également qu'aux termes de la déclaration de la conférence de Potsdam, datée du 2 août 1945, les créances de réparations sur l'Allemagne seront satisfaites en partie « sur des biens allemands appropriés existant hors du Reich »; à cet égard l'U. R. S. S. a un droit de créance sur les biens allemands en Finlande (ainsi qu'en Bulgarie, en Hongrie, en Roumanie et en Autriche orientale, cf. page 14).

ramènerait le montant dû de 50 millions de dollars à 37 millions et demi par an. Selon les évaluations, le revenu national réel de la Finlande était inférieur d'un quart environ en 1945 à celui de 1938, alors que le volume de la production des industries d'exportation avait fléchi de 60 % (ainsi que le montre le graphique précédent).

La Hongrie, ramenée une fois de plus aux frontières du Traité de Trianon, doit faire face à des modifications profondes de sa structure sociale et économique, spécialement dans le domaine agricole. Pour payer ses dettes de réparations, fournir du travail et assurer des conditions de vie satisfaisantes à une population croissante, il lui faut donner une attention particulière aux activités industrielles. Il est intéressant de noter qu'en 1939, pour la première fois, la valeur de la production industrielle a dépassé celle de toute la production agricole. Les efforts faits pour empêcher l'inflation de créer une situation chaotique se heurtent à de grandes difficultés; au début de novembre 1945, on payait 30.000 pengoes pour le dollar américain sur le marché libre, au lieu de 5 pengoes avant la guerre.

Par rapport à sa superficie de 1939, la Roumanie a perdu un cinquième de son territoire et environ le même pourcentage de ses ressources. Les destructions causées par des actes de guerre ont été considérables dans certains districts, mais une grande partie du pays est sortie de la guerre n'ayant subi que de légers dommages. Avec ses chemins de fer qui n'ont pas trop souffert, la Roumanie est le seul pays danubien auquel un chaos général des transports ait été épargné.* Autrefois, les principales exportations de la Roumanie étaient représentées par un nombre limité de produits volumineux: blé, pétrole et bois. En plus de son commerce avec l'U. R. S. S., il lui faudra probablement retrouver en Europe occidentale un marché pour une partie de ces produits — d'où l'importance pour la Roumanie d'une reprise générale du commerce extérieur. Malheureusement, la récolte de 1945 a été très inférieure à la normale, ayant souffert en particulier de la grande sécheresse qui a sévi en été de cette année sur de vastes régions de l'Europe méridionale et orientale ainsi que sur certaines parties de l'Afrique du Nord. En raison de ce désastre, le gouvernement des Soviets s'est engagé, en septembre 1945, à livrer à la Roumanie 150.000 tonnes de blé et une quantité égale de maïs qui devront lui être rendues pendant les campagnes de 1946 et de 1947, avec un supplément à titre d'intérêt; en vertu du même accord, la dette de réparations de la Roumanie a été, en outre, quelque peu réduite et diverses mesures ont été prises pour accroître le parc de matériel ferroviaire, etc. de ce pays.

* A titre de comparaison, on peut mentionner qu'en été 1945, d'après des déclarations du ministre du commerce à Budapest, les chemins de fer hongrois n'avaient plus que 16 à 18% de leur capacité d'avant-guerre.

Trois autres pays, la Pologne, la Yougoslavie et la Grèce, ont grandement souffert de la guerre, tandis que la Tchécoslovaquie et la Bulgarie ont été moins touchées.

En Pologne, quelques districts industriels ont pu reprendre leur activité après une brève interruption seulement, certains même ne l'ont pas interrompue. Les modifications du territoire national, la perte, par suite de décès prématurés, d'au moins trois millions d'habitants, les transferts de propriété, de même que la désorganisation complète de la plupart des services privés et publics rendent la reconstruction difficile; mais, bien que la plus grande partie de Varsovie et quelques autres villes aient été détruites, la richesse de base de ce pays surtout agricole reste intacte. Il a fallu commencer par rééquiper les services nationaux et rétablir l'ordre et la légalité; la réforme agraire est en voie d'exécution; des accords ont été conclus avec l'U. R. S. S., la Suède et quelques autres pays pour l'échange de marchandises, la Pologne s'engageant, notamment, à livrer certaines quantités de charbon et de coke.

Les pertes en vies humaines ont été lourdes aussi en Yougoslavie et une grande partie de la richesse matérielle a été détruite; plus de 10% de la population de 1939, qui s'élevait à 16 millions de personnes environ, ont été tués; un cinquième environ des 2.600.000 maisons du pays ont été entièrement ou partiellement détruites. La Yougoslavie possède de grandes richesses minérales qu'il est question de nationaliser ou de mettre sous le contrôle de l'État. L'une des tâches les plus urgentes consiste évidemment à réorganiser la vie politique et économique en tenant dûment compte de la diversité des langues et des conditions sociales à l'intérieur du pays — une telle réorganisation étant l'une des conditions préalables de l'établissement d'une base saine de crédit.

Depuis l'antiquité, la Grèce a été relativement pauvre en ressources naturelles, et a dû s'adonner, pour vivre, à des activités telles que le commerce et la navigation. Malheureusement, il n'est pas facile de rétablir la confiance en la monnaie après des périodes d'inflation désordonnée; mais la reprise régulière des relations avec l'étranger, commerce de transit compris, est d'une importance vitale pour les possibilités de gain et, par suite, pour le niveau de vie de la population grecque. Les pertes pendant la guerre ont été considérables; les navires et les maisons d'habitation constituent les postes les plus importants des actifs effectivement détruits.

La Bulgarie, contrairement à la Grèce, tire le principal de son revenu de la terre que les paysans cultivent par des procédés que la guerre a relativement peu affectés; la réforme agraire n'a pas non plus apporté de grand changement, vu qu'elle n'atteint qu'une proportion relativement faible des propriétaires fonciers du pays.

Les pertes de la Tchécoslovaquie pendant la guerre ont été dues en partie à l'occupation, mais dans une plus large mesure à la répression par l'Allemagne de la rébellion slovaque et à la lutte effective pendant les dernières phases de la guerre. Les voies ferrées, les ponts et les tunnels ont été en grande partie détruits dans toute la Slovaquie et dans une partie de la Moravie et, dans la plupart des régions, les troupeaux, par exemple, ont diminué d'au moins 40%. Le pays doit résoudre les problèmes que lui posent les changements apportés à sa structure politique, sociale et nationale par les transferts de population, et il ne pourra retrouver de prospérité véritable sans commerce extérieur actif.

L'Autriche, qui redevient un État indépendant et retrouve approximativement ses frontières du Traité de Saint-Germain, a subi de graves dommages de guerre dans sa partie orientale, comprenant la ville même de Vienne. Sa séparation d'avec d'autres régions et l'arrêt sur une vaste échelle de son activité industrielle, en même temps que des tendances à l'inflation, ont réduit très fortement sa vie économique. Graduellement, les lignes de démarcation entre les différentes zones d'occupation ont perdu de leur rigidité et des mesures sont prises pour restaurer l'unité économique et mettre de l'ordre dans le système monétaire.

L'Italie et ses territoires insulaires ont pendant deux ans servi de champ de bataille, ce qui a causé d'énormes destructions matérielles et la désorganisation des services essentiels, plus particulièrement lorsque la ligne du front a divisé le pays en deux zones distinctes. D'après différentes enquêtes, le pays a perdu du fait de la guerre 16 à 20% de sa richesse privée à l'intérieur. De plus, dans la riche plaine du nord et dans le sud de l'Italie, la sécheresse prolongée a réduit d'environ un tiers les récoltes de blé de 1945, la production étant effectivement de 4 à quatre millions et demi de tonnes, alors que les besoins s'élèvent à 7 millions et demi de tonnes. La densité de sa population obligera l'Italie à importer des quantités considérables de denrées

Italie: Répartition de la population par branche d'activité.

Groupes d'activité	1911		1936 ¹⁾	
	Nombres	%	Nombres	%
Agriculture	9.086.000	56	8.756.000	48
Industrie	4.368.000	27	5.375.000	29
Commerce et communications	1.366.000	8	2.207.000	12
Autres	1.551.000	9	2.007.000	11
Population active	16.371.000	100	18.345.000	100
Population totale	34.681.000	²⁾	42.994.000	²⁾

¹⁾ Y compris les nouveaux territoires incorporés après la première guerre mondiale, avec une population de 1.646.000 habitants en 1936.

²⁾ 47% de la population totale étaient employés en 1911 et 43% en 1936.

alimentaires en plus des produits qu'elle reçoit déjà de l'étranger, tels que le charbon (importé en temps normal à raison de 12 à 15 millions de tonnes par an), le coton et la laine pour l'industrie textile, la pâte de bois pour la fabrication du papier et de la soie artificielle, ainsi que le fer et d'autres métaux. Une réorganisation rapide des moyens de communication et du commerce extérieur est pour l'Italie, plus encore que pour les autres pays, une condition nécessaire du retour à un bien-être même médiocre.

Près de la moitié de la population italienne s'adonne à l'agriculture. Cette proportion est supérieure à celle de la plupart des pays d'Europe et du continent américain.

En Allemagne, les destructions matérielles, qui se sont poursuivies près d'un an après la défaite allemande en France, ont anéanti une grande partie de la capitale et d'autres centres principaux de l'industrie et du commerce, et les régions fortement industrialisées de l'ouest ont été touchées de façon particulièrement grave. Malgré cela, il ne semble pas que ce pays ait perdu plus de 30% du total de sa capacité industrielle par suite d'actes de guerre*, et ce fait est important, vu que l'industrie proprement dite (c'est-à-dire à l'exclusion de l'artisanat ordinaire, des ateliers de réparation, etc.) fournissait directement autrefois plus d'un quart de tout l'emploi du pays, largement la moitié du revenu

* La destruction de maisons d'habitation et autres a été considérable également dans presque toutes les grandes villes et les grands centres industriels d'Allemagne. En outre, la plus grande partie de la marine marchande avait déjà été perdue pendant la guerre, le système des transports nationaux était presque entièrement désorganisé et n'a pu être remis en état de fonctionner que très lentement. Dans l'accord intervenu à la conférence de Potsdam (publié le 2 août 1945) sur les « principes économiques qui régiront le traitement de l'Allemagne pendant la période de contrôle initiale », les dispositions suivantes ont été, entre autres, adoptées :

« 11. Afin d'éliminer le potentiel de guerre allemand, la production d'armes, de munitions et d'engins de guerre, ainsi que d'appareils d'aviation et de navires, sera prohibée et empêchée. La production de métaux, produits chimiques, machines et, en général, de tout ce qui est directement nécessaire à une économie de guerre sera sévèrement contrôlée et limitée aux besoins reconnus de l'Allemagne d'après-guerre, en état de paix, conformément aux buts énoncés au paragraphe 15.

Tous les éléments productifs non nécessaires à la production autorisée seront enlevés, d'après le plan de réparations recommandé par la Commission alliée des Réparations et approuvé par les gouvernements intéressés. Si ces éléments ne sont pas emportés, ils seront détruits.

12. A une date aussi rapprochée que possible, l'économie allemande sera décentralisée pour éliminer l'excessive concentration actuelle de puissance économique, caractérisée particulièrement par les cartels, syndicats patronaux, trusts ou autres formes de monopoles.

13. Dans l'organisation de l'économie allemande, la première place sera donnée au développement de l'agriculture et des industries domestiques du temps de paix. »

Au paragraphe 15 il est dit en particulier que « des contrôles alliés seront imposés à l'économie allemande, mais pas plus qu'il ne sera nécessaire,

a) pour réaliser les programmes de désarmement industriel et de démilitarisation, de réparations et d'exportations et importations autorisées;

b) pour assurer la production et la continuité des marchandises et des services requis pour subvenir aux besoins des forces occupantes ainsi que des personnes déplacées en Allemagne et nécessaires pour maintenir un niveau de vie moyen ne dépassant pas les niveaux moyens des pays européens. (Par pays européens, il faut entendre tous pays européens à l'exclusion du Royaume-Uni et de l'U.R.S.S.);

c) pour assurer, d'une manière qui sera déterminée par le Comité de Contrôle, la distribution équitable des produits essentiels entre les différentes zones, afin d'obtenir une économie justement répartie et de réduire la nécessité de recourir à l'importation;

d) pour contrôler l'industrie allemande et toutes ses transactions internationales d'ordre économique et financier, y compris les exportations et les importations, afin d'empêcher que l'Allemagne ne reconstitue un potentiel de guerre et afin de réaliser les autres buts que nous avons énoncés ci-dessus;

e) pour contrôler toutes les organisations scientifiques allemandes, publiques ou privées, les institutions de recherches expérimentales, les laboratoires, etc., qui ont un rapport quelconque avec des activités économiques. »

national et presque tous les produits d'exportation (comprenant environ 40 millions de tonnes de charbon par an).

En plus des réparations que l'U. R. S. S. prélèvera sur sa propre zone, elle recevra des zones occidentales une partie de l'outillage industriel qui n'est pas nécessaire à l'économie allemande de paix et qui sera enlevée aux zones occidentales, à savoir 10% sans paiement et 15% en échange d'une valeur équivalente de denrées alimentaires, charbon, potasse, zinc, bois de construction, produits argileux, produits du pétrole et telles autres marchandises qui pourront être convenues. La quantité d'outillage ainsi enlevée aux zones occidentales au titre des réparations devra être fixée dans les six mois, à dater de la conférence de Potsdam, et le déplacement devra en être achevé dans les deux ans qui suivront.

Ce n'est qu'avec des exportations de produits industriels que l'Allemagne peut payer ses importations de denrées alimentaires et de matières premières et faire face aux réparations autres que celles fournies par l'enlèvement de

Industries allemandes en 1936: Occupation, rendement, exportation.

Groupes d'Industries	Personnes employées		Production nette		Exportations	
	Nombre	%	Millions de RM	%	Millions de RM	%
I. Mines - Carburant synthétique pour moteurs, lubrifiants, extraction du goudron - Métallurgie du fer - Industrie des métaux non ferreux - Fonderies - Industrie du fer et de l'acier (industrie lourde) - Constructions mécaniques - Constructions en fer et en acier - Industrie des automobiles et bicyclettes	2.354.000	30	10.701	31	2.203	48
II. Industrie de l'outillage électrique - Instruments d'optique et de précision - Manufacture d'objets métalliques (légers)	614.000	8	2.642	8	635	14
III. Industrie chimique - Chimie appliquée (couleurs, teintures, linoléum, etc.)	271.000	3	2.276	7	624	13
IV. Industrie textile - Industrie du vêtement	1.142.000	14	3.594	11	515	11
V. Industrie du bâtiment, etc.	1.220.000	15	4.267	12	40	1
VI. Autres	2.349.000	30	10.707	31	602	13
Total pour toutes les industries	7.950.000	100	34.186	100	4.619	100
Total des personnes employées	31.500.000*
Total du revenu national	65.000	.	.	.
Total des exportations	4.768	.

* Dont environ 1.300.000 gens de maison, mais non compris environ 1.500.000 chômeurs. En 1936, environ 9 millions de personnes étaient employées dans l'agriculture, près de 5 millions dans l'artisanat, environ 5.500.000 dans le commerce et les communications et environ 2.750.000 dans les services publics. Fournissant, comme elle le faisait, la plupart des moyens d'échange pour le commerce, l'industrie constituait la base d'une grande partie des revenus gagnés par d'autres groupes et, en particulier, par ceux du commerce et des communications.

l'outillage industriel qui n'est pas nécessaire à l'économie de paix de l'Allemagne et par le transfert des avoirs allemands à l'étranger — contributions représentant sous deux formes différentes des biens d'investissement, dont le total est nécessairement limité. Pour la restauration de l'ordre financier, il faudra immédiatement équilibrer les comptes financiers intérieurs, comprenant non seulement les dépenses courantes pour les services publics du pays, mais aussi le coût des forces d'occupation et le paiement des réparations, en nature ou non. Comme il est impossible de compter sur des recettes publiques suffisantes sans une reprise de l'activité économique du pays, les problèmes économiques et financiers sont étroitement liés l'un à l'autre.

Bien que les dommages subis par la France du fait des bombardements et de la prolongation des hostilités n'aient pas été les plus élevés, les enquêtes officielles ont montré cependant que les pertes dues à la guerre et à l'occupation ont atteint, tant en vies humaines qu'en richesses matérielles, un niveau plus élevé qu'on ne le pensait généralement. Cela est dû notamment au fait que, dans cette guerre-ci, les destructions n'ont pas été localisées comme elles l'avaient été en 1914—18.

La production nationale de la France, qui s'était améliorée en 1939 et au cours des premiers mois de 1940, est tombée progressivement pendant l'occupation et n'atteignait plus, en 1944, que la moitié du chiffre de 1938. La consommation civile est aussi tombée à la moitié environ de son volume de 1938; cette contraction marquée a été néanmoins insuffisante et la charge imposée par l'occupation n'a pu être couverte que par l'ajournement des dépenses d'entretien et de réparation et par la perte d'outillage et de stocks industriels, c'est-à-dire par un désinvestissement à l'intérieur évalué à environ 500 milliards de francs français de 1938. Si l'on ajoute à cela les 50 milliards de désinvestissement à l'étranger et les 460 milliards de destructions effectives, le total des pertes en capital atteint environ 1.000 milliards de francs français de 1938, correspondant à

France :
Évaluation des pertes résultant
de la guerre et de l'occupation.

En pouvoir d'achat de 1938	Milliards de francs français
Dommages matériels, c'est-à-dire dommages aux biens et pertes de biens	756
Dépenses budgétaires de guerre	205
Charges financières résultant de l'occupation allemande	319
Total	1.280

Note : Ce total représente la contre-valeur de 37 milliards de dollars des États-Unis. De plus, certaines pertes n'ont pas été évaluées en monnaie, telles que la perte de temps de travail par suite de l'effort de guerre du pays, et plus tard, d'ordre de la puissance occupante, par suite des déportations, etc., ces pertes étant évaluées au total à 15 millions d'années-ouvriers.
De plus, les pertes de vies humaines se sont élevées à 238.000 hommes pour les forces armées et 415.000 civils, soit au total 653.000.

27 milliards de dollars des États-Unis* (au taux de 34,95 francs français = 1 dollar, cours moyen de 1938).

Le total donné dans le tableau ne comprend pas les dommages aux personnes. Il est évident qu'une évaluation économique ne peut jamais refléter la totalité du préjudice causé par les pertes de vies humaines, les blessures et la sous-alimentation. D'après les évaluations provisoires, les pertes civiles et militaires ont été d'environ 650.000 morts contre environ 1.400.000 pendant la guerre de 1914—18, mais la différence serait moins grande si l'on tenait également compte, dans les deux cas, de l'abaissement du taux des naissances. Le résultat net des deux guerres mondiales d'une part et de l'immigration d'autre part pendant la période d'entre les deux guerres a été une diminution de la population de la France, tombée de 41.500.000 à l'automne de 1939 à 40.100.000 en été 1945.

Pour retrouver un degré de productivité suffisant pour mener à bien l'œuvre de reconstruction et assurer en même temps un relèvement graduel du niveau de vie, la France, comme bien d'autres pays, aura besoin, d'une part, d'un apport étranger de matières premières et d'outillage et devra, d'autre part, faire un sérieux effort pour renoncer à toutes les méthodes désuètes de production tant agricole qu'industrielle et pour utiliser rationnellement toutes les forces productives du pays en tenant spécialement compte de la division internationale du travail. Les membres du gouvernement français ont à maintes reprises souligné l'importance pour la France de participer d'une façon plus active aux échanges internationaux et de renoncer aux nombreuses formes de malthusianisme économique, ce qui présuppose un équilibre économique et monétaire suffisant, tant à l'intérieur que dans les relations avec les autres pays.

La Grande-Bretagne a perdu moins de vies humaines que pendant la première guerre mondiale — jusqu'en juin 1945, environ 429.000 tués ou décédés des suites de blessures ou de mauvais traitements (y compris les civils de la marine marchande et les victimes des bombardements), contre 812.000 en 1914—18. De plus, le taux des naissances s'est effectivement relevé en 1942. Sur terre, les dommages aux biens imputables à la guerre contre les puissances européennes de l'Axe sont évalués à environ 860 millions de livres sterling et les dommages aux navires, cargos compris, à environ 430 millions de livres sterling, tous chiffres calculés sur les prix de 1938; plus de 4 millions de maisons ont été endommagées, dont plus de 200.000 ont été entièrement détruites ou trop endommagées pour pouvoir être réparées. Tant qu'ont duré les hostilités,

* Alors que les États-Unis, comme il est montré à la page 22, ont entièrement couvert leurs dépenses de guerre par un accroissement du volume de leur production et que la Grande-Bretagne l'a fait en partie par un accroissement de sa production et en partie par une réduction de sa consommation, ainsi que par des prélèvements sur ses placements à l'étranger et une accumulation de ses dettes outre-mer (cf. page 18), la France, malgré une réduction radicale de sa consommation, a dû procéder à de sérieux prélèvements sur son capital national. La reconstitution de l'équipement industriel du pays, la reconstruction des maisons d'habitation, les réparations et la reconstitution des stocks provoqueront un accroissement de la dette, partiellement envers l'étranger, qui représentera, en quelque sorte, un désinvestissement à l'étranger à retardement.

Grande-Bretagne: Rendement national brut et son utilisation.

Années civiles	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1944 en «livres de 1938»
	Millions de livres sterling							
Rendement national brut au prix du marché	5.682	6.107	7.224	8.449	9.237	9.840	10.069	6.990
Plus: Emprunt net outre-mer ou vente d'avoirs et de créances financières outre-mer (désin- vestissement à l'étranger) . .	70	250	796	795	666	684	655	454
Total des ressources	5.752	6.357	8.020	9.244	9.903	10.524	10.724	7.444
Utilisées comme suit:								
1. Dépenses publiques pour marchandises et services:*								
1) pour la guerre	358	795	2.575	3.700	3.062	4.647	4.678	3.400
2) pour les services civils	691	676	614	611	621	608	606	440
Total des dépenses publiques	1.049	1.471	3.189	4.311	4.683	5.256	5.284	3.840
2. Dépenses privées pour marchandises et services:								
1) consommation per- sonnelle	4.153	4.264	4.423	4.633	4.909	4.987	5.216	3.450
2) formation de capitaux	550	622	408	300	311	281	224	154
Total des dépenses privées	4.703	4.886	4.831	4.933	5.220	5.268	5.440	3.604
Total des dépenses	5.752	6.357	8.020	9.244	9.903	10.524	10.724	7.444

* Les dépenses «pour marchandises et services» ne comprennent aucun poste de transfert tel qu'intérêts de la dette publique et retraites.

Note: Le rendement national brut comprend les «sommes affectées à la dépréciation et à l'entretien» (évaluées à £440 millions en 1938 et à £475 millions chaque année de 1941 à 1944), c'est-à-dire les sommes qu'il aurait fallu mettre de côté si l'on avait voulu maintenir la valeur intégrale du capital national; lorsque tel n'est pas le cas, comme en temps de guerre, lesdites sommes deviennent disponibles pour les dépenses courantes. Les débours comprennent, d'autre part, la formation de nouveaux capitaux (bruts).

Les chiffres donnés à la dernière colonne indiquent les montants pour 1944 en «livres de 1938» d'après les calculs de «The Economist» (numéro du 5 mai 1945). Afin de tenir compte de la hausse des prix de 1938 à 1944, les nombres indices suivants (1938 = 100) ont été utilisés:

Dépenses publiques courantes	137 1/2
Dépenses de consommation	151
Emploi de capitaux	145

Il en résulte que le rendement national brut a augmenté de 23% de 1938 à 1944, alors que la consommation privée a diminué de 16%. Les dépenses de guerre de l'Etat ont presque décuplé par rapport à celles du temps de paix, tandis que ses dépenses civiles ont accusé une contraction de 36%; la formation de nouveaux capitaux privés (bruts) représente moins d'un tiers, et les prélèvements sur les avoirs outre-mer plus de six fois ce qu'ils étaient en 1938 (valeurs exprimées chaque fois en prix stables).

les ressources générales de la nation ont été consacrées sans restrictions à la poursuite de la guerre, ainsi que le montre le tableau ci-dessus.

Comme le montre le tableau, les emprunts outre-mer ont été utilisés à la cadence annuelle assez stable d'environ 700 millions de livres sterling. Cette utilisation comprend la vente de placements britanniques à l'étranger et les emprunts nets outre-mer (dans l'Inde, dans les Dominions et les pays alliés aussi bien que neutres), mais ne comprend pas les montants obtenus du Canada au titre de l'aide mutuelle ou des États-Unis au titre du prêt-bail. Dans son rapport au Congrès pour la période allant de mars 1941 à mars 1945, le président des États-Unis a dit que pendant l'exercice clos le 30 juin 1944 les envois des

États-Unis à la Grande-Bretagne ont représenté approximativement l'équivalent du travail de 1.820.000 ouvriers britanniques pendant un an, et il a ajouté : « si la Grande-Bretagne n'avait pas reçu de livraisons au titre du prêt-bail, elle aurait dû augmenter l'effectif des ouvriers occupés à la production de guerre pour entretenir l'équipement de ses forces combattantes et l'effectif de ceux occupés à la production d'articles d'exportation pour payer les matières premières et autres approvisionnements nécessaires à l'économie de guerre; elle se serait alors vue dans l'obligation de réduire de près d'un cinquième, soit de 910.000 hommes, l'effectif de ses armées ».

Un Livre blanc a été publié à Londres le 6 décembre 1945 à l'occasion de la conclusion des négociations anglo-américaines relatives à une ligne de crédit de 3.750 millions de dollars accordée à la Grande-Bretagne et à l'arrangement portant sur un nouveau montant d'environ 650 millions de dollars destiné au règlement final du prêt-bail, de l'aide mutuelle et de toutes les autres créances de guerre d'un gouvernement sur l'autre. Le total du désinvestissement à l'étranger de la Grande-Bretagne depuis le début de septembre 1939 jusqu'à la fin de juin 1945 y figure pour 4.198 millions de livres sterling, dont 2.879 millions représentent une augmentation nette des dettes extérieures, 1.118 millions des fonds provenant de la réalisation de capitaux extérieurs et 152 millions une réduction des réserves britanniques en or et en dollars des États-Unis; la nature du solde, soit 49 millions de livres sterling, n'a pas été spécifiée. (Il a été dit officiellement, toutefois, que le total indiqué pour le désinvestissement est probablement trop faible.) Il va de soi que ces chiffres ne sont pas définitifs pour toute la période de guerre, vu que, même après la fin de juin, les dettes extérieures se sont encore accumulées*. En fin de compte, il sera peut-être plus difficile de reconstituer les placements à l'étranger que de réparer les dommages aux biens en Grande-Bretagne. Pour être en mesure de maintenir les importations et, par conséquent, les conditions de vie à un niveau élevé, il faut que la Grande-Bretagne s'efforce de créer des conditions favorables à une reprise

* D'après un exposé du chancelier de l'Échiquier, du 21 août 1945, « les obligations financières de la Grande-Bretagne envers l'étranger » dépassaient £ 3.500 millions. Pour obtenir l'augmentation pendant la guerre, il faut déduire du total de ces obligations, qui sont presque toutes représentées par des soldes en sterling, le montant des obligations existant déjà en 1939 — le Livre blanc publié en décembre 1945 évalue à £ 605 millions, à la date du 31 août 1939, les réserves nettes d'or et de dollars des États-Unis, évaluation qui comprend l'or et les dollars appartenant à des particuliers et ultérieurement réquisitionnés. Dans les « Statistiques relatives à l'effort de guerre de la Grande-Bretagne » publiées en novembre 1944, la vente nette des avoirs à l'étranger figure pour £ 1.065 millions et l'augmentation des dettes envers l'étranger pour £ 2.300 millions pour la période allant de septembre 1939 à juin 1944. De même, on peut mentionner que, dans son discours sur le budget du 24 avril 1945, le chancelier de l'Échiquier d'alors a dit que, « si l'on comprend les dépenses pour la liquidation des arriérés et les dépenses de démobilisation », le total des dettes de la Grande-Bretagne envers les pays d'outre-mer « atteindra probablement £ 4 milliards au minimum avant la fin de la guerre » (cf. pages 102 et 103).

Le total des dommages de guerre aux biens pendant la guerre contre les puissances européennes de l'Axe et le désinvestissement outre-mer atteignaient en été 1945 environ £ 6 milliards. On a, en outre, évalué que les pertes en heures de travail subies du fait du service dans les forces armées et de la fabrication de munitions correspondent à 40 millions d'années-ouvriers pour la Grande-Bretagne et à 1.500.000 pour les colonies, cela aussi seulement dans la guerre contre les puissances européennes de l'Axe.

générale de son commerce d'exportation. On estime en général qu'une augmentation de 50% par rapport aux exportations d'avant-guerre serait nécessaire pour payer un volume d'importation égal à celui d'avant-guerre (compte tenu d'une marge pour le fléchissement éventuel des revenus extérieurs ayant une autre origine); mais le Livre blanc en question a signalé que le chiffre réellement nécessaire au maintien de l'équilibre serait vraisemblablement plus près de 75%.

L'Eire est restée neutre, mais un nombre considérable de ses citoyens ou bien se sont engagés dans les forces armées britanniques, ou ont travaillé dans les industries de guerre britanniques — leur nombre a probablement atteint 250.000 au total. Grâce à un excédent d'exportation et à d'autres postes créditeurs de sa balance des comptes, l'Eire a accru ses avoirs en sterling et semble être devenue (abstraction faite peut-être de la Suisse) le plus gros créancier du monde proportionnellement à sa population.

Les dommages subis par la Belgique, la Norvège et le Danemark pendant les dernières phases de la guerre sont moindres qu'on ne l'avait craint un moment, mais le total des pertes subies donne néanmoins un chiffre élevé. Et, de tous les pays, ce sont encore les Pays-Bas qui ont de beaucoup le plus souffert.

En ce qui concerne les dommages de guerre subis par la Belgique, les évaluations provisoires suivantes, émanant du ministère des finances, ont été fournies en septembre 1945:

En francs de 1939, on peut évaluer à 125—150 milliards et, en francs de 1945, à 225—250 milliards le total des pertes. La plupart d'entre elles ont pour contrepartie une réduction de la consommation d'année en année, les pertes en capital étant évaluées à 52.500 millions en francs de 1939

Belgique: Évaluations des pertes imputables à la guerre et à l'occupation.

Catégories	Milliards de francs belges		
	de 1940-45	de 1939	Total
Pertes humaines	non évaluées
Matériel, équipement et installations militaires	»
« Reichskreditkassenscheine » et monnaie allemande	4,2	.	4,2
Frais d'occupation et autres dépenses similaires	73,1	.	73,1
Solde créditeur en clearing . .	62,7	.	62,7
Réquisitions non couvertes par les postes précédents (S. N. C. F. B., etc.)	5,0	5,0
Dommages de guerre:			
aux biens privés ¹⁾	23,0	23,0
au domaine public	7,0	7,0
Pertes diverses ²⁾	20,0	20,0
Total	140,0	55,0	195,0

¹⁾ Une autre évaluation ramène à Fr. b. 15 milliards les dommages de guerre aux biens privés.

²⁾ Sans les frais d'entretien et de renouvellement des Immeubles bâtis, du matériel admis à la circulation, etc., sans l'épuisement du sol et du cheptel et sans les pertes d'autres stocks, etc.

(30 milliards sous forme de dommages de guerre aux biens et 22.500 millions sous forme d'épuisement des stocks, etc.). Par rapport à la richesse nationale et au revenu national, il semble que les dommages de guerre aient été du même ordre de grandeur pendant cette guerre que pendant celle de 1914—18. Les dommages au port d'Anvers ont été comparativement légers. En raison du peu d'étendue du pays, il a été possible de restaurer le réseau des communications et de reconstruire le système administratif assez rapidement.

Le total des dommages de guerre subis par les Pays-Bas a été provisoirement évalué à 25.700 millions de florins, aux prix de 1938. Ce chiffre comprend les dommages effectifs aux biens, les amendes, le remplacement indispensable de l'outillage hors d'usage et la reconstitution des stocks épuisés, ainsi que le montant de la production néerlandaise passée, pendant l'occupation, aux mains des Allemands, et la différence entre la production effective et une «production normale». On considère qu'un tiers environ de la richesse

Pays-Bas: Évaluations des pertes imputables à la guerre et à l'occupation.

Catégories	En milliards de florins *	En milliards de dollars des États-Unis *
Dommages matériels causés à la richesse nationale	11,4	6,3
Dommages causés par le défaut de production pendant la guerre	4,0	2,2
Dommages causés par le transfert forcé en Allemagne d'une partie de la production diminuée	6,0	3,3
Dommages causés par le défaut de production, subis ou à subir après le 7 mai 1945	4,3	2,3
Total	25,7	14,1

* A la parité de pouvoir d'achat de 1938.
 Note: Plus de 8% des régions agricoles ont été inondées, la moitié avec de l'eau de mer, causant de gros dommages, longs à réparer. En outre, plus de 2% de toutes les régions agricoles ont été perdues pour l'agriculture du fait de la construction, par la puissance occupante, de zones fortifiées, de la pose de champs de mines et de l'installation d'aérodromes, tandis que les opérations militaires ont encore rendu 6% de la superficie agricole impropres à l'utilisation immédiate.

nationale, évaluée à 35 milliards de florins à la date du 1^{er} septembre 1939, a été perdu pendant la guerre. Le nombre des bestiaux était, en 1945, tombé à près de la moitié du chiffre de 1940, diminution qui exclut toute exportation immédiate de produits laitiers. Pendant la dernière semaine d'août 1945, le premier envoi de produits d'exportation (oignons de fleurs pour les États-Unis) a toutefois quitté les Pays-Bas.

Le Danemark, qui avait perdu environ 6% de son gros bétail (bien que les pertes aient été un peu plus élevées pour d'autres catégories de bétail), a pu reprendre ses exportations de produits agricoles peu après la libération. La majeure partie de la charge imposée par l'occupation, évaluée à plus de 9 milliards de couronnes danoises, a été couverte à l'époque par une réduction courante de la consommation; mais il faut y ajouter le coût de réparation des biens endommagés, de reconstruction des maisons d'habitation détruites, de

reconstitution des stocks, etc., ainsi que le coût des indemnités aux victimes de l'occupation.

La Norvège a subi des dommages plus graves, qui ont été évalués à 21 milliards de couronnes norvégiennes au total, y compris le coût des armées d'occupation et la perte de 3.800.000 tonnes de navires (navires de haute mer et caboteurs) représentant presque exactement la moitié de la marine marchande d'avant-guerre, dont la reconstitution sera l'une des premières tâches de la Norvège pour le temps de paix.

Dans deux pays neutres, la Suède et la Suisse, les dommages aux biens ont été relativement minimes, bien que la Suède ait perdu, par exemple, environ un million de tonnes de navires. Dans ces deux pays, le niveau de vie moyen n'a jamais fléchi de plus de 15% pendant la guerre. Comme le commerce extérieur des deux pays a diminué de plus de moitié, il paraît presque miraculeux que le ravitaillement en matières premières et en articles de consommation ait pu s'y maintenir aussi bien qu'il l'a fait, grâce surtout aux ressources propres de ces pays. Un enseignement important en a cependant été tiré, c'est qu'une réduction des importations de fourrage altère le caractère de la production agricole d'un pays et provoque une diminution du ravitaillement en matières grasses, qui, en se prolongeant, finit même par affecter la capacité de travail de toutes les classes de la population. La Suède et la Suisse ont toutes les deux accru leurs réserves monétaires pendant la guerre; pendant le même temps, elles ont accueilli un nombre relativement élevé de réfugiés; enfin, à titre d'aide à la reconstruction, elles ont mis un montant important de dons et de crédits à la disposition d'autres pays (le total déjà accordé ou envisagé étant de 2 milliards de couronnes suédoises dans le cas de la Suède).

Dans la péninsule ibérique, le Portugal a pu augmenter considérablement ses réserves monétaires par suite d'une demande très active, à des prix élevés, de ses propres produits d'exportation et de ceux de ses colonies. Bien que les finances publiques aient été équilibrées, l'excédent d'exportation a été accompagné d'un développement marqué de la circulation monétaire et de brusques hausses du coût de la vie, qui entraînent le relèvement des salaires et affectent l'équilibre économique avec les pays étrangers.

L'Espagne a souffert pendant deux ans d'une insuffisance anormale de chutes de pluies qui, en plus de son effet sur les récoltes, a considérablement réduit la production de courant électrique. Par suite des répercussions de l'inflation engendrée par la guerre civile et les fortes dépenses ultérieures de

l'État, il est encore difficile d'équilibrer réellement la balance des comptes avec l'étranger, même si des hausses de prix à l'étranger ont réduit la marge de déséquilibre entre l'économie de l'Espagne et celle d'autres pays. En 1944, le poids du commerce extérieur du pays était inférieur à la moitié de ce qu'il était en 1933—35, c'est-à-dire avant la guerre civile. En 1944, la Grande-Bretagne et les États-Unis étaient les principaux partenaires commerciaux de l'Espagne, situation qu'occupait l'Allemagne antérieurement.

Hors d'Europe les dommages causés à la propriété n'ont pas été étendus, sauf en Extrême-Orient. Il est à remarquer qu'aux États-Unis, l'effort de guerre demandé à la nation — correspondant pour les dépenses fédérales à plus de 280 milliards de dollars de décembre 1941 à la fin des hostilités en août 1945* — a été couvert entièrement par une augmentation de la production par rapport à l'avant-guerre, comme le montrent les chiffres suivants.

États-Unis: Rendement national brut et son utilisation.

Groupes	1939	1940	1941	1942	1943	1944
	Milliards de dollars					
Rendement national brut . . .	88,6	97,0	119,6	152,1	186,5	198,7
Utilisé comme suit:						
1. Dépenses publiques pour marchandises et services:						
Dépenses fédérales de guerre . .	1,4	2,7	12,8	50,3	81,3	86,4
Autres dépenses fédérales	6,5	6,1	5,4	5,0	4,9	5,6
Dépenses des États et des administrations locales	8,1	7,9	7,8	7,3	7,1	7,4
Total des dépenses publiques	16,0	16,7	26,0	62,6	93,3	99,4
2. Dépenses privées pour marchandises et services:						
Consommation	61,7	65,7	74,6	82,0	91,0	97,5
Formation de capitaux	10,9	14,6	19,0	7,5	2,2	1,8
Total des dépenses privées . . .	72,6	80,3	93,6	89,5	93,2	99,3
Total des dépenses	88,6	97,0	119,6	152,1	186,5	198,7

L'accroissement du rendement national brut est naturellement influencé par la hausse des prix, mais, exprimé en prix stables, on a évalué que le rendement national brut a largement augmenté de 75%. Grâce à ce résultat, les besoins de la consommation privée ont pu être plus que satisfaits, c'est-à-dire que toute réduction des approvisionnements en articles durables de consommation (automobiles, etc.) a été plus que compensée par un accroissement des approvisionnements en autres articles de consommation (nourriture, vêtements,

* On considère que sur le total des dépenses de guerre encourues jusqu'à la fin des hostilités, c'est-à-dire jusqu'en août 1945, à peu près \$170 milliards sont imputables à la guerre contre l'Allemagne. De plus, la perte de temps de travail subie du fait du service dans les forces armées et de la fabrication des munitions s'élève, pour la guerre contre l'Allemagne, à 47.500.000 années-ouvriers.

etc.). Les dépenses de guerre comprennent les envois des États-Unis au titre du prêt-bail, soit au total 42 milliards de dollars, montant correspondant à environ 15% du total des dépenses de guerre du pays, tandis que le prêt-bail réciproque est évalué à 7 milliards. Pendant la période allant de 1942 à 1944, les trois quarts environ du total des exportations des États-Unis ont été faits au compte prêt-bail; en conséquence, la balance commerciale de cette période, dans l'ensemble, a enregistré un excédent d'importation au comptant. Pour couvrir les paiements en espèces nécessaires de ce fait et régler les diverses dépenses de guerre dans les pays étrangers, des prélèvements ont été faits sur les stocks d'or accumulés, à concurrence de 2.600 millions de dollars jusqu'à la fin de juin 1945. Ces opérations ont absorbé un tiers environ de l'or qui avait été acquis de la fin de 1938 à la fin de 1941, période pendant laquelle les autres pays ont fait des paiements considérables sur le marché américain.

Aux États-Unis, le montant de monnaie en circulation est passé de 7 milliards de dollars pendant l'été de 1939 à 27 milliards pendant l'été de 1945; en même temps, les dépôts en banque sont passés de 55 à 137 milliards, et le Bulletin de la Réserve Fédérale a calculé que les liquidités dont disposaient les particuliers et les entreprises commerciales, qui étaient de 66 milliards de dollars en décembre 1939, s'élevaient à 194 milliards en décembre 1944. Il est à prévoir qu'une partie au moins de ce montant considérable de pouvoir d'achat effectif et virtuel se trouvant ainsi entre les mains du public sera brusquement transformée en demande, notamment de vêtements et de certains articles plus durables (automobiles, frigidaires, etc.), maintenant que la guerre est terminée. Il se peut qu'une telle demande, fournissant un débouché au moment où l'industrie privée reprend son activité, facilite l'établissement d'un équilibre dans la structure des prix de revient et des prix de vente et contribue par là à accélérer une réadaptation, qui, selon les prévisions, affectera près de six millions et demi d'ouvriers, soit environ 12% de tous ceux employés au printemps de 1945 (y compris ceux qui sont au service de l'État), auxquels s'ajouteront 9 millions d'hommes enrôlés dans les forces armées américaines dont la démobilisation est prévue entre le jour de la victoire sur le Japon (15 août 1945) et le mois de juillet 1946.

Des problèmes semblables se posent au Canada, bien que dans ce pays 20% du revenu national proviennent de l'agriculture, contre 9% seulement aux États-Unis. L'industrialisation a fait de rapides progrès pendant toutes les années de guerre; le Canada est maintenant le cinquième pays industriel du monde, alors qu'il ne possédait presque aucune industrie en 1913; ce fait montre avec quelle rapidité de nouvelles entreprises peuvent être lancées à notre époque, lorsque certaines conditions favorables sont données: moyens

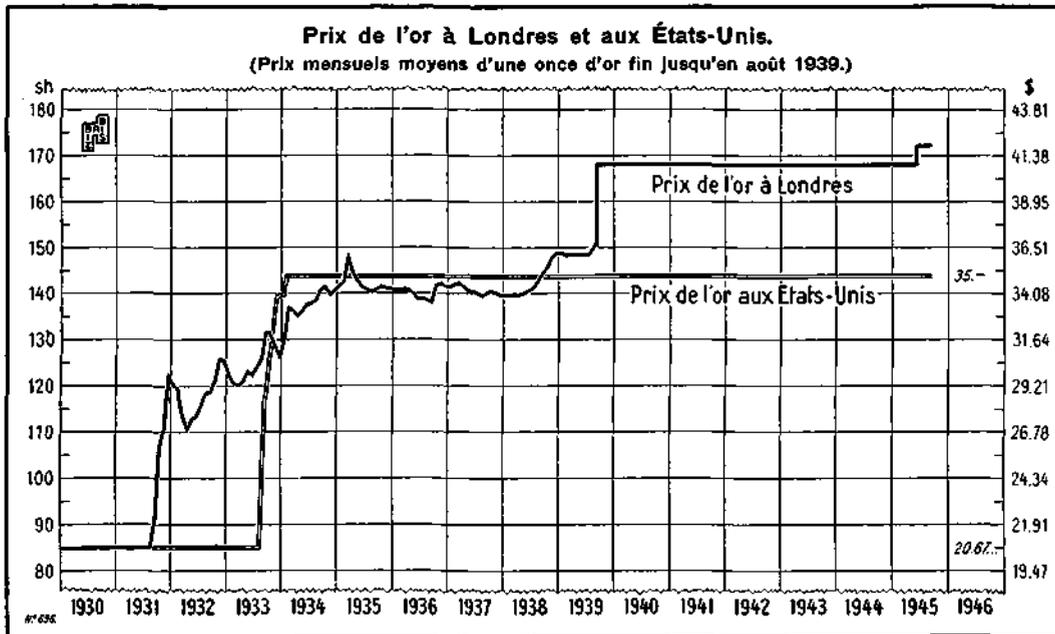
techniques et financiers, nombre adéquat d'ouvriers désireux de se former, ravitaillement en matières premières à des prix raisonnables et clientèle ayant le moyen d'acheter les articles produits. Grâce à un approvisionnement suffisant en articles de première nécessité tout au moins, le contrôle des prix au Canada a donné des résultats satisfaisants en limitant en temps de guerre la hausse du coût de la vie à environ 20%. De 1939 à 1945, les dépenses de guerre ont atteint au total 18.200 millions de dollars canadiens, dont environ 4.500 millions pour l'aide mutuelle et autre aux nations unies. La moitié environ du coût de la guerre a été couverte par l'emprunt, la dette nationale intérieure s'étant seule accrue. En fait, la dette du Canada envers l'étranger a été effectivement réduite de 1.500 millions de dollars canadiens au minimum pendant la période de guerre.

Parmi les autres Dominions britanniques, l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont été les plus rapprochées de la zone des opérations de guerre et se sont trouvées cette fois-ci plus immédiatement affectées par la crise mondiale qu'il y a un quart de siècle. Les exportations de ces deux pays ont surtout pris la forme d'envois directs aux formations militaires et navales, tandis qu'il leur a été difficile de se procurer des importations. Dans les deux pays, l'imposition de mesures de contrôle strictes a bien endigué le mouvement des prix et des salaires. Ce que la guerre a fait comprendre, semble-t-il, avec le plus de force, c'est le danger que court du point de vue politique une population disséminée sur un vaste territoire offrant de grandes possibilités économiques.

On a évalué que la Nouvelle-Zélande peut fournir à sa population le régime alimentaire copieux d'avant-guerre en n'occupant à cette fin que 8,6% de sa main-d'œuvre, alors que l'exportation de denrées alimentaires en absorbe de son côté 14,2% et la production de matières industrielles, telles que la laine, les peaux, etc., 4,9%, soit au total près de 28% de la population ouvrière*. L'Australie, également pays exportateur de denrées alimentaires, emploie seulement une personne sur cinq aux travaux agricoles et avec 1.300.000 habitants à Sydney et 1 million à Melbourne, sur une population totale de 7.400.000 habitants, elle se trouve être effectivement le pays le plus urbanisé du monde. Viennent ensuite à cet égard, soit dit en passant, la Grande-Bretagne au second rang, la Nouvelle-Zélande au troisième, l'Autriche au quatrième (à cause de Vienne) et les États-Unis au cinquième.

L'Afrique du Sud a bénéficié de la hausse en sterling du prix de l'or, passé d'environ 148 shillings 5 pence à 168 shillings au début de la guerre, spécialement depuis que la production d'or a atteint un chiffre record en

* Évaluation donnée par Collin Clark dans «The Conditions of Economic Progress» (Londres, 1940), page 252.



1941, moment à partir duquel elle n'a baissé qu'à raison d'environ 15%. Le pays a couvert, au moyen de ses recettes courantes, un pourcentage de dépenses de guerre plus élevé que tout autre belligérant actif et a utilisé l'excédent considérable de sa balance des comptes au rapatriement de toute sa dette publique en sterling, ainsi que d'une partie importante de sa dette privée en sterling, et même au rachat d'autres valeurs mobilières en sterling. Des mesures ont été prises pour développer des industries variées, en vue de rendre le pays moins unilatéralement dépendant de la production de l'or.

L'Inde a amélioré sa balance des comptes avec l'étranger plus que tout autre pays. Près de 300 millions des dettes en livres sterling de l'Inde ont été remboursés ou rapatriés et, en outre, ses réserves monétaires en sterling ont augmenté de plus de 1 milliard de livres, faisant de l'Inde un pays créancier net. Ce changement brusque de sa position extérieure résulte surtout des paiements faits par le gouvernement britannique pour couvrir les frais de défense contre la menace d'invasion.

Pendant la guerre, l'industrialisation de l'Inde a fait de nouveaux progrès, spécialement dans le domaine de l'armement, mais on espère que les entreprises nouvellement établies ou nouvellement développées seront rapidement adaptées à la production de temps de paix. Bien que l'accroissement d'environ 50 millions accusé par la population de l'Inde, d'après le recensement de 1941 et par rapport à celui de 1931, soit très vraisemblablement quelque peu exagéré (le mécanisme administratif s'étant amélioré dans l'intervalle), on peut dire sans

crainte de se tromper qu'il ne sera pas facile de trouver du travail qui soit à la portée d'un aussi grand nombre de nouveaux venus, d'autant plus que les industries modernes utilisent de très nombreuses méthodes pour économiser la main-d'œuvre. En réalité, il semble difficile d'indiquer une solution même théorique aux problèmes économiques multiples et urgents qui se posent à l'Inde, comme à plusieurs autres pays dont la population déjà très dense ne cesse de croître à une cadence rapide.

Le sort des autres parties de l'Empire britannique et des riches territoires des Empires français, néerlandais et belge, a principalement dépendu de l'évolution de la guerre. Les régions qui ont été envahies (et qui sont devenues, dans de nombreux cas, des théâtres d'opérations) ont fréquemment subi de grandes destructions matérielles et ont souffert de la désorganisation de leurs services publics et de leurs entreprises privées. Mais les régions épargnées par la guerre ont souvent pu développer leur capacité de production et réaliser des progrès considérables, bien qu'il convienne d'ajouter que nombre de comptes rendus sur le volume et l'importance des nouveaux établissements contiennent de sérieuses exagérations. Même au Congo belge, qui a largement contribué à financer le gouvernement belge réfugié à Londres, on ne compte au total, par exemple, qu'environ 35.000 blancs. Il ne faut pas oublier, en effet, que le continent africain, connu des peuples riverains de la Méditerranée orientale et septentrionale depuis l'époque la plus reculée de l'histoire, compte environ 158 millions d'habitants au total, mais à peine 4 millions de blancs, dont 2 millions vivent dans l'Union Sud-Africaine. Pour favoriser le développement local, les métropoles ont de plus en plus procédé à des inventaires aussi complets que possible des ressources naturelles des différentes régions placées sous leur souveraineté.

L'Égypte, l'Iran et l'Irak, de même que la Palestine, ont pu rembourser leurs dettes et accumuler d'importantes réserves monétaires grâce aux sommes dépensées chez eux pour la guerre à une époque où leurs importations étaient restreintes. Ces pays ont un grand besoin de produits européens et américains, mais il est probable que des mesures seront prises pour réserver autant que possible les avoirs étrangers pour les plans de développement économique. Le gouvernement de l'Irak a, par exemple, projeté de consacrer à l'amélioration des chemins de fer 4.500.000 livres sterling, réparties sur une période de trois années.

Pendant la guerre, les pays de l'Amérique latine ont pu accroître la valeur de leurs exportations, portée de la contre-valeur d'environ 1.700 millions de dollars en 1940 à près de 3 milliards en 1944, tandis que les importations

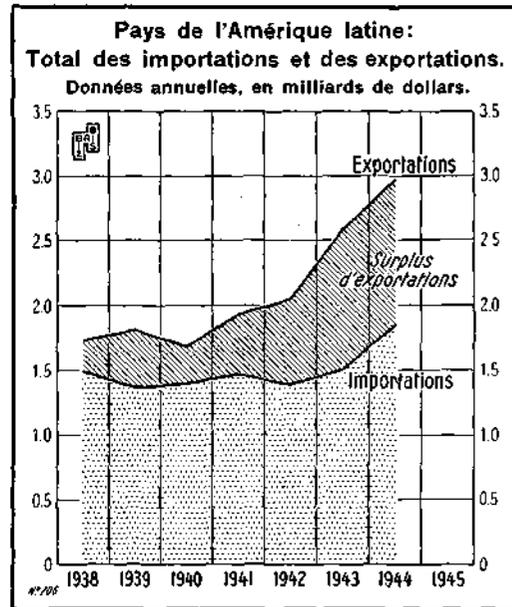
passaient seulement de 1.400 millions à 1.850 millions de dollars, les principaux fournisseurs de produits importés — la Grande-Bretagne et les États-Unis — se concentrant sur leur effort de guerre. Pour l'ensemble de la période allant de 1940 à 1944, l'excédent d'exportation a été de 3.500 millions de dollars environ, d'après un article sur « L'évolution monétaire en Amérique latine » paru dans le Bulletin de la Réserve Fédérale de juin 1945.

L'important excédent d'exportation a donné lieu à une accumulation extraordinaire d'or et de devises étrangères dans les réserves des pays de l'Amérique latine. En comparaison, les autres facteurs ayant une influence sur la balance des comptes ont été peu importants: le montant global des fonds à court terme entrant sur le marché argentin, les placements américains, spécialement au Mexique, et les prêts consentis par la Banque d'Exportation et d'Importation des États-Unis ont été, en fait, plus que compensés par le rapatriement d'obligations venant de l'étranger, le rem-

boursement de crédits extérieurs et les paiements pour services rendus. Au total, les réserves d'or et de devises étrangères sont passées de la contre-valeur de 828 millions de dollars à la fin de 1939, à 3.335 millions à la fin de 1944.

Les montants d'or et de devises étrangères qui ont grossi les réserves monétaires ont été achetés par les banques centrales avec leur propre monnaie; il en est résulté une augmentation du montant de monnaie en circulation à l'intérieur de ces pays.

Dans tous les pays, à l'exception d'un petit nombre d'entre eux, l'augmentation de l'approvisionnement en monnaie a été plus forte que celle des réserves, en conséquence de facteurs d'ordre interne tels que les avances à l'État; au Venezuela et en Uruguay, toutefois, l'expansion monétaire a été endiguée. Dans le premier de ces pays, le budget était en équilibre, les recettes excédant les dépenses de 68 millions de bolivares en 1943—44 (en conséquence surtout d'un relèvement des impôts sur le pétrole). En Uruguay également, l'ordre a été maintenu dans les finances de l'État et la banque centrale, qui est en même



Pays de l'Amérique latine: Augmentation des réserves monétaires, approvisionnement en monnaie et coût de la vie.

Pays	Unité monétaire nationale	Approvisionnement en monnaie ¹⁾				Pourcentage d'augmentation de 1939 à 1944	
		Total à la fin de 1944	Augmentation de 1939 à 1944 provenant de			de l'approvisionnement en monnaie	du coût de la vie
			réserves monétaires ²⁾	facteurs intérieurs ³⁾	total		
Millions d'unités monétaires nationales							
Argentine	Peso	5.937	3.024	314	3.338	128	10
Uruguay	Peso	322	252	(- 84)	168	109	22
Paraguay	Guarani	47	27	7	34	262	89
Bésil	Cruzeiro	42.897	11.046	17.910	28.956	208	70
Venezuela	Bollvar	603	308	(- 16)	292	94	31
Colombie	Peso	407	235	26	261	179	50
Équateur	Sucre	615	426	27	453	280	123
Pérou	Sol	1.004	95	597	692	222	73
Chili	Peso	6.387	1.671	2.192	3.863	153	126
Bolivie	Boliviano	1.889	839	487	1.326	236	237
Costa-Rica	Colon	156	62	47	109	232	76
Nicaragua	Cordoba	90	27	31	58	181	170
Salvador	Colon	73	42	5	47	181	—
Honduras	Lempira	13	11	(- 4)	7	127	—
Guatemala	Quetzal	22	14	0	14	175	—
Mexique	Peso	3.392	922	1.551	2.473	269	100
Cuba	Peso	553	425	(- 11)	414	298	83
Haïti	Gourde	24	26	(- 10)	16	200	—

¹⁾ C'est-à-dire billets, pièces métalliques en dehors des banques et dépôts à vue.

²⁾ Consistant en or et en devises étrangères, c'est-à-dire en avoirs reçus de l'étranger en paiement d'un excédent de la balance des comptes.

³⁾ Tels que les crédits consentis par la banque centrale à l'État, au système bancaire privé, ou directement aux entreprises privées.

Note: Pour le détail du tableau, cf. Bulletin de la Réserve Fédérale de juin 1945, page 531.

temps la banque privée la plus puissante du pays, a contrôlé directement, dans une large mesure, le volume des prêts des banques privées et du crédit de la banque centrale.

Les deux dernières colonnes du tableau montrent l'accroissement de l'approvisionnement en monnaie et du coût de la vie. La correspondance entre les deux n'est peut-être pas aussi grande qu'on eût pu l'attendre, mais il faut se rappeler que les indices du coût de la vie sont jusqu'à un certain point influencés par des facteurs artificiels tels que le contrôle des loyers et les subventions accordées en vertu de systèmes variant d'un pays à l'autre et, en outre, qu'ils ne reflètent pas toujours dans toute son ampleur l'augmentation des frais d'une famille moyenne.

Grâce au renforcement de leurs réserves monétaires, plusieurs pays de l'Amérique latine ont pu relâcher leur contrôle des changes et ont vu diminuer le volume des transactions aux prix du marché noir. Mais, du fait de la hausse des prix des marchandises, il est difficile dans un nombre considérable de ces pays d'assurer des conditions permettant de maintenir de manière plus durable l'équilibre de la balance des comptes.

Pendant la guerre, le commerce intra-continentale a été développé et des industries locales ont été créées; mais la difficulté de se procurer des machines et de trouver un personnel technique qualifié a retardé le progrès industriel dans tous les pays de l'Amérique latine.

Outre qu'elle a doublé ses réserves monétaires, l'Argentine a rapatrié une partie considérable de sa dette extérieure — et spécialement de sa dette sterling — (à concurrence d'environ 600 millions de pesos jusqu'au milieu de 1945). Une certaine unification a été introduite dans le système argentin compliqué des cours de change multiples, mais la masse des transactions commerciales et monétaires avec l'étranger reste encore soumise à des mesures officielles de contrôle et des marges comparativement larges sont maintenues entre les taux d'achat et de vente des monnaies étrangères.

Au Brésil, la récolte de café, pendant la campagne qui a commencé en juillet 1945, a été évaluée à 12 millions de sacs (de 60 kilogrammes), ce qui représente 1.400.000 sacs de plus que pendant la campagne précédente, mais n'atteint encore que la moitié du volume moyen des dix dernières années d'avant-guerre. Le pays est d'ailleurs devenu progressivement moins dépendant de ses exportations de café. En réalité, une partie considérable des revenus qu'il tire de l'étranger provient de ses exportations de coton, de tissus de coton et, en quantités croissantes, de produits minéraux. Par une série d'arrangements portant sur sa dette extérieure, le service de cette dette a été ramené de la contre-valeur de 23.100.000 livres sterling en 1930 à 8.300.000 livres en 1945.

Le Mexique, pays riche lui aussi en ressources naturelles, est, par sa position géographique, très étroitement rattaché aux États-Unis qui absorbent au minimum 80% de ses exportations et lui fournissent au minimum 70% de ses importations. Après le relèvement aux États-Unis, en septembre 1945, du prix de l'argent métal étranger porté de 45 à 71,11 cents l'once troy, le Mexique est revenu à un système d'échelle mobile pour l'imposition de l'argent, selon lequel, l'argent valant 71,11 cents, les mines reçoivent 50 cents par once (au lieu de 36 cents sous le régime des impôts de guerre antérieurement en vigueur). On croit savoir que, grâce au meilleur rendement de l'impôt sur l'argent (21,11 cents au lieu de 9 cents l'once), le gouvernement sera en mesure de continuer le service de sa dette extérieure conformément à l'accord de novembre 1942. Au printemps de 1945, le gouvernement mexicain a envoyé une mission économique dans divers pays d'Europe pour étudier les possibilités d'y acheter des machines et certains autres produits importants; mais pour ses principaux contacts le pays restera sans aucun doute tourné vers l'hémisphère occidental. En septembre 1945, on a annoncé qu'une usine de 10 millions de dollars, financée à concurrence de 49% par le capital américain et de 51% par le capital

mexicain, serait construite près de Mexico pour fabriquer des frigidaires, des appareils de T. S. F. et autres types d'appareils électriques.

En Extrême-Orient, la lutte est arrivée à son paroxysme lors de la cessation des hostilités en Europe, pour se terminer brusquement au mois d'août 1945.

La Chine a été scindée en différentes zones et doit, en conséquence, résoudre un certain nombre de problèmes compliqués d'ordre politique et économique. Elle doit, en outre, lutter contre les tendances à l'inflation, à un moment où sa production intérieure reste faible et où ses importations se heurtent à des obstacles, spécialement à des difficultés de transport. La tournure prise par les événements politiques a toutefois amélioré presque automatiquement certaines tendances monétaires. Au début d'août, l'or cotait sur le marché de 180.000 à 190.000 dollars chinois pour le tael, ce qui a amené les autorités de Tchoung-King à en relever le prix officiel à 175.000 dollars. Mais, pendant la troisième semaine d'août, le prix est tombé à 78.000 dollars sur le marché, pour se raffermir dans le courant de l'automne à 88.000—115.000 dollars. Au début de 1945, le coût de la vie à Tchoung-King aurait été 300 fois supérieur au niveau de 1936, alors qu'à la fin de juillet 1945 les prix de gros lui étaient 1.900 fois supérieurs. Il est bien évident que sans stabilisation intérieure, laquelle présuppose le rétablissement de l'ordre dans les finances et la reprise de la production nationale, il est impossible de maintenir la stabilité des changes et d'équilibrer la balance des comptes.

A Changhaï, aux Philippines, en Birmanie et en Malaisie, les billets mis en circulation par les autorités monétaires japonaises ont été démonétisés d'un seul coup et des arrangements ont été pris pour rouvrir les agences des banques britanniques et américaines. Le dollar des Établissements des Détroits a été émis de nouveau, les transferts étant effectués à la parité d'avant-guerre d'une livre huit shillings pour le dollar. On a fait de grands efforts pour rétablir l'activité économique. En Malaisie, on a constaté qu'en général les hévéas n'ont pas été détruits et l'on compte sur une récolte de caoutchouc dans le courant de 1946.

La partie méridionale de la Chine, comme le sud-est de l'Asie, se caractérise par le fait que le minerai de fer et plusieurs autres métaux importants ne s'y rencontrent qu'en gisements limités, les principales exceptions étant l'étain en Malaisie et le nickel en Nouvelle-Calédonie; mais la Chine a beaucoup de charbon et Bornéo a du pétrole; il existe des plantations de caoutchouc et de cannes à sucre en maints endroits; enfin les épices, fameuses sur les marchés du monde entier, viennent des Indes néerlandaises.

D'après la déclaration de Potsdam du 26 juillet 1945, le Japon conservera la souveraineté sur les îles de Hondo, Hokkaïdo, Kiou-Siou, Sikok et sur quelques îles moins importantes qui pourront être désignées. Le pays comprendra probablement un territoire peuplé d'environ 78 millions d'habitants (chiffre de 1944), soit environ 3% du total de la population mondiale, et aura une superficie de 382.000 kilomètres carrés, soit environ 0,3% de la superficie totale des cinq continents.

En 1854, lorsque le Japon est entré en contact avec le monde extérieur, sa population comptait environ 30 millions d'âmes. Elle s'est accrue à une cadence annuelle rapide et constante de 1,2 à 1,5%, avec une augmentation moyenne de près d'un million par an de 1920 à 1944.

La clause 11 de la Déclaration de Potsdam stipule que «le Japon sera autorisé à conserver les industries nécessaires à son économie et lui permettant de s'acquitter de réparations en espèces équitables, mais non pas les industries qui lui permettraient de réarmer. A cet effet, il lui sera permis d'avoir accès aux matières premières, sans en avoir le contrôle. Le Japon sera éventuellement autorisé à participer aux relations commerciales mondiales».

* * *

Ce bref résumé montre combien divers sont les problèmes qui se posent dans les différentes parties du monde. Certains pays ont à réparer des dommages réels causés par des faits de guerre sur leur propre territoire; quelques-uns sont aussi touchés par des déplacements de population d'une ampleur sans précédent; d'autres éprouvent surtout la nécessité d'un ajustement par suite d'une réduction de leurs avoirs à l'étranger, mais, chez tous, la guerre a été suivie de bouleversements dans l'organisation économique et monétaire normale. Certaines comparaisons internationales, sur la base d'une documentation dont la plus grande partie n'a été communiquée qu'à l'automne de 1945, jettent un supplément de lumière sur la situation.

**Japon proprement dit*:
Répartition de la population par branches
d'activité économique.**

Groupes	1920		1936	
	Nombre d'habitants	%	Nombre d'habitants	%
Agriculture	14.300.000	52	14.100.000	43
Industrie	5.100.000	19	7.800.000	24
Commerce et communi- cations	4.600.000	17	6.100.000	19
Autres	3.300.000	12	4.400.000	14
Population active .	27.300.000	100	32.400.000	100
Population totale .	56.000.000	—	70.300.000	—

* C'est-à-dire sans les territoires suivants:

	Superficie en kilomètres carrés	Population en millions d'habitants
Corée	221.000	24,1
Formose	36.000	5,8
Kouantoung	3.400	1,3
Sakhaline	36.000	0,4
Total	296.400	31,6

On peut, en outre, mentionner que le territoire connu sous le nom de Mandchoukouo a une superficie d'environ 1.303.000 kilomètres carrés (503.000 milles carrés) et avait en 1942 une population de 45 millions d'âmes.

Quelques comparaisons internationales.

Dans le vingtième rapport au Congrès sur les opérations du prêt-bail (pour la période close le 30 juin 1945), le président des États-Unis a déclaré :

« Le coût général de la guerre ne peut se mesurer en dollars. Il faut, et il a fallu, pour le couvrir du sang et du travail, des vies perdues et des hommes mutilés, la ruine incommensurable de vies humaines et de bonheur humain, la destruction de foyers et de villes. Tel est le coût de la guerre qui ne pourra jamais être mesuré en monnaie.

Si tant est que la contribution de chaque nation à la guerre peut se mesurer en termes financiers, la mesure la plus exacte en est probablement donnée par la proportion de son revenu national que chacune des nations unies consacre à la guerre. »

A titre d'illustration, ce rapport reproduit un graphique indiquant les dépenses de guerre de six nations, établies d'année en année en pourcentage du revenu national du pays en question; ce graphique a pour base le tableau suivant préparé par l'Administration des relations économiques avec l'étranger (un des organismes de guerre des États-Unis) selon les renseignements les meilleurs et les plus récents. On a pris soin, toutefois, de souligner qu'« évidemment l'exactitude et la précision de ces évaluations varient d'année en année et de pays à pays » et que, vu les grandes imperfections des données de base, il faut considérer les pourcentages « comme des approximations générales de tendances et d'amplitudes plutôt que comme des données statistiques exactes ».

Pourcentage du revenu national consacré aux dépenses de guerre.

Pays	1939	1940	1941	1942	1943	1944
	Pourcentage					
Grande-Bretagne .	15	39	49	53	54	54
U. R. S. S.	22	27	35	45	48	44
Canada	2	10	19	40	54	52
Nouvelle-Zélande .	2	9	23	50	54	49
Australie	2	12	25	43	48	44
États-Unis	2	3	11	35	46	46

D'après ces chiffres, le pourcentage le plus élevé en 1939 a été celui des dépenses de l'U. R. S. S. pour sa défense nationale; au cours des années suivantes, toutefois, la proportion des dépenses de guerre en Grande-Bretagne par rapport au revenu national n'a été dépassée en aucun autre

pays, bien qu'elle ait été égalée en 1943 au Canada et en Nouvelle-Zélande.

En octobre 1945, un comité mixte de représentants américains, canadiens et britanniques a soumis un rapport sur les répercussions de la guerre sur la consommation civile aux États-Unis, au Canada et en Grande-Bretagne. Il se proposait de fournir des évaluations objectives sur une base susceptible de permettre de justes comparaisons entre ces pays.

En 1943 et en 1944, la moitié environ du rendement national brut de la Grande-Bretagne et du Canada a été consacrée à la guerre et 40% environ de celui des États-Unis. Aucun de ces trois pays n'a construit de bâtiments ni investi de capitaux pour des fins autres que de guerre; dans un grand nombre de cas, les stocks de marchandises destinées aux civils n'étant pas renouvelés se sont épuisés. Mais seule la Grande-Bretagne a subi une réduction nette de sa richesse nationale — réduction qui a atteint des proportions considérables.

Avant la guerre, la consommation par habitant en Grande-Bretagne semble avoir été inférieure de 10 à 20% à celle des États-Unis mais pratiquement égale à celle du Canada. Les conditions du temps de guerre ont affecté les achats des consommateurs de manière très variée. On a enregistré une légère augmentation en Grande-Bretagne et, en général, une augmentation un peu plus forte aux États-Unis et au Canada pour les boissons alcooliques et le tabac, les articles de librairie, les divertissements, les services de transport en commun et de communications. Une forte réduction est intervenue d'autre part pour les achats et l'utilisation des véhicules automobiles, l'emploi des voitures particulières ayant presque entièrement cessé en Grande-Bretagne et ayant été très sérieusement réduit dans les deux autres pays. La consommation de denrées alimentaires a diminué en Grande-Bretagne mais augmenté aux États-Unis et au Canada.

D'après les calculs, le volume de la consommation civile générale par habitant en Grande-Bretagne est tombé de 15 à 20% de 1938 à 1944, alors qu'aux États-Unis et au Canada le volume des achats d'articles de consommation par habitant en 1944 dépassait de 10 à 15% celui de 1939 et était à peu près égal au chiffre de 1941. (D'après le degré d'emploi effectif, il semble qu'aux fins de comparaison ce soit l'année 1938 en Grande-Bretagne qui corresponde le mieux à l'année 1941 aux États-Unis et au Canada.) De plus, il faut se souvenir que la guerre n'a fait sentir ses répercussions sur la consommation que plus tard aux États-Unis et au Canada et que l'effet dans ces pays a été plus graduel et moins profond qu'en Grande-Bretagne.

**Consommation des denrées alimentaires
par habitant,
évaluée aux prix d'avant-guerre des États-Unis.**

Pays	Produits frais d'origine animale	Autres produits d'origine animale et autres graisses ²⁾	Autres denrées alimentaires	Total
	Dollars des États-Unis par habitant			
Grande-Bretagne				
Moyenne de 1934-38	47	11	33	91
1943	36	14	34	84
États-Unis				
Moyenne de 1935-39	48	15	41	104
1943	54	16	42	112
Canada				
Moyenne de 1935-39	53	9	31	93
1943	60	12	31	103

- 1) Beurre, lait entier liquide, viande fraîche, volaille, gibier, poisson et œufs.
 2) Autres produits laitiers, autres graisses et huiles, œufs conservés (en poudre et en coquilles), conserves de viande et de poisson.
 3) Cette colonne comprend le sucre, les sirops, les pommes de terre, les légumineuses, les noix, les fruits, les légumes verts, les produits des céréales, le thé, le café et le cacao.

En Grande-Bretagne, la main-d'œuvre a été engagée dans des travaux de guerre (forces armées, fabriques de munitions, etc.) à concurrence de 55%, contre 40% aux États-Unis et au Canada. Dans tous ces trois pays, mais particulièrement en Grande-Bretagne, le retrait de la main-d'œuvre a réduit le nombre des médecins et des dentistes à la disposition de la clientèle civile et le nombre des gens de maison; d'autre part, le nombre des maîtres d'école compétents mobilisés a dépassé celui des remplaçants ayant de l'expérience. De plus, il y a eu, dans les zones surpeuplées, des pénuries spéciales, qui ont porté non seulement sur les logements, mais encore sur les écoles, les soins médicaux, les

Mobilisation de la main-d'œuvre
pour la guerre.
Situation en juin 1944.

Postes	Grande-Bretagne	États-Unis	Canada
	Millions de personnes		
Emplois de guerre:			
Forces armées . . .	5,2	11,5	0,8
Civils	7,8	13,4	1,3
Total	13,0	24,9	2,1
Autres emplois . . .	10,4	36,3	2,9
Chômeurs	0,1	1,0	0,1
Total général	23,5	62,2	5,1

magasins de détail, les possibilités de divertissement et autres services localisés. Après 1942, le manque de main-d'œuvre en Grande-Bretagne a imposé une limite générale à la production, qui a obligé à restreindre l'emploi d'ouvriers pour des productions autres que de guerre à un degré que les deux autres pays n'ont pas tenté d'atteindre.

* * *

En temps de guerre, l'approvisionnement en main-d'œuvre est, évidemment, une question de la plus haute importance, et lorsque la guerre est terminée et que chaque pays doit faire le point de la situation, il est naturel qu'il attache beaucoup d'importance à la tendance et à l'avenir de sa propre population.

Jamais encore dans l'histoire du monde les problèmes démographiques n'ont fait l'objet d'autant d'enquêtes officielles ou n'ont été suivis d'aussi près par le grand public. Il est intéressant de noter à cet égard que lorsque le nouveau cabinet français a été constitué, en novembre 1945, un « ministère de la population » a été institué pour la première fois dans l'histoire du monde, auquel ont été transférées les fonctions de l'ancien ministère de la santé publique.

Dans le quatorzième Rapport annuel de la Banque des Règlements Internationaux, l'attention a été attirée sur l'accroissement assez général des taux de natalité de 1938 à 1943 — évolution en contraste très net avec la tendance prédominante constatée pendant la première guerre mondiale. Comme il ressort du tableau suivant, la tendance à l'augmentation s'est, de façon générale, maintenue en 1944, malgré les difficultés qui résultent nécessairement d'une longue guerre.

Taux de natalité dans différents pays.

Pays	Première guerre mondiale		Seconde guerre mondiale		
	1913	1918	1938	1943	1944
	Taux par 1000 habitants				
Grande-Bretagne . . .	24,3	18,1	15,5	16,2	17,5
Eire	22,6	19,9	19,4	21,8	22,0
Australie	28,2	25,0	17,5	20,7	21,2
France	18,8	12,1	14,6	15,9	16,3 ¹⁾
Belgique	22,4	11,3	18,8	14,8	15,2
Pays-Bas	28,3	25,3	20,5	23,0	24,2 ²⁾
Danemark	25,6	24,1	18,1	21,4	22,6
Norvège	25,1	24,6	15,6	18,9	—
Tchécoslovaquie ³⁾ . .	28,9	12,9	14,5	21,6	21,8
Hongrie	33,8	16,3	20,1	19,2	—
Allemagne	27,5	14,3	19,6	16,2	—
Suède	23,2	20,3	14,9	19,3	20,3
Suisse	23,2	18,7	15,2	19,2	19,6
États-Unis	25,5	24,6	17,6	21,5	20,2 ¹⁾

1) Chiffres provisoires. 2) Chiffres pour le premier semestre.
3) Pour 1943 et 1944 les chiffres se rapportent à la Bohême et Moravie.

Augmentation si apparente et si générale du taux de natalité soit le résultat naturel d'un accroissement du taux de nuptialité; mais, plus tard, et certainement en 1943 et en 1944, l'effectif moyen des familles s'est relevé, indiquant que le désir d'avoir des enfants avait également augmenté. L'ampleur de ce mouvement ascendant, qui affecte de façon très semblable les communautés catholiques et protestantes, est l'indice de l'action de forces profondes en liaison avec l'orientation générale tant sociale que spirituelle de notre époque. Au cours des siècles passés, un relèvement des taux de natalité a souvent résulté d'une amélioration des conditions matérielles (par exemple: de bonnes récoltes), et il se peut que dans les pays où les taux de natalité avaient déjà augmenté avant 1940 (comme en Suisse et en Suède), cette augmentation ait, dans une certaine mesure, reflété l'amélioration du niveau de vie, qui a été l'une des caractéristiques de la reprise après la grande crise économique de 1929—32. Le taux de natalité a continué de croître, toutefois, dans des pays où pendant la guerre le revenu réel a nettement diminué. Il est particulièrement intéressant de noter que la tension politique dont la guerre a été le point culminant n'a pas arrêté l'augmentation du nombre des naissances. Ce sont là des questions subtiles, mais on peut noter que les circonstances suivantes ont eu leur importance:

1. Une certaine base de confiance, en ce qui concerne les nécessités immédiates de la vie, a, sans aucun doute, été créée par les mesures de sécurité sociale introduites dans différents pays, le sentiment se faisant jour que l'individu et les personnes à sa charge ne seront pas abandonnés à leurs propres forces pour se tirer d'affaire en période de calamités telles que

Le quatorzième Rapport annuel a également souligné que l'Allemagne constituait une exception frappante et ne participait pas à cette marche ascendante; en 1944, on a enregistré une nouvelle réduction du taux de natalité en Allemagne, reflétant, sans doute, la conscience de la défaite imminente et d'une aggravation des conditions matérielles de vie.

Au premier abord, il semble que cette aug-

chômage, maladie et accidents du travail. Il semble que l'appui un peu plus généreux donné pendant cette guerre aux familles des hommes mobilisés dans les forces armées ou recrutés de toute autre manière pour faire des travaux de guerre ait eu un effet semblable.

2. Un changement s'est produit dans l'attitude générale de la société. Les gens sont influencés par le fait que ces questions sont largement discutées et que ceux qui fondent des familles et élèvent des enfants n'ont pas seulement l'approbation des législateurs et des gouvernants, mais aussi du grand public et de nombreux écrivains connus pour leurs « opinions avancées ».
3. Cette « approbation sociale » est renforcée par le témoignage d'expériences personnelles. Il n'est pas rare d'entendre les gens d'un âge plus avancé déclarer qu'ils ont été bien fous d'attendre pour avoir des enfants (à tel point que fréquemment ils n'en ont pas eu ou n'en ont eu qu'un), car, de ce fait, leur vie a été incomplète et ils risquent davantage d'avoir une vieillesse solitaire. Bien que l'instabilité des conditions (surtout pendant les années de guerre) ait sans aucun doute pesé sur les esprits, il est possible que les incertitudes actuelles disposent à mieux apprécier les bienfaits de la vie de famille (opinion semblable à celle qui a eu longtemps cours en Chine, par exemple).

Ces circonstances représentent, en fait, un renversement des tendances qui ont caractérisé la période de 1870 à 1930, pendant laquelle les taux de natalité ont nettement baissé. Pendant cette période, les familles devaient dans une large mesure se tirer d'affaire seules, l'entr'aide sociale n'existant guère alors; les « opinions avancées » étaient à cette époque généralement teintées de malthusianisme¹⁾, et un nombre de personnes de plus en plus grand étaient en mesure de jouir des charmes de la vie moderne, à condition de ne pas trop s'encombrer de charges de famille. Il en était ainsi surtout dans le monde occidental où, pendant longtemps, la rapidité des progrès techniques a assuré, par habitant, un accroissement annuel moyen du revenu réel de près de 2% (qui, avec un accroissement de population d'environ 1% par an²⁾, a donné le fameux taux de 3% représentant le progrès matériel réalisé dans le monde depuis 1870 environ).

1) L'Anglais T. R. Malthus, clergyman, a publié en 1798 son livre fameux: « Essai sur le principe de la population dans ses répercussions sur le perfectionnement de la société, suivi de remarques sur les spéculations de MM. Godwin, Condorcet et autres écrivains ». Six éditions revues en ont été publiées, la dernière (qui a généralement servi pour les éditions ultérieures) en 1816. L'argument fondamental de Malthus qui revient fréquemment est que la population tend à augmenter plus vite que les moyens de subsistance, et que cette tendance, si elle n'est pas suffisamment contrebalancée par une « restriction volontaire », provoquera une misère indicible et empêchera la réalisation d'une société heureuse. Les disciples de Malthus (et plus encore les adeptes du néo-malthusianisme) ont fait beaucoup de propagande en faveur de leurs idées, préconisant la limitation du nombre des enfants — avant la première guerre mondiale, toute discussion sur les questions démographiques contenait nécessairement quelques références aux idées de Malthus. L'accroissement rapide de la production de denrées alimentaires, spécialement au cours du siècle présent, a radicalement modifié — tout au moins dans le monde occidental — les éléments de la situation et les questions démographiques sont maintenant considérées sous un tout autre aspect.

Dans un sens plus général, le malthusianisme en est venu à désigner des tendances de caractère anti-expansionniste (restrictif) (cf. p. 16).

2) Le taux de natalité avait baissé, mais aussi le taux de mortalité, et pendant plusieurs dizaines d'années la différence entre les deux était restée plus ou moins constante.

Les taux du tableau ci-dessus sont les «taux bruts de natalité», ils expriment le nombre annuel des naissances par mille habitants, calculé sur la population totale. Toutefois, pour indiquer avec plus d'exactitude la tendance de la population, il faut une mesure plus précise, qui tienne compte de l'âge et du sexe de ses éléments constitutifs; or, cette mesure est fournie par les «taux de reproduction nets» qui sont calculés de manière à exprimer la proportion dans laquelle une certaine génération de femmes se renouvelle en donnant naissance aux futures mères de la génération suivante, tout en laissant une certaine marge pour tenir compte du fait que tous les nouveaux-nés n'atteindront pas la période de procréation. Ainsi, lorsque le taux de reproduction net est exactement 1,00, chaque nouveau-né du sexe féminin arrivera seulement à se remplacer (étant admis que les conditions de fertilité et de mortalité restent inchangées); lorsque, au contraire, le taux est inférieur à 1,00, la population diminuera à la longue. Pour donner un exemple: un taux de 0,75 entraîne une diminution de 25% en l'espace d'une génération, c'est-à-dire, en chiffre rond, en l'espace de 30 ans*.

Taux nets de reproduction.

Pays	Période	Taux
Suède	1937	,76
Grande-Bretagne	1935-37	,79
Belgique	1936	,83
Norvège	1938	,83
France	1937	,87
Danemark	1939	,92
Allemagne	1938	,94
Hongrie	1938	1,00
Italie	1935-37	1,13
États-Unis d'Amérique (blancs)	1937	,96
Canada	1937	1,09
Australie	1939	,98
Nouvelle-Zélande	1939	1,07

Pendant les années 1935 à 1937, le taux net de reproduction en Grande-Bretagne était de 0,79, la fertilité était donc inférieure de 21% à ce qui aurait été nécessaire, avec les taux de mortalité de l'époque, pour assurer le remplacement de la population. Au lieu de 790 nouveaux-nés du sexe féminin, il aurait dû y en avoir 1.000 mais, si tel avait été le cas, les naissances masculines auraient aussi été proportionnellement plus nombreuses; en conséquence, si l'on augmente dans la proportion de 790 à 1.000 le taux de natalité brut, qui était de 15,1 pour mille de 1935 à 1937, on peut con-

sidérer que le taux de natalité en résultant — soit 19,1 pour mille — représente, approximativement, le «vrai taux de remplacement» (mais ce chiffre n'est qu'une approximation, car il faudra peut-être faire encore quelques ajustements minimes en raison, par exemple, des modifications probables du taux de mortalité quand un plus grand nombre d'enfants sont mis au monde; l'avantage que comporte une conversion en un taux comparable au taux de natalité brut est qu'un tel taux est plus facile à comprendre pour les non initiés). Pour la majorité des pays occidentaux, les taux de natalité nécessaires pour assurer un remplacement total semblent varier entre 19 et 20 pour mille. En Allemagne, des taux de cet ordre ont été

* Source: «La Population de la Grande-Bretagne» par Mark Abrams, Londres 1945.

atteints, mais ne semblent guère avoir été dépassés au cours des années 1930 à 1939, et la guerre a provoqué une régression. En Grande-Bretagne, ces taux ont été presque atteints dans le courant de 1944 (mais ont été suivis d'une certaine régression en 1945). L'augmentation n'est toutefois pas suffisante en soi pour compenser les pertes dues à un taux de fertilité inférieur au cours des années précédentes. Il est, en fait, improbable que les pays désireux relever le chiffre de leur population dans un avenir qui ne soit pas trop éloigné puissent le faire en relevant leurs propres taux de natalité; il semble que ce soit le cas de maints pays d'Europe et de pays extra-européens tels que l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Il reste la possibilité d'une immigration organisée. Par suite des transferts de population, spécialement en Europe centrale et orientale, de nombreuses personnes seront en quête de nouveaux foyers. Ce n'est pas seulement du point de vue humanitaire qu'il peut être désirable de faire des arrangements, comportant des garanties adéquates, pour que ces personnes se fixent en assez grands nombres dans des pays désireux d'accroître leur population. En Australie, on a fait savoir, au cours de l'été 1945, que des mesures étaient prises pour permettre l'entrée dans le pays de quelque 50.000 enfants d'Europe sans foyer et que d'autres mesures pour attirer des immigrants suivraient.

La population du monde est encore très inégalement répartie, par rapport non seulement à la superficie des différents continents, mais encore à leurs

Population et superficie du monde.

Continents	Population (fin 1939)		Superficie	
	Millions d'habitants	%	Millions de km ²	%
Ancien Monde:				
Europe *	402	19	5,4	4
U. R. S. S. (d'Europe et d'Asie)	172	8	21,1	16
Asie *				
Chine	450	21	15,7	12
Autres pays	704	32	11,1	8
Total pour l'Asie *	1.154	53	26,8	20
Afrique	158	7	30,3	23
Total pour l'Ancien Monde	1.886	87	83,6	63
Nouveau Monde:				
Amérique du Nord	143	7	19,7	15
Amérique centrale	42	2	3,0	2
Amérique du Sud	98	4	17,9	14
Océanie	11	(0,5)	8,6	6
Total pour le Nouveau Monde	284	13	49,2	37
Total pour le monde entier	2.170	100	132,8	100

* Sans l'U. R. S. S.

ressources naturelles:

Malgré quatre siècles d'immigration, le Nouveau Monde (Amériques, Australie et Nouvelle-Zélande avec les îles du Pacifique) n'est habité que par un huitième de la population du globe, tout en couvrant plus d'un tiers de sa superficie, et représente plus de 40% de toutes les marchandises produites et de tous les services rendus, c'est-à-dire largement les deux cinquièmes de l'ensemble des revenus nationaux de tous les pays du monde. On a beaucoup parlé à différentes reprises

du ralentissement de l'augmentation de la population des États-Unis, qui représente près de la moitié de la population totale du Nouveau Monde. Mais, malgré les limites fixées à l'immigration, les États-Unis accusent encore un très bel accroissement. Grâce surtout à des taux de natalité plus élevés, la population a augmenté d'environ 8 millions de 1940 à 1945, tandis que, pendant les dix années qui vont de 1930 à 1940, l'augmentation n'avait pas tout à fait atteint 9 millions. Pendant l'été de 1945, la population totale du pays a presque atteint le chiffre de 140 millions. Il est intéressant de constater le déplacement considérable de population qui s'est produit à l'intérieur du pays pendant la guerre. Un million huit cent cinquante mille hommes ont quitté les exploitations agricoles pour entrer dans les forces armées, et l'agriculture a, de plus, enregistré une perte nette de 5 millions de personnes, dont une moitié étaient des ouvriers et l'autre des personnes à leur charge. Le total de la population agricole (personnes à charge comprises) était évalué à 32.200.000 en 1940. Malgré l'exode de la population rurale, le rendement de l'agriculture aux États-Unis a atteint pour chaque année de guerre un nouveau record — indice certain d'une pléthore dans la population agricole, principalement depuis la période de dépression économique des années 1930 à 1939, alors que les villes offraient peu de nouvelles possibilités et que les personnes nées dans les fermes n'avaient en pratique d'autre alternative que d'y rester.

L'Europe (sans l'U.R.S.S.) ne couvre que 4% de la superficie totale du globe, mais sa population représente près d'un cinquième de celle du monde entier; elle possédait, en 1929, un tiers environ de l'ensemble des revenus nationaux des divers pays. En matière de population, comme dans les autres domaines, l'Europe présente une grande diversité. Dans ses parties occidentales, la population a presque doublé entre 1840 et 1914, les salaires réels ont environ triplé, et un grand nombre d'émigrants sont partis pour aller peupler le Nouveau Monde. Mais ce puissant mouvement d'expansion s'est arrêté vers l'époque de la première guerre mondiale et, à l'heure présente, on assiste à une augmentation constante des groupes de population les plus âgés.

En Europe orientale, au contraire, les taux de natalité, tout en fléchissant, sont restés relativement élevés et l'accroissement de population a été une charge continue pour le pays. Pour fournir l'emploi nécessaire en période d'émigration restreinte, les gouvernements des pays en question se sont efforcés de développer les industries nationales. L'accroissement graduel de la population urbaine a, dans une certaine mesure, accéléré le fléchissement des taux de natalité; mais ces changements se font à une cadence nécessairement lente et ne semblent pas altérer à l'heure actuelle les caractéristiques essentielles de la situation.

Plus à l'est, la population de l'U.R.S.S., douée d'une grande vitalité, a rapidement réparé les pertes subies pendant et après la première guerre mondiale, et il est probable qu'elle fera de même après cette guerre-ci. Par suite du développement industriel de la région de l'Oural et de la Sibérie et des grandes dévastations de la partie occidentale du pays, le centre de gravité des nombreux peuples de la Fédération des Républiques Socialistes s'est déplacé vers l'est, dans la direction des régions nouvellement développées, riches en ressources naturelles.

Dans le sud-est de l'Asie, la masse de la population, dont même maintenant une grande partie n'a guère été exactement recensée, vit encore de la terre, et les taux élevés de natalité et de mortalité sont l'indice de l'extrême tension qui caractérise les pays surpeuplés dont le revenu par habitant est relativement faible.

Les changements qui se produisent dans la population ont en général un effet permanent sur la situation internationale. Bien d'autres circonstances nées de la guerre pourront être moins durables, bien qu'il soit toujours difficile de démêler ce qui n'aura qu'une importance temporaire.

Problèmes d'ordre général résultant de la guerre.

Une grande partie de la charge imposée aux pays belligérants a été couverte pendant la guerre même par une réduction de la consommation et un travail intensif; tel est en particulier le cas des frais directs, représentés par les dépenses effectives de guerre des Trésoreries nationales. Mais certaines pertes subsistent qui, pour la plupart, hypothèquent l'avenir et dont les effets se feront sentir longtemps encore après la fin des hostilités; ce sont:

1. Facteurs humains: décès prématurés et maladies, y compris les invalidités permanentes des militaires et civils, perte de l'instruction normale du temps de paix, nombre de naissances inférieur à la normale, etc.
2. Facteurs matériels: destruction d'immeubles et d'outillage industriel, perte de stocks et autres biens, y compris les œuvres d'art (souvent de grande valeur culturelle), réduction de la fertilité des terres arables, défaut d'entretien et de renouvellement des biens d'investissement; enfin, dans certains cas, prélèvements sur les avoirs à l'étranger.
3. Désorganisation: dans chaque pays, le maintien de la production et du commerce dépend du bon fonctionnement du mécanisme délicat des marchés du travail, des relations commerciales, etc., mécanisme qui se trouve très compromis au cours d'une grande guerre. Les conséquences d'un accroissement des dettes nationales rentrent en majeure partie sous cette rubrique.

Les chiffres des dépenses directes se trouvent dans les comptes budgétaires des divers pays mais on a également essayé d'évaluer les pertes matérielles, celles indiquées sous le chiffre 2. ci-dessus, et de représenter en valeur économique quelques-unes des pertes humaines, celles énumérées sous le chiffre 1. ci-dessus.

Dans une étude de la Fondation Carnegie¹⁾, les dépenses directes et indirectes imputables à la première guerre mondiale ont été réunies dans le tableau suivant.

**Dépenses directes et indirectes
imputables à la
première guerre mondiale.**

Postes	Milliards de dollars
Total des dépenses directes, net	186,3
Dépenses Indirectes:	
Valeur capitalisée des vies hu- maines:	
militaires	33,6
civils	33,6
Pertes matérielles:	
sur terre	30,0
navires et cargaisons	6,8
Perte de production	45,0
Secours de guerre	1,0
Pertes subies par les neutres	1,7
Total des dépenses indirectes	151,7
Total général	338,0

Dans le tableau, le total des dépenses directes s'établit à 186.300 millions. D'après une enquête plus récente²⁾, ces mêmes dépenses sont évaluées — en dollars de 1913, c'est-à-dire en dollars à la parité de pouvoir d'achat de 1913 pour les marchandises et les services — à 81 milliards de dollars, dont 56 milliards, soit 70%, ont été dépensés par les puissances alliées et associées et 25 milliards, soit 30%, par les puissances centrales.

Si le «dollar de 1913» est converti en «dollar de 1945» (compte tenu non seulement de la hausse des prix de gros,

mais de celle plus considérable encore des salaires et autres éléments des prix de revient), on peut approximativement évaluer les dépenses directes de la première guerre mondiale à 180 milliards de dollars, soit presque le chiffre du tableau ci-dessus. Les dépenses directes de la guerre qui vient de s'achever ont été beaucoup plus élevées. En été 1945, les États-Unis à eux seuls avaient dépensé plus de 280 milliards de dollars pour la poursuite de la guerre et la Grande-Bretagne environ 30 milliards de livres sterling (120 milliards de dollars), non compris les réceptions nettes au titre du prêt-bail, tandis que les dépenses de guerre du Canada avaient été d'environ 18 milliards de dollars canadiens. De septembre 1939 à mai 1945, il semble que l'Allemagne ait dépensé de 450 à 500 milliards de reichsmarks pour la guerre, y compris quelque 130 milliards provenant des pays occupés et autres pays d'Europe. En pouvoir d'achat ces 450—500 milliards de reichsmarks peuvent peut-être correspondre à quelque 150—170 milliards de dollars. Enfin, pendant les six années 1940—45, les budgets

¹⁾ Ernest L. Bogart, «Dépenses directes et indirectes imputables à la Grande Guerre Mondiale» New-York, 1919.

²⁾ «Les Dettes Interalliées» par Harvey E. Fisk, Bankers Trust Company, New-York — Paris 1924.

extraordinaires pour dépenses de guerre au Japon se sont élevés à plus de 222 milliards de yen au total, dont plus d'un quart a été mis à la charge de la Chine et des zones du Pacifique.

Jusqu'à l'été de 1945, il semble que les dépenses totales de la seconde guerre mondiale (dépenses de guerre supportées par les différentes Trésoreries) aient été, en valeurs réelles, largement quadruples de celles de la première.

L'étude de la Fondation Carnégie mentionnée ci-dessus contient le commentaire suivant du tableau des dépenses directes et indirectes imputables à la première guerre mondiale. «Les chiffres qui figurent dans ce résumé sont à la fois incompréhensibles et effarants, et pourtant ils ne tiennent pas compte des effets de la guerre sur la vie, la vitalité humaine, le bien-être économique, l'éthique, la moralité et autres aspects des relations et des activités humaines qui ont été désorganisées et ruinées. Il est évident, à en juger d'après les troubles présents de l'Europe, que le coût véritable de la guerre ne peut se mesurer par les débours directs des belligérants pendant les cinq ans qu'elle a duré, mais que l'effondrement même de la société économique moderne en pourrait bien être le prix.» Ce passage a été écrit en 1919, les événements survenus depuis lors rendent encore plus évidente la vérité de ces observations.

* * *

Dans la première section du présent Rapport, il a été fait plusieurs fois allusion, au cours des brefs commentaires relatifs à chaque pays, au problème des réparations tel qu'il se pose après la seconde guerre mondiale. La situation peut se résumer en quelques mots.

Les termes des armistices relatifs à la Finlande, la Roumanie et la Hongrie prévoient des livraisons en nature à l'U. R. S. S., dont le montant total mis à la charge de chacun de ces pays s'élève à 300 millions de dollars à payer en l'espace de six ans. Certaines modifications ont été apportées aux règlements originaux, comme il a déjà été dit aux pages 9 et 10 ci-dessus.

En ce qui concerne les réparations allemandes, la disposition suivante est incluse dans la déclaration de la conférence de Yalta portant la date du 12 février 1945:

«Nous avons examiné la question des dommages causés par l'Allemagne aux nations alliées pendant la présente guerre, et nous reconnaissons qu'il est équitable d'exiger de ce pays la réparation la plus complète possible des dommages matériels subis. Une commission pour la réparation des dommages sera instituée. Elle sera chargée d'examiner la question de l'étendue et des méthodes de compensation des dommages causés par l'Allemagne aux nations alliées. Cette commission aura son siège à Moscou.»

Pendant l'été de 1945, la commission pour la compensation des dommages, dont la création a été décidée à Yalta, a tenu une session à Moscou, à laquelle ont participé des représentants de la France, de la Grande-Bretagne, des États-Unis et de l'U. R. S. S. La déclaration de la conférence de Potsdam portant la date du 2 août 1945 comprend une section entière sur les réparations allemandes (quelques-unes des principales clauses en sont reproduites à la page 13 ci-dessus). Il convient de mentionner que la commission pour la compensation des dommages n'a pas été investie de pouvoirs correspondant à ceux de la commission des réparations instituée après la première guerre mondiale. La présente commission a pour tâche principale d'examiner les différentes questions et de formuler des propositions en vue d'un accord à intervenir entre les gouvernements respectifs.

La conférence de Potsdam a établi une division géographique: l'U. R. S. S. prélève ses réparations sur la zone allemande qu'elle occupe et sur des biens allemands appropriés existant hors du Reich; elle reçoit, en outre, des autres zones 25% de l'outillage industriel allemand qui n'est pas nécessaire à l'économie de paix de l'Allemagne (10% sans paiement et 15% en échange de certaines marchandises, cf. page 14). En ce qui concerne les biens allemands existant hors du Reich, l'U. R. S. S. aura un droit de créance sur ces avoirs en Finlande, en Bulgarie, en Hongrie, en Roumanie et en Autriche orientale. L'U. R. S. S. s'est engagée à satisfaire les créances de réparations de la Pologne sur sa propre part de réparations.

Les autres pays ayant droit à des réparations recevront satisfaction au moyen de prélèvements sur les zones occidentales (c'est-à-dire les parties de l'Allemagne occupées par la France, la Grande-Bretagne et les États-Unis) et sur les biens allemands appropriés existant hors du Reich qui ne sont pas réservés à l'U. R. S. S. Les représentants de ces autres pays — dix-sept au total* — se sont rencontrés à Paris au début de novembre 1945 en vue de préparer un plan pour la répartition des réparations entre les différents participants et en vue de créer un organisme des réparations, auquel il incombera de recevoir et de distribuer les livraisons allemandes et de régler toutes les questions y relatives. L'adoption de ce plan sera recommandée aux gouvernements respectifs.

Autant qu'on en peut juger d'après les renseignements disponibles, les idées en faveur actuellement diffèrent sensiblement de celles qui ont prévalu après la guerre de 1914—18 et qui ont mené à fixer des obligations financières étendues sur de longues périodes: le plan Young prévoyait que des paiements seraient faits pendant soixante-deux ans. Dans la mesure où il s'agit de réparations après la présente guerre, l'aspect financier en a déjà été rejeté à l'arrière-plan à Yalta, une attitude plus réaliste étant adoptée pour des

* Ce sont, en plus de la France, de la Grande-Bretagne et des États-Unis: l'Australie, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Égypte, la Grèce, les Pays-Bas, l'Inde, le Luxembourg, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, la Tchécoslovaquie, la Yougoslavie et l'Union Sud-Africaine.

considérations d'ordre économique et par désir de réaliser une plus grande sécurité politique. Le déplacement de l'outillage industriel qui n'est pas indispensable à l'économie de paix de l'Allemagne sert à la fois à accroître la sécurité et à fournir des réparations. Mais la valeur totale de ces déplacements n'atteindra jamais un chiffre élevé et il est, d'ailleurs, probable que les machines, etc. qui sont déplacées ne représenteront guère qu'un avantage modéré pour le bénéficiaire, étant donné qu'il sera normalement nécessaire de faire des investissements supplémentaires avant de pouvoir retirer aucun profit de l'outillage reçu. C'est pourquoi on s'est demandé si ce déplacement ne devrait pas être complété par des «livraisons courantes», c'est-à-dire par des livraisons gratuites de matières premières et autres marchandises ou par la fourniture de main-d'œuvre allemande.

Le problème à résoudre est loin d'être aisé, étant données les nombreuses considérations contradictoires dont il faut tenir compte. Plus les déplacements faits dans l'intérêt de la sécurité seront grands, moins l'économie allemande sera en mesure d'effectuer des livraisons courantes. De même, si les biens allemands existant hors du Reich sont tous bloqués pour les réparations, il faudra réserver une plus grande proportion du revenu provenant des exportations courantes du pays pour payer les importations de denrées alimentaires et de matières premières nécessaires. Il est, en outre, primordial que le système adopté contribue à la reconstruction rapide des pays qui ont été occupés ou ont de toute autre façon subi de graves dommages. On a fait valoir, il est vrai, que du point de vue de la sécurité une augmentation du potentiel industriel et de la puissance économique générale des voisins de l'Allemagne contribuera très efficacement à créer l'équilibre désiré de la capacité productive à l'intérieur du continent européen.

De même, un redressement général de l'Europe aurait des répercussions sur la situation de l'Allemagne, étant donné le principe posé à Potsdam que le niveau de vie moyen de l'Allemagne serait en rapport avec celui du continent européen, c'est-à-dire qu'il ne devrait pas dépasser «les niveaux moyens des pays européens» à l'exclusion de la Grande-Bretagne et de l'U. R. S. S.

En ce qui concerne le Japon, le texte de la déclaration de Potsdam portant la date du 26 juillet 1945 prévoit «l'imposition de réparations en nature équitables» (cf. citation de la page 30). Une commission spéciale est instituée pour traiter le problème des réparations du Japon.

Il semble que la question se pose également d'un transfert des biens détenus hors du Japon, c'est-à-dire des placements faits dans les territoires qui se sont trouvés placés sous la domination japonaise.

La seconde guerre mondiale est encore trop récente pour qu'il soit possible de dire quelles en seront les conséquences pour la position de l'Europe dans le monde; mais il va de soi qu'il ne peut jamais être avantageux pour un continent de servir, pendant des années, de champ de bataille aux armées et d'objectif à des bombardements de plus en plus violents. Un sang a été versé en abondance dont l'Europe pouvait difficilement se passer. La guerre de 1914—18 (souvent appelée aux États-Unis « Guerre d'Europe ») a naturellement porté un grand préjudice à l'économie européenne, mais ce qui en était resté suffisait encore pour permettre aux pays d'Europe de participer au relèvement économique des années 1920 à 1930, bien que leurs progrès aient été en général moins rapides que ceux des autres continents. Une partie des placements de l'Europe à l'étranger (constitués au cours d'une longue période par l'exportation de capital productif) avait servi pendant la guerre de 1914—18 à payer les importations ou à couvrir les autres paiements outre-mer, et des pertes additionnelles ont été subies, après la guerre, du fait de carences et de répudiations; mais malgré cela il en restait des montants considérables. Contrairement à ce que l'on suppose souvent, les revenus britanniques provenant de placements à l'étranger étaient plus élevés en 1929 qu'en 1913 (250 millions de livres sterling, contre 210 millions); il ne faut toutefois pas oublier que les prix de vente et les prix de revient en 1929 dépassaient d'environ 50% ceux d'avant la guerre, si bien qu'en valeur « réelle » le revenu perçu accusait une réduction. Plus tard, pendant la grande crise de 1929 à 1933, les pays d'Europe ont été gravement touchés; mais, dans l'ensemble, ils n'ont pas plus souffert que maintes régions situées hors d'Europe, États-Unis compris — bien plus, lorsque le mouvement ascendant a repris, au cours des années 1930 à 1939, il a été plus décisif dans quelques pays d'Europe que dans ceux du Nouveau Monde. Jusqu'au début de la guerre, les matières premières cotaient de bas prix, ce qui était à certains égards avantageux pour l'Europe, qui doit, en grande partie, couvrir ses besoins en ces matières par des achats outre-mer et tirer ses revenus de la « valeur ajoutée par la fabrication ». Le gain provenant du bon marché des prix d'achat devait, toutefois, être compensé par la perte de revenu due aux montants moins élevés payés sous forme d'intérêts et de dividendes par les pays d'outre-mer affectés par la crise et, naturellement, aussi par la perte générale, moins précise mais néanmoins très réelle, causée par la réduction du chiffre d'affaires international pendant la dépression économique. Le tableau suivant (établi d'après les données publiées par les services d'informations de la Société des Nations dans le volume sur le « Commerce de l'Europe », 1941) montre le changement intervenu dans la balance du commerce et la balance des comptes de l'Europe dans ses relations avec les autres continents de 1928, année de grande prospérité économique, à 1935, année de crise.

**Europe : Balance commerciale
et balance des paiements.**

En milliards de dollars des États-Unis (valeur de l'année en question)	1928	1935
Marchandises :		
Excédent des importations de l'Europe en provenance d'autres continents	3,8	2,5
A déduire : frais de transport, assurances, etc. ¹⁾	1,5	1,0
Reste à payer par l'Europe	2,3	1,5
Payé par le revenu des		
Intérêts et dividendes encaissés ²⁾ .	1,2	1,2
Services rendus ³⁾	1,1	0,6
Total	2,3	1,8
Balance	0,0	+0,3

1) Les relevés commerciaux des différents pays donnent dans presque tous les cas la valeur des importations c. l. f., c'est-à-dire frais de transport et d'assurances compris. Mais, dans la mesure où le transport des marchandises vers l'Europe est fait par des navires européens et où les assurances sont contractées auprès de compagnies européennes, le coût du transport et des assurances ne représente aucune charge dans la « balance des comptes de l'Europe », c'est-à-dire qu'aucun paiement ne doit être fait de ce chef à d'autres continents.

2) Par les pays d'Europe, mais payés par le reste du monde.

3) Par les pays d'Europe à des continents autres que l'Europe. La moitié de la réduction du montant encaissé pour « services » de 1928 à 1935 paraît due à une réduction du montant dépensé par les touristes américains en Europe et des remises des émigrants européens résidant aux États-Unis.

L'excédent des importations en Europe a été couvert ces deux années par le revenu provenant des intérêts et des dividendes payés par les pays situés hors d'Europe et par le paiement des services rendus à ces pays. De 1928 à 1935, l'excédent des importations a diminué d'environ un tiers, soit approximativement à la même cadence que les prix des marchandises, tandis que les postes des revenus invisibles se sont mieux maintenus. On peut dire qu'en 1928 trois cinquièmes des revenus que l'Europe a tirés des autres continents (intérêts et dividendes encaissés et paiements pour services rendus) sont revenus à la Grande-Bretagne; cette proportion semble avoir été

légèrement dépassée en 1935.

Pour ce qui est de l'avenir, les arrangements politiques déjà conclus, et ceux encore à intervenir, seront naturellement d'une très grande portée d'un point de vue économique également. A la conférence de Potsdam, il a été décidé que, pendant la période d'occupation, l'Allemagne devra être traitée comme une unité économique unique* et que le déplacement de l'outillage industriel devra être terminé dans un délai de deux ans et demi. Cette décision traduit l'intention évidente d'assurer que le désordre que comporte le transfert des industries, etc. sera relativement bref. Mais après une période de pareils bouleversements, de si grandes destructions et tant de transformations, la réorganisation ne pourra de toute manière progresser qu'avec lenteur; pourtant un grand avantage serait acquis si une inflation désordonnée comme celle qu'ont connue l'Allemagne, l'Autriche et la Hongrie après l'autre guerre pouvait, cette fois-ci, être évitée.

* D'après la déclaration de Potsdam cela impliquerait l'établissement en Allemagne de « directives communes . . . vis-à-vis :

- a) de la production et de l'allocation minière et industrielle;
- b) de l'agriculture, des questions forestières et de la pêche;
- c) des salaires, des prix et du rationnement;
- d) des programmes d'importation et d'exportation pour l'Allemagne considérée dans son ensemble;
- e) de la monnaie et du système bancaire, des taxes et des douanes;
- f) des réparations et de la suppression du potentiel de guerre industriel;
- g) des transports et des communications» et que « dans l'application de ces directives, il sera tenu compte, quand il y aura lieu, de la diversité des conditions locales ».

Quant aux Empires britannique, français, néerlandais et belge, il est évident que les colonies ne payent plus aujourd'hui de tribut à la mère-patrie, et qu'il peut même leur arriver de réclamer son aide, mais elles assurent un contact étroit et permanent et donnent souvent lieu à un mouvement important de marchandises et de services. Il existe encore dans les divers pays d'outre-mer en question des placements assez considérables dus à l'afflux de capitaux européens au cours des années passées, et le commerce avec ces régions consiste encore surtout à échanger des denrées alimentaires et des matières premières contre des produits manufacturés européens. Mais il existe dans d'autres régions aussi des survivances des placements faits par l'Europe dans les pays d'outre-mer au cours du siècle et demi qui s'est écoulé depuis le début de la révolution industrielle, placements qui ont tant contribué au développement d'un très grand nombre de ces pays. En 1928, les revenus que l'Europe a tirés des autres continents sous la forme d'intérêts et de dividendes se sont élevés à environ $1\frac{1}{2}\%$ du revenu national global de tous les pays d'Europe, mais le pourcentage revenant individuellement à chaque nation a parfois été très supérieur (environ 6% pour la Grande-Bretagne). Il convient, en particulier, de rappeler que le revenu étranger est dans l'ensemble plus difficile à acquérir que toute autre partie du revenu national (puisqu'il se heurte, presque toujours, à des tarifs et autres obstacles), mais ce revenu est en général tout à fait indispensable au maintien d'un niveau de vie élevé. Il se peut toutefois que, grâce aux possibilités de la technique moderne et à la facilité avec laquelle, par exemple, on produit les matières premières, une perte de revenu étranger se fasse moins sentir que ce n'eût été le cas avant 1914.

La réduction du revenu provenant de l'intérêt et des dividendes correspond à une réduction très sensible du volume de l'endettement privé international, c'est-à-dire des engagements pour lesquels une des parties contractantes, au moins, est un particulier (par exemple, un emprunt public contracté auprès de particuliers). D'autre part, l'endettement a de nouveau augmenté, partiellement entre Trésoreries et par suite de la détention de bons d'État étrangers par les banques centrales. La plus grande partie de ces nouvelles dettes a été contractée directement ou indirectement à l'occasion du développement de l'effort de guerre et fera probablement l'objet d'une série de règlements qui tiendront compte de l'origine des charges en question.

Dans une déclaration du 6 décembre 1945 faite simultanément par le président des États-Unis et le premier ministre de Grande-Bretagne, il a été souligné que les discussions entre fonctionnaires des deux gouvernements avaient porté sur les principaux problèmes affectant les relations économiques et financières fondamentales entre les deux pays,

considérés à la lumière des dispositions de l'art. VII de l'accord relatif à l'aide mutuelle signé le 23 février 1942. Les discussions avaient porté sur la question de l'aide financière des États-Unis à la Grande-Bretagne, sur la suppression des restrictions commerciales et monétaires du temps de guerre, sur la liquidation du prêt-bail, sur l'utilisation de l'excédent des stocks de guerre des États-Unis en Grande-Bretagne et, enfin, sur la politique commerciale à longue échéance, au sens large du terme, y compris les obstacles au commerce et les discriminations commerciales, les mesures à prendre à l'égard des marchandises dont il existe un excédent dans le monde, les cartels, une organisation internationale du commerce et les aspects internationaux des mesures intérieures destinées à maintenir le degré d'emploi. Les deux parties s'étaient fort bien rendu compte de la signification, pour les autres pays comme pour les leurs, de l'issue des discussions et elles avaient eu constamment présent à l'esprit l'intérêt commun qu'avaient leurs gouvernements à établir un système commercial et monétaire mondial dont pourrait bénéficier le commerce de tous les pays et dans les limites duquel tous les pays pourraient se livrer au commerce sur une base multilatérale et sans discrimination.

Les accords, qui seront soumis à l'approbation des organismes législatifs des deux pays, peuvent se résumer comme suit :

1^o Les États-Unis ont accordé à la Grande-Bretagne une ligne de crédit de 3.750 millions de dollars pour lui permettre, entre autres, de rendre moins strict le contrôle des importations et des changes, y compris les arrangements de change intéressant la zone du sterling, et pour permettre, d'une manière générale, à la Grande-Bretagne de collaborer avec les États-Unis et les autres pays afin de hâter la réalisation de leur objet commun, le développement d'un commerce multilatéral.

2^o Sous réserve de certains ajustements, un montant de 650 millions de dollars a été ajouté au crédit ci-dessus mentionné en règlement final non seulement du prêt-bail et de l'aide réciproque comprenant la liquidation du surplus des stocks de guerre en Grande-Bretagne mais, en général, de la créance de chacun des deux gouvernements sur l'autre résultant de la conduite de la guerre. Cet arrangement couvre la période allant jusqu'à la fin de décembre 1945, époque après laquelle les nouvelles transactions entre les deux gouvernements seront réglées comptant.

3^o Un accord est en outre intervenu sur les grands principes de politique commerciale pour lesquels les deux gouvernements rechercheront l'appui général des autres nations.

Les conditions des crédits sont les suivantes : le montant de crédit tiré le 31 décembre 1951 sera remboursé en cinquante annuités, commençant le

31 décembre 1951, au taux d'intérêt de 2%. Des conditions correspondantes s'appliquent au montant dû en règlement final du prêt-bail, etc. De plus, le gouvernement des États-Unis renoncera aux intérêts dus pendant une année quelconque si le gouvernement britannique en fait la demande « en raison de la situation présente ou en prévision de la situation future des changes internationaux et du niveau de ses réserves d'or ou de devises étrangères », et si le Fonds Monétaire International certifie que le revenu britannique provenant des exportations de ses produits nationaux ajouté au revenu net des transactions courantes invisibles est, d'après la moyenne des cinq années précédentes, inférieur au montant annuel moyen des importations britanniques pendant les années 1936 à 1938, fixé à 866 millions des livres sterling (ce chiffre pouvant être ajusté dans le cas où le prix de ces importations serait modifié).

Les arrangements ainsi négociés auront, après leur ratification, certaines répercussions sur les autres dettes extérieures de la Grande-Bretagne. Avant tout, il est entendu que tous montants nécessaires au paiement d'obligations déjà existantes de la Grande-Bretagne envers des pays tiers devront provenir de ressources autres que la ligne de crédit consentie. Pendant la période allant jusqu'à la fin de 1951, le gouvernement de la Grande-Bretagne s'est, en outre, engagé à ne pas contracter d'emprunts à long terme auprès de gouvernements faisant partie du Commonwealth britannique à des conditions plus favorables pour le prêteur que celles de cette ligne de crédit.

Pour les soldes en livres sterling accumulés, le gouvernement britannique cherchera un règlement prochain, qui devra varier avec les circonstances propres à chaque cas et avec les pays intéressés, sur la base d'une division des soldes en trois catégories: a) les soldes à libérer immédiatement et convertibles en toute monnaie pour servir aux transactions courantes, b) les soldes à libérer par versements échelonnés sur une série d'années, à partir de 1951, c) les soldes à ajuster à titre de contribution au règlement des dettes de guerre et d'après-guerre et en considération des bénéfices que les pays intéressés sont en droit d'attendre d'un tel règlement (cf. tableaux des pages 102 et 103).

En ce qui concerne les questions monétaires, il a été convenu, notamment, qu'un an au plus tard après la ratification de l'emprunt par le Parlement britannique et le Congrès des États-Unis, il pourra être librement disposé pour les transactions courantes, en toute zone monétaire sans distinction, de tous les soldes en livres sterling libérés ou autrement disponibles pour des paiements courants. Toute discrimination résultant du « pool » zone sterling-dollar sera ainsi supprimée et chaque membre de la zone du sterling pourra librement disposer, en tout lieu, pour des transactions courantes, de ses recettes courantes en livres sterling ou en dollars.

Quant à la rapidité avec laquelle les dommages matériels pourront être réparés, il est opportun de rappeler qu'après 1918, la reconstruction des régions dévastées de la France et des autres pays a effectivement pris moins de temps que l'on n'avait tout d'abord cru possible. Ces résultats concordent avec l'expérience faite par l'Allemagne après la stabilisation du mark et par les États-Unis après leur entrée dans la guerre en 1941, à savoir que la technique moderne permet d'accroître considérablement la production dans un délai relativement bref pourvu que les conditions générales soient favorables à une reprise de l'activité économique. Il n'en reste pas moins qu'une grande guerre, par les bouleversements qu'elle a provoqués dans le système économique et financier, offre une base instable au développement économique et que, par conséquent, la situation économique et financière exigera la plus grande attention. En fait, la « désorganisation » pourrait bien constituer un handicap plus grand que les destructions matérielles, d'autant plus que les « conséquences » peuvent n'apparaître qu'à un stade plus avancé de l'évolution, comme il est arrivé par exemple après l'autre guerre, quand un déséquilibre permanent a été partiellement au moins la cause du marasme de 1930 à 1933 ruineux pour l'économie; et l'on estime que ce marasme, avec les années de « stagnation » qui ont suivi (jusqu'en 1940), a fait perdre aux États-Unis 200 milliards de dollars de leur revenu national. Le souvenir de ces années est encore très vif; et ni le public, ni les autorités n'ont jamais entièrement perdu de vue la nécessité d'en empêcher le retour, d'où la conclusion qu'il faut, maintenant du moins, fournir au système économique et financier les moyens propres à lui permettre d'éviter une calamité d'une pareille ampleur. L'attention reste fixée sur cet objectif plus permanent, alors même qu'elle se porte sur les tâches plus immédiates qui, dans une large mesure, s'imposent aux vainqueurs comme aux vaincus. La meilleure description que l'on puisse donner de ces tâches est peut-être celle qui en est faite au chapitre III, clause 17, de la déclaration de Potsdam du 2 août 1945, selon laquelle en Allemagne:

« Des mesures seront prises rapidement:

- a) pour effectuer les réparations essentielles des moyens de transport;
- b) pour augmenter la production de charbon;
- c) pour obtenir un rendement maximum dans l'agriculture;
- d) pour réaliser des réparations urgentes en ce qui concerne les habitations et les services publics.»

Les progrès réalisés ne l'ont pas été à la même cadence dans tous les domaines, mais l'amélioration est indéniable.

L'état des communications en Europe continentale peut être illustré par le fait qu'en France, pendant la campagne de 1944--45, il n'a pas été détruit moins de 7.400 ponts, dont 5.000 environ avaient été restaurés en septembre 1945. La vie moderne est conditionnée par la rapidité des transports des marchandises et des personnes; lorsque le système des transports s'effondre, ce n'est pas seulement l'activité économique générale, y compris le ravitaillement de la population, qui peut être menacée, mais aussi l'autorité de l'État.

Dans le domaine des transports, des progrès particulièrement grands ont été réalisés dans certaines zones. C'est ainsi qu'en octobre 1945, 85% des lignes de chemins de fer allemandes étaient en état de servir dans la zone américaine. Dans d'autres zones, en Belgique par exemple, les transports par camions militaires ont rendu de grands services pendant les premiers mois qui ont suivi la libération, avant que les communications par voies ferrées aient pu être remises en état de fonctionner. En Italie notamment, les transports par camions ont été pendant plus d'un an le seul moyen pratique de transporter des marchandises, les chemins de fer ayant beaucoup souffert pendant la guerre. D'après les plans maintenant en voie d'exécution, la capacité de transport des chemins de fer italiens atteindra au printemps de 1946 environ 50% de celle d'avant-guerre. En Grèce, la presque totalité du système des chemins de fer et tous les ponts ont été détruits, comme la plupart des principales installations portuaires. En Yougoslavie, le système ferroviaire a de même subi de grands dommages et la plupart des remorqueurs sur le Danube ont été coulés, ce qui a gravement désorganisé le trafic.

Toutefois, de grands efforts ont été faits pour restaurer la navigation fluviale en Europe. Le 7 octobre 1945, le dernier obstacle au trafic sur le Rhin entre Cologne et Duisbourg a été supprimé, et le fleuve a été rendu à la navigation depuis son embouchure jusqu'à Carlsruhe. Il a dès lors été possible, entre autres, d'envoyer du charbon de Duisbourg à destination de la zone américaine.

En septembre 1945, au cours d'une réunion tenue à Londres, l'Organisation centrale pour les transports intra-européens a été constituée; douze pays ont signé l'accord en question*. Un conseil a été nommé auquel a été immédiatement confiée la surveillance de tous les moyens de transport disponibles en Europe et le recensement de tout le matériel de transport existant. Ce conseil formulera ensuite un avis technique et des recommandations à l'effet de restaurer et d'accroître la capacité des systèmes de transport et d'en coordonner le fonctionnement; mais c'est aux gouvernements respectifs

* Ces pays sont: la Belgique, les États-Unis, la France, la Grande-Bretagne, la Grèce, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, la Pologne, la Tchécoslovaquie, l'U. R. S. S. et la Yougoslavie.

et aux commandants des forces d'occupation qu'il appartiendra de prendre des mesures en se conformant aux avis de ce conseil.

Mais l'Europe n'est pas seule à éprouver des difficultés de transport. Il a été dit en octobre que les docks de Singapour ne travaillaient qu'à 30% de leur capacité, bien que des navires attendissent de pouvoir se mettre à quai pour décharger des cargaisons dont la population avait un besoin urgent. Il semble que les difficultés proviennent en partie de l'absence d'un contrôle central exercé par des experts ayant une expérience locale, mais surtout du manque de main-d'œuvre et de l'insuffisance de nourriture pour les ouvriers asiatiques, qui souffrent d'un affaiblissement général et de sous-alimentation après l'occupation prolongée du pays.

Le charbon est nécessaire à la marche des chemins de fer, il est une source d'énergie, une des matières premières de l'industrie en général et de l'industrie chimique en particulier, il est nécessaire pour la fabrication du gaz et pour le chauffage. C'est donc un produit indispensable, une réduction même modérée du stock en fait apparaît l'extraordinaire utilité. Pour donner une idée de la production et de la consommation de charbon des différents pays en temps normal, le tableau suivant montre la situation en 1929, c'est-à-dire avant les bouleversements provoqués par la grande crise économique :

En 1929, le commerce du charbon se faisait généralement aux conditions du marché libre; mais, dans le courant des années 1930 à 1939, plusieurs pays importateurs se sont engagés par des accords commerciaux à acheter certains pourcentages de leurs besoins à un ou plusieurs pays producteurs de charbon déterminés. Ces accords sont, toutefois, devenus caducs en 1939 ou en 1940, et, à partir de ce moment, chaque pays importateur a dû conclure les accords qu'il a pu pour couvrir au moins le minimum de ses besoins. Pendant l'été de 1945, un certain nombre d'arrangements ont été conclus, mais ils portaient en général sur de très petites quantités, vu qu'il a été très difficile de s'assurer des importations de charbon quelles qu'elles fussent. En Grande-Bretagne, le prix du charbon a approximativement doublé de 1939 à 1945; mais, malgré les prix plus élevés, la production totale ne dépassait pas la cadence annuelle de 180 millions de tonnes en été 1945, soit un chiffre inférieur d'environ 20% à celui d'avant-guerre, la production étant ralentie par la mobilisation de la main-d'œuvre et par d'autres circonstances contraires. En France, la production (annuelle) était tombée de 45—48 millions de tonnes, chiffre représentant la production normale, à environ 25 millions de tonnes après la libération, mais elle est remontée à environ 35 millions, soit aux trois quarts de son volume d'avant-guerre, en été 1945. Par suite des bombardements, de l'inondation de

Situation du charbon en 1929.

Pays ou continents	Production	Consomma- tion	Exportations	Importations	Importations (+) ou exportations (-) nettes
	Millions de tonnes ¹⁾				
Europe :					
Grande-Bretagne	260	178	82	—	— 82
Allemagne	206	168	43	9	— 34
France	68	93	6	32	+ 26
Pologne	46	32	14	—	— 14
U. R. S. S.	40	39	1	0	— 1
Tchécoslovaquie	31	29	5	3	— 2
Belgique	27	37	6	16	+ 11
Italie	0	15	—	15	+ 15
Pays-Bas	12	13	9	11	+ 1
Espagne	7	9	—	2	+ 2
Suède	0	7	0	7	+ 7
Suisse	—	3	0	3	+ 3
Autres pays ²⁾	2	69	3	70	+ 67
Total pour l'Europe	700	692	169	169	—
Amérique :					
États-Unis	550	528	23	1	— 22
Canada	12	31	1	18	+ 17
Autres pays ²⁾	3	7	1	6	+ 5
Total pour l'Amérique	565	566	25	25	—
Afrique ³⁾	13	10	3	—	— 3
Asie ³⁾	90	89	8	7	— 1
Australie ³⁾	13	12	1	—	— 1
Total pour le monde²⁾	1.380	1.370³⁾	205	200	— 5

¹⁾ Lignite exprimé en charbon, converti suivant sa qualité dans chaque zone; pour l'Allemagne, trois tonnes de lignite sont considérées comme équivalent à une tonne de charbon. ²⁾ Evaluations. ³⁾ Stock mondial; 5 millions de tonnes.

Note : En 1932 — année la plus mauvaise de la période de crise — la production mondiale de charbon est tombée à moins de 1 milliard de tonnes, les États-Unis restant de 40% en-dessous du chiffre de 1929. Pour le monde entier, la production de charbon en 1938 était encore déficitaire d'environ 125 millions de tonnes par rapport à 1929, ayant marqué un recul de 1937 à 1938. En fait, la production était tombée aux États-Unis d'environ 450 millions de tonnes en 1937 à 350 millions en 1938 et en Grande-Bretagne de 245 à 230 millions de tonnes. En Allemagne, au contraire, la production de charbon avait constamment augmenté à partir de 1933, si bien qu'en 1938, à quelque 250 millions de tonnes, elle dépassait de 20% le niveau de 1929. Près des trois quarts de la production de charbon allemand avant 1939 provenaient de la Rhénanie.

En U. R. S. S., la production de charbon en 1938 était effectivement triple de celle de 1929. Il y a eu également augmentation constante de la production de charbon en Asie (notamment au Japon), ce qui a porté la production de ce continent en 1938 à 50% au-dessus du chiffre de 1929.

certaines mines, de la destruction délibérée des installations et faute de main-d'œuvre, la production de charbon a été fortement réduite en Allemagne pendant les quelques premiers mois qui ont suivi la cessation des hostilités; des mesures ont été prises rapidement pour accroître la production en Silésie, où les destructions avaient été relativement légères; mais, dans les districts miniers de l'ouest également, de grands efforts ont été faits pour reprendre la production, l'une des difficultés à surmonter étant la sous-alimentation, qui a continué de réduire le rendement des mineurs malgré les rations spéciales qui leur ont été allouées.

En novembre 1945, la production de charbon dans les nouvelles et dans les anciennes mines de Pologne approchait du tiers de son volume

d'avant-guerre, tandis que dans la Ruhr et en Rhénanie elle atteignait à peu près le quart de son volume d'avant-guerre; mais les moyens de transport se sont montrés insuffisants pour assurer la livraison du charbon, même produit en aussi faible quantité. Dans un exposé du 17 septembre 1945 sur les secours et la restauration, le président des États-Unis a dit que pour l'Europe le problème du charbon est non seulement le plus grave, mais aussi le plus compliqué, et il a ajouté :

«L'Europe, qui pouvait autrefois couvrir elle-même tous ses besoins en charbon, manque maintenant de la main-d'œuvre, de la nourriture, des moyens de transport, des logements et des machines nécessaires pour ramener rapidement la production à son niveau d'avant-guerre. Tous les efforts sont faits pour hâter la reprise de la production en Allemagne en vue de ravitailler les régions libérées, mais, en dépit d'un progrès considérable, la population de ces régions va au-devant d'un hiver d'extrêmes privations.

Que fait-on? Les États-Unis envoient maintenant approximativement 1.400.000 tonnes de charbon à l'Europe par mois. Pour la période allant jusqu'au 1^{er} juillet nous nous proposons d'atteindre 8.000.000 de tonnes, soit un peu plus de 1% de notre production nationale. Ce qui nous limite, ce n'est pas surtout l'approvisionnement, mais ce sont les facilités de transport intérieures tant ici qu'à l'étranger.»

Le Bureau des relations agricoles avec l'étranger à Washington (qui dépend du Département de l'Agriculture des États-Unis) a évalué qu'en calories la production de denrées alimentaires pour le monde dans son ensemble, en 1945, a été inférieure de 3% à la moyenne de 1935-39, mais, en tenant compte d'un accroissement de la population mondiale pendant les années de guerre, la production par habitant a fléchi d'environ 10%. Dans l'Inde et en Chine, qui produisent et consomment près de 40% des denrées alimentaires du monde entier, la production semble avoir atteint la moyenne d'avant-guerre, mais être très inférieure à cette moyenne au Japon et dans certaines autres régions d'Extrême-Orient. En Europe continentale (c'est-à-dire sans les Îles britanniques et l'U.R.S.S.), la production a été affectée non seulement par la guerre même, qui a empêché la culture des terres dans certaines régions, mais aussi par l'épuisement graduel du sol et la rareté de la main-d'œuvre, ainsi que par des facteurs supplémentaires, tels que la grande sécheresse. Le travail de la récolte a, toutefois, été favorisé par le beau temps, ce qui a aidé à compenser le manque de main-d'œuvre. On évalue qu'en 1945 la récolte de blé en France n'a atteint que 55% de la normale, mais dans la plupart des autres régions, Allemagne comprise, le rendement a été quelque peu meilleur.

Le problème de l'alimentation qui se pose à l'Europe doit être examiné par rapport à la situation «normale» d'avant-guerre. Les deux tableaux suivants montrent dans quelle mesure les divers pays d'Europe suffisent à leurs propres besoins alimentaires et les quantités de denrées alimentaires importées par l'Europe continentale en temps normal.

En calories, l'Europe continentale couvre, en temps normal, 90% de ses propres besoins: la production nationale fournit 95% des hydrates de carbone nécessaires et 73% des graisses (88% des graisses animales, mais 43% seulement des graisses végétales). La consommation d'avant-guerre représentait 78% de produits végétaux et 22% de produits animaux. En réduisant le rendement en produits animaux et en augmentant, par exemple, la culture du blé, on a augmenté la production de calories; mais cela n'a pas suffi pour compenser les réductions dues à d'autres causes telles que le manque de main-d'œuvre, la pénurie d'engrais, etc. Il semble que pendant la campagne 1943—44 la consommation de nourriture en Europe continentale ait été en moyenne inférieure de 10 à 15% à celle d'avant-guerre, et elle a certainement été encore plus déficitaire en 1944—45. La production continuant au surplus de se réduire, maintes régions sont menacées de souffrir, pendant les douze premiers mois de paix, d'insuffisances encore plus grandes que pendant la dernière année de guerre. Cette situation est due en partie à la destruction considérable de bétail sur tous les fronts pendant les dernières phases de la guerre, à laquelle se sont ajoutées les réquisitions après la cessation des hostilités. En Europe orientale, la moitié au moins du gros bétail, des moutons et des porcs a été perdue dans la plupart des cas, et souvent un tiers en Europe occidentale (le Danemark et la Belgique étant à cet égard les plus privilégiés de tous les pays libérés).

Besoins alimentaires des pays européens couverts par leur propre production agricole* en pour-cent du total de leurs besoins.

Pays	%
Grande-Bretagne	25
Norvège	43
Belgique	51
Suisse	52
Pays-Bas	67
Eire	75
Grèce	75
Autriche	75
Finlande	78
Allemagne	83
France	85
Suède	91
Portugal	94
Tchécoslovaquie	95
Espagne	99
Estonie	102
Danemark	103
Pologne	105
Lettonie	106
Yougoslavie	106
Bulgarie	109
Lithuanie	110
Roumanie	110
Hongrie	111

Pourcentage pour le continent dans son ensemble

(sans les îles britanniques et sans l'U. R. S. S.):
Moyenne pour les pays déficitaires . . . 80—84
Moyenne pour les pays à excédent . . . 108
Moyenne pour l'ensemble 88—91

* Les chiffres ont été calculés à l'origine par l'Institut allemand de recherches économiques et publiés en février 1939; ils ont été ensuite examinés et légèrement modifiés par le Bureau des relations agricoles avec l'étranger à Washington. La consommation en calories des divers pays pris séparément (généralement en 1937) a été évaluée, ainsi que la proportion du total fournie par les importations ou représentée par les exportations. La différence entre 100 et les pourcentages inférieurs à 100 indique dans quelle mesure les pays dépendent de leurs importations, et, pour les chiffres supérieurs à 100, cette différence indique un surplus de denrées alimentaires libres pour l'exportation. Il convient de noter que les évaluations sont représentées en calories (énergie), qu'il n'est donc tenu aucun compte des besoins de denrées «protectives» et de la différence des régimes alimentaires.

Europe¹⁾: Importations avant 1939
de denrées alimentaires
pour la consommation humaine et animale.

Importations de	Millions de tonnes
Céréales et riz (pour la consommation humaine)	3,0
Sucre	0,5
Graisses (y compris l'huile végétale pour la consommation humaine)	1,6
Céréales (pour la consommation animale)	5,0
Tourteaux (et graines oléagineuses, transformées en tourteaux)	4,0
Son (de céréales importées)	0,9
Total des importations	(15,0)²⁾

¹⁾ L'Europe continentale (sans les îles britanniques et l'U. R. S. S.).
²⁾ Ce chiffre correspond à environ 37 trillions de calories et, exprimé en farine, à environ 11 millions de tonnes.

Le Bureau des relations agricoles avec l'étranger (Office of Foreign Agricultural Relations) à Washington a estimé, selon une première évaluation, que l'Europe continentale a besoin d'importer 18 millions de tonnes de denrées alimentaires pour: 1. porter à 2.000 calories par personne et par jour l'approvisionnement en produits non agricoles des pays libérés; 2. permettre une certaine augmenta-

tion des importations des pays neutres; 3. fournir le minimum de ravitaillement nécessaire pour empêcher les épidémies et l'agitation de se propager dans les pays ex-ennemis. Les importations devraient surtout consister en blé.

De plus, l'Afrique du Nord, par suite surtout de la grande sécheresse, aurait besoin d'importer 2 millions de tonnes de céréales et une certaine quantité de graisses, d'huiles et de sucre; il a été évalué que l'Extrême-Orient, de son côté, a besoin d'importer de 3 à 4 millions de tonnes, principalement de céréales*.

Enfin, on prévoit que la Grande-Bretagne importera environ 9.500.000 tonnes de blé, viande, sucre, produits laitiers, graisses et huiles.

Pour l'Europe continentale, les évaluations ci-dessus ont fixé les besoins d'importation quelque peu au-dessus des quantités effectivement importées avant 1939, tandis que pour la Grande-Bretagne, les besoins normaux d'importation sous forme de denrées alimentaires (non compris les importations de l'Eire) étaient de 13 à 14 millions de tonnes (moyenne de 1934—38). Pendant la guerre, l'agriculture en Grande-Bretagne a été transformée afin d'augmenter la production des céréales (marchandises volumineuses) en diminuant celle de la viande (produit plus concentré), de manière à réduire les quantités de denrées alimentaires importées et à libérer ainsi un tonnage équivalent pour les besoins de la guerre. En conséquence de cette transformation, la production, tant en calories qu'en protéines, des denrées alimentaires fournies par l'agriculture britannique pour la consommation humaine a augmenté d'au moins 70%. Pour que cette politique fût praticable, il a fallu importer plus de viande (or, la viande nécessaire a été, en fait, obtenue partiellement au titre du prêt-bail).

* D'après d'autres évaluations, les besoins de l'Extrême-Orient sont encore plus élevés. Il manquerait au seul Japon 4.500.000 tonnes de riz; la situation de ce pays est d'autant plus difficile que l'industrie japonaise, souffrant des effets des bombardements et du manque de matières premières, est dans une large mesure incapable de fabriquer les produits d'exportation qui lui sont indispensables pour payer les importations de denrées alimentaires dont il a besoin.

Indépendamment de son changement d'orientation, l'agriculture britannique a accru de plus de 20% le volume de sa production, malgré la perte d'environ 100.000 ouvriers du sexe masculin, remplacés par 117.000 femmes, appartenant pour la plupart à l'armée féminine de terre, dont plus de 80.000 ont été enrôlées à cet effet, ainsi que par des écoliers et des volontaires adultes du sexe masculin, qui ont consacré leurs vacances aux travaux de la campagne.

Les approvisionnements en blé nécessaires pour couvrir les demandes d'importation des pays déficitaires sont disponibles, grâce, dans une large mesure, à la récolte de 1945, qui a été meilleure que jamais aux États-Unis, ce qui a permis de compenser les réductions dans les autres pays. La récolte mondiale de blé de 1945—46 n'accuserait en effet, selon les évaluations, qu'un fléchissement de 5% sur celle de 1944—45 et de 8% sur la moyenne des cinq dernières campagnes. Bien que les stocks de blé disponibles des quatre principaux pays producteurs, États-Unis, Canada, Argentine et Australie, aient quelque peu diminué ces dernières années, ils sont encore considérables par rapport aux moyennes d'avant-guerre. Par bonheur, des pluies, survenues à l'automne de 1945, ont préservé l'Australie d'une nouvelle récolte exceptionnellement mauvaise*. Mais la récolte de plantes fourragères (spécialement de maïs pour les animaux) reste déficitaire; les perspectives dépendent, dans une large mesure, de la prochaine récolte en Argentine, qui semble devoir être très belle.

Stocks de blé disponibles
aux États - Unis d'Amérique,
au Canada, en Argentine et
en Australie.

Le 1 ^{er} août	Milliers de tonnes*
1937	4.400
1938	7.700
1939	17.100
1940	20.500
1941	28.500
1942	37.500
1943	42.000
1944	26.600
1945	21.300

* Évaluations.

Le café, le thé, le cacao et les produits déshydratés sont disponibles en quantités suffisantes, mais il y a pénurie de sucre et de graisses sous différentes formes. On pense que les envois de sucre aux pays d'Europe épuiseront presque les stocks existants vers la fin de 1945, de sorte que le monde dépendra uniquement, pour son ravitaillement, de la production courante (toutefois, les renseignements provisoires provenant des principales régions productrices sont favorables).

Pour ce qui est des graisses, les approvisionnements ont souffert pendant la guerre de l'absence d'huiles végétales d'Extrême-Orient (soya du Mandchoukouo, coprah et noix de palme de Malaisie, des Philippines, des Indes néerlandaises et des Iles du Pacifique, vernis (tung oil) de la Chine). Il a été néanmoins assez facile pour les puissances occidentales de s'assurer des

* Le blé et le riz représentent chacun environ 20% de la consommation mondiale de denrées alimentaires et le sucre 6%. Il existe un commerce international considérable de graisses et d'huile, mais le lait et, en général, la viande sont fournis principalement par la production locale.

approvisionnement suffisants, du fait que les envois à l'Europe continentale ont été fortement réduits, que les États-Unis ont sensiblement augmenté leur production (spécialement celle des graines oléagineuses) et que des progrès ont été réalisés pour remplacer par d'autres les graisses (ou huiles) d'une espèce donnée. Lorsque les hostilités ont pris fin, la situation s'est toutefois modifiée, par suite des besoins considérables des pays libérés et des autres pays du continent européen où les approvisionnements locaux étaient faibles en conséquence des fortes réductions du bétail, et où, de plus, tous désiraient se dédommager d'une insuffisance de la consommation de graisses qui durait souvent depuis plusieurs années. La réouverture du Pacifique et la reprise de la pêche à la baleine ne devraient toutefois pas tarder à améliorer sensiblement la situation.

D'après des renseignements donnés à une séance de l'UNRRA, à Londres, en août 1945, les pays libérés d'Europe ne pourront obtenir que les pourcentages suivants des livraisons demandées: huiles et graisses, 58%, fromage, 54%, lait condensé, 45% et produits déshydratés, 65%. Dans son exposé du 17 septembre, le président des États-Unis a dit que «la mesure dans laquelle nous pouvons couvrir les besoins minima des peuples libérés n'est plus limitée, actuellement, par le tonnage disponible ni, pour la majorité des marchandises, par une question d'approvisionnement. Il s'agit aujourd'hui avant tout d'un double problème financier: d'abord obtenir des crédits ou négocier tous autres arrangements financiers avec les pays d'Europe, puis mettre des fonds supplémentaires à la disposition de l'UNRRA pour les secours urgents.»

L'Administration des nations unies de secours et de restauration (UNRRA) a été instituée à l'automne de 1943 par les représentants de quarante-quatre pays, réunis à Atlantic City aux États-Unis, et chargée de décider des «mesures à prendre pour porter secours aux victimes de la guerre dans toute région placée sous le contrôle de l'une quelconque des nations unies». Chaque nation membre dont le territoire n'avait pas été envahi devait verser une contribution approximativement égale à 1% de son revenu national pendant l'exercice clos le 30 juin 1943, et tous les membres, qu'ils eussent ou non été envahis, devaient participer à divers degrés aux dépenses administratives de l'organisation. Le 15 septembre 1945, les gouvernements membres avaient accordé, ou pris l'initiative de faire approuver des contributions générales d'un montant de 1.868 millions de dollars et 17 millions de dollars à titre de contribution pour dépenses administratives. La contribution générale des États-Unis s'est élevée à 1.350 millions, dont les derniers 550 millions devaient être utilisés à l'automne de 1945; la contribution de la Grande-Bretagne a été de 80 millions de livres sterling (contre-valeur de 322 millions de dollars).

La Belgique, le Danemark, la France, les Pays-Bas et la Norvège n'ont pas demandé d'aide à l'UNRRA, mais celle-ci secourt la Grèce, la Yougoslavie, l'Albanie, la Pologne et la Tchécoslovaquie et, dans la mesure où il s'agit du rapatriement de personnes alliées déplacées, intervient dans les pays ex-ennemis également. Certaines tâches ont été entreprises en Chine, puis, à la session du Conseil de l'UNRRA tenue à Londres, en août 1945, l'autorisation a été donnée de venir en aide à l'Autriche et à l'Italie (à concurrence de 50 millions de dollars pour ce dernier pays, l'aide étant limitée aux mères et aux enfants). Dans une décision prise à la même session de Londres, il a été proposé que les différents pays consentent une contribution supplémentaire égale de nouveau à 1% de leur revenu national pour l'exercice clos le 30 juin 1943.

On peut encore mentionner que la séance inaugurale de l'Organisation des nations unies pour les denrées alimentaires et l'agriculture (Food and Agricultural Organisation) s'est ouverte à Québec en octobre 1945; cette organisation a été chargée de mettre à exécution les décisions adoptées à la conférence de Hot Springs, en 1943.

Les réparations urgentes à apporter aux principaux services d'utilité publique et aux maisons d'habitation sont évidemment d'une importance capitale dans les régions fortement touchées par les bombardements aériens et les opérations de guerre terrestre. Dans la plupart des cas, les usines de distribution d'eau et les centrales électriques ont été les premières remises en état de fonctionner, tandis qu'il faut attendre pour rouvrir les usines à gaz qu'on ait pu obvier à la pénurie de charbon. La réparation des maisons d'habitation est dans une large mesure une question d'effort individuel et l'expérience montre que celui-ci est grandement facilité si les propriétaires ou locataires ont la certitude de bénéficier personnellement de toutes les améliorations qu'ils sont en mesure de faire.

Les difficultés décrites ci-dessus sont le lot de la majeure partie de l'Europe continentale; la Grande-Bretagne a, elle aussi, à se préoccuper de trouver des logements pour ceux dont les foyers ont été détruits par les raids aériens. Dans ce pays, toutefois, la suspension effective de l'activité de l'industrie du bâtiment pendant près de six années de guerre a été un facteur plus important de la pénurie des logements. En Grande-Bretagne, l'État s'est de plus en plus préoccupé de la question des logements, mais l'entreprise privée est elle aussi active. L'État et les entreprises privées de construction sont, toutefois, gênés par le manque de matériaux et d'ouvriers qualifiés.

Avant d'aborder les problèmes qui se posent au monde entier plutôt qu'à l'Europe éprouvée par la guerre, il convient de souligner que dans un grand nombre de pays une fatigue générale et prolongée, souvent aggravée

par la sous-alimentation, a tendu à retarder la reprise normale des activités. Les pays qui ont été occupés supportent en outre maintenant les conséquences d'une réduction délibérée de leur production tant que la guerre a duré (destinée à réduire les disponibilités de la puissance occupante) et des habitudes prises spécialement par les jeunes gens servant dans le maquis et dans des mouvements similaires de résistance, de nombreux jeunes gens au-dessous d'un certain âge n'ayant jamais fait de travail sérieux et soutenu. Le rendement est, évidemment, dans une large mesure une question d'entraînement et de routine, aussi faudra-t-il un certain temps pour compenser les occasions perdues et pour qu'hommes et femmes modifient leur comportement. Une alimentation meilleure aide certainement à arranger les choses, et l'énormité même de la tâche à accomplir est un motif puissant pour que tous les intéressés y contribuent de tout leur pouvoir.

*
* *

La cessation des hostilités en Europe n'a nullement diminué les difficultés de la navigation. Au contraire, tant qu'a duré la guerre avec le Japon, la tension a plutôt augmenté; il fallait, en effet, donner la priorité aux exigences de cette guerre; or celles-ci étaient déterminées par les grandes distances à couvrir dans le Pacifique et par la nécessité, en Extrême-Orient, d'utiliser des navires aux fins d'entreposage, les entrepôts ordinaires faisant grandement défaut dans la zone des opérations effectives de guerre. Mais, même lorsque la guerre avec le Japon eut pris fin, la tension ne s'atténa pas. Tout d'abord, il fallut des navires pour ramener les troupes des théâtres de guerre disséminés sur de vastes étendues, l'opinion réclamant une prompte démobilisation. En second lieu, il devint nécessaire d'expédier de plus grandes quantités de matières premières pour que les activités du temps de paix pussent reprendre, et il était urgent d'envoyer des denrées alimentaires dans les pays à production déficitaire où des années de disette avaient rendu les secours indispensables.

Il n'a pas encore été publié (en novembre 1945) de chiffres complets sur les pertes subies par la marine pendant la guerre et sur la répartition des navires entre les différentes nations à la fin de la guerre; il est en effet assez difficile d'établir des statistiques, puisque nombre de navires ont été transférés du service de la marine marchande d'un pays à celui d'un autre pays et que leur affectation finale exigera un certain temps. On sait, toutefois, que, grâce au succès de l'exécution des programmes de construction navale, d'une ampleur encore jamais imaginée (surtout aux États-Unis), le tonnage disponible était plus considérable en été 1945 qu'en 1939; mais les vieux navires portaient naturellement plus de traces d'usure et les nouveaux avaient surtout été construits sur des modèles standardisés, dont tous les types ne sont pas parfaitement adaptés aux usages du temps de paix.

Dans le Livre blanc sur les « Statistiques relatives à l'effort de guerre de la Grande-Bretagne », les pertes de navires marchands subies par les nations unies et les pays neutres sont données comme suit pour la période de septembre 1939 à décembre 1943.

Pertes de navires marchands pour toutes causes.

Période	Grande-Bretagne	Pays alliés	Pays neutres	Total
	Milliers de tonnes brutes			
1939 (sept.-déc.)	498	93	347	935
1940 (janv.-déc.)	2.725	822	1.002	4.549
1941 » »	3.047	1.299	347	4.693
1942 » »	3.695	4.394	249	8.338
1943 » »	1.678	1.886	82	3.646
Total . .	11.643	8.491	2.027	22.161

Les chiffres se réfèrent à des navires de tous tonnages et comprennent les pertes dues à l'action des ennemis et aux hasards ordinaires de la navigation (risques maritimes).

Le tonnage disponible dans le monde entier à l'ouverture des hostilités en 1939 aurait été d'environ 74 millions de tonnes brutes*.

Le tonnage de la flotte marchande de haute mer voguant sous pavillon britannique en 1939, au début de la dernière guerre, était environ le même qu'au début de la guerre précédente; il était au total de 17 millions et demi de tonnes brutes sous la forme de navires d'au moins 1.600 tonnes brutes. Les pertes subies pendant la guerre ont été compensées, en partie par la production des chantiers maritimes britanniques (4 millions et demi de tonnes brutes jusqu'à la fin de 1943 et 5.700.000 tonnes jusqu'à la fin de l'année suivante), en partie par celle des chantiers canadiens, en partie par l'achat ou l'acquisition temporaire aux États-Unis et à d'autres pays de navires déjà existants ou neufs, en partie enfin par prises. Néanmoins, les pertes ont excédé les gains et le tonnage de la flotte marchande de haute mer voguant sous pavillon britannique à la fin de 1943 était de 15 millions et demi de tonnes brutes sous la forme de navires d'au moins 1.600 tonnes brutes. De plus, si l'on tient compte des navires qui en temps voulu retourneront sous d'autres pavillons, le total est de 13 millions et demi de tonnes brutes — soit une diminution de 23%. Mais, depuis le début de 1944, la situation s'est améliorée.

En 1939, la capacité de la flotte marchande des États-Unis était de 11 millions et demi de tonnes brutes, dont 6 millions et demi ont été perdues pendant la guerre. La nouvelle production a, toutefois, atteint le total étonnant de 56 millions et demi de tonnes brutes (du début de 1942 au milieu de 1945: 50.600.000 tonnes), de sorte qu'à la fin de la guerre la capacité de la flotte marchande des États-Unis était de 61 millions et demi de tonnes brutes.

* Il est difficile d'obtenir des chiffres entièrement comparables pour les différents pays puisque les statistiques de la navigation ne portent pas toujours sur les mêmes catégories de navires (certaines comprennent les navires de tous tonnages, d'autres seulement les navires de haute mer dépassant un certain minimum: 1.600 tonnes brutes, en règle générale, dans les statistiques britanniques et 2.000 tonnes brutes, en règle générale, dans les statistiques des États-Unis).

Pendant l'été de 1945, 44 millions de tonnes (tonnage réel) de la flotte marchande des États-Unis étaient placées sous l'autorité de l'Administration de la marine de guerre. Le grand développement pris par la flotte pendant la guerre amène à se demander quelle sera à l'avenir la capacité normale de la flotte marchande et quel sera le meilleur moyen d'utiliser le surplus des navires : faudra-t-il les vendre à prix réduit ou les déclarer hors service ? En vertu de la législation adoptée en octobre par le Congrès, 19 millions de tonnes brutes de navires marchands en excédent, représentant une valeur de 17 milliards de dollars, devaient être vendues à des prix représentant 35 à 40% du coût local d'avant-guerre, la préférence étant donnée aux acheteurs des États-Unis. La nouvelle législation prévoit le maintien par les États-Unis d'une flotte marchande capable de transporter tout le commerce local par voie d'eau et « une fraction considérable » du commerce extérieur de la nation, enfin, des navires susceptibles de servir comme bâtiments auxiliaires de l'armée et de la marine en cas de guerre. Les navires doivent appartenir à et être affrétés par des citoyens américains ; ils doivent comprendre les « types de vaisseaux les mieux équipés, les plus solides et les mieux adaptés » et doivent être munis d'un outillage de réparation appartenant à des Américains, être assurés auprès de compagnies d'assurances maritimes américaines et tous les autres services doivent être américains. Des personnes autres que des citoyens des États-Unis ne sont admises à acheter des navires que s'il est reconnu que l'achat « n'est pas incompatible avec la politique de défense nationale des États-Unis » et si les navires en question sont restés sur le marché à la disposition des citoyens des États-Unis pendant un temps raisonnable sans qu'aucune offre adéquate ait été faite. Même après le vote de cette loi, une décision doit encore être prise pour décider du sort des « liberty ships » qui sont relativement lents.

La question de l'avenir de la navigation a également été soulevée du point de vue international, ayant, entre autres, été discutée lors de la suppression de « l'Administration unie pour les transports maritimes » (*United Maritime Administration*).

Dès janvier 1942, c'est-à-dire dans les six semaines qui ont suivi l'entrée en guerre de l'Amérique, la Grande-Bretagne et les États-Unis se sont engagés à mettre en commun les navires dont ils disposaient et ont établi à cette fin un « Conseil pour les transports maritimes en temps de guerre » (*War Shipping Board*). Deux ans et demi plus tard, un nouvel accord est intervenu, le 5 août 1944, entre la Belgique, le Canada, les États-Unis, la France libre, la Grande-Bretagne, la Grèce, la Norvège, les Pays-Bas et la Pologne*.

* Sont devenus membres ultérieurement : l'Australie, le Brésil, le Chili, le Danemark, l'Inde, la Nouvelle-Zélande, l'Union Sud-Africaine et la Yougoslavie, ainsi que la Suède, bien que pays neutre. Sont membres actifs du Conseil exécutif : les États-Unis, la France, la Grande-Bretagne, la Norvège et les Pays-Bas, les autres étant membres associés.

pour continuer la collaboration entre alliés en matière de transports maritimes jusqu'à ce que la situation internationale soit redevenue normale. Un « Conseil des nations unies pour les transports maritimes » (United Maritime Council) a été créé à cette fin, dans lequel tous les gouvernements participants ont été représentés, tandis que les questions relatives à l'utilisation effective du tonnage ont été traitées par un « Conseil exécutif » ayant des bureaux à Washington et à Londres. Il était entendu que les arrangements relatifs à cette mise en commun (pool) devaient rester en vigueur pendant six mois après la cessation des hostilités. En ce qui concerne le tonnage disponible pour le commerce, le « pool » assurerait à tous les membres intéressés aux opérations commerciales une participation équitable, pour éviter qu'un pays ne soit indûment favorisé par rapport à un autre. La répartition des contingents a été très difficile, l'incompatibilité des demandes étant souvent de caractère incommensurable (les besoins civils entrant en conflit avec les besoins militaires, les demandes humanitaires avec les exigences des transactions commerciales, etc.). En fait, la navigation a été souvent le facteur qui a limité les importations d'un pays; il n'a pas été rare qu'on ait pu se procurer les marchandises demandées, mais non pas le tonnage nécessaire à leur transport.

A la séance d'octobre 1945 du « Conseil central pour les transports maritimes » (Unified Maritime Executive Board), il a été décidé que le 2 septembre 1945 serait considéré comme date de « la suspension générale des hostilités » et le 2 mars 1946, comme date d'expiration de l'accord sur la navigation. Certaines mesures doivent, toutefois, être prises pendant la période intermédiaire pour simplifier le contrôle afin de fournir une base régulière facilitant le retour à des méthodes de navigation commerciale plus normales. Ainsi, toutes les opérations par navires-citernes devaient être libérées du contrôle après la fin d'octobre 1945, et le Conseil a élargi certaines restrictions relatives au transfert de navires et au frètement à terme des navires à des particuliers ou à des entreprises. En vue d'examiner les problèmes que posera le retour à la concurrence commerciale, le Conseil a décidé, en outre, à titre d'expérience, de rétablir l'entreprise privée dans une ou plusieurs « zones commerciales »; mais, à l'époque, il n'a pas fait connaître les zones choisies, et la date à laquelle les nouvelles mesures prendraient effet devait être fixée ultérieurement. En fait, il a été décidé de tenir une nouvelle séance en janvier 1946, « pour avoir l'occasion d'examiner s'il serait désirable de continuer la coopération dans le domaine de la navigation après la date à laquelle doivent actuellement cesser les fonctions de l'organisation maritime des nations unies ».

En janvier 1942, les gouvernements de la Grande-Bretagne et des États-Unis avaient également pris l'initiative d'instituer le Conseil central des matières premières (Combined Raw Materials Board) pour assurer l'utilisation méthodique et rapide des ressources en matières premières des nations unies nécessaires à la poursuite de la guerre. Certaines modifications ont été apportées avec le temps, mais les pouvoirs du Conseil ont été strictement maintenus sur les produits essentiels toutes les fois que l'approvisionnement en a été insuffisant. D'après le troisième rapport annuel du Conseil central, publié en mai 1945, l'approvisionnement international en matières premières en général a fait des progrès sensibles; cette amélioration s'est même accentuée après la cessation des hostilités en Europe. Mais la nécessité d'approvisionner maints pays européens en matières premières et la reprise graduelle de la production civile, tandis que la production de guerre devait encore se poursuivre sur une vaste échelle, ont provoqué une nouvelle pénurie de diverses marchandises. Graduellement, toutefois, certaines atténuations ont été apportées: en juillet 1945, par exemple, le Conseil a cessé de servir de centrale pour l'allocation de zinc, l'approvisionnement étant devenu assez abondant, et le cuivre et le nickel ont été rayés, en septembre 1945, de la liste des matières premières allouées. Enfin, en décembre 1945, Washington, Londres et Ottawa ont annoncé simultanément que le Conseil central des matières premières (ainsi que le Conseil central de la production et des ressources) cesserait de fonctionner à la fin de 1945. Pour un petit nombre de marchandises dont la pénurie se faisait encore sentir dans tout l'univers en comparaison des besoins des pays consommateurs (notamment les cotonnades, l'étain, le caoutchouc et le sucre), certains comités institués par le Conseil central des matières premières poursuivraient néanmoins leur activité aussi longtemps que cette pénurie l'exigerait. Le Conseil central des denrées alimentaires serait, au contraire, maintenu comme organisme de contrôle et de coordination, étant donnée la persistance de la pénurie mondiale d'un grand nombre de produits alimentaires; mais on prévoyait que ce Conseil également serait dissous au plus tard le 30 juin 1946.

Les hostilités terminées, les approvisionnements accumulés par les gouvernements deviennent disponibles en quantités de plus en plus grandes et, bien que certains produits manquent encore, la tâche générale consiste à l'heure actuelle à assurer la mise en vente régulière de stocks en excédent très divers. Ce qu'il faut, c'est vendre les stocks disponibles aussi rapidement que possible, pour profiter encore du marché favorable pour les vendeurs, ce qui est désirable non seulement comme moyen de dédommagement mais aussi en vue de désorganiser le moins possible la production du temps de paix. De plus, ces ventes devraient contribuer à empêcher une hausse des prix en période de

forte demande. Malheureusement les perturbations ne peuvent être évitées sur toute la ligne, de graves problèmes se posant partout où il existe des stocks énormes, ou lorsque la production du temps de guerre s'est développée très au delà des besoins du temps de paix*.

Dans la mesure où il s'agit de stocks, la laine représente un cas extrême. Pendant la guerre, le gouvernement britannique a fait des achats massifs de la production de laine des trois Dominions, Australie, Nouvelle-Zélande et Afrique du Sud, qui fournissent ensemble environ 40% de la production totale de laine dans le monde entier et les deux tiers de l'excédent exportable faisant l'objet du commerce international. A l'automne de 1945, l'excédent des trois Dominions, ajouté aux stocks accumulés en Amérique latine, atteignait environ 2 millions de tonnes, soit plus que l'excédent exportable de deux années avant la guerre. On a calculé que si les nouvelles tontes fournissaient les mêmes surplus exportables qu'avant la guerre, il faudrait treize années pour vendre l'excédent existant, même si la consommation de vêtements de laine augmentait de 12% par rapport à celle d'avant-guerre. Pour résoudre le problème qui s'est ainsi posé, les gouvernements de Grande-Bretagne, d'Australie, de Nouvelle-Zélande et d'Afrique du Sud ont formé une organisation commune (constituée en société commerciale), pour acheter, conserver et vendre la laine en qualité d'agent des quatre gouvernements. Cette organisation reviendra au système des enchères pratiqué avant la guerre, mais achats et ventes seront soumis à certains «prix minima» (reserve prices) fixés par les représentants des quatre gouvernements, alors que l'organisation commune ne pourra procéder qu'à des «modifications minimales» des prix. Cet arrangement montre à quel point la fixation du prix de la laine est importante, du point de vue économique et, par suite, du point de vue politique, pour les pays intéressés. Le difficile sera, naturellement, de traiter les prix de la laine de manière à assurer non seulement la vente de la production courante, mais aussi la liquidation graduelle des stocks existants, ceux accumulés par la Grande-Bretagne pendant la guerre étant évalués à 160 millions de livres sterling.

Laine: Production mondiale¹⁾.

Pays	1934	1939	1943
	Milliers de tonnes		
Australie	461	512	498
Argentine	165	176	236
États-Unis	204	204	190
Nouvelle-Zélande	120	141	150
Afrique du Sud .	99	119 ²⁾	120 ²⁾
U. R. S. S.	58	136	105 ²⁾
Uruguay	51	61	62
Autres pays . . .	487	521	540 ²⁾
Total . .	1.645	1.870	(1.900)²⁾

¹⁾ Source: Annuaire statistique de la Société des Nations 1942-44. ²⁾ Evaluation ou chiffre provisoire.

Note: La production totale de laine dans le monde entier en 1943 est ainsi évaluée à 1,9 million de tonnes, dont un quart environ provenait d'Australie et un huitième d'Argentine. Dans les achats massifs du gouvernement britannique en 1943-44, le prix payé à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande pour le produit de la nouvelle tonte a été supérieur de 56% à celui de 1938-39.

* Cf. les articles sur les divers problèmes relatifs aux matières premières parus dans «The Economist» (de Londres) les 2 juin, 4 et 11 août, 8, 22 et 29 septembre et 6 octobre 1945, ainsi que les articles sur «L'économie des marchandises entre la guerre et la paix» parus dans la «Nouvelle Gazette de Zurich» les 4 et 5 novembre 1945.

Pour le coton, les stocks étaient de 28.600.000 balles à la fin de juillet 1945, alors qu'ils s'élevaient à 21.600.000 en 1939 et à environ la moitié en 1929. Le coton ne représente donc pas un cas extrême comme la laine, mais la vente des stocks accumulés pose tout de même un problème difficile. En novembre 1944, le gouvernement des États-Unis a accordé une prime à l'exportation de 4 cents par livre; cette mesure affecte la situation dans d'autres régions productrices également. Une conférence internationale a été convoquée pour traiter le problème du coton et des discussions préliminaires ont eu lieu, mais aucun accord définitif n'est encore intervenu. En dehors de l'U. R. S. S. et de la Chine, la production mondiale de coton en 1943 était en pratique à son niveau d'avant-guerre, soit environ 22 millions de balles, ou près de 5 millions de tonnes, dont la moitié (11.400.000 balles*) était produite aux États-Unis; sur ce total, près d'un cinquième venait de l'Inde, un bon dixième du Brésil et un vingt-cinquième de l'Égypte. Toutefois, les producteurs de coton ont à lutter non seulement contre la concurrence qu'ils se font entre eux, mais, ce qui est plus grave, contre l'accroissement des ventes de rayonne sur les divers marchés. En 1945, le coton à récolter aux États-Unis ne couvrait plus que 18 millions d'acres, soit une surface inférieure de 10% à celle de la récolte de 1944 et la plus petite depuis 1885; le rendement de la récolte de 1945 a été officiellement évalué à 9.800.000 balles.

Pour le caoutchouc, les stocks considérables non vendus ne soulèvent pas de difficultés, mais l'énorme développement de l'industrie synthétique, pendant la guerre, donne quelque inquiétude, spécialement aux États-Unis qui ont produit 900.000 tonnes de caoutchouc artificiel en 1945 et dont la capacité maxima de production semble être de 1.200.000 tonnes par an. Pendant la guerre, les pays auxquels les nations unies avaient accès ne produisaient pas tout à fait 200.000 tonnes de caoutchouc naturel par an, alors que la production totale d'avant-guerre de ce caoutchouc était d'environ 1 million de tonnes par an. Dix pour-cent des plantations de caoutchouc de la Malaisie ont été détruits pendant l'occupation. On évalue qu'il faudra trois ou quatre ans pour ramener la production de caoutchouc naturel à 1.500.000 tonnes, mais il faudra auparavant trouver la solution du problème que pose l'industrie du caoutchouc synthétique. Entre 1937 et 1939, le prix moyen du caoutchouc a été d'environ 8 pence et demi la livre. Toutefois, pour les stocks de caoutchouc trouvés en Malaisie, le contrôle britannique a fixé le prix à 10 pence la livre, contre un prix contrôlé de 18 pence sur le marché britannique; les opinions divergent quant au prix permanent auquel les plantations seront en mesure de fournir du caoutchouc à l'avenir.

* La consommation nationale aux États-Unis, une fois satisfaites les demandes accumulées, s'élève annuellement, d'après les calculs, à peu près à 9-10 millions de balles maintenant que la guerre est terminée. En 1944, la production de coton des États-Unis était de 12.200.000 balles et en 1945 elle n'est plus évaluée qu'à 10 millions.

**Variations des prix des matières premières
sur les marchés des États-Unis.**

Produit	Qualité	Unité	Juillet		% de variation	Juillet		% de variation
			1913	1920		1939	1945	
Maïs	No. 2 yellow, Chicago	\$ per bushel .	0,61	1,82 1/2	+ 150	0,46	1,18 1/2 *	+ 158
Raisins secs	N-grade, Savannah	\$ per 100 lbs .	1,83	6,39	+ 249	2,26	5,81 *	+ 157
Porcs	Head merchantable, pigs and rough stock excluded, Chicago	\$ per 100 lbs .	9,15	14,80	+ 62	6,05	14,60	+ 141
Blé	No. 1 northern spring, Minneapolis	\$ per bushel .	0,89 3/8	2,83	+ 217	0,74 1/8	1,71 *	+ 131
Coton	Middling, spot, New Orleans	cents per lb .	12,44	39,00	+ 214	9,35	21,35	+ 128
Café	Sanitas No. 4, New York	cents per lb .	11 1/4	19 1/4	+ 71	7 1/4	13 3/8 *	+ 84
Zinc	Prime western, early delivery, St. Louis	cents per lb .	5,15	7,85 1/2	+ 53	4,50	8,25 *	+ 83
Gros bétail .	Fair to choice native steers, Chicago	\$ per 100 lbs .	8,35	15,50	+ 86	9,35	16,50	+ 76
Laine	Clean basis, Boston, Ohio fine delaine	\$ per lb	0,58	1,74	+ 200	0,73	1,21 *	+ 66
Pétrole	Crude, at well Pennsylvania	\$ per bbl	2,50	6,10	+ 144	2,00	3,00 *	+ 50
Caoutchouc	Plantation, ribbon smoked sheets, N. Y.	\$ per lb	0,72	0,35	- 51	0,16 1/2	0,22 1/2 *	+ 36
Cuir	Chrome calf & grade, black composite	\$ per square foot	0,270 1)	0,985 1)	+ 265	0,392	0,529	+ 35
Peaux	Brown salted packers, No. 1 heavy native steers, Chicago	cents per lb . .	17 3/4	30	+ 69	11 1/2	15 1/2 *	+ 35
Plomb	Pig, early delivery, New York	cents per lb . .	4,35	8,60	+ 98	4,85	6,50 *	+ 34
Sucre	96° centrifugal, duty paid, N. Y.	cents per lb . .	3,54	18,31	+ 417	2,85	3,75 *	+ 32
Fer et acier .	Pig iron, basic, Valley Forge	\$ per gross ton	14,35	46,00	+ 221	20,50	24,50 *	+ 20
Cuivre	Electrolytic, N. Y. refinery equivalent	cents per lb . .	14,12 1/2 2)	18,75 2)	+ 33	10,12 1/2	11,87 1/2 *	+ 17
Étain	Strait, New York	cents per lb . .	41,75	49,87 1/2	+ 19	48,60	52,00 *	+ 7
Aluminium .	No. 1 Virgin, 88-89 N. Y.	\$ per lb	0,2363 1)	0,3061 1)	+ 30	0,20	0,15 *	- 25
<i>Indice non pondéré des produits ci-dessus</i>			100	243	—	100	161	—

1) Moyenne annuelle.

2) Les prix de 1913 et de 1920 sont ceux hors marché.

* Prix maximum fixé par l'État.

Pour le cuivre, la situation de l'approvisionnement est déterminée, d'une part, par une augmentation de 30 à 50% de la production pendant la guerre et, d'autre part, par l'accumulation entre les mains des gouvernements des États-Unis et de la Grande-Bretagne de stocks qui sont encore accrus par des montants considérables de vieux métal récupéré provenant de l'équipement de guerre en excédent. Au total, les stocks ainsi accrus, mais sans aucune addition provenant de la production courante, suffiront probablement pour répondre à une demande mondiale de quelque 2 millions de tonnes pendant un an à dater de l'automne de 1945. Sans aucun doute, la production courante devra être réduite, mais il est probable que la demande sera gonflée par la constitution d'un stock de réserve aux États-Unis (le cuivre étant un produit stratégique) et par des demandes plus fortes de cuivre pour l'industrie automobile et l'exécution des projets d'électrification. Un des facteurs importants est, toutefois, constitué par l'ampleur encore inconnue de la concurrence que pourront faire des métaux légers produits à bon compte.

En 1943, la production totale d'aluminium dans le monde entier (soit plus de 2 millions de tonnes) était triple de celle de 1939 et, dans le cas du magnésium (avec une production annuelle de plus de 250.000 tonnes), le taux d'accroissement était même plus élevé. Pendant la guerre, la production de ces

deux métaux a été en majeure partie réservée à la fabrication des avions; il y a donc une marge permettant une forte augmentation de leur utilisation par les civils, et celle-ci sera facilitée par le fait que leur prix est maintenant inférieur à celui d'avant-guerre. Le coût de la production varie considérablement d'un pays à l'autre, étant, par exemple, plus élevé en Grande-Bretagne qu'aux États-Unis. Étant donnée l'importance de ces métaux pour l'industrie, les autorités du contrôle des prix britannique ont essayé de réduire la marge différentielle.

La production mondiale d'huile minérale accuse une augmentation d'environ 30% pendant la guerre (de 2.085 millions de barils* en 1939 à quelque 2.650 millions en 1945). Sur le total de 1945, 69% avaient été produits par les États-Unis, 14% par l'Amérique latine, 9% par l'U.R.S.S., 7% par le Moyen-Orient et 1% par les autres régions. Il en existe des stocks assez considérables et, lorsque les transports militaires seront achevés, l'approvisionnement normal pourra aisément être mis à la disposition des consommateurs civils. Le 24 septembre 1945, un traité anglo-américain relatif à l'huile minérale a été signé à Londres pour remplacer un traité antérieur qui avait soulevé de fortes objections aux États-Unis. Le nouveau traité établit une « Commission internationale du pétrole » de six membres dans laquelle la Grande-Bretagne et les États-Unis ont chacun trois représentants officiels; cette commission étudiera les problèmes affectant l'industrie de l'huile minérale et pourra recommander que des mesures soient prises pour assurer une meilleure relation entre l'offre et la demande. Les rapports de la commission seront publiés par les gouvernements, chacun d'eux ayant le droit de réviser les recommandations de la commission, mais aucun n'étant libre de faire paraître le rapport sans l'autre. Le traité prévoit en outre la convocation d'une conférence internationale de l'huile minérale « dès que les circonstances le permettront ».

Pour les matières premières industrielles dont il y a pénurie, la situation n'est pas la même sur tous les marchés. En Grande-Bretagne et aux États-Unis par exemple, il n'y a pas de pénurie vraiment grave de charbon, sauf pour les expéditions à l'étranger; mais sur le continent européen le manque de charbon, comme il a été souligné plus haut, est des plus graves. Du point de vue du marché britannique, par exemple, l'approvisionnement est insuffisant pour les matières suivantes:

1° Bois: très demandé pour la reprise de l'activité dans l'industrie du bâtiment et pour maints autres objets; les ressources nationales

* Un baril équivaut à 42 gallons des États-Unis ou 1,59 hectolitre. Le nombre de barils à la tonne dépend du poids spécifique du pétrole, qui varie quelque peu. Aux États-Unis une tonne équivaut approximativement à 7,4 barils et en U.R.S.S. à 7,3 barils.

ont été très fortement mises à contribution pendant la guerre. Principale source d'approvisionnement: Europe septentrionale, où il est malheureusement difficile d'obtenir un accroissement immédiat du rendement, en partie faute de main-d'œuvre, en partie à cause du temps considérable qui s'écoule entre la coupe des arbres et le chargement effectif pour l'exportation.

2^o Pâte de bois et papier: 95 % de l'approvisionnement d'avant-guerre provenaient de l'Europe septentrionale.

3^o Cuir: pénurie, spécialement de cuir pour semelles, due à la forte demande pour l'armée et à l'épuisement du bétail en Europe continentale.

Pour le caoutchouc (mentionné plus haut) et l'étain, la situation est alourdie par une certaine incertitude quant au rythme des arrivages provenant d'Orient. Les autres marchandises qui dépendent principalement de l'approvisionnement oriental sont le chanvre des Philippines (hard hemp), le plomb de Birmanie et le jute de l'Inde britannique, où la pénurie de denrées alimentaires a fait remplacer la production du jute par celle du riz.

Alors qu'il faut encore un tonnage si considérable pour les transports militaires et que maintes marchandises restent soumises à des mesures de contrôle de différentes catégories, la reconstitution des marchés internationaux des marchandises n'a fait que des progrès relativement minimes. On a pourtant dit que la bourse du coton à Alexandrie et quelques bourses des marchandises aux États-Unis ont fait des préparatifs en vue d'une reprise de leurs transactions ordinaires au début de 1946. La structure future du marché britannique est encore à l'étude, étant donné qu'elle dépendra en partie de la mesure dans laquelle le gouvernement continuera le système des achats massifs qu'il a inauguré pendant la guerre, et en partie aussi de l'attitude qui sera adoptée à l'égard des transactions à terme.

Les services publics compétents et diverses organisations internationales de contrôle ont naturellement rassemblé des données statistiques aussi complètes que possible sur la situation de l'approvisionnement des diverses matières premières; mais ils ont jusqu'à présent fait connaître relativement peu de chiffres, s'en tenant, en règle générale, à la publication de comptes rendus généraux. Cette attitude est en partie une survivance de l'habitude d'observer le secret prise pendant la guerre et peut aussi, dans une certaine mesure, être due à l'incertitude qui pèse encore sur l'avenir des contrôles de l'État sur les marchés des marchandises, spécialement en Grande-Bretagne, à la constitution de stocks de réserves stratégiques, spécialement aux États-Unis, et à la liquidation des stocks de guerre restants.

A part quelques exceptions, la situation des marchés des marchandises dans le monde entier commence d'être caractérisée par l'existence d'un approvisionnement suffisant et parfois même abondant. Dans les pays dont le système de transport est en bon état et qui disposent de devises étrangères en quantité suffisante, le contrôle deviendra bientôt inutile pour la répartition de rations de matières premières entre les différentes régions et entre les entreprises individuelles et les consommateurs. Dans ces circonstances, le maintien d'un équilibre satisfaisant dépendra surtout du volume des demandes et, par conséquent, de la reprise des activités du temps de paix dans le monde entier. Après 1929, les producteurs de matières premières et de denrées alimentaires ont encore plus souffert de la diminution du volume de la production industrielle dans les grands pays manufacturiers que les entreprises industrielles elles-mêmes; c'est là une leçon qu'il ne faut pas oublier.

* * *

Tout en faisant de leur mieux pour triompher des obstacles qui s'opposent à la reprise du commerce et de la production et pour atténuer les bouleversements que peuvent provoquer des stocks trop abondants et une trop grande capacité de production dans certains domaines, les gouvernements, maintenant que cette guerre longue et coûteuse est terminée, portent de plus en plus leur attention sur les problèmes plus permanents qu'il faut résoudre avant de pouvoir rétablir des conditions de vie à peu près normales.

Échange des billets en circulation et approvisionnement en monnaie.

A l'heure actuelle, nous vivons tous (même en U.R.S.S.) sous un régime d'«économie monétaire», c'est-à-dire que la monnaie est le moyen qui permet de se procurer des marchandises et des services et, en temps de paix, lorsqu'ont pris fin les mesures de conscription, de réquisition, etc., elle en devient presque le seul moyen. En temps normal, il faut à chaque pays une monnaie qui se prête aux échanges, non seulement à l'intérieur, mais aussi dans les relations avec les autres économies, ces deux aspects de la question étant intimement liés. En effet, lorsque des mesures ont été prises pour ramener l'ordre dans un système monétaire, les conditions gouvernant l'approvisionnement intérieur et les relations avec l'étranger ont en général été réglées en même temps. Mais la guerre avait graduellement réduit le commerce non officiel à un niveau tellement bas qu'en 1944 et en 1945 les questions d'ordre monétaire intérieures et extérieures pouvaient, plus qu'en temps normal, être considérées séparément.

Dans un grand nombre de pays libérés, une des premières mesures monétaires a été l'échange des billets en circulation. La Corse (en octobre 1943) a été la première région où cette mesure a été appliquée; la Belgique a suivi en octobre 1944; puis, l'année d'après (1945), la France en juin, les Pays-Bas et le Danemark en juillet, la Norvège en septembre et la Tchécoslovaquie en octobre. Partout où l'échange des billets a été ordonné, les anciens billets ont perdu leur pouvoir libératoire et de nouveaux billets ont été émis; mais, malgré cette similitude fondamentale, l'objet principal que se sont proposé les autorités, de même que les arrangements conclus, a varié considérablement d'un lieu à l'autre. Dans tous les cas, quiconque possédait des billets devait les déclarer pour sauvegarder ses droits, mais le montant des billets immédiatement rendu à leur propriétaire et le montant immobilisé pendant une période plus ou moins longue ont été fixés selon des règles très diverses.

1° En Corse, on ne se proposait pas tant de contrôler le montant de pouvoir monétaire d'achat entre les mains du public que d'être à même de décider si les entreprises privées et les particuliers seraient ou non autorisés à conserver les billets en question, en raison de leur activité pendant la guerre, et en même temps d'être en mesure d'empêcher les billets d'affluer de la France occupée. Les coupures de 100, 500, 1.000 et 5.000 francs des billets de la Banque de France ont été retirées de la circulation. Les détenteurs de billets, dans la mesure où ils avaient la faculté de disposer de leurs fonds, reçurent en échange des «billets du Trésor central du Comité français de la Libération nationale». Les diverses mesures de blocage ont provoqué une contraction immédiate de 40% dans la circulation monétaire, mais ce résultat a été de durée relativement brève; une des raisons de cette brièveté a été que les détenteurs ont pu utiliser une forte proportion des certificats reçus en échange de leurs billets pour se faire ouvrir des comptes en banque, dont ils ont pu graduellement retirer les fonds (c'est seulement à partir de juillet 1944 que 75% des soldes en banque qui dépassaient 20.000 francs ont été bloqués). De plus, il a fallu émettre de nouveaux billets, en particulier à l'occasion du passage de nombreuses troupes à travers l'île. Au total, il a été retiré environ 1.880 millions de billets, mais, à l'automne de 1944, 2.250 millions de nouveaux billets avaient été émis.

2° En Belgique, au contraire, l'échange des billets avait pour principal objet de réduire les moyens de paiement disponibles; il s'agissait de ramener la circulation à un montant compatible avec le niveau actuel des gains et des prix, la circulation étant considérée comme excessive par rapport aux coûts et

aux prix moyens et par rapport aussi au cours de change nouvellement fixé à 176,625 francs belges pour une livre sterling (cours qui avait été en vigueur au Congo belge pendant la guerre). Pour obtenir le résultat désiré, l'interprétation a été très large et l'on a entendu par circulation monétaire tous les dépôts en comptes courants et à terme, même ceux à la caisse d'épargne et en comptes de chèques postaux. Toutes additions non contrôlées au volume de pouvoir d'achat devaient être, en outre, rendues impossibles par les précautions prises touchant l'octroi de nouveaux crédits par les banques privées; enfin, tous les certificats du Trésor libellés en francs belges, et venant à échéance entre le 9 octobre 1944 et le 8 octobre 1945, ont été prolongés d'un an. Aux termes du décret du 6 octobre 1944, les billets de 100, 500, 1.000 et 10.000 francs ont cessé d'avoir cours légal; ces billets devaient être déposés avant le 13 octobre; des billets du type nouveau ont été remis à chaque détenteur en échange d'une certaine proportion de son dépôt (par exemple, 2.000 francs par personne composant un ménage); 40% du solde ont été temporairement immobilisés, et 60% bloqués, c'est-à-dire qu'il ne peut y être touché si ce n'est pour le paiement d'emprunts ou d'impôts. Le tableau suivant montre les résultats que l'assainissement et les opérations subséquentes avaient donnés à la fin d'août 1945.

Belgique: Assainissement monétaire.
Résultats au 31 août 1945.

Spécification	Total avant l'assainissement	Montants libérés et nouveaux	Montants indisponibles			Montants libérés (ou nouveaux) et bloqués
			temporairement indisponibles	définitivement bloqués	total	
Milliards de francs belges						
Pièces de monnaie	1,8	1,8	—	—	—	1,8
Billets du Trésor	4,6	4,9	—	—	—	4,9
Billets de la Banque Nationale	100,3 ¹⁾	62,9	19,7	37,0	56,7	119,6
Comptes en banque	41,7	28,9	8,4	16,8	25,2	54,1
Comptes courants (nets) à la Banque Nationale	3,6	4,9	0,1	0,2	0,3	5,2
Office de chèques postaux:						
Avoirs de l'État	2,5	3,3	—	—	—	3,3
Avoirs des particuliers	8,4	11,2	0,7	2,5	3,2	14,4
Total	162,9	117,9	28,9²⁾	56,5²⁾	85,4	203,3

¹⁾ Fin août 1944. Au début, Fr. b. 91.600 millions seulement ont été présentés, de sorte que le « bénéfice » (pour le Trésor) réalisé grâce à l'assainissement a atteint près de Fr. b. 9 milliards. Plus tard, toutefois, des montants additionnels de billets ont été admis à l'échange, ce qui a eu pour résultat de réduire le « bénéfice » à près de Fr. b. 4 milliards en septembre 1945. Le montant de billets belges vendus sur les marchés étrangers était donc en fin de compte très inférieur à ce qu'on avait cru à l'origine.

²⁾ Quand le résultat final a été connu, on a trouvé que les « fonds temporairement indisponibles » s'élevaient à l'origine à Fr. b. 42 milliards et les « fonds définitivement bloqués » à Fr. b. 64 milliards. Jusqu'en août 1945, environ 13 milliards des fonds temporairement indisponibles avaient été libérés, ainsi que Fr. b. 7 milliards environ des fonds définitivement bloqués. Une commission spéciale doit examiner les demandes de libération de fonds.

La « circulation monétaire » (au sens large où le terme a été employé) s'élevait au total à 164 milliards de francs belges avant l'application des mesures de contraction; celles-ci ont ramené la « circulation libre » à 57.400 millions de

francs belges à la fin de 1944 (contre une moyenne de 47.500 millions pendant les années 1936 à 1938). Il a fallu, toutefois, donner graduellement satisfaction à certaines nouvelles demandes de moyens de paiement. Par le développement du crédit bancaire, le déblocage de fonds indisponibles temporairement seulement et des avances consenties aux forces alliées, ainsi que d'autres avances de la Banque Nationale de Belgique, la « circulation libre » avait été portée à 118 milliards de francs belges à la fin d'août 1945. Sur ce total, les billets de la Banque Nationale représentaient 63 milliards, chiffre inférieur, toutefois, aux deux tiers du montant en circulation un an plus tôt.

D'après un projet du gouvernement annoncé par le ministre des finances en mai 1945, les « soldes temporairement indisponibles » devaient être graduellement libérés selon une échelle adaptée au taux des importations et à la cadence de la reprise économique, tandis que les soldes bloqués devaient être transformés en un emprunt forcé à des conditions très semblables à celles des autres fonds d'État : taux d'intérêt à $3\frac{1}{2}\%$ et remboursement au moyen d'une allocation cumulative de 1% . En octobre 1945, le ministre des finances a fait une nouvelle communication pour annoncer que le quart des fonds temporairement immobilisés serait libéré le 1^{er} décembre 1945 et qu'un nouvel emprunt 4% serait émis à 99% , auquel il pourrait être souscrit en espèces, ou en certificats du Trésor venant à échéance en 1946 (ceux-ci étant pris à 101% , c'est-à-dire avec une prime de 1%), ou encore au moyen des fonds qui seraient libérés le 1^{er} décembre.

Alors qu'en Belgique le principal motif pour lequel l'échange des billets a été décrété a été la nécessité de réduire le volume du pouvoir d'achat, cette mesure visait également certains objectifs secondaires, tels que recueillir des renseignements utiles pour les autorités fiscales et combattre les marchés noirs (sur lesquels le numéraire était presque exclusivement employé comme moyen de paiement).

La mesure semble avoir eu une autre répercussion de caractère plus général et, de ce fait même, plus importante : grâce à sa prompte application, une certaine orientation anti-inflationniste a été donnée à l'économie belge en ce qui concerne non seulement la circulation monétaire, mais aussi — et surtout — le niveau des gains courants. Cela a permis, entre autres, de maintenir les relèvements des salaires nominaux dans des limites que l'on peut considérer comme relativement raisonnables pour un pays nouvellement libéré. Pendant l'occupation, les taux des salaires avaient été officiellement bloqués à leur niveau d'août 1940, qui dépassait d'environ 8% celui de l'été de 1939. Après la libération à l'automne de 1944, une hausse maximum de 60% a été autorisée, ce qui représentait une hausse d'environ 70% par rapport à 1939. Après cela, le gouvernement résista pendant près d'un an à toutes les demandes de

relèvement des salaires; mais, à partir du 1^{er} août 1945, il a permis un nouveau relèvement de 20%, qui a porté le niveau des salaires à 120—150% au-dessus de celui de 1939. Pour juger de l'importance de ces mesures, il convient de ne pas oublier que, de 1939 à 1944, la valeur au change du franc belge avait été abaissée de 22% par rapport à la livre sterling et de 33% par rapport au dollar.

3^o En France, l'échange des billets, annoncé par le ministre des finances le 2 juin 1945, mais officiellement prévu plusieurs semaines plus tôt, a été combiné avec l'échange ou l'estampillage des bons du Trésor à court terme. Tous les billets de 50 francs français et plus ont cessé d'avoir cours légal et ont été retirés de la circulation par les banques, bureaux de poste et autres institutions publiques. En échange des anciens billets, les propriétaires, qui ont été obligés de donner leurs noms et adresses, reçurent immédiatement, en coupures de types nouveaux, une attribution pouvant aller jusqu'à 6.000 francs, plus 3.000 francs par personne à charge; quant au surplus, ils devaient le toucher après le 16 juin 1945 ou, au choix, le faire porter au crédit de leur compte en banque. De plus, tous les bons du Trésor devaient être présentés à l'estampillage si le montant en était inférieur à 10.000 francs français et à l'échange s'il était supérieur.

Le ministre des finances a clairement indiqué l'objet de ces mesures dans son discours du 2 juin 1945 et y a de nouveau fait allusion dans un discours du 26 juin (au cours duquel il a fait connaître les résultats provisoires de l'opération d'échange):

- a) Il faut, en premier lieu, considérer l'échange et l'estampillage comme une mesure d'assainissement servant à annuler les billets et les bons emportés par l'ennemi ou envoyés hors de France dans des conditions frauduleuses, ou perdus ou détruits au cours des hostilités, ou qui n'ont pas été présentés pour d'autres raisons, leurs détenteurs préférant, peut-être, ne pas révéler le chiffre réel des billets et des bons amassés par eux durant la guerre*.
- b) Deuxièmement, les fonds détenus par chaque propriétaire sous la forme de billets et de bons ont dû être enregistrés, l'identification des détenteurs qui en est résultée présentant une grande importance du point de vue fiscal. L'État a ainsi inventorié pour 1.200 milliards de francs de billets et de bons.
- c) Cette mesure devait, en troisième lieu, favoriser les souscriptions aux bons du Trésor et le dépôt de fonds auprès des caisses d'épargne et autres banques. Le ministre des finances a dit dans son discours du 26 juin 1945 que, pendant les semaines qui ont précédé l'opération d'échange (commencée le 3 juin), le public avait déjà déposé près de 150 milliards

* Il a été annoncé plus tard que le « bénéfice » réalisé du fait de la non-présentation de billets — non compris les bons — s'est élevé à environ 35 milliards de francs, soit à peu près 7% du montant en circulation la veille de l'opération.

de francs. Les augmentations subséquentes des dépôts et souscriptions, a-t-il ajouté, ont ramené de 586 milliards de francs le 17 mai 1945, c'est-à-dire à la veille de l'opération d'échange, à 473 milliards dans la seconde quinzaine de juin les billets de la Banque de France en circulation (la circulation avait même atteint 632 milliards en 1944, lors de la libération de la France).

Après avoir suspendu, à l'occasion de l'échange des billets, la publication de ses situations hebdomadaires, la Banque de France l'a reprise le 2 août 1945. Le tableau suivant donne quelques extraits de la dernière situation parue avant l'opération d'échange et de la première parue après cette opération, ainsi que de la situation du 29 novembre 1945.

Banque de France: Engagements à vue.

Postes	1944	1945		Différence de mai à août 1945	1945
	28 déc.	31 mai	2 août		29 nov.
	Milliards de francs français				
Billets en circulation	573 ¹⁾	549	445	- 104	546
Compte courant du Trésor ²⁾	1	1	103	+ 102	22
Comptes courants et comptes de dépôts de fonds	29	50	41	- 9	46
Dispositions et autres engagements à vue	8	7	7	0	7
Total	611	607	596	- 11	621

¹⁾ Première situation publiée après la libération. Il a été annoncé que, pendant la période de juillet à décembre 1944, le montant des billets en circulation a atteint un maximum de Fr. fr. 640 milliards.

²⁾ Y compris Fr. fr. 700 millions le 28 décembre 1944 et le 31 mai 1945, Fr. fr. 800 millions le 2 août et Fr. fr. 700 millions le 29 novembre 1945, représentant le solde appartenant à la Caisse autonome d'amortissement.

L'augmentation de 102 milliards de francs français aux comptes courants du Trésor entre le 31 mai et le 2 août 1945 ne représente pas la totalité des fonds revenant à l'État sur l'opération d'échange, vu que, dans l'intervalle, 20 milliards de francs des fonds rentrés avaient servi au remboursement d'avances de la banque au Trésor. A l'automne, le Trésor avait dû faire un prélèvement sur son compte à la Banque de France, suivi d'un nouvel accroissement du montant des billets en circulation, le total des engagements de la banque restant à un niveau relativement stable.

4° Le 9 juin 1945, il a été annoncé aux Pays-Bas que tous les billets de 100 florins cesseraient d'avoir cours légal. Les détenteurs de bonne foi de ces billets pouvaient se faire ouvrir des comptes, mais ceux-ci seraient bloqués, temporairement, pour tous usages autres que le paiement d'impôts. On prévoyait que cette première mesure serait suivie du retrait et de l'échange de tous les billets à une date ultérieure. Le total des billets en circulation, qui avait atteint en mai 1945 le chiffre maximum de 5.518 millions de florins, avait été ramené à 2.500 millions au début de septembre 1945, c'est-à-dire à peu près à deux fois et demie le chiffre de 1939, mais cette circulation était aussi

considérée comme excessive. Il semblait probable que de gros montants de billets étaient entre les mains de trafiquants du marché noir qui pouvaient ne pas oser déclarer leurs avoirs, et que des sommes considérables étaient détenues en Allemagne parce que les Allemands avaient pu, sans aucune restriction, se procurer des florins en échange de reichsmarks pendant les années d'occupation.

Puis le 13 septembre 1945, le ministre des finances a fait savoir que tous les billets de banque néerlandais en circulation cesseraient d'avoir cours et que tous les comptes en banque seraient bloqués à dater du 26 septembre, une tolérance de 10 florins seulement par personne étant autorisée pour la semaine allant jusqu'au 3 octobre. Cette opération et certaines autres mesures prises à la même occasion avaient pour objet: 1. de dépister les profits des trafiquants du marché noir; 2. de contrôler les salaires et les prix; 3. de mettre le gouvernement à même de maintenir la circulation des billets dans les limites désirées et, par là, de faire échec à l'inflation; 4. d'avoir un aperçu de l'état des fortunes en vue d'une enquête sur le montant des biens acquis pendant la guerre; 5. de mettre l'État en mesure de contrôler le montant des dépenses pour que celles-ci favorisent le bien-être de la nation et servent ses propres besoins. Cette opération a entraîné la suspension du secret des banques et la déclaration des polices d'assurances et des titres mobiliers. On comptait qu'un quart au moins des comptes en banque des particuliers et des entreprises privées serait débloqué prochainement. Les montants qui resteraient finalement bloqués pourraient servir à payer les impôts et les taxes spéciales, être placés en nouveaux emprunts d'État et convertis en dépôts d'épargne auprès des caisses d'épargne et autres banques.

Dans la situation hebdomadaire de la Banque Néerlandaise du 8 octobre 1945, le montant des nouveaux billets mis en circulation figurait pour 398 millions de florins, 855 millions de florins d'anciens billets restant théoriquement en circulation. Dans la situation du 26 novembre 1945, les billets nouvellement émis s'élevaient effectivement à 1.011 millions de florins, les anciens billets à 440 millions.

5° Au Danemark, l'échange des billets a été décidé le 21 juillet 1945; il faisait partie d'une mesure plus vaste ayant pour objet l'« assainissement économique », c'est-à-dire la confiscation des avoirs cachés des fournisseurs de guerre et des contribuables ayant fraudé le fisc; on considérait en outre qu'il était désirable de réduire la circulation monétaire. Les billets en circulation ont été annulés; au début, chacun n'a pu échanger que 100 couronnes danoises ou, dans des cas exceptionnels, un maximum de 500 couronnes; tout montant dépassant ces limites devait être déposé à un compte en banque temporairement

bloqué. Pour assurer l'efficacité des mesures de confiscation, il a été procédé à un contrôle de tous les avoirs privés: les propriétaires durent déclarer tous leurs dépôts en banque supérieurs à 500 couronnes et tous leurs titres au porteur, des déclarations détaillées étant exigées pour tous les biens dépassant 10.000 couronnes, y compris les objets de valeur tels que bijoux, livres et meubles de prix, les autorités ayant la faculté d'examiner les coffres dans les banques et autres objets personnels de valeur.

D'après les résultats provisoires, 75 à 80 millions de couronnes danoises en billets n'ont pas été présentés. Dans la situation du 31 juillet 1945, la première publiée après l'opération, les billets émis figurent pour 868 millions de couronnes contre 1.124 millions le 23 juillet 1945 et une circulation moyenne d'environ 400 millions de couronnes pendant le premier semestre de 1939. Mais les besoins de monnaie ont atteint leur maximum à l'automne et, dans la situation du 15 novembre, les billets en circulation s'élevaient à 1.318 millions de couronnes.

6° En Norvège également, l'échange des billets, de même que quelques autres mesures introduites par un décret du 5 septembre 1945, avait pour objet de permettre la saisie de gains injustifiés et la perception d'une taxe spéciale sur tout accroissement de capital pendant la guerre. A dater du 9 septembre 1945, tous les billets en circulation (à l'exception des coupures d'une et de deux couronnes) cessèrent d'avoir cours légal; ils durent être présentés et leur montant a été crédité au détenteur, à concurrence de 60% à un compte courant en banque, tandis que les 40% restants lui ont été crédités à un «compte d'État» sur lequel il ne pouvait prélever aucun montant sans une autorisation du ministère des finances. De plus, les titulaires durent faire enregistrer leurs comptes en banque et leurs titres mobiliers et déclarer leurs autres actifs.

Le dernier jour de la période normale d'échange (22 septembre 1945), un montant de 1.373 millions de couronnes norvégiennes avait été présenté, alors que la circulation totale s'élevait à 1.403 millions avant l'opération. Le «bénéfice» réalisé ne ressortait donc qu'à 30 millions de couronnes et ce chiffre pourra encore être réduit lorsque les derniers résultats seront parvenus de la Norvège septentrionale et de l'étranger, où l'échange devait continuer jusqu'au 6 octobre 1945. Mais un «bénéfice» supplémentaire pourra être réalisé d'autre part, vu que tous les comptes et tous les titres mobiliers qui n'auront pas été enregistrés le 15 novembre au plus tard seront acquis à l'État. Dans la situation de la Banque de Norvège du 31 octobre 1945, les billets en circulation figurent pour 1.136 millions de couronnes norvégiennes.

7° On a fait savoir en Tchécoslovaquie, le 21 octobre 1945, que toute la monnaie en circulation à cette date serait retirée et remplacée par une nouvelle monnaie. Ainsi, tous les moyens de paiement d'origine allemande ou hongroise et les billets libellés en couronnes tchèques et slovaques (à l'exception de ceux d'une couronne) devaient être livrés au Trésor, au plus tard le 15 novembre. En échange, chaque personne devait immédiatement recevoir 500 couronnes tchécoslovaques en billets des nouveaux types; le solde devait être déposé dans une banque, au choix du détenteur des billets. A partir du 22 octobre, tous les traitements et salaires devaient être payés en nouvelle monnaie afin de faciliter l'opération d'échange.

On a évalué qu'avant l'opération d'échange, le volume total des moyens de paiement en Tchécoslovaquie (y compris 10 milliards de couronnes de bons de caisse émis directement par l'Allemagne et 3 à 4 milliards de couronnes émis par l'une des puissances occupantes) s'élevait à 79 milliards de couronnes. Pour la seule Banque Nationale, le montant des billets en circulation dépassait quelque peu 40 milliards de couronnes le mois qui a précédé l'opération; dans la situation de la banque de la fin de novembre 1945, la circulation ressortait à 17.800 millions de couronnes tchécoslovaques en billets des nouveaux types et à 2.800 millions de couronnes tchécoslovaques en anciens billets.

On peut voir par ces exemples qu'il est devenu de règle dans les arrangements financiers des pays libérés de procéder à l'échange des billets, ne fût-ce que pour éliminer ceux emportés par l'ennemi ou, de toute autre façon, envoyés frauduleusement hors du pays, cette mesure étant une condition préliminaire nécessaire pour permettre de se faire une idée exacte de la situation monétaire intérieure. Lorsque l'opération a eu des objectifs plus ambitieux, tels que la confiscation des billets qui se trouvaient aux mains des profiteurs de guerre, la tâche a été très complexe et, pour cette raison, la difficulté a été en raison inverse de la densité de la population. Il ne faut pas oublier que le nombre des déclarations individuelles est dans tous les cas très grand; en France, par exemple, 16 millions de personnes, soit 39% de la population, se sont présentés aux guichets pour l'échange des billets. Plus les déclarations sont nombreuses, plus il est nécessaire que les règles soient relativement simples et précises. Si l'échange a été plus ou moins obligatoire dans les pays dont, par exemple, une partie de la circulation est entre les mains de l'ennemi, il est évident que le simple blocage d'une certaine proportion des billets délivrés ne réduit pas en soi le volume de la demande effective de monnaie dans le pays, ce volume dépendant essentiellement du niveau des gains courants qui consistent, pour la plupart, en revenus encaissés sous la

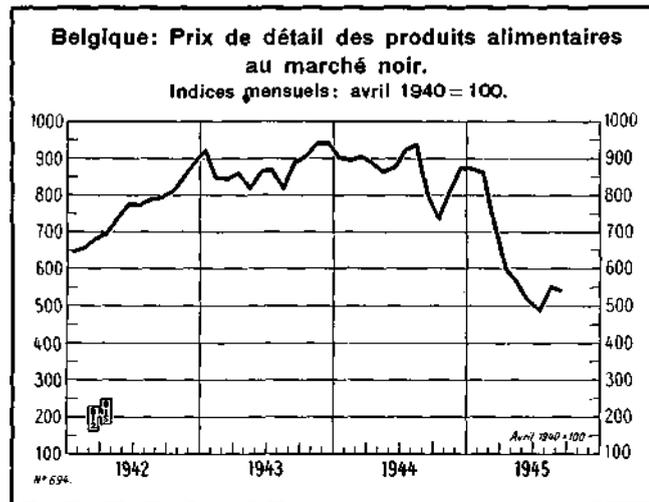
forme de salaires et de traitements*. De plus, en période de grande pénurie, quand les rations officielles sont nettement insuffisantes, il est très difficile d'exercer sur les prix une pression à la baisse, notamment sur le marché noir que l'on peut considérer comme un baromètre de la pénurie. Dans son rapport pour 1944, la Banque Nationale de Belgique donne un indice des

prix du marché noir à Bruxelles, continué ici jusqu'à l'automne de 1945 et reproduit sous forme de graphique.

L'échange des billets ayant été achevé pendant la première quinzaine d'octobre, les prix du marché noir ont quelque peu baissé pour se raffermir en décembre, lorsqu'il devint évident que la guerre durerait plus longtemps qu'on ne l'avait prévu. Mais, vers la fin du printemps et en été 1945, lorsque l'approvisionnement pour la population civile devint plus abondant, les prix du marché noir se mirent à baisser de nouveau, et cette fois de façon plus décisive. Ce qui s'est passé en Belgique confirme donc l'expérience acquise ailleurs, à savoir que l'échange des billets ne contribue pas vraiment à faire baisser les prix surfaits du marché noir tant que les marchandises n'arrivent pas effectivement sur le marché.

On peut considérer l'échange des billets comme un moyen particulier de la politique du crédit affectant la «quantité de monnaie» et, en tant que facteur d'assainissement, la «qualité de la monnaie» (puisqu'il confisque certains fonds acquis illégalement). Ici comme ailleurs, toutefois, un certain nombre de facteurs additionnels conservent leur importance dans la détermination des valeurs monétaires. Ces facteurs sont: 1. la situation du budget; 2. le taux d'approvisionnement en marchandises et en services; 3. la structure des prix de revient et des prix de vente, en donnant une importance spéciale au taux des salaires; or, ces facteurs exercent tous une influence sur les cours des devises étrangères et sont à leur tour influencés par eux. Les circonstances varient d'un cas à l'autre, mais l'élément décisif est, en général, l'action réciproque du volume de revenu courant se trouvant entre les mains du public et de l'approvisionnement du marché en marchandises et en services.

* Indirectement, toutefois, une mesure telle que l'échange des billets peut créer une situation psychologique permettant de modérer la hausse des salaires nominaux (cf. ce qui a été dit plus haut, p. 73, au sujet de la Belgique).



Billets en circulation.

Pays	Fin Juin		
	1939	1945	1945
	Millions d'unités monétaires nationales		Indice: Juin 1939 = 100
Allemagne	9.115	56.640 ¹⁾	621 ¹⁾
Belgique	22.212	58.483	263
Bulgarie	2.891	40.700 ²⁾	1.408 ²⁾
Danemark	446	1.241	278
Eire ³⁾	16	37	227
Finlande	2.200	16.971	771
France	122.611	444.476 ⁴⁾	363 ⁴⁾
Grande-Bretagne	499	1.285	258
Grèce	8.002	26.000 ⁵⁾	325 ⁵⁾
Islande	12	167	1.344
Italie	17.967 ⁶⁾	350.000 ⁷⁾	1.948
Norvège	475	2.611	550
Pays-Bas	1.045	4.960	475
Portugal	2.096	7.573	361
Suède	1.059	2.445	231
Suisse	1.729	3.522	204
Tchécoslovaquie ⁸⁾	10.740 ⁹⁾	62.200 *	580 ¹⁰⁾
Turquie	211	969	459
Yougoslavie	7.177	183.906 ¹¹⁾	2.562 ¹¹⁾
Canada ¹²⁾	213	970	455
États-Unis ¹³⁾	7.047	26.746	380
Argentine	1.128	2.533	225
Bolivie	301	1.337	444
Bésil	4.803	15.438	321
Chili	866	2.660	307
Colombie	57	179	314
Costa-Rica	28	77	275
Équateur	64	322	503
Guatémala	8	23	299
Mexique	318	1.434	451
Nicaragua	11	46	439
Paraguay	12 ¹⁴⁾	29	233 ¹⁵⁾
Pérou	113	443	392
Salvador	15	45	306
Uruguay	91	157	173
Venezuela	134 ¹⁴⁾	338	252 ¹⁵⁾
Afrique du Sud	19	64	332
Égypte	21	124	599
Inde	1.846	11.370	616
Iran	893	6.606	740
Irak	4	40	330
Japon	2.490	26.200 *	1.050 *
Syrie et Liban	957 ¹⁴⁾	8.328	870 ¹⁵⁾
Palestine	6	46	775
Australie	48	185	390
Nouvelle-Zélande	16	41	260

* Évaluation. 1) Chiffres de février 1945.
²⁾ Chiffres de septembre 1944.
³⁾ Banque Centrale d'Irlande plus banques consolidées.
⁴⁾ Chiffres du 2 août 1945 (premier bilan après l'échange des billets).
⁵⁾ Évaluations privées pour mai 1945 (après l'échange de la monnaie).
⁶⁾ Chiffres de mars 1939.
⁷⁾ Y compris environ lire 65 milliards de monnaie militaire alliée.
⁸⁾ Évaluation du montant total des billets en circulation en Bohême, Moravie, Silésie et Slovaquie. ⁹⁾ Évaluation à la fin de février 1939.
¹⁰⁾ Par rapport à fin février 1939.
¹¹⁾ Chiffres de février 1945 pour la Croatie.
¹²⁾ Banque du Canada et « chartered banks ».
¹³⁾ Montant total de la circulation. ¹⁴⁾ Chiffres de fin décembre 1939.
¹⁵⁾ Par rapport à fin décembre 1939.

Deux tableaux précèdent l'examen de ces questions, dont l'un indique le montant des billets en circulation dans les différents pays du monde et l'autre le volume des dépôts bancaires dans un nombre limité de pays.

Pour juger de l'importance d'un accroissement du montant des billets en circulation, il faut, entre autres, tenir compte du fait que pour quelques pays la situation de l'été 1939 ne pouvait être considérée comme normale.

En Suisse, par exemple, il semble que les billets aient été thésaurisés sur une très grande échelle en 1939 comme les années antérieures; pendant la guerre, l'accroissement de la circulation dépassait tout juste 100%, ce qui est l'un des plus faibles accroissements ressortant du tableau. Aux États-Unis, au contraire, l'année 1939 a été une année de crise, avec 9 millions de chômeurs. La guerre a vu un relèvement très impressionnant de la production et du niveau général des revenus, ce qui a permis à l'individu moyen de détenir plus d'« argent liquide » pour ses besoins personnels (influencés par des facteurs tels que la dispersion des familles, l'impossibilité pour le titulaire d'un compte d'avoir accès à ses facilités bancaires ordinaires, etc.). La

circulation aux États-Unis accuse une augmentation de 280%. Le Canada a connu un accroissement encore plus rapide et sa circulation a augmenté de 355%, bien que l'on puisse considérer le contrôle des prix canadien comme exceptionnellement efficace, le coût de la vie officiel n'accusant dans ce pays qu'une augmentation d'environ 20%.

Il faut donc être très prudent lorsqu'on interprète l'importance des chiffres du tableau, et spécialement lorsque l'on compare entre eux les différents pays. Même un nombre indice très élevé n'est pas un signe infaillible d'inflation désordonnée. En Islande, dont la population normale compte 125.000 habitants, la présence de forces armées américaines en grand nombre a subitement accru les besoins en billets au delà de tout précédent (nombre indice de juin 1945: 1.344, juin 1939 étant égal à 100). Mais, même dans ce cas, une hausse rapide de l'émission des billets n'en reste pas moins l'avertissement d'un danger que les autorités ne doivent pas traiter à la légère. Quiconque lit le tableau ne doit pas oublier que les chiffres de 1945 se réfèrent à la position à la fin de juin. Dans quelques pays, en Norvège et en Tchécoslovaquie par exemple, il a été procédé à l'échange des billets après cette date, ce qui a eu un effet marqué sur le volume des billets en circulation.

Il est probable que les fortes augmentations qui se sont produites depuis 1939 dans le montant des billets en circulation ne se résorberont pas beaucoup, mais resteront comme une conséquence de la seconde guerre mondiale. Des augmentations d'une telle ampleur correspondent sans aucun doute à une altération de la valeur réelle (pouvoir d'achat) des monnaies nationales respectives. Il est donc absolument indispensable que chaque pays s'adapte à un niveau d'équilibre nouveau. A cet égard, l'approvisionnement en monnaie est l'un des éléments dont il faut tenir compte. Tant que les marchandises restent rares, il peut être difficile de dire quelle sera finalement la position d'équilibre permanent d'un pays particulier et il faudra probablement passer par une période d'expériences et d'erreurs; mais lorsqu'il sera possible de choisir un certain niveau susceptible de représenter pour l'avenir le niveau d'équilibre, il importera que les divers aspects de la vie économique (coût de la vie, taux de change, etc.) soient alignés à ce niveau; plus tôt cet ajustement sera effectué, plus solides seront les fondations d'une reprise de l'activité économique.

Le tableau suivant montre pour six pays le volume des dépôts bancaires dans les banques privées et les caisses d'épargne ainsi que le pourcentage d'augmentation de ces dépôts et du montant des billets en circulation de juin 1939 à juin 1945.

Banques privées et caisses d'épargne.

Pays	Fin			Pourcentage d'augmentation de 1939 à 1945	
	Juin 1939	Décembre 1944	Juin 1945	des dépôts	des billets en circulation
Millions d'unités monétaires nationales					
France:					
Quatre grandes banques	36.230	129.036	196.168		
Caisse Nationale d'Épargne et caisses d'épargne ordinaires	66.688	168.573	243.004		
Total	102.918	297.609	439.172	+ 327	+ 263
Belgique:					
Toutes les banques	15.288	43.938	51.388		
Caisse Générale d'Épargne et de Retraite	12.338	19.458	20.132		
Total	27.624	63.396	71.520	+ 159	+ 163
Grande-Bretagne:					
«Clearing banks»	2.219	4.545	4.751		
Caisse d'épargne postale et «Trustee savings banks»	781	2.024	2.205		
Total	3.000	6.569	6.956	+ 132	+ 158
États-Unis:					
Toutes les banques privées ¹⁾	45.471	115.827	124.010		
Caisses mutuelles d'épargne et système de l'épargne postale	11.782	15.718	17.085		
Total	57.253	131.545	141.095	+ 146	+ 280
Suède:					
Toutes les banques privées	4.481	6.378	6.630		
Caisses d'épargne privées et postale	4.390	6.345	6.646		
Total	8.871	12.723	13.276	+ 50	+ 131
Suisse:					
Sept grandes banques ²⁾	2.979	3.839	4.083		
Vingt-sept banques cantonales ²⁾	5.120	5.267	5.254		
Total	8.099	9.106	9.337	+ 15	+ 104

1) Dépôts bruts, mais à l'exclusion des dépôts des banques entre elles.

2) Y compris les bons de caisse.

Pour la France, la date «fin juin 1945» suit immédiatement l'échange des billets, et le montant des billets en circulation se trouvait en conséquence quelque peu réduit par rapport au volume des dépôts. Mais, à l'automne, l'émission des billets a de nouveau augmenté, de sorte que les pourcentages d'augmentation des dépôts et du volume des billets en circulation étaient d'une ampleur très semblable. Tel est également le cas en Belgique. En Grande-Bretagne, au contraire, l'augmentation des dépôts est un peu inférieure à celle du montant des billets en circulation. Il ne faut en aucune façon considérer ce phénomène comme un signe de ralentissement de l'épargne proprement dite. C'est plutôt le résultat des fortes émissions de bons à moyen et à long terme qui ont absorbé les dépôts lors des souscriptions. La même observation s'applique à la différence plus grande encore qui existe entre l'accroissement du montant des

billets en circulation et des dépôts aux États-Unis comme en Suède et en Suisse. Le faible pourcentage d'augmentation des dépôts en Suisse reflète principalement leur stabilité effective dans la mesure où il s'agit des banques cantonales. Mais, même dans les sept grandes banques, le volume des dépôts n'a pas augmenté de plus de 35% pendant la durée de la guerre.

Bien que dans les pays anglo-saxons de vastes campagnes d'épargne aient été organisées pour placer autant que possible les émissions du temps de guerre directement auprès des prêteurs privés, le grand changement accusé par les bilans des banques privées a été l'augmentation des portefeuilles de fonds d'État. Dans le courant de 1945, le total des portefeuilles de fonds d'État des «clearing banks» de Londres (bons du Trésor, certificats de dépôts du Trésor et fonds d'État à long terme) a dépassé 3 milliards de livres sterling et constituait plus des deux tiers du total des bilans de ces banques. Aux États-Unis, le total des prêts et des placements de toutes les banques a atteint 129.700 millions de dollars à la fin de juin 1945, et, sur ce montant, les fonds d'État représentaient 93.700 millions de dollars (contre 18 milliards à la fin de 1938, alors que le total des prêts et des placements atteignait 48.800 millions de dollars). Dans la plupart des autres pays il s'est produit une évolution semblable, qui a partout tendu à créer entre l'État et le système bancaire privé tout un réseau de liens de crédit plus étroits qu'il n'en avait jamais existé avant cette dernière guerre.

A l'automne de 1945, plusieurs pays ont pris des mesures pour introduire des changements de structure importants dans les relations entre l'État et le système bancaire; mais, à l'époque où nous écrivons (novembre 1945), des décisions finales n'ont pas encore été prises. Ces changements ont en général pour objet de raffermir le contrôle public sur le système du crédit et, en ce faisant, d'éliminer l'influence de groupements particuliers. Mais il est bon de se rappeler que la nationalisation de la banque d'émission, par exemple, ne résout pas l'ancien problème de l'«indépendance des banques centrales». En 1656, la «Palmstruchska Banken» à Stockholm a été constituée sous forme d'institution privée, mais avec le consentement de l'État. En 1661, les premiers billets ont été émis et, moins de deux ans après, on constatait des signes évidents d'inflation: les pièces métalliques quittaient le pays et les billets étaient présentés à la banque en nombre plus grand qu'elle n'en pouvait rembourser. En 1664, la banque fut fermée, mais en 1668 elle fut transformée en banque d'État et placée sous l'autorité du Parlement, comme la Banque de Suède l'est aujourd'hui encore, pour assurer, dans des conditions adaptées à l'époque, que le gouvernement n'abuserait pas des pouvoirs conférés à la banque.

En Eire, une « Commission d'enquête sur les banques, la monnaie et le crédit », dont le rapport fait en 1938 préparait l'établissement de la Banque Centrale d'Irlande (également banque d'État, mais le gouvernement n'exerce aucune influence sur le choix de certains membres de son conseil d'administration), a souligné qu'on a fréquemment mal interprété l'insistance avec laquelle le principe de l'indépendance des banques centrales a été défendu et elle ajoutait :

« En un sens, il est possible jusqu'à un certain point de comparer l'indépendance des banques centrales à celle de la magistrature qui doit, bien entendu, être également à l'abri de toute pression politique. Ce qu'il ne faut pas oublier, c'est que le citoyen ordinaire a grand intérêt au maintien de la valeur de la monnaie nationale, eu égard à toutes ses obligations contractuelles personnelles, qu'il s'agisse de fixer son propre traitement ou salaire par accords syndicaux, etc. ou de la valeur réelle de ses placements, polices d'assurance, etc. L'expérience a montré que les organismes politiques ont fait à maintes reprises un usage indu des facilités de crédit des banques centrales, allant souvent même jusqu'à détruire la valeur de la monnaie nationale. Il n'est que sage de se prémunir contre la possibilité de ce danger. Le problème consiste à trouver le moyen d'assurer le développement d'un organisme conscient de sa responsabilité directe et capable de s'assurer les services de personnalités qualifiées pour diriger une institution monétaire centrale.

Pour traiter avec succès les problèmes monétaires, il est nécessaire d'avoir un objectif permanent et une politique ferme, que les changements de gouvernement n'affecteront pas. L'expérience a montré à maintes reprises combien il est essentiel pour une autorité monétaire d'avoir du prestige, puisque le prestige facilitera la solution de maints problèmes; il est également important du point de vue politique et social général que l'institution monétaire jouisse dans son pays de la pleine confiance du public.

En fait, l'idée qu'il existe une cause de conflit entre l'autorité politique de l'État et l'autorité monétaire est plus superficielle que réelle. La liberté d'action d'un gouvernement dépend dans une très large mesure du maintien de la confiance dans la monnaie. Une des plus grandes difficultés que puisse rencontrer un gouvernement et qui puissent gêner son action est le manque de confiance en matière monétaire. »

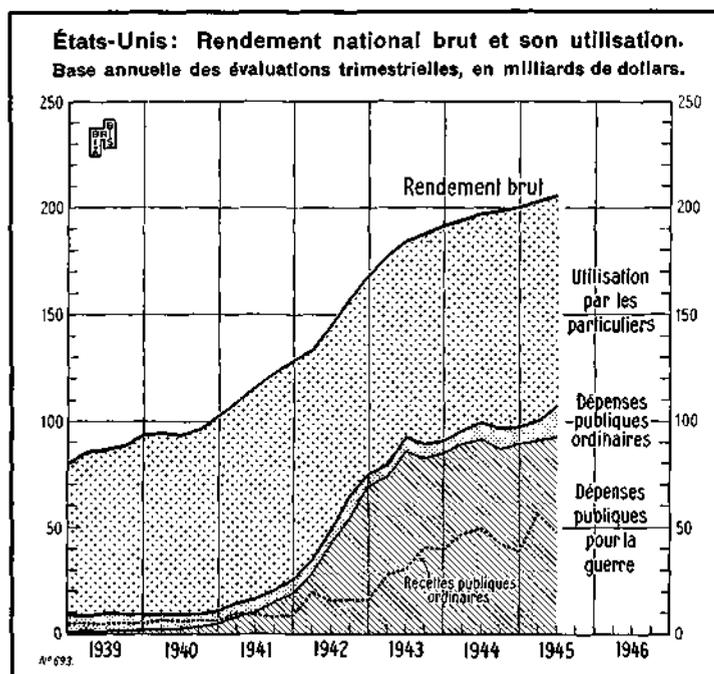
A cet égard, il est intéressant de noter, que dans son projet relatif à la nationalisation de la Banque d'Angleterre le gouvernement britannique a introduit une disposition selon laquelle aucun membre de la Chambre des Communes ni aucun fonctionnaire de la Couronne ne pourra être nommé gouverneur, sous-gouverneur ou administrateur de la Banque d'Angleterre. Ainsi a été pris en considération le principe de la séparation des pouvoirs entre les autorités politiques d'une part et l'autorité monétaire d'autre part. Mais un système fondé sur la séparation des pouvoirs ne peut fonctionner normalement que si la collaboration est suffisante entre les autorités intéressées. Les solutions adoptées pour assurer cette « séparation » et cette « collaboration » varieront naturellement d'un pays à l'autre et d'une période à l'autre, mais il y aura toujours certains

dangers à éviter et certains objectifs principaux à atteindre. En dehors des dispositions qui ont une portée surtout négative et qui servent principalement de sauvegarde, il en existe d'autres, d'un caractère plus positif, destinées à assurer aux autorités monétaires le pouvoir nécessaire pour exercer normalement les fonctions adaptées aux conditions des époques dans lesquelles elles exercent leur activité.

Finances publiques.

Dans une guerre moderne, quand les dépenses publiques absorbent la moitié au moins du produit brut de l'économie nationale, le mode de couverture de ces dépenses sera naturellement d'une importance fondamentale; tout le problème monétaire consiste alors à trouver le moyen d'empêcher les lourds emprunts d'État, couverts en partie par le recours au crédit bancaire, d'avoir un effet nettement inflationniste. La cessation des hostilités ne suffit pas à supprimer le danger d'inflation, ainsi que le montrent les événements survenus après 1918, alors que, pendant près de dix années, la principale différence entre les pays qui ont réussi à remettre de l'ordre dans leur système monétaire et ceux qui ont été pris dans le tourbillon d'une inflation désordonnée ou qui ont souffert pendant de nombreuses années de l'instabilité des cours des changes a été précisément que seuls les premiers ont pu préserver leurs finances nationales.

Aussi longtemps que les émissions de pouvoir d'achat monétaire dépasseront les additions nécessaires à un accroissement de la production courante de marchandises et de services, seul un réseau de mesures de contrôle sur le modèle du temps de guerre permettra d'éviter l'inflation directe. Un excédent permanent de pouvoir monétaire d'achat exerçant une pression sur le marché intérieur rendra, toutefois,



Note: La principale différence entre le rendement national brut et le revenu national net est que le premier comprend le montant total affecté à la dépréciation et au remplacement du capital, après déduction duquel le chiffre restant représente le revenu national net.

plus difficile l'établissement d'un équilibre naturel dans les relations avec les autres économies — d'où la nécessité d'un contrôle sévère des changes. Même si les émissions d'argent frais devaient pendant quelque temps stimuler le commerce et la production à l'intérieur, les nombreuses mesures de contrôle risquent d'être pour les divers pays, et notamment pour ceux qui dépendent du commerce international, un grave handicap dans leurs efforts pour reconquérir les marchés étrangers et relever leur niveau de vie. La création de crédit pour couvrir les déficits budgétaires peut aisément désorganiser toute la politique économique et commerciale — comme tant de pays s'en sont rendu compte ces dernières années.

Il est un autre inconvénient inhérent à la permanence de déficits considérables: les montants que les gouvernements doivent emprunter tendent à réduire la fraction d'épargne courante disponible pour placement dans les entreprises privées*. Lorsque les sociétés qui amassent des fonds pour les placer (compagnies d'assurances et autres) peuvent rapidement placer ces fonds en titres d'État et n'ont donc pas à se préoccuper de trouver d'autres placements, il est très probable que l'esprit d'entreprise, normalement stimulé par le « poids de la monnaie » sur les marchés des capitaux à long et à court terme, s'affaiblira.

Ces divers inconvénients sont, bien entendu, parfaitement connus, mais il n'est pas facile de comprimer les dépenses suffisamment pour rétablir l'équilibre du budget, bien que les impôts de guerre aient été cette fois-ci beaucoup plus lourds et que le montant des dépenses couvert par les recettes courantes soit par conséquent plus élevé qu'à la fin de la dernière guerre. La démobilisation semble se prolonger du fait des difficultés de transport et parce que des considérations d'équité entrent en jeu lorsqu'il s'agit de décider l'ordre dans lequel

* Pour surmonter autant que possible cet inconvénient, il peut être nécessaire de prendre des mesures spéciales. Au début de 1945, la « Société pour le financement de l'industrie » (au capital de 25 millions de livres sterling) et la « Société pour le financement de l'industrie et du commerce » (au capital de 15 millions de livres sterling) ont été constituées à Londres en vue spécialement d'assurer que des fonds seront mis à la disposition de certaines catégories d'entreprises à un moment où, dans la plupart des pays, l'épargne sera absorbée par les déficits des budgets, la réparation des dommages de guerre, la construction de maisons d'habitation et autres fins semblables quasi-officielles.

La Société pour le Financement de l'Industrie a pour objet, suivant les termes mêmes du chancelier de l'Échiquier:

« de pourvoir aux besoins financiers temporaires ou plus permanents des entreprises industrielles du pays en vue de leur relèvement et de leur développement rapides dans l'intérêt de la nation, et d'aider par là au maintien et à l'accroissement du degré d'emploi ».

Cette société, qui appartient en commun à un vaste groupe composé de compagnies d'assurances, de sociétés de trust et de la Banque d'Angleterre (dans la proportion de 40, 30 et 30%, respectivement), a pour objet de financer la réadaptation d'après-guerre ou le développement d'entreprises importantes. Il ne lui est pas interdit de prendre des participations dans les entreprises qu'elle finance, mais elle semble se concentrer sur l'aide temporaire à donner sous forme de prêts autorisés à intérêt fixe. Il va de soi, toutefois, qu'elle se propose d'assurer que le capital des différentes entreprises soit constitué sur une base aussi souple que possible.

La Société pour le Financement de l'Industrie et du Commerce, dont le capital, en dehors d'une faible participation de la Banque d'Angleterre, a été souscrit par les « clearing banks » et les banques d'Écosse dans la proportion approximative des dépôts qui leur sont confiés, a été créée pour fournir des capitaux à moyen et long terme à des petites et moyennes entreprises, à concurrence de montants maxima de 200.000 livres sterling. Elle a également la faculté de participer au risque financier (equity risk) et on pense même que c'est surtout sous cette forme qu'elle devrait fournir des facilités financières.

hommes et femmes seront libérés. Des indemnités sont payées pour services de guerre, de nouveaux secours d'assistance sociale sont accordés, la suppression de maintes charges de guerre est ajournée (les contrats ne peuvent être annulés immédiatement, des débits doivent être payés, etc.). La fin des hostilités a néanmoins déjà donné quelques résultats à cet égard et un certain nombre de pays publient des prévisions budgétaires révisées. Mais quelques exemples montreront que les déficits restent fréquents.

Pendant l'exercice clos le 30 juin 1945, les dépenses du gouvernement fédéral des États-Unis ont atteint 100,1 milliards de dollars, dont les neuf dixièmes représentaient des dépenses de guerre. Les recettes ont aussi marqué un nouveau record à 46.500 millions de dollars, mais n'ont pourtant pas entièrement couvert la moitié des dépenses (le déficit étant de 53.600 millions de dollars). Les prévisions budgétaires pour l'exercice 1945—46 adoptées par le Congrès, prenant en considération la cessation des hostilités en Europe, mais n'escomptant pas encore une rapide défaite du Japon, ont fixé les dépenses à 85 milliards de dollars et les recettes à 39 milliards (soit un déficit de 46 milliards). Le 1^{er} octobre 1945, c'est-à-dire après la cessation des hostilités dans le Pacifique, le secrétaire du Trésor a informé la Commission des Voies et Moyens de la Chambre des Représentants que les dépenses atteindraient probablement au total 66.400 millions de dollars et les recettes 36 milliards, compte tenu de réductions d'impôt de l'ordre de 5 milliards en 1946 (y compris l'abrogation de l'impôt de 85,5 % sur les superbénéfices des sociétés dont on avait évalué le rendement net à 2.600 millions de dollars pour les bénéfices escomptés en 1946). Le déficit pour l'exercice 1945—46, à 30 milliards de dollars, reste, d'après le secrétaire du Trésor, «un fait irrécusable, qui donne à réfléchir».

États-Unis :
Recettes et dépenses publiques.

Groupes	Comptes arrêtés		Prévisions
	1939-40: dernier exercice d'avant-guerre	1944-45: exercice d'ac- tivité maximum de guerre	1945-46: résadaptation à l'activité de paix
Milliards de dollars			
Recettes	5,4	46,5	36,0
Dépenses:			
de guerre	1,7	90,5	50,5
civiles:			
Service de la dette	1,0	3,6	4,5
Administration des vétérans	0,6	2,1	3,2
Remboursements	0,1	1,7	2,9
Secours de chômage	2,2	—	—
Finances internationales .	—	—	2,3
Autres dépenses	3,7	2,1	3,0
Total des dépenses civiles	7,6	9,5	15,9
Total des dépenses	9,3	100,1	66,4
Déficit	3,9	53,6	30,4

Note : Exercice budgétaire des États-Unis: du 1^{er} juillet au 30 juin.

Les dépenses prévues au budget comprennent 2.266 millions de dollars pour le financement international, 950 millions pour le paiement au Fonds

Monétaire International, une contribution de 317 millions au capital de la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement Économique (soit 10% de la quote-part des États-Unis dans cette banque); et une contribution supplémentaire de 999 millions de dollars au capital de la Banque d'Exportation et d'Importation*. En outre 1.800 millions de dollars seront versés au Fonds Monétaire International, mais il n'en sera pas tenu compte dans les dépenses budgétaires puisque le montant en question sera simplement transféré du Fonds de stabilisation des changes établi en 1934.

En Grande-Bretagne, le budget pour l'exercice allant du 1^{er} avril 1945 au 31 mars 1946 a été présenté à la Chambre des Communes par le chancelier de l'Échiquier le 24 avril 1945; un total de 5.565 millions de livres sterling était prévu aux dépenses et de 3.265 millions aux recettes, soit un déficit de 2.300 millions. Le chancelier a nettement exposé qu'il considérait ce budget

Grande-Bretagne:
Recettes et dépenses publiques.

Groupes	1938-39	1944-45	1945-46
	Comptes arrêtés		Prévisions
Millions de livres sterling			
Recettes	927	3.238	3.265
Dépenses:			
Service ¹⁾ de la dette	217	415	465
Fonds d'amortissement	13	16	.
Services civils, des voies et communications et des contributions	424	501	581
Vote de crédit ²⁾	272 ³⁾	5.125	4.500
Autres dépenses	142	17	19
Total des dépenses	1.068	6.074	5.565
Déficit	- 141	-2.836	2.300

comme un « budget intermédiaire », indiquant qu'il conviendrait de procéder à un nouvel examen « à une autre occasion » avant la fin de l'exercice.

Dans un discours sur le budget du 23 octobre 1945 (c'est-à-dire 6 mois plus tard, l'Allemagne et le Japon ayant été vaincus et les élections en Grande-Bretagne ayant amené un nouveau gouvernement au pouvoir), le chancelier a dit qu'aux recettes le rendement des

¹⁾ Y compris de faibles montants (£1 million en 1938-39) pour l'administration de la dette nationale.

²⁾ Pour 1938-39 il n'y a pas eu de « vote de crédit », mais des affectations détaillées ont été votées pour « la marine, l'armée, l'intendance et l'aviation » d'un total de £254 millions, et £18 millions pour la défense civile. A partir de 1940-41 ces charges ont été couvertes par un vote de crédit.

³⁾ Y compris 128 millions provenant du produit des emprunts de la défense nationale.

Note : Exercice financier de la Grande-Bretagne: du 1^{er} avril au 31 mars.

* En ce qui concerne le Fonds Monétaire International et la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement Économique, cf. pages 129 et 137 du présent Rapport. La Banque d'Exportation et d'Importation fondée en 1934 a été transformée en un organisme permanent et autonome de l'État par la loi sur la Banque d'Exportation et d'Importation de juillet 1945. Avec un capital de 1 milliard de dollars, la banque est autorisée à emprunter au Trésor un montant ne dépassant pas deux fois et demie son capital, quant à ses prêts et garanties, ils ne peuvent pas dépasser trois fois et demie le montant de son capital. La banque a pour objet d'aider « à financer et à faciliter les exportations et importations et les échanges de marchandises entre les États-Unis ou l'un quelconque de leurs territoires ou possessions insulaires d'une part et tout pays étranger ou ses organismes ou ressortissants d'autre part ». La banque finance les exportations de deux manières: elle met des crédits à la disposition des exportateurs américains individuellement et une ligne de crédit à la disposition d'un gouvernement étranger, d'une banque étrangère ou d'une entreprise étrangère.

Depuis la fin des hostilités la banque a contribué à la reprise du commerce extérieur entre les États-Unis et le reste du monde, et s'est particulièrement attachée à financer les livraisons à l'Europe occidentale aux fins de reconstruction, elle a notamment repris le financement des livraisons de marchandises précédemment envoyées au titre du prêt-bail. Le crédit total consenti par la Banque d'Exportation et d'Importation aurait dépassé \$1 milliard à la fin de l'automne 1945.

divers postes semblait approximativement conforme aux prévisions de son prédécesseur et qu'aux dépenses une économie de 200 millions de livres sterling serait probablement réalisée sur la défense nationale et les fournitures, mais que cette économie serait inférieure aux dépenses encourues du fait de la démobilisation, aux frais additionnels pour les fournitures précédemment livrées au titre du prêt-bail et aux crédits consentis pour le financement de l'accord commercial anglo-français de mars 1945. On prévoyait qu'au cours de l'exercice suivant l'écart entre les dépenses et les recettes serait sensiblement réduit, mais non encore comblé. Le chancelier proposait quelques dégrèvements d'impôts mais la réduction des taux n'aurait que peu d'influence sur les recettes pendant l'exercice en cours. Ainsi, le taux moyen de l'impôt sur le revenu serait ramené de 10 à 9 shillings par livre et, simultanément, l'abattement personnel à la base serait accru, c'est-à-dire le montant susceptible d'être déduit du revenu pour obtenir le revenu taxable (des abattements spéciaux étant prévus pour le conjoint et chaque enfant). Mais, en même temps, l'échelle des surtaxes serait relevée de manière à récupérer en partie ou en totalité sur les contribuables plus fortunés l'allègement résultant de la réduction du taux moyen. De plus, l'impôt sur les superbénéfices était ramené à 60% au lieu de 100% nominale (mais réellement 80%, vu que, en vertu de la loi de finances de 1941, 20% devaient en être remboursés aux contribuables)*. Alors que l'impôt sur les superbénéfices à 100% était un «impôt qui convenait parfaitement pour une guerre de brève durée», à mesure que le temps passait, poursuivait le chancelier, il devenait «de moins en moins équitable pour les différentes entreprises»; de plus, il «encourageait l'extravagance, le gaspillage et même une franche malhonnêteté».

Une seule réduction a été apportée aux impôts indirects: l'abolition de la taxe sur les achats frappant toute une série d'articles d'importance spéciale dans le domaine ménager, les appareils de cuisson, de chauffage et les frigidaires. Mais le montant des subventions accordées pour empêcher la hausse du coût de la vie, que l'on peut considérer comme un «impôt indirect à rebours», augmentera: alors que les subventions se chiffraient à près de 200 millions de livres sterling en 1944—45, elles atteignaient 250 millions environ avant la suppression du prêt-bail et elles augmenteront encore d'environ 50 millions par an en conséquence de cette suppression.

* Le total à rembourser serait de £ 450 millions, dont le remboursement devrait être accéléré autant que possible. Mais, en vertu de la législation en vigueur, les montants remboursés seront assujettis à l'impôt sur le revenu, le remboursement net serait donc de £ 225—230 millions. Des mesures seront prises pour s'assurer que ces fonds seront «replacés dans les entreprises et non pas dispersés aux quatre vents».

Le chancelier a mentionné, en outre, que le total des «crédits d'après-guerre» (fraction remboursable de l'impôt sur le revenu payé par les personnes physiques sous forme d'épargne forcée), accumulé jusqu'à la fin de mars 1945, était de £ 575 millions et qu'il atteindrait probablement £ 800 millions à la fin de mars 1946, époque à laquelle cessera la création de nouveaux crédits d'après-guerre. Il a ajouté qu'on ne pouvait encore sans danger procéder au remboursement soit total, soit partiel des crédits déjà créés tant que les fournitures de marchandises n'avaient pas augmenté et que le risque d'inflation n'avait pas diminué en proportion ou n'était pas supprimé.

En France, les dépenses budgétaires pour l'année 1945 sont évaluées à 215 milliards de francs français pour les fins civiles et à 166 milliards de francs pour les fins militaires (ce dernier chiffre représentant le total des affectations militaires fixées par le gouvernement et publiées chaque trimestre au Journal officiel). Le total des dépenses atteindra donc 381 milliards de francs, mais on escompte que le chiffre définitif sera légèrement plus élevé et atteindra les 400 milliards annoncés par le ministre des finances dans un discours prononcé à l'Assemblée consultative le 29 mars 1945 (ce chiffre est encore inférieur au maximum de 443 milliards de francs de dépenses atteint en 1943). Sur les affectations civiles, 71 milliards de francs sont destinés aux subventions, les postes les plus élevés étant 42.500 millions destinés à empêcher la hausse des prix de certaines marchandises (13 milliards pour le pain et 15 milliards pour le charbon) et 18 milliards pour couvrir le déficit de la Société nationale des chemins de fer et pourvoir au remboursement des charges d'emprunts. Les recettes sont rentrées à raison de 140—150 milliards par an, ce qui signifie qu'un peu moins de 40% des dépenses ont été couverts par les recettes courantes. A l'automne de 1945, un nouvel impôt sur le capital — l'impôt dit de «solidarité nationale» — a été décrété; on en attend 130 milliards, dont 80 milliards rentreront en 1946.

Dans la dernière semaine d'avril, le commissaire aux finances de l'U. R. S. S. a présenté le budget pour l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 1945.

**U. R. S. S.: Recettes et dépenses publiques,
budgets centraux.¹⁾**

Postes	1940	1944	1945
	Comptes arrêtés	Comptes arrêtés ²⁾	Prévi- sions
	Milliards de roubles		
Recettes			
Impôt sur le chiffre d'affaires et taxes sur les bénéfices	106	116	138
Autres recettes ³⁾	74	152	167
Total des recettes	180	268	305
Dépenses			
Défense nationale et guerre . . .	56	137	138
Économie nationale	57	49	65 ⁴⁾
Développement social et culturel	43	51	66
Autres dépenses	18	26	36
Total des dépenses	174	263	305

¹⁾ Données publiées dans l'«Economist» de Londres, numéro du 5 mai 1945, et dans d'autres publications et concernant les budgets centraux de l'U. R. S. S. Il existe, en outre, des budgets séparés des seize républiques soviétiques, dont le total a été d'environ roubles 36 milliards en 1944.

²⁾ Résultats provisoires.

³⁾ Y compris, dans une certaine mesure, le produit d'emprunts.

⁴⁾ Sur les sommes affectées à l'économie nationale, roubles 35.900 millions sont destinés à l'industrie, 9.200 millions à l'agriculture, 9.800 millions aux transports et communications, 1.700 millions au commerce et à la constitution de stocks, enfin 2.900 millions aux services municipaux et aux logements.

Les dépenses pour la guerre et la défense nationale ont été maintenues au même niveau que l'année précédente, mais les affectations à l'«économie nationale» et au «développement social et culturel» ont été augmentées. Les renseignements sur la hausse des prix à l'intérieur sont, toutefois, insuffisants pour que l'on puisse dire dans quelle mesure l'augmentation des affectations inscrites au budget de 1945 reflète un accrois-

sement réel d'effort. Sous le régime des Soviets, les montants dépensés pour l'« économie nationale » enregistrent, pour ainsi dire, l'ampleur du développement économique (constructions d'usines, etc.) pour des fins tant civiles que d'armement. Alors qu'en 1940 un tiers du total des dépenses budgétaires était consacré à l'« économie nationale », un cinquième seulement a reçu cette affectation en 1945; il se peut toutefois que la cessation des hostilités ait pour effet de relever la proportion destinée aux nouveaux investissements. Pendant les années de guerre, le budget des Soviets a été loin d'accuser le même accroissement que celui des autres principaux belligérants, la principale raison étant que, déjà en temps de paix, le budget des Soviets absorbait une grande partie du revenu national, de sorte que la guerre n'a pas eu pour effet d'accroître la quote-part revenant à l'État, mais a plutôt entraîné une nouvelle affectation des ressources; cette même observation vaudra probablement pendant la période transitoire du retour à l'état de paix.

Dans les pays qui ont perdu la guerre, les dépenses militaires ont été réduites à bref délai ou immédiatement, mais l'équilibre du budget n'a pas pour autant été rétabli. Les facteurs de désagrégation inhérents à toute défaite ont ralenti le rythme de la vie économique; il n'a guère été possible pendant un certain temps de faire rentrer les recettes; puis des charges plus lourdes durent être assumées pour les secours, par exemple, tandis que la présence des forces d'occupation a provoqué l'émission additionnelle de monnaie locale, le coût desdites forces étant imputable aux pays vaincus, bien qu'il arrive souvent en pratique qu'il ne soit pas intégralement supporté par eux.

En Italie, le déficit budgétaire pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 1945 au 30 juin 1946 a été officiellement évalué en juin 1945 à près de 150 milliards de liras. Mais il est vite apparu que le déficit était sous-évalué. A la fin de l'automne, de nouvelles prévisions ont été préparées, selon lesquelles les dépenses budgétaires se monteraient à 340 milliards, les recettes étant évaluées à 105 milliards, ce qui laissait un déficit de 235 milliards. Toutefois de nouvelles mesures fiscales sont adoptées pour accroître les recettes et, en outre, le Trésor bénéficiera de la vente des équipements militaires et autres stocks de guerre.

Pour l'Allemagne, il n'a pas encore été publié de chiffres relatifs à un budget central, les directives qui présideront à l'établissement d'une administration centrale des finances n'étant pas encore fixées (novembre 1945). Pour les municipalités et autres autorités locales, des prévisions de dépenses et de recettes ont été préparées pour être soumises à la puissance occupante de chaque zone. Aucune déclaration officielle n'a été faite sur le montant de

billets émis par les puissances occupantes; des évaluations non officielles donnent des chiffres variant entre 5 et 15 milliards de reichsmarks, sur un total de billets en circulation d'environ 70 milliards.

Au Japon, une commission gouvernementale spéciale a été constituée pour examiner toutes les questions relatives à la situation financière. Il a été annoncé, en octobre 1945, que 3 milliards de yen avaient été mis à la disposition des forces d'occupation à la Banque du Japon, montant que l'on disait suffisant pour couvrir les besoins de l'occupation en yen pendant trois mois.

En Italie et en Allemagne, comme dans certains autres pays, les méthodes récentes appliquées pour couvrir les frais des administrations locales, des forces d'occupation, etc. ont nettement poussé à l'inflation, mais des efforts sont faits pour assurer un équilibre qui puisse être permanent; enfin, dans la mesure où il s'agit de l'Allemagne, le maintien d'un contrôle strict des salaires et des prix a contribué, au moins dans quelques zones, à empêcher une hausse marquée des prix; les impôts allemands sur les salaires et le revenu ont, de plus, été relevés dans la seconde quinzaine d'octobre 1945. Pour réaliser l'équilibre, il sera évidemment nécessaire (comme il a déjà été dit pages 14 et 15) de se procurer des recettes suffisantes en faisant appel à l'impôt et aux autres sources courantes de revenu, ce qui ne sera possible que si l'activité économique des pays respectifs reprend suffisamment pour fournir les revenus imposables. Dans un certain sens, la comptabilité financière (tant publique que privée) n'enregistre que le transfert des fonds d'un bénéficiaire à un autre. La réalisation d'un gain véritable dépend de l'état de l'activité économique et c'est pourquoi cette activité représente pour un pays l'aspect le plus important de son redressement.

Quels qu'aient été les efforts faits pendant la seconde guerre mondiale pour couvrir la plus forte proportion possible des dépenses publiques au moyen de l'impôt, il n'a pas été possible d'empêcher les dettes publiques de croître rapidement; les montants absolus de ces hausses ont été, en fait, plus considérables cette fois-ci que pendant la première guerre mondiale, même si l'on tient compte des modifications intervenues dans le pouvoir d'achat des monnaies nationales. Mais, grâce à une politique délibérée de monnaie à bon marché, la charge de l'intérêt n'a pas crû tout à fait à la même cadence. En Grande-Bretagne, par exemple, le coût de l'intérêt et de l'administration du poids mort qu'est la dette a été égal, en 1913—14, à 2,97% du montant nominal de cette dette et, en 1939—40, à 2,50%; mais, pendant les années de guerre 1940—45, il est resté aux environs de 1,85%; une nouvelle réduction résultera des mesures prises par le nouveau gouvernement britannique pour abaisser encore le taux de l'intérêt.

Dettes publiques.

Pays	Monnaies nationales	1913	1920	1939	1945
		Millions d'unités monétaires nationales			
États-Unis ¹⁾	\$	966	24.061	45.336	256.766
Grande-Bretagne ²⁾	£	656	7.829	8.163	22.398
France	Fr. fr.	33.538 ³⁾	240.242 ⁴⁾	445.742 ⁵⁾	1.677.990 ⁴⁾
Allemagne ⁶⁾	RM	4.926	184.864	30.847	400.000 ⁷⁾
Italie ⁸⁾	Lire	15.125	74.496	145.795	969.000 ⁹⁾
Japon ⁸⁾	Yen	2.608	3.278	17.837	97.000 ¹⁰⁾
Pays-Bas ¹¹⁾	Fl.	1.148	2.994	3.642	12.671 ¹²⁾
Belgique ¹³⁾	Fr. b.	4.227	30.645	62.486	203.296 ⁹⁾
Suède	Cr. s.	648 ¹³⁾	1.497 ¹³⁾	2.634 ⁹⁾	10.953 ⁹⁾
Suisse ¹⁴⁾	Fr. s.	1.710	4.059	5.929	11.878 ¹⁵⁾
Portugal	Escudos	679 ¹⁶⁾	1.553 ⁹⁾	7.145 ¹³⁾	8.760 ¹⁷⁾
Espagne ¹³⁾	Pesetas	9.322	11.926	23.290	38.000 ¹⁸⁾

- 1) Chiffres de fin juin pour la dette productive d'intérêt, y compris (en 1939 et 1945) les titres garantis.
 2) Chiffres de fin mars, dette extérieure comprise. 3) 1^{er} janvier 1914.
 4) 1^{er} janvier. 5) 31 août 1939. 6) Chiffres de fin mars.
 7) Le dernier chiffre de source allemande que l'on connaisse est une évaluation de la dette du Reich à RM 346.600 millions à la fin de 1944. Depuis lors, aucun chiffre précis n'a été obtenu, mais lorsque les Alliés ont pris en mains l'administration du Reich la dette atteignait environ RM 400 milliards. A cela s'ajoutent RM 100 à 200 milliards de créances au titre des dommages de guerre. L'intérêt des RM 400 milliards s'élèverait à environ RM 12 milliards.
 8) Chiffres de fin juin. 9) Chiffre donné par le ministre des finances en novembre 1945.
 10) Évaluation à fin juin 1944. 11) Chiffres de fin d'année de la dette consolidée, des bons et des certificats du Trésor.
 12) 1^{er} juin. 13) Chiffres de fin d'année. 14) Chiffres de fin d'année comprenant la dette des chemins de fer fédéraux.
 15) Chiffres de fin 1944. 16) Juin 1914. 17) Chiffres de fin 1943. 18) Évaluation pour juin 1945.

Après tous les emprunts contractés pendant la guerre, les montants nominaux des dettes publiques sont presque partout supérieurs au revenu national d'une année. Aux États-Unis, la dette fédérale est presque égale au revenu national de deux années et, en Grande-Bretagne, la dette dépasse le revenu national de deux ans et demi. Les modifications rapides des prix et des salaires ont empêché jusqu'ici la plupart des pays belligérants du continent européen de dresser des évaluations vraiment exactes de leur revenu national. Mais sur la base des chiffres provisoires, il semble que rares soient les pays dans lesquels la hausse nominale du revenu national, inséparable de toute inflation, a rejoint le chiffre de la dette.

On ne sait pas grand'chose de certain sur les effets que peut avoir l'engagement en capital, indépendamment des effets des paiements annuels d'intérêt, lorsqu'il s'agit de dettes publiques considérables, mais il est probable que non seulement la distribution des richesses à l'intérieur de chaque nation en est affectée, mais aussi la propension à créer des richesses nouvelles; cela peut avoir également des répercussions monétaires importantes. En procédant à leurs emprunts de guerre, les gouvernements des États-Unis et de la Grande-Bretagne ont fait de grands efforts pour se procurer autant de fonds que possible à long et moyen terme. Dans ces deux pays, la proportion des emprunts à court terme n'a été que d'un quart ou d'un tiers; mais les montants dont il s'agissait étaient si considérables qu'à l'automne de 1945 les

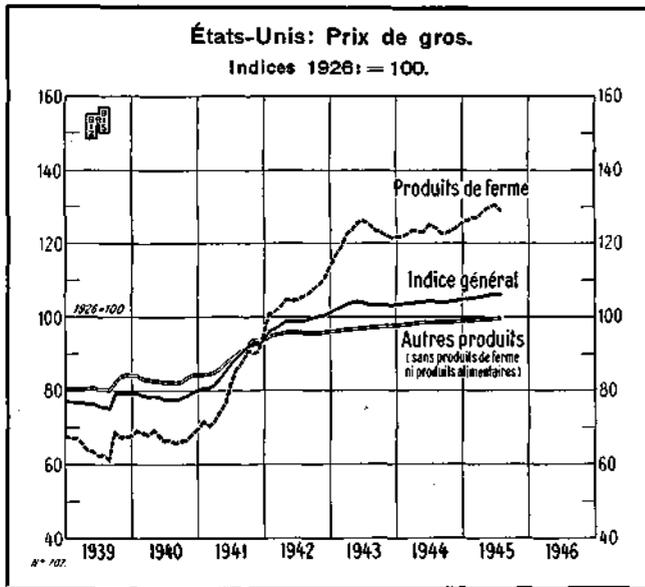
dettes flottantes égalaient ou dépassaient le total des dettes publiques intérieures de ces deux pays en été 1939. Pendant la guerre, il a été sans aucun doute indispensable de recourir également aux ressources du financement à court terme, mais il en reste des dettes flottantes, ce qui implique une très grande liquidité sur le marché de l'argent et dans les mains du public en général et soulève des problèmes susceptibles de compliquer à maints égards la tâche des autorités monétaires.

Ravitaillement et salaires.

Le facteur qui figure immédiatement après sur la liste des « facteurs fondamentaux » énumérés plus haut est la proportion dans laquelle le ravitaillement des civils en marchandises et en services peut être rétabli; or, cette proportion dépend tout d'abord de la mesure dans laquelle on réussira à éliminer quelques-uns des obstacles les plus gênants et notamment à remédier à la destruction des moyens de communication et à la pénurie de charbon. Pour la plupart des pays belligérants, l'absence de main-d'œuvre reste encore un sérieux obstacle, qui n'est surmonté que graduellement au fur et à mesure des progrès de la démobilisation. Même dans les circonstances les plus favorables, comme celles où se sont trouvés les pays qui n'ont subi de grands dommages de guerre ni par bombardements aériens, ni par combats terrestres, la réadaptation prend nécessairement du temps; de plus, dans les pays moins favorisés, il a fallu procéder à de nombreux travaux préliminaires de réparation, sans parler de la nécessité absolue d'importer des matières premières. Des retards ont donc été inévitables. On peut considérer la période précédant l'arrivée d'approvisionnements plus considérables comme très critique du point de vue psychologique: en effet, ceux qui ont dû mener pendant des années une vie de privations et dont les rations restent insuffisantes, même après l'arrêt des hostilités, sont naturellement impatients et enclins à exiger un relèvement immédiat de leurs salaires nominaux afin d'augmenter leurs portions journalières par des achats supplémentaires. Mais des hausses brusques des salaires nominaux, avant que des marchandises soient disponibles en plus grandes quantités, auront très probablement pour contrepartie une nouvelle augmentation des prix de revient et des prix de vente, équivalant à une réduction de la valeur réelle de la monnaie nationale. Dans quelques-uns des pays libérés de l'ouest et dans d'autres pays (en Finlande, par exemple) où, pour satisfaire à ses besoins journaliers, la population a dû s'approvisionner aux marchés noir ou gris, les salaires nominaux ont en général été fortement augmentés en 1944—45, parfois même plus que doublés.

En France, un relèvement général des salaires en septembre 1944 (immédiatement après la libération) a porté les taux des salaires d'environ 165—175 (1939 étant égal à 100) à 250 environ; des relèvements ultérieurs ont porté l'indice à plus de 300 en été 1945; à cette époque, compte tenu des allocations supplémentaires, le nombre indice du coût de la main-d'œuvre par heure de travail dépassait même 400. Dans certains pays neutres également, la question des salaires a été à l'origine de maintes difficultés. En Suède, par exemple, où l'on a appliqué un blocage efficace des prix et des salaires depuis la fin de l'automne 1942, les industries mécaniques et nombre d'autres corps de métiers ont, par l'intermédiaire de leurs syndicats, demandé une augmentation qui aurait dépassé de beaucoup l'ajustement officiel autorisé pour les salaires en général. Il en est résulté un conflit du travail qui a atteint 125.000 ouvriers et duré au moins cinq mois, de février à juillet 1945; il a été finalement réglé par un compromis, aux termes duquel un relèvement de 0,08 couronne suédoise a été accordé et un relèvement de 5% des taux à la pièce, à concurrence de 1,60 couronne suédoise l'heure, dans les régions où la hausse du coût de la vie a été la plus forte, et de 1,30 couronne suédoise dans celles où cette hausse a été la plus faible. Dans les deux cas, la hausse des salaires n'est importante que pour les salariés des groupes de revenu les plus bas. A l'été de 1945, la hausse moyenne des salaires des ouvriers de l'industrie en Suède depuis le début de la guerre était de 35—40%, alors que les ouvriers agricoles ont obtenu une hausse d'environ 60%. En Suède, comme dans les autres pays, les ouvriers agricoles — qui étaient ordinairement les plus mal rétribués avant la guerre — ont obtenu un pourcentage d'augmentation de leur paye plus élevé que les autres ouvriers.

Au Canada, par exemple, les salaires des ouvriers agricoles ont enregistré une amélioration d'environ 120%, alors que, dans l'industrie, les ouvriers n'ont obtenu qu'une augmentation moyenne de 40 à 50%. L'agriculture a été en mesure de payer des salaires plus élevés, puisque les prix des denrées alimentaires et autres produits de ferme ont, en général, augmenté rapidement. Ainsi, au Canada, le prix du blé était en 1945 double de celui de 1939; les pays d'Europe n'ont pu importer que peu ou pas du tout de denrées alimentaires des marchés d'outre-mer et ont dû payer des prix plus élevés et des frais de transport très lourds pour ce qu'ils ont reçu; c'est ainsi que les denrées alimentaires du pays coûtent en général moins cher que les denrées importées, bien que les producteurs nationaux aient été autorisés à relever fortement les prix de leurs produits. Pendant les quelques premiers mois qui ont suivi la cessation des hostilités, les frais de transport ont quelque peu baissé (des parcours plus courts pouvant être utilisés, etc.), ce qui a déjà contribué à abaisser



Note: Jusqu'à l'automne de 1941 les prix des produits de ferme étaient relativement très inférieurs à ceux des autres marchandises; mais lors de l'entrée des États-Unis dans la guerre, le rapport s'est renversé.

les prix des denrées alimentaires importées. Dans les pays producteurs d'outre-mer, les prix restent élevés et les produits importés par les pays d'Europe ont été tellement contrôlés que, sauf dans quelques-uns (dont la Belgique), les prix des produits agricoles n'ont pas encore été fixés librement, et les prix officiels ont été fixés de manière à permettre de payer des salaires plus élevés aux ouvriers agricoles.

A l'heure actuelle, toutefois, il est, en général, extrêmement difficile de mesurer exactement le niveau des salaires dans les différents pays. Là où de brusques hausses se sont produites, on constate fréquemment de grandes différences entre les taux appliqués dans les principales villes industrielles et ceux en vigueur dans le reste du pays; il arrive aussi que les limites officielles soient loin d'être strictement observées, vu qu'il existe en fait un marché noir des salaires. Dans les pays où le matériel statistique est abondant et sûr, il faut également choisir avec grand soin les indices particuliers qui servent aux comparaisons. Aux États-Unis, par exemple, les salaires dans l'industrie (salaires horaires ou salaires moyens à la pièce) ont augmenté d'environ 35% de 1939 à l'été de 1945; mais, par suite du nombre plus grand d'heures supplémentaires (payées à raison de 150% du taux normal) et du transfert des ouvriers à des occupations mieux rétribuées, les gains horaires moyens ont augmenté de 50 à 55% et le revenu hebdomadaire d'environ 75 à 80%. Le retour aux conditions de paix a tendu à faire disparaître le travail supplémentaire très rétribué; les ouvriers ont alors cherché à conserver une partie aussi grande que possible de leurs gains hebdomadaires et demandé un relèvement des salaires de base. La réduction des gains hebdomadaires des ouvriers a eu trois causes, comme l'a dit le président des États-Unis dans un discours radiodiffusé le 30 octobre 1945. Tout d'abord, le nombre des heures de travail a été réduit («comme il n'est plus nécessaire de faire des heures supplémentaires, la semaine de quarante heures a été rétablie»), et, avec le retour à la semaine normale, la paye

des heures supplémentaires au taux moyen de 150% a disparu. En second lieu, la reclassification a ramené les catégories d'emploi à des degrés inférieurs de l'échelle des salaires, ce qu'ont particulièrement ressenti les ouvriers qui ont changé d'emploi. Troisièmement, des millions d'ouvriers qui travaillaient dans des industries de guerre très bien rémunérées durent alors trouver à s'employer à des travaux de paix moins rémunérateurs. Il se pourrait en conséquence que le montant annuel payé pour les salaires et traitements diminue de plus de 20 milliards de dollars, ce qui «ne serait profitable à personne». Sans aller jusqu'à espérer que, «la semaine de travail une fois réduite, les ouvriers en général continueraient de rapporter chez eux la même paye que pendant la guerre», le président pensait que la nation ne pourrait supporter un abaissement trop radical et continuait ainsi :

«Il est donc urgent de relever les salaires — pour amortir le choc pour nos ouvriers, maintenir un pouvoir d'achat suffisant et accroître le revenu national.

Nombreux sont ceux qui m'ont dit que l'industrie ne peut se permettre de consentir un relèvement des salaires sans hausse correspondante du prix de ses produits. Et ils ont insisté pour que j'use des pouvoirs du gouvernement pour relever les uns et les autres.

Cette proposition ne peut être acceptée en aucun cas. L'accepter n'aurait d'autre résultat que de nous engager dans la voie de l'inflation. Or, cette voie mène au désastre. Un relèvement des salaires accompagné d'un relèvement du coût de la vie ne serait d'aucun secours, même pour les ouvriers.

C'est pourquoi, partout où les hausses de prix tendraient à créer l'inflation, nous devons avant toute autre chose maintenir les prix.»

Mais, a dit le président, l'industrie pourrait «relever sensiblement les salaires sans relever les prix», et cela pour plusieurs raisons: la suppression de la paye élevée pour les heures supplémentaires, qui réduira le coût de la main-d'œuvre à l'heure; la reclassification à des échelons inférieurs des diverses catégories d'emploi dans maintes industries; un rendement plus élevé à l'heure de travail (auquel devra contribuer la main-d'œuvre); une situation favorable pour réaliser des bénéfices et d'excellentes perspectives pour la période à venir; enfin, le projet actuellement soumis au Congrès pour supprimer la taxe sur les superbénéfices. Le président a pourtant reconnu que «la capacité de l'industrie de relever les salaires sans obtenir de hausse des prix a des limites importantes, spécialement en période de réadaptation, ce qui, au début, tendra à relever les «prix de revient à l'unité». Toutes les sociétés ne peuvent pas se permettre les mêmes relèvements de salaires, et même chez certaines d'entre elles les heures supplémentaires restent nombreuses.

«Il faut que la classe ouvrière prenne conscience de ces différences et ne demande pas à une industrie ou à une société de payer plus que ne le lui permettent les prix de vente en vigueur et les circonstances présentes. L'austère responsabilité lui incombe de veiller à ce que les demandes de

relèvement des salaires restent raisonnables. Des demandes exagérées priveraient l'industrie des bénéfices raisonnables auxquels elle a droit et, qui plus est, sont nécessaires pour stimuler le développement de la production. Nous ne devons pas tuer 'la poule aux œufs d'or'.

Passant à la question du mode de relèvement des salaires, le président a déclaré qu'il ne désire pas « intervenir personnellement et décider lui-même quels sont ceux qui doivent relever les salaires et de combien exactement », ajoutant à titre d'explication :

« Je suis convaincu que nous devons nous libérer le plus rapidement possible des contrôles de l'État et revenir au système de la libre concurrence. En tant qu'il s'agit de salaires, cela signifie que nous devons revenir à un système d'accords collectifs librement et équitablement discutés. »

Les décisions prises par accord collectif devront, toutefois, rester « dans les limites établies par la politique du gouvernement en ce qui concerne les relations entre les prix et les salaires », aux termes de laquelle la direction des entreprises est autorisée à relever les salaires sans approbation préalable du gouvernement ; cette approbation est au contraire nécessaire pour qu'un relèvement des salaires puisse se refléter dans un relèvement des prix maxima. Enfin, le président a annoncé quelques allègements de procédure. Il ne sera pas demandé à l'industrie, a-t-il dit, de courir un risque déraisonnable en prenant à sa charge les hausses des salaires ; si, après une période d'essai raisonnable, normalement de six mois, l'industrie est incapable de retirer de sa production un bénéfice équitable, l'Administration du contrôle des prix tiendra compte de la totalité de la hausse des salaires dans l'examen des demandes de relèvement des prix maxima.

De plus, une conférence entre représentants de la main-d'œuvre et du patronat a été convoquée à Washington pour recommander, si possible, une procédure d'arbitrage des conflits chaque fois qu'on n'arrivera pas à un accord collectif. Tout en adoptant une série de décisions de caractère plus général, la conférence n'est pas arrivée à se mettre d'accord sur son objet principal. A défaut d'entente, le président a soumis au Congrès une proposition selon laquelle, dans certains cas de graves conflits du travail, une « commission d'enquête » sera nommée, et il sera interdit de recourir à la grève ou au lock-out pendant quelques semaines, au cours desquelles la commission fera une enquête sur la situation, ce qui assurera une « période de détente ».

Le président est intervenu à une époque de grèves nombreuses, alors que le Congrès de l'organisation industrielle et la Fédération américaine du travail s'étaient publiquement déclarés en faveur d'un relèvement des salaires de 30%, à la condition, semble-t-il, qu'une base de compromis serait recherchée, puisqu'il ne faut pas se lier par des règles de caractère « arbitraire et inflexible ».

L'incertitude quant au niveau futur du coût de la vie aux États-Unis, comme dans les autres pays, est particulièrement entretenue par le fait que les prix d'un grand nombre de marchandises essentielles sont affectés par des subventions dont l'ampleur ne pourra guère être maintenue de façon permanente.

C'est ainsi qu'en Grande-Bretagne, le ministère du ravitaillement a évalué que, si les subventions pour denrées alimentaires étaient supprimées, les indices des prix de détail et du coût de la vie dépasseraient brusquement d'environ 50% le niveau de septembre 1939, alors qu'ils n'accusaient à l'été de 1945 qu'une augmentation de 32—34%. D'août 1939 à juillet 1945, la moyenne pondérée des salaires en Grande-Bretagne s'est relevée de 52%. Les déclarations ci-après sur la politique des prix et des salaires, dont les termes ont été soigneusement pesés, se trouvent dans les discours sur le budget prononcés à la Chambre des Communes au printemps et à l'automne de 1945.

Le 24 avril 1945, le chancelier de l'Échiquier a dit :

« Nous nous proposerons, je l'espère, d'établir des taux d'intérêt modérés et de stabiliser les prix sans recourir à la déflation.

Il me faut répéter ce que j'ai déjà dit l'année dernière sur l'emploi de subventions pour maintenir la stabilité du coût de la vie, et j'ai montré clairement à la Chambre, dans mon dernier discours sur le budget, que je ne trouve pas tout naturel de compenser automatiquement les hausses du prix de revient par des subventions correspondantes, mais que je chercherai néanmoins à empêcher une hausse de l'indice du coût de la vie au-dessus de 135% du niveau d'avant-guerre. En fait, nous avons pu maintenir une stabilité presque complète et l'indice, qui était à 129 il y a un an, ne dépasse encore 130 que d'une fraction de point, bien que certains signes montrent que nous ne pourrions pas le maintenir à ce chiffre beaucoup plus longtemps.

Il n'en reste pas moins qu'il serait imprudent, selon moi, de voir dans les subventions le remède normal contre les hausses des prix de revient, bien que j'espère, comme auparavant, que ce chiffre ne dépassera pas pendant l'année qui vient la limite de 135. Ce chiffre sera encore bas, surtout si on le compare au niveau général des salaires, qui s'établit aujourd'hui à 146% de celui d'avant-guerre, et aux gains moyens, qui atteignent 182% de ceux d'avant-guerre, bien qu'on puisse s'attendre à une diminution de ces derniers, par suite de la réduction des heures supplémentaires. De plus, cet indice des prix des articles essentiels est très inférieur au taux des prix en vigueur à l'étranger.

Le prix que nous payons pour nos importations s'établit à environ 185%. Il faut, selon moi, considérer que le rendement et le revenu national dans leur ensemble, mesurés en monnaie, sont de l'ordre de 150% par rapport à l'avant-guerre, plutôt que de l'ordre de 130%, niveau auquel se maintient encore l'indice du coût de la vie. A la longue, le niveau des prix intérieurs est nécessairement surtout fonction de ce que nous payons pour nos importations, ainsi que des taux des salaires en vigueur et de la production. La stabilité des prix sera compatible avec une hausse lente et régulière des salaires si celle-ci

correspond à un accroissement du rendement de la production. Il faut reconnaître que la discipline et une progression méthodique dans la détermination des taux des salaires sont d'un intérêt primordial pour la classe des salariés comme pour la communauté dans son ensemble, car c'est le niveau des salaires effectifs qui détermine surtout, en fin de compte, le pouvoir d'achat de la monnaie.»

Dans son discours sur le budget du 24 octobre, le nouveau chancelier de l'Échiquier s'est référé à l'exposé de son prédécesseur sur le coût de la vie et a ajouté :

«Pendant l'été, l'indice du coût de la vie a dépassé pendant un certain temps de 33 1/2% le niveau d'avant-guerre. Il a baissé depuis lors et se tient maintenant à environ 31%. Mon intention est, l'année prochaine au moins et jusqu'à nouvel avis, de maintenir l'indice à son niveau actuel et de ne pas lui permettre de s'en écarter de plus d'un montant insignifiant.»

Toutefois, il n'est possible d'empêcher une hausse du coût de la vie qu'au moyen de subventions annuelles d'environ 300 millions de livres sterling; en réalité, l'indice du coût de la vie ne peut, comme tel, être considéré comme une mesure véritable du pouvoir d'achat de la livre sterling, puisque les prix en vigueur dans d'autres secteurs (y compris le coût de la vie calculé sur un plus grand nombre d'articles que ceux servant de base à l'indice officiel) sont sensiblement plus élevés, les prix de gros ayant augmenté de 74% jusqu'en juin 1945. Mais dans le domaine économique «toutes choses sont interdépendantes» et la politique des prix britannique doit suivre les variations des prix de vente et des prix de revient dans les autres économies nationales, en tenant compte du fait que la valeur au change de la livre sterling a été réduite d'environ 14% en août-septembre 1939.

Grande-Bretagne et États-Unis :
Prix moyen des produits d'exportation.

1938 = 100	Grande-Bretagne		États-Unis
	Prix moyen	Prix ajusté, compte tenu de la variation du change ¹⁾	Prix moyen (Pré-hait compris)
1938	100	100	100
1939	99 ²⁾	94	99
1940	120 ²⁾	103	105
1941	138 ²⁾	119	112
1942	157	135	137
1943	171	147	151
1944	178	153	171

¹⁾ Pour 1939, une déduction de 5% a été opérée pour les mois de septembre à décembre 1939 (soit pour un tiers de l'année), période pour laquelle le cours réduit de la livre a été appliqué. Pour les années 1940 à 1944, le prix britannique a été réduit de 14%.

²⁾ Munitlons comprises.

Dans le tableau ci-contre, le prix moyen des produits d'exportation britanniques et américains est indiqué après ajustement des prix britanniques, compte tenu de la variation du change de la livre sterling.

Le «prix moyen» dans chacun des deux pays est celui des exportations commerciales et, bien que les définitions de ces exportations ne soient pas tout à fait identiques, les ré-

sultats sont considérés comme assez généralement comparables. Après que l'indice du prix britannique a été ajusté pour tenir compte de la réduction de la valeur au change de la livre, les niveaux correspondent assez exactement dans les deux pays.

Cours des changes.

Le fait que le cours livre-dollar est resté à peu près au même niveau (£ 1 = \$ 4,02 1/2—4,03 1/2) depuis l'automne de 1939 a contribué à maintenir l'ordre et la stabilité dans la situation internationale des changes, cette influence étant ressentie sur toute l'étendue des zones du dollar et du sterling. Alors que l'on peut dire que la zone du dollar comprend les pays, principalement situés dans l'hémisphère occidental, qui ont à New-York des soldes considérables et règlent leurs paiements à l'étranger surtout par transfert de dollars des États-Unis, la zone du sterling, qui était avant 1939 une association de fait similaire groupant des pays qui maintenaient leurs changes stables par rapport à la livre et avaient des soldes en sterling à Londres, a, du fait de la guerre, été définie avec précision et comprend les pays auxquels des transferts de monnaie ont pu, en principe, être faits librement et qui, dans leurs relations avec le monde extérieur, avaient accepté certaines règles communes de contrôle des changes. La définition officielle de la zone du sterling (à l'intérieur de laquelle les cours des devises n'ont pas été modifiés pendant la guerre) a été formulée comme suit dans une ordonnance du 19 octobre 1944* :

« Les territoires qui, en plus de la Grande-Bretagne, sont compris dans la zone du sterling sont les suivants, à l'exclusion du Canada et de Terre-Neuve, à savoir :

- a) tous les Dominions,
- b) toute autre partie des possessions de Sa Majesté,
- c) tout territoire sur lequel un mandat au nom de la S.D.N. a été accepté par Sa Majesté et est exercé par le Gouvernement de Sa Majesté en Grande-Bretagne ou dans tout Dominion,
- d) tout protectorat britannique ou État protégé,
- e) l'Égypte, le Soudan anglo-égyptien et l'Irak,
- f) l'Islande et les Iles Féroé. »

Il n'y a plus de pays neutres parmi les membres de la zone du sterling ; en effet, la transformation à laquelle elle a graduellement été soumise après le début des hostilités a eu pour objet de l'adapter aux besoins du temps de

* Avant cette date, le Congo belge et le Ruanda-Urundi faisaient partie de la zone du sterling, mais, en vertu d'un accord, les monnaies de ces territoires ont été de nouveau rattachées au franc belge, lors de la réforme monétaire opérée en Belgique en octobre 1944 et de l'accord de paiement conclu entre la Belgique et la Grande-Bretagne à la date du 5 octobre 1944.

guerre, afin de réserver les rares ressources en devises aux besoins primordiaux de la guerre et d'assurer des conditions aussi favorables que possible dans les négociations financières avec les autres pays. Suivant leur habitude d'avant la guerre, les territoires qui sont restés membres de la zone du sterling ont continué de vendre à Londres leurs revenus accrus en devises étrangères et de conserver leurs propres réserves de devises principalement sous la forme d'avoirs en sterling. En échange, ils ont reçu, du « pool » établi à Londres, les devises dont ils avaient besoin pour payer leurs importations absolument essentielles en provenance de pays non membres (l'ordre de grandeur de ces importations étant, dans la plupart des cas, déterminé par le tonnage disponible, de sorte qu'il se trouvait soumis à un contrôle efficace, de caractère non financier).

Sauf dans les parties de l'Empire placées directement sous le contrôle du gouvernement britannique, l'adhésion à ces arrangements pour la période de guerre a été volontaire et a pris la forme d'une synchronisation des mesures de contrôle des changes identiques ou semblables à celles établies par la Grande-Bretagne elle-même. Il devint ainsi possible de considérer la zone du sterling comme une unité dans les limites de laquelle subsistait une grande liberté en matière de transfert de fonds*.

Il faut ajouter que des arrangements ont été fréquemment conclus avec des pays situés en dehors de la zone du sterling, aux termes desquels ces pays ont fourni des montants déterminés de leurs monnaies nationales en échange de soldes en sterling, ou dans certains cas d'or. En conséquence de tous ces arrangements, les soldes en sterling détenus à Londres pour le compte des pays de la zone du sterling et d'autres pays sont passés d'un peu moins de

GRANDE-BRETAGNE :

Prélèvements sur les placements.

Produit de la vente ou du rapatriement de placements pendant la guerre:	Millions de livres sterling
Zone du sterling	564
États-Unis	203 ¹⁾
Canada	225
Amérique du Sud	96
Europe	14
Reste du monde	16
Total	1.118

Dettes extérieures.

A la fin de	Dettes extérieures liquides nettes ²⁾	Emprunts outre-mer	Total des dettes extérieures
	Millions de livres sterling		
1938 Août ²⁾	760	—	760
1939 " ²⁾	476	—	476
1939 Décembre ²⁾	556	—	556
1940 " ²⁾	733	2	735
1941 "	1.192	107	1.299
1942 "	1.515	303	1.818
1943 "	2.158	307	2.465
1944 "	2.773	300	3.073
1945 Juin	3.052	303	3.355 ⁴⁾

¹⁾ Non compris la garantie pour le prêt de la Société financière pour la reconstruction.
²⁾ L'évaluation de ces chiffres est susceptible d'un plus grand degré d'inexactitude que celle des chiffres des années ultérieures.
³⁾ Y compris les dettes bancaires (déduction faite des actifs) et les fonds déposés en Grande-Bretagne en couverture des monnaies d'outre-mer, etc. ⁴⁾ L'augmentation nette s'élevait à la fin de septembre 1945 à environ \$3.455 millions.

* Cf. trois articles de Donald F. Heatherington sur « Les soldes en sterling et la dette extérieure de la Grande-Bretagne » parus dans les numéros des 28 octobre, 4 et 11 novembre 1944 de l'« Hebdomadaire du Commerce Extérieur » publié par le Département du Commerce des États Unis.

500 millions de livres sterling en août 1939 à un peu plus de 3 milliards à la fin de juin 1945, cette augmentation représentant la plus grande partie des ressources étrangères affectées par la Grande-Bretagne à la poursuite de la guerre. Les quatre tableaux des pages 102 et 103 ont été publiés en décembre 1945 dans le Livre blanc relatif à l'arrangement de crédit intervenu entre la Grande-Bretagne et les États-Unis et donnent une idée de la proportion de ses propres avoirs outre-mer et de son crédit que la Grande-Bretagne a utilisée pour l'effort de guerre.

Les réserves nettes de la Grande-Bretagne en or et en dollars des États-Unis figurent pour le même chiffre à la fin d'octobre 1945 qu'à la fin du mois de juin précédent, mais, d'autre part, les dettes sterling contractées par la Grande-Bretagne pour payer l'excédent des importations et les autres dépenses à l'étranger (en partie militaires) ont augmenté continuellement.

GRANDE-BRETAGNE :

Réserves nettes d'or
et de dollars des É.U.

Désinvestissements extérieurs³⁾
de septembre 1939 à juin 1945.

A la fin de	Millions de livres sterling	Période	Réalisation des capitaux extérieurs	Augmentation des dettes extérieures	Diminution ou augmentation (-) des réserves en or et en dollars des États-Unis ¹⁾	Non affectés	Total	
1938 Août . . .	864 ¹⁾	Millions de livres sterling						
1939 » . . .	605 ¹⁾	1939 Sept.-Déc. .	58	90	57	17	212	
1939 Décembre .	548 ¹⁾	1940 Janv.-Déc. .	164	179	474	6	811	
1940 » . . .	74	1941 » » . . .	274	564	23	5	820	
1941 » . . .	97	1942 » » . . .	227	519	75	3	674	
1942 » . . .	172	1943 » » . . .	189	647	150	3	689	
1943 » . . .	322	1944 » » . . .	143	608	99	11	663	
1944 » . . .	421	1945 Janv.-Juin .	63	282	32	16	329	
1945 Juin . . .	453	Total (Sept. 1939- Juin 1945)	1.118	2.879	152	49	4.198	
1945 Octobre . .	453 ²⁾							

¹⁾ Y compris une évaluation des portefeuilles privés d'or et de dollars ultérieurement réquisitionnés.

²⁾ Chiffre provisoire.

³⁾ Dans la mesure où ils ont été enregistrés; probablement sous-évalués.

⁴⁾ L'or a été évalué à 172 shillings 3 pence l'once de fin et les dollars à £1 = \$4,03.

Outre les montants régulièrement fournis en monnaies étrangères, une concession spéciale a été accordée en 1944 à l'Inde qui a été autorisée à conserver une partie de ses revenus en dollars des États-Unis. Pour être en mesure de payer ses importations accrues, après la cessation des hostilités dans la zone méditerranéenne, l'Égypte a obtenu, pour l'année 1945, une attribution de 15 millions de livres sterling en « monnaies fortes ».

Parmi les autres mesures prises en vue d'atténuer la rigueur des restrictions de change de la Grande-Bretagne et de mieux équilibrer sa position, on peut citer les suivantes:

1. Au début de juillet 1945, les comptes enregistrés américains et suisses (qui bénéficiaient d'une garantie de change) ont été supprimés et remplacés par les comptes spéciaux américains et suisses, par l'intermédiaire

desquels des transactions sur les devises respectives peuvent être librement opérées mais qui ne comportent aucune garantie particulière de change*. Les livres sterling déposées à un compte spécial américain peuvent, par exemple, être vendues à des personnes résidant en Amérique centrale et servir au paiement de marchandises exportées de Grande-Bretagne vers l'Amérique centrale; elles peuvent également servir à des paiements dus à des personnes résidant dans la zone du sterling.

2. Plus tard, en juillet, avis a été donné à Londres de quatre mesures ayant pour objet de simplifier et d'accélérer l'exécution des transactions en devises étrangères. Un pouvoir plus grand a été délégué aux banques en matière de change et le nombre des banques pleinement habilitées à faire des opérations de change a été porté de 26 à 78; en outre, des banques étrangères établies à Londres ont reçu certains pouvoirs limités pour faire des opérations impliquant des transactions entre la Grande-Bretagne et les pays qu'elles représentent.

3. Au début d'août 1945, les cours du change à terme à Londres ont été équilibrés aux environs de la parité, la livre sterling n'ayant précédemment été cotée qu'avec un agio. Le cours à terme sur New-York était, par exemple, fixé entre $\frac{3}{8}$ de cent de prime et $\frac{3}{8}$ de cent d'escompte, au lieu de $\frac{3}{4}$ de cent de prime seulement par rapport à la parité, comme précédemment. Les cours ainsi cotés sont officiels et concernent seulement les négociants en possession des licences d'importation et d'exportation nécessaires.

4. Une adaptation aux circonstances nouvelles a été de même à l'origine de la hausse du prix officiel de l'or, passé de 168 shillings l'once de fin à 172 shillings 3 pence (prix pratiqué depuis le 9 juin 1945). L'ancien prix était inférieur de 3,3% à la parité théorique avec le dollar des États-Unis (à 35 dollars l'once de fin et à un cours moyen de 4,03 dollars pour 1 livre sterling), tandis que le nouveau prix a ramené la marge à 0,8%. Cette réduction s'explique par la fin de l'état exceptionnel du temps de guerre et par le fait que les calculs ont été établis sur la base de taux d'assurance et de transports maritimes voisins de ceux du temps de paix.

5. Vers la mi-octobre 1945, il a été annoncé que toute personne titulaire d'un passeport valable et qui pouvait prendre les dispositions nécessaires pour se rendre à l'étranger serait autorisée à acheter un certain montant de devises étrangères sans avoir à fournir de renseignements sur l'objet du voyage. Ce montant, qui a été fixé pour un an à compter du 1^{er} novembre 1945, est de 100 livres sterling pour un adulte et de 50

* Dans la seconde quinzaine d'août 1945, le directeur des finances des forces américaines à Paris, a publié un avis rappelant aux troupes des États-Unis qui avaient des comptes spéciaux dans des banques britanniques d'avoir à retirer leurs comptes avant le 30 septembre 1945, vu que jusqu'à cette date les titulaires de comptes enregistrés auraient la faculté de recevoir leurs soldes en dollars des États-Unis au cours garanti de \$4,02 1/2, tandis qu'après cette date les cours du marché leur seraient appliqués. Lorsque cet avis fut plus largement diffusé, il donna naissance à maintes rumeurs sur la possibilité d'une réduction de la parité de la livre sterling, qui devait prendre effet peu après le 1^{er} octobre 1945; mais comme les semaines passaient sans apporter le changement en question, on comprit que la suppression de la garantie de change devait être considérée comme une conséquence naturelle de la cessation des hostilités. Il a été donné à entendre dans les journaux de Londres que, dans les circonstances présentes, toute dévaluation de la livre sterling léserait la Grande-Bretagne, l'une des raisons en étant que, dans le monde entier, les marchés seraient pendant un certain temps des marchés vendeurs et que le pays n'éprouverait en conséquence aucune difficulté à placer ses exportations, à condition que les marchandises puissent être produites. Dans ces circonstances, toute dévaluation de la livre sterling équivaldrait à la perte d'une partie appréciable du produit en devises étrangères des exportations britanniques.

livres pour chaque enfant de moins de seize ans. Lorsqu'il s'agit d'un cas réel d'émigration, il peut être transféré sur les fonds en Grande-Bretagne un montant maximum de 5.000 livres sterling au total par ménage, en versements raisonnables échelonnés sur une période de quatre années. La Suisse a été provisoirement exceptée des dispositions de cet arrangement en raison du manque de francs suisses en dehors de ce pays (il semble que le franc suisse ait été la monnaie la plus «rare» du monde en 1945).

6. En 1944 et en 1945, un certain nombre d'accords de paiement concédant certaines facilités réciproques aux autorités monétaires intéressées ont été conclus entre la Grande-Bretagne et d'autres pays; nous reviendrons plus loin sur le caractère et la portée de ces accords, lorsque nous analyserons les accords similaires auxquels la Grande-Bretagne n'était pas partie.

D'une manière générale, on peut dire que l'on s'est proposé d'activer les transactions commerciales et autres aux postes courants de la balance des comptes, sans attendre le règlement final des dettes en capital nées de la guerre.

Aux États-Unis également, des mesures ont été prises pour supprimer les restrictions du temps de guerre sur les mouvements de fonds. Dans le courant de 1940 et de 1941, les avoirs se trouvant aux États-Unis et appartenant à des ressortissants des pays occupés et de certains autres pays ont été gelés par ordre du gouvernement des États-Unis; toutefois, leurs propriétaires pouvaient être autorisés, en vertu d'une licence, à opérer des prélèvements sur leurs fonds dans certains cas spécifiés. Dans le courant de l'automne de 1945, une licence générale d'exportation et d'importation a été accordée tout d'abord à la France et à la Belgique, ces deux pays ayant été disposés à certifier que leurs ressortissants étaient maintenant en mesure de disposer des avoirs français et belges qui avaient été gelés. Puis, au début de décembre 1945, le secrétaire du Trésor des États-Unis a annoncé une atténuation des mesures de blocage, en ce sens que le contrôle serait supprimé pour les transactions courantes de tous les pays, exception faite 1. des avoirs ennemis (c'est-à-dire des avoirs allemands et japonais, les avoirs italiens, bulgares, hongrois et roumains constituant une catégorie distincte) et 2. des avoirs appartenant à l'Espagne, au Portugal, à la Suède, à la Suisse, au Liechtenstein et au Territoire de Tanger, étant spécifié que la libération des derniers avoirs mentionnés ne serait possible que lorsque les pays intéressés «auront pris des mesures efficaces pour dépister, immobiliser et contrôler tous les avoirs ennemis se trouvant sous leur juridiction et qu'une solution satisfaisante sera intervenue quant à l'emploi des avoirs ennemis dans ces pays».

A la suite de négociations avec les représentants de certains pays alliés, la Suède et la Suisse ont soumis les avoirs allemands se trouvant dans leur pays à un recensement, dont les résultats provisoires ont été publiés en novembre

1945. Le total des avoirs allemands détenus en Suisse a été évalué à environ 1 milliard de francs suisses, dont près de 375 millions représentaient les avoirs appartenant à des nationaux allemands domiciliés en Suisse. (Ces chiffres ne comprennent pas les avoirs que pourra déceler une enquête imminente sur le contenu des coffres-forts des banques.) Lorsqu'il a donné les renseignements ci-dessus, l'office suisse de compensation a annoncé que la valeur totale des avoirs suisses bloqués en Allemagne était évaluée à 3 ou 4 milliards de francs suisses.

En Suède, les déclarations relatives aux avoirs allemands ont porté sur une valeur totale d'environ 350 millions de couronnes suédoises, dont 100 millions ont été déclarés par leurs propriétaires résidant en Suède. Il faut y ajouter 130 millions de couronnes suédoises de créances allemandes de clearing, ce qui donne pour les avoirs allemands en Suède un total voisin de 480 millions de couronnes. D'autre part, les créances de la Suède sur l'Allemagne ont été évaluées à une date antérieure à environ 1 milliard de couronnes suédoises.

Alors que les mesures d'adaptation prises par la Grande-Bretagne et les États-Unis pendant les années 1944 et 1945 n'ont comporté aucune modification du cours dollar-sterling, un certain nombre d'autres pays ont procédé, au cours de ces années, à une modification du cours de leur monnaie. Le tableau suivant donne une liste de cours des changes par rapport au dollar des États-Unis en 1939 et en 1945.

Variations du cours des changes de 1939 à 1945.

Pays	Unités monétaires nationales	Cours du dollar des États-Unis			Pourcentage de baisse (-) ou de hausse (+) d'août 1939 à juillet 1945.
		24 août 1939	30 décembre 1939	31 juillet 1945	
Grande-Bretagne	£	4/3 1/4 d.	4/11 1/2 d.	4/11 1/2 d.	- 14
Grèce ¹⁾	Dr.	117,60	140,20	25.000 mrd ⁴⁾	- 99,999...
Italie	Lit.	19,00	19,80	100,00	- 81
Allemagne	RM	2,493	2,493	10,00	- 75
Finlande	M. f.	48,60	49,35	120,80 ⁵⁾	- 60
Iran	Rials	17,41	17,113	32,01	- 46
Belgique	Fr. b.	29,58 1/8	29,95	43,83	- 32 1/2
Pays-Bas	Fl.	1,86	1,87 1/8	2,65	- 30
France	Fr. fr.	37,765	43,80	49,625	- 24
Espagne	Pesetas	9,05	10,05	10,95	- 17
Norvège	Cr. n.	4,27	4,40	4,96	- 14
Portugal	Escudos	23,3645	27,027	24,814	- 6
Turquie	£T	1,26675	1,30361	1,32	- 4
Suède	Cr. s.	4,15	4,20	4,20	- 1
Danemark	Cr. d.	4,79 1/2	5,18	4,79	+ 0,1
Suisse	Fr. s.	4,435	4,46	4,30	+ 3
Bésil ²⁾	Cruzeiros	19,608	19,417	19,048	+ 3
Argentine ³⁾	Pesos	4,325	4,4135	4,025	+ 7

¹⁾ Cours de vente.

²⁾ Via New-York.

³⁾ Cours du marché libre.

⁴⁾ Ancienne drachme. 50 milliards d'anciennes drachmes = 1 nouvelle drachme.

⁵⁾ En octobre 1945, le cours a été porté à M. f. 136 = \$1, soit une dépréciation de 64 %.

Peu de pays sont, cette fois-ci, menacés d'une inflation foudroyante, mais, en Grèce, le mouvement a de beaucoup dépassé même la pire dépréciation consécutive à la dernière guerre. Lorsque la Grèce a été libérée, en octobre 1944, le total des billets en circulation s'élevait à 2.500 quadrillions (soit 2.500.000 millions de millions). Le souverain or cotait 30 milliards de drachmes (contre 1.000 drachmes avant la guerre) et le prix du pain avait atteint environ 2 millions de fois le prix d'avant-guerre. La stabilisation de la monnaie a été tentée avec l'aide britannique en novembre 1944; à la nouvelle parité, les billets en circulation étaient à ce moment couverts à concurrence de 100% par de l'or. Un billet d'une drachme d'un type nouveau fut émis pour chaque montant de 50 milliards de billets anciens et le cours du change fixé à 600 nouvelles drachmes pour la livre sterling (contre 500 drachmes pour une livre sterling avant la guerre). Cette tentative a, toutefois, échoué. Les désordres politiques ajoutaient à la confusion que causait l'inflation, le ravitaillement plus considérable que l'on avait attendu de l'étranger n'arrivait pas au rythme espéré et les recettes courantes ne pouvaient plus couvrir les dépenses publiques. Il n'est pas surprenant, dans ces circonstances, que le public ait continué de penser en termes d'or, de livres sterling et de dollars, ce qui a sapé toute base psychologique favorable à la stabilité du change. Au lieu d'essayer de soutenir la nouvelle parité (ce qui eût nécessité de fortes ventes d'or et de devises étrangères), les autorités décidèrent une nouvelle dévaluation en juin 1945 et fixèrent le cours à 2.000 drachmes pour une livre sterling.

Un trait particulier à la Grèce a été la cotation officielle d'un cours spécial pour le souverain or; cette mesure n'a pas pu pratiquement être évitée, alors que tous les pays du Proche-Orient se livrent sur les pièces d'or à une vaste spéculation qu'aucune frontière n'arrête. Ainsi, en novembre 1944, le souverain or cotait officiellement à Athènes 2.400 drachmes, soit quatre fois le cours de la livre papier, au lieu du double, cours qui eût été normal au prix officiel de 168 shillings l'once. Le cours officiel du souverain a été, toutefois, relevé pendant l'hiver et porté à 2.750—2.850 drachmes, mais devint bientôt purement nominal à ce niveau, les autorités ayant effectivement cessé leurs ventes d'or et les prix en dehors du marché officiel ayant atteint jusqu'à 39.000 drachmes (en octobre 1945).

Lors du débarquement des forces alliées en Italie en juillet 1943, les cours ont été fixés à 400 liras pour la livre sterling (juillet 1939: £1 = Lit. 89) et à 100 liras pour le dollar (juillet 1939: \$1 = Lit. 19); ces cours n'ont pas changé depuis lors, mais des cours doubles ou triples ont été cotés sur le marché noir par suite de la prolongation de la lutte, de la rareté persistante des marchandises et des énormes quantités de billets émis par les deux gouvernements

rivaux et pour le compte des troupes des différentes puissances belligérantes. En novembre 1945, le total des billets en circulation (y compris 81 milliards d'«Am-lires» émises pour servir de monnaie militaire alliée) s'élevait à 366 milliards de lires (contre 24 milliards de lires à la fin de 1939) et la dette publique (en majeure partie à court terme) était voisine de 1.000 milliards de lires — soit le quintuple de ce qu'elle était en 1940.

Au cours des bouleversements monétaires des années 1930 à 1939, les autorités, au lieu de dévaluer le reichsmark, l'avaient protégé au moyen de restrictions de change, et les cours officiels cotés à Berlin se tenaient en conséquence aux environs de 2,50 reichsmarks pour le dollar et 10 reichsmarks pour la livre sterling. Quand les troupes alliées pénétrèrent pour la première fois sur le territoire de l'Allemagne, en septembre 1944, les cours furent fixés à 10 reichsmarks pour le dollar et 40 reichsmarks pour la livre sterling et des «billets militaires alliés libellés en marks» ont été émis en coupures de 1 à 100 marks. Après la capitulation, en mai 1945, ces billets ont été mis en circulation dans toutes les zones occupées, le montant de ces émissions étant mis au compte des frais d'occupation. Quant à la population libérée des départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle (généralement dénommés Alsace et Lorraine), le gouvernement français a décidé de la faire bénéficier d'un cours préférentiel de 15 francs français (et dans certains cas de 20 francs français) pour 1 reichsmark, mais, lorsque fut achevé l'échange des reichsmarks détenus dans ces deux provinces, le cours fut aligné et fixé à 5 francs français pour 1 reichsmark.

La portée des cours fixés par les puissances occupantes pour le reichsmark ressort entre autres du fait que les membres des forces des États-Unis, par exemple, ne peuvent convertir en dollars qu'une partie seulement de leur paye, qu'ils touchent en marks d'occupation, tandis que les membres des forces de l'U.R.S.S., également payés en marks d'occupation, ne peuvent échanger aucun de leurs marks contre des roubles. Il semble que la population allemande elle-même ait parfois préféré les marks d'occupation aux billets de la Reichsbank, mais il n'y a pas de cote indiquant les primes qui sont régulièrement appliquées.

En Autriche, un plan monétaire a été préparé, pendant l'automne, pour instituer une monnaie nationale en rappelant les billets en reichsmarks en circulation dans le pays ainsi que les billets militaires alliés, la circulation ayant subitement atteint un total approximativement évalué à 5 milliards de reichsmarks. Après une première tentative d'accord qui n'a pas abouti, le conseil de contrôle allié a approuvé, en novembre 1945, la création d'une nouvelle monnaie, le schilling national autrichien, qui doit remplacer le reichsmark, les marks d'occupation et les schillings militaires. Lorsque les billets seront échangés,

une faible fraction seulement des montants livrés sera libérée immédiatement, la libération d'autres fractions devant avoir lieu à de longs intervalles. La Banque Nationale d'Autriche avait déjà été rétablie, à une date antérieure, comme banque centrale fonctionnant pour l'ensemble du pays.

Au moment de la libération, sept monnaies différentes circulaient en Yougoslavie. En septembre 1945, ces monnaies ont été échangées contre une nouvelle unité monétaire nationale, le dinar Y. D. F. (de la Yougoslavie démocratique et fédérale) aux taux suivants:

5	dinars Y. D. F.	pour	100 dinars serbes
2,50	»	»	» 100 kunas croates
10	»	»	» 100 leva bulgares
250	»	»	» 100 francs albanais
50	»	»	» 100 leks albanais
30	»	»	» 100 liras italiennes
100	»	»	» 100 pengoes hongrois.

Pour certains pays de l'Europe orientale, les cours de change par rapport au rouble sont donnés dans le tableau suivant.

Pour la Bulgarie, la Pologne et la Tchécoslovaquie, les cours correspondent approximativement aux parités déjà pratiquées avant la guerre, tandis que pour l'Autriche, la Hongrie et la Roumanie, les nouveaux cours représentent une dépréciation allant de la moitié aux deux tiers des parités antérieures de ces monnaies.

Cours en roubles des monnaies de l'Europe orientale.

Pays	1 Rouble =	Pourcentage de modification *
Bulgarie	Leva 15,00	+ 1
Pologne	Zlotys 1,00	0
Tchécoslovaquie	Kčs. 5,50	- 1
Autriche	Sch. 2,00	- 50
Hongrie	Pengoes 2,50	- 62
Roumanie	Lei 100,00	- 74

* Calculé par rapport aux cours d'avant-guerre en passant par le dollar des États-Unis, sur la base de \$1 = Roubles 5,30.

Le 1^{er} novembre 1945, un accord monétaire a été signé entre la Tchécoslovaquie et la Grande-Bretagne, aux termes duquel chaque banque centrale vendra sa propre monnaie à l'autre à concurrence d'un maximum de 1 million de livres sterling et de 200 millions de couronnes tchécoslovaques respectivement. En même temps, le taux de change de la nouvelle monnaie tchécoslovaque a été fixé à 201,50 couronnes tchécoslovaques pour la livre sterling (contre un taux d'environ 140 couronnes tchécoslovaques de l'ancienne monnaie pour la livre sterling, moyenne de l'année 1938) et à 50 couronnes tchécoslovaques pour le dollar. Il convient de mentionner que, deux mois plus tôt environ, le gouvernement britannique avait déjà consenti un crédit spécial de 5 millions de livres sterling à la Tchécoslovaquie.

En Finlande, le montant des billets en circulation est passé de 2.200 millions de marks finlandais en été 1939 à 17--18 milliards à l'automne de 1945. Au printemps de cette dernière année, des hausses considérables des prix des produits agricoles et des salaires ont été autorisées; elles ont porté les prix de gros au quadruple de ceux d'avant-guerre. Étant données ces hausses et la possibilité d'une reprise du commerce extérieur après la cessation des hostilités, il a été décidé dans la seconde quinzaine de mai 1945 d'adapter la parité de la monnaie, les autorités envisageant déjà une dévaluation officielle d'environ 60%. Mais comme les produits forestiers déjà prêts à être expédiés, qui constituent la partie principale des exportations de la Finlande, avaient été obtenus à moindres frais, les autorités ont jugé bon d'atteindre le niveau désiré en deux étapes: le nouveau cours de change fixé à la fin de mai a donc correspondu à une dépréciation de 43%, et une nouvelle modification, en juillet, a porté la dépréciation totale à environ 60%. La procédure adoptée a consisté à relever uniformément de 75% en mai, puis de 40% en juillet les cours de change pratiqués à l'époque; ainsi, les autorités finlandaises n'ont pas eu à choisir une monnaie étrangère à laquelle rattacher tout d'abord le mark finlandais. A l'automne, pourtant, une nouvelle dépréciation a été jugée nécessaire pour soutenir le commerce d'exportation: les cours des devises étrangères ont été relevés d'environ 12 1/2%, ce qui a porté la dépréciation totale à environ 64% en l'espace d'un an.

En hiver et au printemps de 1945, la Finlande a obtenu de l'U.R.S.S. des livraisons de blé, de sucre et d'autres matières importantes, suivies en août d'un accord commercial général avec ce pays; puis, au début du mois d'août, elle a conclu un accord commercial avec la Grande-Bretagne, après la visite à Londres d'une délégation finlandaise. C'était le premier accord que la Grande-Bretagne concluait avec un État ennemi et elle a donné à entendre qu'il pourrait servir plus tard de modèle à des accords semblables avec d'autres États ennemis. Les principales dispositions de cet accord sont les suivantes:

Il contient, tout d'abord, une atténuation des conséquences de la législation sur le commerce avec l'ennemi en vigueur en Grande-Bretagne. Les sommes dues à la Finlande pour transactions commerciales et financières privées ne seront plus payables au séquestre des biens ennemis. Au lieu de cela, ces sommes pourront être créditées auprès de toute banque en Grande-Bretagne et la Banque de Finlande, agissant en qualité d'agent des autorités finlandaises, payera la valeur correspondante aux créanciers finlandais. Douze et demi pour cent de toutes les sommes dues par les services du gouvernement de la Grande-Bretagne au gouvernement finlandais pour transactions commerciales seront payés à un compte finlandais séparé auprès de la Banque d'Angleterre. Ce compte servira à liquider les créances britanniques. De

même, la dette finlandaise sera réglée par prélèvements sur ce compte. Les biens finlandais en Grande-Bretagne seront rendus à leurs propriétaires dès que possible après la conclusion du traité de paix avec la Finlande.

Dans les autres pays nordiques, les modifications apportées aux cours des changes ont eu moins d'ampleur. En Suède, le cours du dollar des États-Unis, qui, à la suite de négociations avec les autres pays nordiques, a été modifié le 28 août 1939 et porté de 4,15 à 4,20 couronnes suédoises pour le dollar, est resté sans changement à ce dernier chiffre. En Norvège, après la libération des lignes de communication avec les pays occidentaux et la réouverture de la bourse d'Oslo en mai 1945, il devint urgent de prendre une décision au sujet des cours des devises étrangères. A l'automne de 1939, lorsque la Norvège, en sa qualité de neutre, cessa de faire partie de la zone du sterling, le cours ne fut plus maintenu à 19,90 couronnes norvégiennes, mais tomba à 17,47 couronnes norvégiennes pour la livre sterling. En considération des pertes subies par la Norvège du fait de l'occupation et pour faciliter la reprise du commerce extérieur, le cours a été ramené en mai 1945 approximativement au niveau d'avant-guerre par rapport à la livre sterling, soit à 20 couronnes norvégiennes pour une livre sterling, ce qui correspondait également aux cours provisoirement fixés par les autorités soviétiques dans les parties septentrionales du pays. Par rapport à la cotation du dollar des États-Unis avant la guerre, soit 4,27 couronnes norvégiennes pour 1 dollar, le nouveau cours de la couronne norvégienne, soit 4,96 couronnes norvégiennes pour 1 dollar, correspond à une dévaluation d'environ 14%.

A la suite d'une série de discussions à Londres sur les questions commerciales et monétaires, et de larges échanges de vues au Danemark, ce pays a décidé, en août 1945, de maintenir presque sans changement la parité du temps

Cours de la livre sterling et du dollar
au Danemark, en Finlande, en Norvège et en Suède.

Dates	Danemark		Finlande		Norvège		Suède	
	£	\$	£	\$	£	\$	£	\$
1939, 24 août	22,40	4,795	227	48,60	19,90	4,27	19,40	4,15
31 décembre	20,48	5,18	197	49,35	17,47	4,40	16,90	4,20
1940, 31 >	20,91	>	191	>	17,75	>	>	>
1941, 31 >	20,93	>	196	>	>	>	>	>
1942, 31 >	19,34	4,79	>	>	>	>	>	>
1943, 31 >	>	>	>	>	>	>	>	>
1944, 31 >	>	>	>	>	>	>	>	>
1945, 16 mai	>	>	>	>	20,00	4,96	>	>
31 >	>	>	343	86,30	>	>	>	>
27 juillet	>	>	485	120,80	>	>	>	>
20 août	19,36	4,81	>	>	>	>	>	>
16 octobre	>	>	547	136,00	>	>	>	>

de guerre de la couronne et de fixer un cours de 19,36 couronnes danoises pour la livre sterling (juillet 1939: 22,40 couronnes danoises pour 1 dollar) et de 4,81 couronnes pour le dollar (juillet 1939: 4,79 1/2 couronnes danoises pour 1 dollar). Pour comprendre l'importance de cette décision, il est nécessaire de se rappeler qu'à l'automne de 1939, lorsque la livre sterling fut dévaluée de 14%, le Danemark, pour préserver sa place de pays exportateur sur le marché alors le plus important pour lui, permit à la couronne de suivre ce mouvement jusqu'à concurrence de 8% de sa valeur. Mais, lorsque les relations commerciales du Danemark avec la Grande-Bretagne furent interrompues au printemps de 1940 et que l'Allemagne eut pris une position prédominante dans le commerce d'exportation danois, les prix des marchandises danoises subirent l'influence des prix allemands plus élevés. Pour neutraliser autant que possible cette influence, il fut décidé de revaloriser la couronne pour la ramener à sa parité d'avant septembre 1939; en conséquence, en janvier 1942, à la suite de négociations avec les autorités allemandes, la valeur de la couronne a été relevée de 8,2%. Le résultat fut qu'en mai 1945, la livre sterling cotait 19,34 couronnes danoises, contre 22,40 avant la guerre, c'est-à-dire que, par rapport à la livre sterling, la couronne danoise valait environ 14% de plus qu'avant la guerre, tout en conservant à peu près la même valeur par rapport à l'or et au dollar.

Pour la France, la Belgique et les Pays-Bas, de nouveaux cours de change avaient déjà été fixés par accord avec les pays anglo-saxons en 1944; en fait, les cours de 50 francs français pour le dollar et de 200 francs français pour la livre sterling avaient été convenus pour l'Afrique du Nord dès février 1943.

Cours du franc français, du franc belge et du florin néerlandais.

Monnaie	Cours de la livre sterling			Cours du dollar		
	24 août 1939	Accords de 1944—45	Pourcentage de dépréciation par rapport à la parité	24 août 1939	Accords de 1944—45	Pourcentage de dépréciation par rapport à la parité
Franc français	176,715	200,—	— 12	37,755	49,625	— 24
Franc belge	137,75	176,625	— 22	29,58125	43,8275	— 33
Florin néerlandais	8,70	10,691 *	— 19	1,86	2,652 *	— 30

* Le cours du florin néerlandais par rapport à la livre sterling, provisoirement fixé en septembre 1944 à Fl. 10,691 = £1, a été confirmé dans l'accord de paiement anglo-néerlandais de septembre 1945; la parité correspondante pour le dollar a été calculée sur la même base.

Lorsque les cours ci-dessus furent adoptés, on disposait alors de trop peu de renseignements pour juger de la valeur relative des monnaies et les économies nationales en question n'avaient pas encore retrouvé d'équilibre réel; ces

cours n'avaient donc encore rien de vraiment définitif, on laissait aux événements ultérieurs le soin de déterminer jusqu'à quel point ils pourraient devenir des «cours d'équilibre» permanents.

En Espagne, la peseta a perdu 17% de sa valeur, par rapport au cours officiel du dollar, d'août 1939 à la fin de juillet 1945. Un peu plus de la moitié de cette réduction date de l'automne de 1939. Par rapport à la livre sterling, le cours a été beaucoup plus stable: la modification nette pendant la période de guerre a été de 42,45 pesetas à 44 pesetas pour 1 livre sterling.

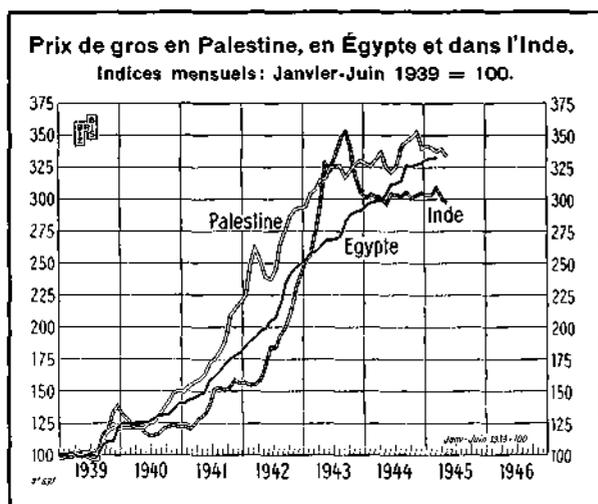
Dans plus d'un pays, il a fallu tenir compte non seulement de modifications des cours officiels, mais aussi de primes diverses. En Iran, par exemple, une prime de 105 1/2 rials dut être ajoutée jusqu'à la fin de septembre 1941 au cours de base de 68 1/2 rials — donnant au total 174 rials pour la livre sterling. Les autorités décidèrent alors de fixer le cours officiel à 140 rials et de supprimer en même temps la prime — ce qui revenait à revaloriser la monnaie d'environ 19 1/2%. A l'été de 1942, une nouvelle revalorisation a porté à 129 rials le cours de la livre sterling, cette modification étant rendue possible grâce à l'accumulation d'avoirs considérables en sterling provenant des dépenses des forces britanniques stationnées dans le pays.

En Éthiopie, une nouvelle monnaie a été introduite le 23 juillet 1945 par une proclamation datée du 29 mai 1945, lorsque le droit exclusif d'émettre des billets et de frapper monnaie fut conféré à la Banque d'État d'Éthiopie, agissant pour et au nom du gouvernement. La nouvelle unité monétaire, le dollar éthiopien, divisé en 100 cents, équivaut à 5,52 grains d'or fin et est la monnaie légale du pays. A dater de cette proclamation, le dollar de Marie-Thérèse, qui pendant plus d'un siècle avait circulé en Éthiopie et qui avait été frappé à Vienne jusqu'en 1935, devait cesser d'avoir pouvoir libératoire. Il sera traité comme une monnaie d'argent et la Banque d'État le rachètera comme une marchandise aux taux fixés par elle. Les obligations libellées en dollars de Marie-Thérèse seront converties en dollars éthiopiens au taux de 1 dollar éthiopien pour 1 dollar de Marie-Thérèse. La nouvelle monnaie éthiopienne est émise et remboursée au taux de 1 dollar éthiopien pour 40,25 cents des États-Unis ou 2 shillings sterling (1/10 de livre), ou contre toutes autres monnaies, aux taux que pourra fixer la Banque d'État. Cette banque entretiendra un fonds monétaire qui sera constitué, à concurrence d'au moins 75%, par de l'or, des soldes en argent et en monnaies étrangères, ou par des valeurs de

premier ordre facilement convertibles en monnaies étrangères, ou par des soldes bancaires; pour le reste, c'est-à-dire 25% au maximum, la banque pourra détenir des obligations du Trésor éthiopien.

Dans un certain nombre de territoires, spécialement dans le Proche-Orient, les autorités monétaires ont en général pu accroître sensiblement leurs réserves étrangères (principalement en livres sterling, mais aussi en dollars et en or); elles sont ainsi en mesure de soutenir fortement les cours au cas où une pression viendrait à être exercée. Les dépenses considérables faites

tant par les armées étrangères que pour le paiement des exportations, tout en permettant d'augmenter les réserves, ont néanmoins représenté une demande effective qui a fait monter les prix des marchandises très au-dessus du niveau des marchés mondiaux; or, cette évolution peut soulever des problèmes difficiles de rajustement dont la forte position des réserves ne représente qu'un seul des facteurs importants.



En Extrême-Orient, des tendances inflationnistes corrélatives au financement des dépenses de guerre ont fait leur apparition dans plusieurs centres. En « Chine de Tchoungking », les prix de gros avaient atteint, en mars 1945, le coefficient 1.200 par rapport à ceux de 1937. Devant une telle évolution sur le marché intérieur, le Fonds de stabilisation monétaire chinois n'a pas pu exercer d'influence décisive sur la valeur réelle du dollar chinois. En mars 1945, les autorités britanniques ont décidé de rembourser aux banques britanniques 5 millions de livres sterling, honorant ainsi d'avance une garantie donnée pour les contributions de ces banques au Fonds de stabilisation. En vue d'adapter plus étroitement les cours officiels aux transactions du marché et pour absorber les plus grandes quantités possibles de liquidités, les autorités ont, à la fin de mars 1945, relevé le prix applicable aux ventes d'or de 20.000 à 35.000 dollars chinois l'once d'or fin, puis de nouveau en juin de 35.000 à 50.000 dollars chinois (le prix américain étant de 35 dollars des États-Unis pour l'once d'or fin). A ces prix, le dollar des États-Unis équivalait à environ 1.430 dollars chinois, tandis que le cours officiel de change a longtemps été de 28 dollars

chinois pour un dollar des États-Unis. L'or a même atteint des prix encore plus élevés en juillet, mais la capitulation du Japon en a fait baisser les cours sur le marché noir.

A Changhaï, la situation monétaire est restée chaotique pendant des mois après la libération. Les billets de la Banque Centrale de Réserve de Nankin (institution patronnée par le Japon) avaient circulé dans cette zone. Ces billets ont été annulés lors de la reprise de Changhaï, mais n'ont pas perdu immédiatement toute valeur. Au début d'octobre 1945, on échangeait, par exemple, 200 dollars de la Banque Centrale de Réserve de Nankin, contre 1 dollar chinois (national). Dans l'ensemble, le public avait tendance à refuser les monnaies locales et à acheter, autant qu'il le pouvait, soit de l'or, soit des dollars des États-Unis.

A Hong-Kong, le dollar d'avant-guerre a été remis en circulation, en Birmanie, la roupie d'avant-guerre, aux Philippines, le peso et aux Indes néerlandaises, le florin. La valeur au change de cette dernière devise a été fixée par l'accord monétaire anglo-néerlandais (de septembre 1945) à l'ancien cours de 7,60 florins pour la livre sterling, tandis qu'en florins de la métropole il devait être de 10,691 pour la livre sterling. On a prétendu qu'à ces cours la valeur du florin des Indes néerlandaises était surfaite, mais apparemment les exportations ont été possibles et les importations ont été obtenues à des prix relativement bas en monnaie coloniale.

Au Japon, un avis a fait savoir au début de septembre 1945 que la puissance occupante avait fixé à 15 yen pour un dollar, au lieu de 4,23 yen avant la guerre, le taux de change des billets de la Banque du Japon libellés en yen et en sen, lorsqu'ils étaient utilisés par les forces alliées. Les mois suivants, les avoirs du Japon en or, argent et platine ont été saisis et réservés pour les paiements de réparations.

Accords de paiement.

Il a été fait allusion plus haut aux accords de paiement (dénommés aussi: accords financiers ou monétaires) que la Grande-Bretagne a conclus avec un certain nombre de pays. Le premier de ces accords, auquel, toutefois, la Grande-Bretagne n'était pas partie, a été la convention monétaire signée le 21 octobre 1943 à Londres par les gouvernements réfugiés de la Belgique et du Luxembourg, d'une part, et le gouvernement néerlandais, d'autre part. Cette convention avait pour objet de stabiliser les rapports monétaires et de faciliter le mécanisme des

payements entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et les Pays-Bas. A cet effet, les taux de change ont été fixés entre les monnaies des deux parties contractantes, des facilités réciproques ont été prévues pour les payements en ces monnaies et des méthodes de consultation ont été établies. Comme cette première convention a servi, en quelque sorte, de modèle à l'élaboration de celles qui ont suivi, il semble opportun de donner ici quelques détails supplémentaires :

1. Le taux de change convenu est de 16,52 francs belges pour un florin, soit 6,053 florins pour 100 francs belges. Aucun changement ne peut être apporté à ces « taux officiels » sans accord préalable entre les gouvernements belge et néerlandais et la même condition s'applique à toute altération des taux correspondants appliqués aux autres monnaies.
2. Chaque pays fournira des facilités de payement en sa propre monnaie. Ainsi, les autorités monétaires des Pays-Bas fourniront aux autorités monétaires belges des florins au taux officiel contre payement en francs belges, les florins devant servir aux payements que l'Union belgo-luxembourgeoise, le Congo belge ou les territoires sous mandat belge auraient à effectuer aux Pays-Bas, dans les Indes néerlandaises ou dans toute autre partie du Royaume des Pays-Bas. Inversement, les autorités monétaires belges fourniront des francs belges contre payement en florins. Chaque partenaire acquerra, en conséquence, une créance en monnaie de l'autre. Si, après compensation des créances réciproques, l'un des pays est créancier, par solde, de plus de soixante millions cinq cent mille florins dans le cas de la Belgique, et d'un milliard de francs belges dans le cas des Pays-Bas, les deux gouvernements se consulteront, le débiteur par solde ayant toujours le droit d'effectuer des remboursements en or et, à certaines conditions, en devises étrangères également. D'autre part, aucune garantie en or ni autre garantie réelle ne sera demandée en gage des soldes, et aucune demande de conversion de ces soldes, en or ou en devises étrangères, ne sera introduite. Si la convention venait à être dénoncée, le solde créancier final serait affecté à l'acquisition de bons du Trésor émis par le pays débiteur, mais dans la monnaie du pays créancier; ces bons porteraient intérêt à 3% et devraient être amortis sans que la durée totale de l'amortissement dépasse cinq années.

Si l'une des parties contractantes décidait de modifier la valeur or de sa monnaie, le montant du solde créancier en faveur de l'autre partie serait rajusté en conséquence.

3. Les gouvernements et les autorités monétaires s'engagent en outre à se consulter périodiquement pour maintenir la souplesse du mécanisme des payements et arrêter d'un commun accord les mesures nécessaires pour prévenir toutes opérations incompatibles avec la politique monétaire et économique de la Belgique et des Pays-Bas. Des pays tiers pourront adhérer à la convention ainsi adoptée et rien dans la convention ne s'oppose à ce que la Belgique et les Pays-Bas adhèrent à des accords internationaux multilatéraux relatifs à la stabilisation des changes; mais les deux pays se sont engagés à ne le faire que conjointement.

Dans l'examen des innovations monétaires introduites par ces décisions, on peut noter tout d'abord que le nouvel arrangement dépasse en plusieurs points l'Accord tripartite de 1936. Celui-ci ne fixait pas les cours des changes qui devaient servir de point de départ; il n'exigeait pas que toute modification des taux de change fût précédée d'un accord préalable, mais d'une simple consultation. Il ne prévoyait ni facilités de crédit entre les autorités monétaires des parties respectives, ni consultations périodiques sur les questions de politique économique. Bien plus, tout solde résultant d'une transaction en vertu de l'accord devait être liquidé chaque jour par des transferts d'or.

A cet égard, il est assez intéressant de rappeler que, dans le rapport qu'il a présenté le 26 janvier 1938 aux gouvernements de la Grande-Bretagne et de la France sur « la possibilité d'obtenir une réduction générale des obstacles au commerce international », M. Paul van Zeeland pensait que l'Accord tripartite « devrait être adapté aux circonstances nouvelles et élargi de manière à englober tous les pays qui participeront à l'effort de collaboration ». Les parties au nouvel accord dont il a donné les grandes lignes s'accorderaient en particulier « pour définir les parités réciproques de leurs monnaies les unes vis-à-vis des autres, et s'engageraient à en maintenir les variations éventuelles entre certaines limites ». Il proposait, en outre, « la liquidation du passé », sous la forme d'« aménagement contractuel des dettes étrangères pesant sur le pays, dans tous les cas où il n'a pas encore eu lieu et où il apparaît comme étant nécessaire et justifié ». Cela fait, il conviendrait « de faciliter la transition » et il faudrait, en particulier, « assurer aux pays débarrassés des restrictions antérieures, des facilités de crédit ». Pour atteindre ce but, il suggérait « l'extension concertée de la méthode des crédits réciproques, récemment inaugurée par la Banque des Règlements Internationaux ».

Pour comprendre l'évolution monétaire qui a abouti à la conclusion d'accords de clearing pendant la grande crise économique et jusqu'au début de la seconde guerre mondiale, il ne faut pas oublier que les bouleversements monétaires qui ont atteint leur point culminant en 1931 et la paralysie consécutive d'une si grande partie du système du crédit international sont surtout imputables à la brusque baisse des prix des marchandises à partir de 1929. En 1931, lorsque la pression sur les marchés des changes s'est aggravée, quelques pays, suivant en cela l'exemple de la Grande-Bretagne, ont permis la dépréciation de leur monnaie; grâce à cette mesure, ils ont pu laisser en général à leur marché des changes sa liberté, alors que d'autres pays ont décidé, pour protéger les parités de leurs monnaies (de fixation souvent récente), d'imposer des restrictions de caractère monétaire et commercial. Chaque fois qu'un système de contrôle de change était introduit, il devenait

impossible d'acheter librement des devises étrangères sur les marchés; les autorités chargées du contrôle devaient allouer les devises étrangères disponibles pour des fins jugées essentielles, ce qui impliquait qu'aucune devise ne serait disponible pour d'autres fins, et, comme les demandes d'allocation étaient refusées en nombre de plus en plus grand, le montant des créances commerciales et financières impayées croissait régulièrement. Les pays qui ne recevaient plus les sommes qui leur étaient dues ne se sont pas purement et simplement résignés à ce nouvel état de choses, mais ont pris des mesures pour: 1^o se faire payer les marchandises déjà livrées; 2^o continuer leurs exportations vers le pays en question, fût-ce sur une échelle réduite; 3^o s'assurer au moins le remboursement partiel de leurs créances financières.¹⁾

L'initiative des accords de clearing a donc été prise par les pays créanciers pour tenter de protéger leurs intérêts légitimes. Le premier accord de clearing a été celui conclu entre la Suisse et l'Autriche en novembre 1931. Il couvrait les créances tant commerciales que financières et contenait une disposition relative au service des dettes autrichiennes en Suisse. Dans le courant du même mois, un accord a été conclu entre la Suisse et la Hongrie.

Le premier accord concernant la Grande-Bretagne est né d'une controverse entre les gouvernements britannique et allemand au sujet du service des prêts britanniques à l'Allemagne. Le 14 juin 1934, le gouvernement allemand avait déclaré un moratoire de transfert total de six mois applicable à toutes les dettes extérieures à long et moyen terme, emprunts Dawes et Young compris. Pour répondre à cette mesure, le Parlement britannique a voté une loi autorisant le gouvernement à créer des offices spéciaux chargés du clearing des fonds payables à un pays étranger désigné ou à ses ressortissants, ces fonds devant servir à désintéresser les créanciers britanniques dudit pays ou de ses ressortissants.²⁾ Il ne fut cependant pas nécessaire d'imposer de mesure unilatérale, car des négociations furent engagées avec l'Allemagne et un accord de paiement signé le 10 août 1934.

Au cours des deux années suivantes, la Grande-Bretagne a conclu d'autres accords de paiement avec la Roumanie, l'Italie, la Turquie, l'Espagne, la Hongrie et la Yougoslavie, ainsi qu'avec un certain nombre de pays de l'Amérique latine (Brésil, Uruguay, Argentine).

Sur le continent européen, un réseau compliqué d'accords de paiement bilatéraux a été graduellement établi; quelques tentatives furent faites pour instituer, dans certains cas, un clearing triangulaire des soldes restants, mais elles ne furent guère couronnées de succès. Des accords, considérés comme un

¹⁾ Cf. «Enquête sur les accords de clearing», Société des Nations, Genève, 1935.

²⁾ Cf. un article de Thomas R. Wilson sur «Les accords financiers britanniques avec les pays étrangers», paru dans le numéro de mars 1941 de «International Reference Service» du Département du commerce des États-Unis.

« mal nécessaire », furent conclus pour assurer le paiement des dettes échues et maintenir un certain courant d'échanges commerciaux, même dans des conditions très difficiles. Toute cette tendance à adopter un système de paiement bilatéral avait pour cause initiale le contrôle des changes, la situation sur le continent européen étant dominée par le maintien délibéré de ce contrôle en Allemagne, où il se substituait à la dévaluation: comme les prix des marchandises allemandes (aux taux officiels de change qui étaient à la base des clearings) dépassaient d'environ 30 % les prix mondiaux, il fallait les soutenir artificiellement au moyen d'un système compliqué de contrôle monétaire et commercial comportant des primes à l'exportation et des taxes spéciales à l'importation. Il est, en fait, instructif de noter que dans un petit nombre de pays, où le taux des changes a été graduellement aligné, il fut bientôt possible d'atténuer le contrôle des devises. Ce fut, par exemple, le cas en Autriche, quand ce pays était encore indépendant.

Lorsque la guerre éclata en 1939, la situation se modifia entièrement: la Grande-Bretagne dut ménager son or et ses devises étrangères pour les mettre au service de son effort de guerre; elle dut en particulier instituer un contrôle des changes, dont la première réglementation fut publiée le 3 septembre 1939. Dès l'automne de 1939, des négociations furent engagées avec d'autres pays (notamment la France et la Suède) pour dégager des méthodes qui permettraient les échanges commerciaux et, en particulier, pour déterminer la nature des comptes commerciaux et autres que les ressortissants des pays respectifs pourraient maintenir sur les marchés des autres pays. Le 12 décembre 1939, les ministères des finances britannique et français conclurent un vaste accord financier, dont l'exposé officiel suivant donne un résumé:

- « 1. Les deux Gouvernements sont convenus qu'il est dans l'intérêt des deux pays d'éviter des modifications dans le taux des changes officiels en vigueur entre le franc et la livre sterling.
2. Les francs dont le Royaume-Uni a besoin (y compris ceux du corps expéditionnaire britannique) seront fournis contre livres et les livres dont la France a besoin (y compris celles des achats des matières premières dans l'Empire britannique) seront fournies contre francs. Les deux pays seront, pendant la durée de la guerre, en mesure de couvrir la totalité de leurs besoins dans la monnaie de l'autre, fournissant leur propre monnaie et sans avoir à livrer de l'or.
3. Les livres sterling détenues par les autorités monétaires françaises seront utilisables pour toutes dépenses dans le « sterling area » et les francs détenus par les autorités monétaires du Royaume-Uni seront utilisables pour toutes dépenses dans l'Empire français.
4. Les dépenses que les deux Gouvernements ont à faire en or et en dollars pour la poursuite de la guerre seront équitablement partagées.

5. Les Trésoreries française et britannique auront des réunions fréquentes pour examiner la situation des deux Gouvernements en ce qui concerne leurs ressources en or et en change.
6. Aucun des deux Gouvernements n'émettra d'emprunts étrangers ou ne contractera de crédits, si ce n'est après accord avec l'autre Gouvernement ou conjointement avec lui.
7. Aucun des Gouvernements n'imposera de nouvelles restrictions aux importations de l'autre pays durant la guerre pour des raisons de protection de son marché ou pour toute raison monétaire.
8. Les deux Gouvernements resteront en contact en ce qui concerne leur politique des prix.
9. Enfin, les deux Gouvernements partageront les dépenses faites pour la cause commune (y compris l'assistance financière à des pays tiers et les dépenses des armées de leur allié polonais). La contribution des deux Gouvernements sera fixée sur une base qui tiendra compte de la richesse nationale de chaque pays. Il a été convenu que la contribution française sera dans la proportion de deux contre trois à la contribution britannique.
10. Ces arrangements resteront en vigueur pendant six mois après la signature du traité de paix.»

Les événements du printemps et de l'été de 1940 ont naturellement fait perdre à l'accord ainsi conclu entre les ministères des finances français et

Accords de Paiement et Accords monétaires.

Dates	Pays contractants
1943, 21 octobre 1)	Union belgo-luxembourgeoise — Pays-Bas
1944, 5 octobre . . .	Grande-Bretagne — Belgique
10 > . . .	France — Belgique
11 > . . .	Belgique — Pays-Bas
1945, 3/6 janvier . . .	Grande-Bretagne — Égypte
28 février . . .	France — Belgique
6 mars 2) . . .	Grande-Bretagne — Suède
22 > . . .	France — Suisse
27 > . . .	Grande-Bretagne — France
4 mai	Grande-Bretagne — Turquie
28 >	Grande-Bretagne — Irak
30 >	Suède — Union belgo-luxembourgeoise
13 juin	Suède — Norvège
21 >	France — Suède
13 juillet	France — Belgique 3)
25 >	Suisse — Union belgo-luxembourgeoise
10 août	Suisse — Italie
16 >	Grande-Bretagne — Danemark
17 >	Grande-Bretagne — Finlande
20 >	Suède — Pologne
7 septembre . . .	Grande-Bretagne — Pays-Bas
17 >	Suisse — Turquie
6 octobre	France — Belgique
22 >	France — Argentine
24 >	Suisse — Pays-Bas
1er novembre . .	Grande-Bretagne — Tchécoslovaquie
8 >	Grande-Bretagne — Norvège
16 >	France — Suisse

1) En vigueur depuis le 20 août 1945.

2) En vigueur depuis le 1er janvier 1945.

3) Avenant à l'ancien accord.

britannique la majeure partie de son importance pratique. De nouveaux arrangements furent nécessaires pour régler les relations financières entre la Grande-Bretagne et la France Libre, représentée par le Comité de la Libération nationale à Londres. Le dernier de ces accords porte la date du 8 février 1944 et prévoit entre autres l'entrée des colonies françaises libres dans la zone du sterling.

Mais ces arrangements, comme d'autres qui furent conclus avec les pays alliés et neutres, faisaient partie des mesures prises pour la poursuite de la guerre. La convention du 21 octobre 1943 conclue entre l'Union

belgo-luxembourgeoise et les Pays-Bas (résumée à la page 116) apportait un élément nouveau, vu qu'elle tenait compte de la situation qui existerait après la cessation des hostilités. Cet accord était en réalité le premier conclu pour faciliter les relations monétaires en temps de paix. Près d'un an s'est écoulé avant que l'exemple ainsi donné n'ait été suivi; mais, à l'automne de 1944 et en 1945, de nouveaux accords ont été conclus coup sur coup, ainsi qu'il ressort de la liste suivante:

Sans examiner chaque accord séparément, il peut être intéressant d'en indiquer les grandes lignes:

1. Les accords sont invariablement conclus entre les gouvernements, mais les banques centrales y jouent le rôle d'«agents» et certaines fonctions définies leur sont attribuées. Il est naturel qu'en période de grande incertitude monétaire, alors que les dispositions essentielles de la législation monétaire courante sont suspendues, les gouvernements prennent sur eux la responsabilité tout au moins des décisions de principe et des accords de crédit nécessaires quels qu'ils soient.

En conséquence, les engagements découlant des accords sont à la charge des gouvernements respectifs, même lorsque les fonds nécessaires sont fournis par les banques centrales. La relation exacte entre le gouvernement et la banque centrale reste essentiellement une question d'ordre interne qu'il appartient à chaque pays de déterminer en tenant compte des circonstances qui lui sont propres. A la question de savoir à qui incombe la responsabilité dernière des engagements nés de l'accord s'ajoute le problème immédiat de se procurer les fonds nécessaires pour consentir des facilités aux autres pays: à cet égard, il faut rappeler que les fonds directement fournis par la banque centrale représentent, en général, des moyens de paiement nouvellement créés; pour éviter tout gonflement excessif du volume des fonds liquides sur le marché, il faut faire appel aux fonds déjà existants que l'État peut soit emprunter directement au public, soit mobiliser par l'entremise du système bancaire.

Le gouvernement peut emprunter les fonds dont il a besoin soit lui-même, comme il le ferait pour couvrir un déficit du budget par exemple, soit par l'intermédiaire d'un compte d'égalisation des changes et chercher ainsi à annuler tout élargissement indésirable de la base du crédit. D'une manière générale, lorsqu'il y a transfert d'or sous le régime de l'«ancien» étalon-or — dit parfois étalon-or «automatique» — le crédit tend à se contracter sur le marché de la banque centrale qui perd de l'or et à se développer sur le marché de la banque centrale qui acquiert de l'or. Le résultat est un peu différent sous le régime de l'«étalon de change or». En effet, bien que la banque centrale qui achète des devises étrangères ait tendance à accroître le volume du crédit, il peut n'y avoir aucune contraction correspondante sur l'autre marché intéressé; ce qui s'y passe peut dépendre en partie de la manière dont la banque centrale emploie la monnaie qu'elle se procure (qu'elle la laisse en dépôt ou l'utilise activement sur le marché). Si les «comptes d'égalisation des changes» opèrent sur les deux marchés en question, les tendances respectives à la contraction et à l'expansion peuvent toutes les deux être efficacement neutralisées. Enfin, si des «accords de paiement» sont en vigueur, il est impossible de dire a priori quelles seront les répercussions sur le volume du crédit, puisque le mode de

financement joue un si grand rôle. Mais il est évident qu'un pays qui se procure de la monnaie de son co-contractant (qui, en d'autres termes, lui ouvre un crédit) peut être amené à prendre des mesures spéciales pour éviter un développement indésirable du volume du crédit sur le marché intérieur.

2. Parfois, les accords prévoient la liquidation d'engagements antérieurs, de manière à créer une base meilleure pour la reprise des relations monétaires. Tel est en particulier le cas de l'accord financier franco-anglais du 27 mars 1945, qui abroge expressément l'accord financier franco-anglais du 12 décembre 1939, ainsi que l'accord financier du 8 février 1944 intervenu entre le Comité français de la Libération nationale et le gouvernement de la Grande-Bretagne. A vrai dire, les deux gouvernements sont arrivés à la conclusion que l'accord de 1939 ne donnerait lieu à aucune revendication de l'une des parties contractantes contre l'autre, et ils se sont, en outre, déclarés «désireux d'annuler toutes autres revendications financières de l'un à l'égard de l'autre résultant de la poursuite de la guerre».

3. Dans les accords, des clauses supplémentaires accompagnent invariablement la fixation du cours des changes des monnaies en question. Ainsi:

a) Certaines marges (qui correspondent plus ou moins à l'écart entre les points d'or) ou sont immédiatement spécifiées ou seront déterminées de concert par les banques centrales intéressées.

b) Une certaine procédure est prévue d'avance pour toute modification des taux. Aux termes de la convention belgo-luxembourgeoise-néerlandaise, tout changement doit être approuvé par les deux gouvernements; mais cette clause constitue une exception, explicable par le fait que les gouvernements réfugiés de Belgique et des Pays-Bas envisageaient un plan plus vaste en vue d'établir, après la guerre, des relations économiques et financières étroites entre les deux pays. Dans d'autres accords, une clause prévoit habituellement que des consultations auront lieu avant toute modification des taux, ou stipule au moins que le taux fixé «ne sera modifié par aucun des gouvernements signataires sans qu'un préavis aussi long que possible soit donné à l'autre» (accord anglo-suédois du 6 mars 1945).

c) Quant aux monnaies de pays tiers, il semble que seule la convention belgo-luxembourgeoise-néerlandaise prévoie immédiatement une certaine uniformité de traitement. La règle est, suivant les termes de l'accord franco-anglais, que «chacun des deux gouvernements sera seul responsable de ses relations monétaires avec les pays tiers», les deux parties conviennent toutefois de «demeurer en contact, dans la mesure où les relations monétaires de l'un affecteront les intérêts de l'autre». De plus, il existe dans les derniers accords conclus par la Grande-Bretagne une disposition générale selon laquelle les États contractants veilleront, sur l'ensemble des territoires soumis à leur juridiction, à ce que les taux officiels soient observés dans toutes les transactions impliquant une relation entre les deux monnaies; une clause semblable se trouve également dans d'autres accords.

4. Les catégories de paiements couvertes par les dispositions contractuelles ne sont nullement restreintes dans la convention belgo-luxembourgeoise-néerlandaise, qui ne fait aucune distinction entre les paiements en compte de transactions courantes et ceux en compte de capital. Mais d'autres

accords ont fait certaines distinctions et ont spécifié la nature des transactions qui doivent bénéficier des facilités consenties. A cause de la liquidation du passé, qui fait partie intégrante de l'accord franco-anglais, une clause a été introduite, dans cet accord, pour le règlement d'un certain nombre de créances en capital résultant de la guerre, y compris certains soldes appartenant à des particuliers résidant dans les pays respectifs. Mais, en général — et ceci s'applique également à l'accord franco-anglais — l'objet principal en est de faciliter les paiements en compte de transactions courantes. L'accord franco-anglais prévoit donc que les autorités responsables du contrôle des changes se prêteront un mutuel concours pour maintenir les mouvements de capitaux entre les zones du sterling et du franc « dans des limites conformes à leurs politiques respectives » et, en particulier, pour prévenir les « transferts qui ne répondraient pas à des fins économiques et commerciales directes et utiles ».

Un certain nombre d'autres accords contiennent des dispositions beaucoup plus détaillées, par exemple l'accord belgo-suisse, qui reconnaît à quinze catégories différentes de paiements le caractère commercial au sens dudit accord; des dispositions particulières s'appliquent aux paiements de nature non commerciale, qui bénéficient moins largement des facilités spéciales fournies par l'intermédiaire des banques centrales en question.

5. Quant à la zone d'application, la convention belgo-luxembourgeoise-néerlandaise, en englobant les possessions coloniales des deux pays, donne un exemple qui a été suivi dans un certain nombre d'autres accords, ceux-ci s'appliquant en règle générale à l'ensemble des zones monétaires des parties respectives ou ayant tout au moins d'importantes répercussions sur cet ensemble. C'est ainsi que l'accord franco-britannique régit les paiements entre la zone du sterling et celle du franc, et spécifie que l'expression « zone sterling » a le sens qui lui est donné périodiquement par la réglementation du contrôle des changes en vigueur en Grande-Bretagne (cf. page 101 ci-dessus), tandis que l'expression « zone franc » est expressément définie dans l'accord*. Le principal co-contractant de chaque zone doit, naturellement, tenir compte des circonstances spéciales à ses divers associés, et les principes à appliquer ne peuvent souvent être indiqués qu'en termes généraux. La clause suivante de l'accord franco-anglais du 27 mars 1945 est à maints égards caractéristique: on y peut remarquer que l'accord insiste spécialement sur la nécessité de faciliter les paiements courants:

« Le Gouvernement français et le Gouvernement du Royaume-Uni s'efforceront, avec le consentement des autres parties intéressées :

* D'après l'accord franco-anglais du 27 mars 1945, l'expression « zone franc » comprend les territoires suivants (Monaco ayant été ultérieurement ajouté):

France métropolitaine (c'est-à-dire y compris la Corse et l'Algérie),
Monaco,
Afrique occidentale française,
Afrique équatoriale française,
Madagascar et ses dépendances,
Réunion,
Côte française des Somalis,
Guyane française,
Guadeloupe,
Martinique,

Saint-Pierre-et-Miquelon,
Établissements français de l'Inde,
Indochine,
Nouvelle-Calédonie,
Établissements français de l'Océanie,
Condominium des Nouvelles-Hébrides,
Protectorats du Maroc et de Tunisie,
Territoires sous mandat français
du Cameroun et du Togo,
Syrie et Liban.

Il a été décidé que les dispositions ne s'appliqueront à l'Indochine que lorsque la totalité de son territoire aura été libérée. De plus, il a été précisé au sujet du Condominium des Nouvelles-Hébrides et des Établissements français de l'Inde que les dispositions de l'accord ne modifient pas les arrangements existants selon lesquels ces territoires sont considérés pour certaines fins comme faisant partie de la zone du sterling.

- a) de rendre les francs se trouvant à la disposition de résidents de la zone sterling et le sterling se trouvant à la disposition de résidents de la zone franc utilisables pour les paiements de caractère courant au bénéfice de résidents de pays non compris dans les zones franc et sterling;
- b) de permettre aux résidents de pays non compris dans les zones franc et sterling d'utiliser le sterling dont ils disposent pour effectuer des paiements de caractère courant à des résidents de la zone franc, et les francs dont ils disposent pour effectuer des paiements de caractère courant à des résidents de la zone sterling.»

Cette clause est à rapprocher de la clause suivante de l'accord de commerce et de paiement anglo-turc (ce type de clause semble commun à tous les accords conclus jusqu'ici par la Grande-Bretagne avec les pays situés en dehors de la zone du sterling):

«Dans la mesure où la Banque Centrale (de Turquie) a besoin de monnaies de la zone sterling autres que le sterling pour effectuer des paiements dans les pays où ces monnaies ont pouvoir libérateur, la Banque Centrale les achètera par l'entremise de la Banque d'Angleterre contre sterling.»

Quant aux conditions de fonctionnement de la zone du sterling, il est intéressant de noter certaines constatations relatives aux demandes de devises iraqiennes, dans l'accord conclu entre la Grande-Bretagne et le gouvernement de l'Irak. Il y est souligné

qu'«il y a encore à l'heure actuelle pénurie de certaines monnaies, dont les plus importantes sont peut-être le dollar des États-Unis, le dollar canadien, le franc suisse, la couronne suédoise et l'escudo portugais. Il est indispensable que les paiements faits en ces monnaies par les membres de la zone sterling restent soumis à certaines restrictions. Le contrôle nécessaire est exercé par les gouvernements des pays en question qui ont intérêt à préserver les avantages dont bénéficient les membres de la zone sterling et à soutenir le plus possible la livre sterling qui est la monnaie de base de cette zone.»

6. Un des objets essentiels des accords de paiement étant de fournir des facilités de paiement, c'est à cet égard que se posent quelques-unes des principales questions. On peut noter les points suivants:

- a) Les facilités sont invariablement données dans la monnaie nationale de chacune des parties contractantes.
- b) Les méthodes varient quant à l'ampleur des facilités. Dans certains accords, les montants en sont clairement énoncés, comme dans l'accord franco-anglais, par exemple, aux termes duquel la Grande-Bretagne met à la disposition de la France un crédit sans intérêt de 100 millions de livres sterling et le gouvernement français met à la disposition de la Grande-Bretagne un crédit semblable de 20 milliards de francs français. Il est toutefois prévu que si l'un de ces montants se révélait insuffisant, les deux gouvernements se consulteraient afin de les augmenter dans la mesure nécessaire pour que des fonds soient toujours disponibles en quantité suffisante.

Dans un certain nombre d'autres accords, les montants ont été indiqués d'une manière moins directe. Tel a été le cas, par exemple, dans la première convention belgo-luxembourgeoise-néerlandaise et la méthode

suivie a été la même dans l'accord franco-belge, qui contient la disposition suivante: si le solde, après compensation, dépasse 1 milliard de francs français ou 883 millions de francs belges, les deux banques centrales se consulteront et l'institut d'émission créancier pourra demander que ce solde soit converti en or au prix convenu, la possibilité étant toutefois laissée d'accroître les montants primitivement spécifiés.

Il existe un troisième groupe de pays pour lesquels l'accord lui-même n'a fixé aucune limite: tel est le cas, par exemple, de l'accord anglo-suédois. On dit, toutefois, qu'à propos de certains arrangements commerciaux un accord est intervenu quant au volume des facilités que les parties contractantes envisageaient d'accorder*. Il est, en effet, absolument indispensable que chaque pays sache, au moins de manière générale, à combien s'élève le maximum des engagements auxquels il a souscrit en se liant par une série d'accords de payement.

- c) Tout d'abord, chaque gouvernement assume une obligation en sa propre monnaie (fournie en échange de la monnaie de l'autre partie); aux termes de certains accords (l'accord anglo-belge, par exemple), cet engagement énonce aussi l'obligation finale. Mais, dans la plupart des accords auxquels la Grande-Bretagne n'est pas partie, une disposition a été incluse prévoyant le rajustement du montant de l'engagement dans le cas où le taux de change de la monnaie en question viendrait à être modifié, et une disposition peut avoir été insérée pour le remboursement de tout solde restant dans la monnaie du pays créancier, dans le cas où l'accord viendrait à être dénoncé. Telle a été la méthode adoptée dans la première convention belgo-luxembourgeoise-néerlandaise et cette méthode a été suivie dans un grand nombre d'autres accords. Parfois, des clauses additionnelles sur le taux d'intérêt et le délai de remboursement ont été ajoutées.
- d) Lorsque des soldes créditeurs s'accumulent en faveur d'un pays, la question se pose des conditions auxquelles ces montants peuvent être placés. En règle générale, ces sommes ne peuvent être placées que par l'entremise des banques centrales respectives. Dans l'accord anglo-suédois, il est dit que « tout montant en sterling détenu par la Banque de Suède ne sera conservé et placé que d'accord avec la Banque d'Angleterre et que tout montant en couronnes suédoises détenu par la Banque d'Angleterre ne sera conservé et placé que d'accord avec la Banque de Suède ».

Parfois, des dispositions plus détaillées ont été insérées. Dans l'accord franco-suisse, il est prévu, par exemple, que lorsque le solde créditeur du compte principal atteindra au moins 50 millions de francs français, la Banque Nationale Suisse aura, à tout moment, la faculté d'acquérir des bons du Trésor français à trois mois portant intérêt au taux officiel d'escompte de la Banque Nationale Suisse qui seront placés sous son dossier à la Banque de France. La Banque Nationale Suisse aura, en outre, la faculté de faire escompter, à tout moment, par la Banque de France tout ou partie desdits bons au taux officiel de la Banque de France. Inversement, lorsque le solde créditeur atteindra au moins 4 millions de francs

* Comme il arrive fréquemment qu'aucun renseignement ne soit publié en ce qui concerne les limites que les parties envisageaient de fixer, il n'est pas possible de déterminer le total global des montants prévus dans les nombreux accords de payement conclus entre divers pays depuis 1943. Il semble, toutefois, qu'à l'automne de 1945 les soldes nets (d'un seul côté) pourraient atteindre un maximum de \$ 300 millions, ou dépasser \$ 1 milliard. Le chiffre des transactions (y compris les montants compensés) sera naturellement plus élevé.

suisses, la Banque de France aura, à tout moment, la faculté d'acquérir des bons du Trésor suisse à trois mois portant intérêt au taux d'escompte officiel de la Banque de France, et ces bons pourront être escomptés à la Banque Nationale Suisse.

7. La durée de validité des accords varie considérablement. L'accord franco-anglais a été conclu pour un an, mais, trois mois au moins avant la fin de cette période, des pourparlers seront engagés en vue d'examiner la possibilité d'en proroger les dispositions essentielles pour une nouvelle période d'un an, sous réserve des adaptations que les circonstances rendront nécessaires. L'accord anglo-suédois, d'autre part, a été conclu pour une période de cinq ans, mais chacun des deux gouvernements peut le dénoncer à tout moment avec un préavis de trois mois. L'accord franco-suisse a été conclu pour une période de trois ans et sera renouvelable d'année en année par tacite reconduction, à moins qu'une des parties contractantes n'y mette fin moyennant un préavis de six mois.

Malgré toutes les variantes que l'on constate entre les différents accords de paiement, on peut considérer que les exemples donnés ci-dessus sont caractéristiques; en effet, la structure générale de ces accords est nettement uniforme, des variantes n'y sont introduites que pour les adapter à la situation spéciale à chaque pays.

Il convient d'observer que si les clauses, en fixant les taux de change, prévoient des consultations entre les deux parties et, le cas échéant, des modifications de ces taux, les accords soulignent que chaque pays reste seul responsable de sa propre politique monétaire, sa tâche étant dans une certaine mesure allégée par l'octroi de facilités permettant une plus grande souplesse dans le règlement des transactions commerciales et autres transactions courantes de la balance des comptes. On peut dire que les facilités prévues correspondent aux ressources qu'à défaut de tels accords les pays se procurent moyennant des envois d'or — le même parallélisme existe en ce qui concerne la provenance des fonds obtenus en vertu des accords de paiement, vu que ceux-ci sont en général fournis à l'origine par les banques centrales.

Mais c'est là une des raisons pour lesquelles les facilités prévues par les accords de paiement ne peuvent, comme telles, résoudre que partiellement le problème financier, c'est-à-dire simplifier la procédure des paiements, spécialement en période d'établissement de relations commerciales pacifiques. Ces facilités doivent être complétées par le fonctionnement normal du système bancaire, et par d'autres formes de prêts et de placements internationaux. On constate, en effet, une tendance marquée à faire de plus en plus participer les banques ordinaires au financement des échanges commerciaux; c'est ainsi que quelques-unes des facilités consenties par la Suisse aux Pays-Bas ont été fournies par des banques privées. La fixation de cours à

terme, qui aidera à revenir aux méthodes habituelles de financement, est un autre aspect de cette même tendance. Comme le financement étranger ne peut prendre une grande extension que grâce à la participation de l'épargne courante, il faut naturellement que ce financement se fasse par l'entremise des institutions qui servent à canaliser l'épargne proprement dite.

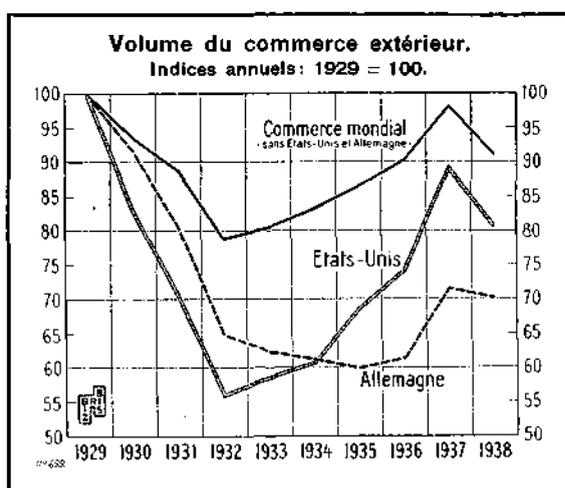
L'objet final des facilités financières est, évidemment, de favoriser le mouvement des marchandises et des services. Il a été constaté à maintes reprises au cours de la négociation des accords que tel en est manifestement le principal motif, l'une des parties contractantes, sinon les deux, exigeant comme condition essentielle de la poursuite des négociations l'engagement de livrer des quantités spécifiées de marchandises dans un délai déterminé. Quelques-uns des accords contiennent même l'énumération de certaines livraisons à faire. Tel est le cas de l'accord franco-anglais du 27 mars 1945, par exemple. Mais, même lorsque le texte des accords est muet sur ce point, il arrive fréquemment qu'on trouve dans des annexes ou des correspondances, qui ne sont pas toujours publiées, des dispositions très détaillées sur les livraisons contractuelles. (En ce qui concerne le produit très recherché qu'est le charbon, des livraisons de petites quantités, figurant à titre symbolique, pourrait-on dire, sont parfois expressément mentionnées, surtout peut-être pour garantir la reprise, si modeste soit-elle, des livraisons en question.)

Dans l'ensemble, toutefois, il semble qu'on ait cherché à ne pas introduire dans les accords relatifs au mécanisme des paiements des clauses de caractère strictement commercial pour échapper ainsi au risque impliqué par les accords bilatéraux qui peuvent si facilement détourner les courants commerciaux dans des directions qui ne sont pas naturelles.

Les traités de commerce bilatéraux présentent entre autres le gros inconvénient que tout pays disposant d'un solde créditeur en compte de clearing a dû se résigner soit à en voir le montant bloqué pour un temps indéfini, soit à prendre en paiement des marchandises dont souvent il n'avait pas réellement besoin, soit encore à payer des prix plus élevés que s'il avait pu faire ses achats sur le marché le moins cher. Et il peut facilement arriver que le fait de payer les prix forts pour les importations — y compris l'approvisionnement en matières premières essentielles — constitue un sérieux obstacle au développement du commerce d'exportation. De plus, il faut veiller à ce que l'interdépendance créée par les accords de clearing n'implique pas l'assujettissement politique et l'exploitation économique d'une des parties contractantes par l'autre.

A cet égard, l'expérience faite par l'Allemagne au cours des années 1930 à 1939 présente un intérêt considérable. Comme il a déjà été dit à la page 108, l'Allemagne, à cette époque, n'a pas permis la dévaluation

formelle du reichsmark, mais a élaboré un système compliqué, comprenant des accords bilatéraux en même temps que toute une variété de programmes d'achat et de vente de marchandises à l'étranger. Malgré ces expédients, il est notoire que l'Allemagne n'a pas réussi à rendre à son commerce le volume qu'il avait atteint en 1929. En fait, pendant toutes les années en question, le volume du commerce extérieur de l'Allemagne a été d'environ 30 à 40% inférieur à celui de 1929, tandis que, dans d'autres pays qui n'avaient pas instauré de contrôle des changes, le volume du commerce n'était pas, en 1937, éloigné du niveau de 1929.



Sous le régime commercial qu'elle a appliqué au cours des années 1930 à 1939, l'Allemagne a tenté de compenser la différence entre les prix élevés à l'intérieur et les prix plus bas du marché mondial par la perception de taxes spéciales à l'importation et l'octroi de primes spéciales à l'exportation (préférant cette solution à la dévaluation). Ce système, abstraction faite de l'élément arbitraire qu'il comporte (les primes peuvent en effet varier d'un cas à l'autre

tandis que la dépréciation s'applique également à toutes les transactions), s'est montré pratiquement incapable de rendre au commerce son ancien volume. Depuis 1939, des « fonds d'égalisation des prix » ont été créés dans de nombreux cas et chargés de percevoir les taxes spéciales ou d'accorder les primes spéciales nécessaires pour assurer un échange minimum de marchandises. On peut, pour lutter en temps de guerre contre de graves pénuries, recourir à des expédients très variés, mais il ne s'ensuit pas que des expédients semblables puissent accroître le volume du commerce dans une économie en plein développement. Il est de fait qu'il faut, en général, accorder les primes les plus fortes aux entreprises dont le coût de production est le plus élevé et qui pourraient autrement se trouver dans l'impossibilité d'exporter; mais cela équivaut à accorder une récompense spéciale au moindre rendement.

Les Accords de Bretton Woods.

Les divers accords de paiement contiennent presque invariablement une clause prévoyant qu'en cas d'adhésion de l'un des États contractants à un accord monétaire international général, les termes de l'accord particulier en question seraient révisés pour y apporter les amendements nécessaires. Cette insertion répond naturellement au désir de permettre l'adhésion aux accords que la conférence de Bretton Woods, tenue du 1^{er} au 22 juillet 1944, a recommandé d'adopter. Quarante-quatre pays étaient officiellement représentés à cette conférence, dont les délibérations ont abouti à l'acceptation (sous réserve de ratification par les pays respectifs) des « clauses de l'accord » relatives à l'établissement d'un « Fonds Monétaire International » et d'une « Banque Internationale de Reconstruction et de Développement Économique ».

Dans la mesure où il s'agit du Fonds Monétaire International, les questions qui se posent sont, nécessairement, semblables à celles soulevées par les accords de paiement. En fait, on trouve à l'origine du Fonds un ensemble d'idées très semblables à celles qui sont à la base de ces accords. Il n'est pas nécessaire de reprendre ici dans tous leurs détails les accords de Bretton Woods auxquels une très large publicité a été donnée, mais il peut être utile d'en grouper les dispositions les plus importantes sous des titres reproduisant approximativement ceux de l'analyse ci-dessus des accords de paiement.

1. L'accord créant le Fonds (et ceci s'applique également à la Banque) est essentiellement un accord entre les gouvernements qui sont membres du Fonds; mais les banques centrales et institutions similaires, même si elles ne sont pas propriété d'État, pourront assumer des fonctions essentielles lorsqu'il s'agira de son fonctionnement pratique, étant bien entendu que « chaque membre n'aura de relations d'affaires avec le Fonds que par l'intermédiaire de son Trésor, de sa banque d'émission, de son fonds de stabilisation ou autres organismes financiers similaires, et le Fonds n'aura lui-même de relations avec les membres qu'au moyen ou par l'intermédiaire des mêmes organismes ».

2. La liquidation du passé ne concerne pas le Fonds, étant expressément stipulé que « le Fonds n'a pour objet ni de fournir des facilités en vue du relèvement ou de la reconstruction, ni de liquider l'endettement international résultant de la guerre »*.

3. Favoriser la stabilité des changes, maintenir des accords réguliers de change entre membres et éviter de recourir comme moyen de compétition à la dépréciation des changes constituent, d'autre part, l'objet principal du Fonds.

* La loi du 31 juillet 1945 sur les accords de Bretton Woods autorisant le président à accepter pour les États-Unis la qualité de membre du Fonds Monétaire International et de la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement Économique a fait faire, aux États-Unis, un nouveau progrès à la définition de l'objet exact du Fonds. La section 13 de cette loi tend à donner des pouvoirs du Fonds une interprétation selon laquelle il ne sera fait appel aux ressources du Fonds que pour des opérations courantes de stabilisation monétaire, en vue d'aider temporairement les membres lorsque la balance des comptes de l'un d'eux sera soumise à des fluctuations saisonnières, cycliques et de crise résultant de transactions courantes, mais ces ressources ne devront ni fournir des facilités en vue du relèvement, de la reconstruction ou de l'armement, ni couvrir des sorties considérables et prolongées de capitaux du pays d'un membre (cf. note de la page 138).

Les points essentiels des dispositions y relatives sont les suivants:

a) Il faut donner à chaque monnaie une parité initiale calculée en or, pris comme dénominateur commun, ou en dollars des États-Unis à 35 dollars l'once de fin. Sauf dans des cas où des arrangements spéciaux sont nécessaires, les parités des monnaies des membres doivent être établies sur la base des cours de change pratiqués le soixantième jour avant l'entrée en vigueur de l'accord, c'est-à-dire les cours en vigueur le 1^{er} novembre 1945 au plus tard, puisque, d'après les dispositions finales, le dernier jour fixé pour l'entrée en vigueur des accords est le 31 décembre 1945*.

b) Tout commerce d'or et de devises entre membres doit être fait sur la base des parités, majorées ou diminuées de certaines marges prescrites; dans le cas de transactions en or, les marges seront prescrites par le Fonds; dans le cas de transactions de change au comptant, elles sont fixées à 1% au maximum, mais dans le cas d'autres transactions de change, le montant dépassant la marge fixée pour les transactions de change au comptant ne doit pas être supérieur à ce que le Fonds considère comme raisonnable.

Tout membre désirant se procurer directement ou indirectement contre remise d'or la monnaie d'un autre membre devra, sous réserve de pouvoir le faire à des conditions mutuellement avantageuses, l'acquérir par vente d'or au Fonds. Tout membre peut vendre sur n'importe quel marché l'or nouvellement extrait des mines situées sur son territoire. De plus, tout membre peut être invité à vendre de sa monnaie au Fonds contre remise d'or; cette disposition est particulièrement importante dans le cas où le Fonds désirerait accroître ses avoirs en une monnaie quelconque.

c) En ce qui concerne les modifications de la parité de la monnaie d'un membre, il est stipulé tout d'abord qu'une telle modification ne peut être apportée que 1. sur la proposition dudit membre; 2. après consultation avec le Fonds; 3. pour corriger un déséquilibre fondamental.

Étant donnée enfin l'incompatibilité entre la liberté et la souplesse exigées, d'une part, et la nécessité de maintenir la stabilité des changes, de l'autre, la conférence de Bretton Woods a décidé que:

Chaque membre a le droit de s'écarter de la parité-or dans les limites de 10% (y compris toutes les modifications antérieures), le Fonds n'ayant pas qualité pour soulever d'objection dans ce cas;

Si la modification proposée ne dépasse pas une seconde fois la limite de 10%, le Fonds peut soit donner son accord, soit s'opposer, mais il devra faire connaître sa décision dans les soixante-douze heures;

Si la modification proposée sort de ces limites, le Fonds aura droit à un plus long délai pour faire connaître sa réponse.

Le Fonds devra, toutefois, donner son accord à une modification proposée «s'il s'est assuré que la modification est nécessaire pour corriger un

* Il a été décidé à Bretton Woods que les gouvernements représentés à cette conférence pourront signer les accords à Washington jusqu'au 31 décembre 1945. Pour entrer en vigueur, il faut que les accords soient signés par des gouvernements possédant 65% du total des quotes-parts fixées à Bretton Woods. En ce qui concerne la détermination des parités initiales, il convient d'ajouter que l'accord instituant le Fonds Monétaire International prévoit certains cas dans lesquels il sera possible de fixer des parités autres que celles résultant automatiquement des cours de change pratiqués le soixantième jour avant l'entrée en vigueur de l'accord. Des règles spéciales s'appliquent, en outre, à un membre dont le territoire métropolitain a été occupé par l'ennemi.

déséquilibre fondamental»¹⁾. Mais, dans ce cas, il ne pourra soulever «d'objections à l'égard d'une modification proposée basée sur les conditions sociales ou politiques du membre qui propose la modification». (Cette clause a placé certaines questions d'ordre interne hors du domaine de l'activité du Fonds, lorsque celui-ci examine des modifications de parité.)

d) Il est également prévu que «tout membre peut modifier la parité de sa monnaie sans l'accord du Fonds si la modification n'affecte pas les transactions internationales des membres du Fonds». (Cette clause aurait été adoptée après discussion d'un point soulevé par la délégation de l'U. R. S. S.)

e) Une innovation intéressante a été introduite avec la possibilité pour le Fonds d'apporter, dans certaines circonstances, des modifications uniformes aux parités de toutes les monnaies, ce qui signifie que le prix de l'or peut subir une modification générale afin, semble-t-il, de pallier, soit à une pénurie, soit à une surabondance de l'approvisionnement en or, et de favoriser par là une plus grande stabilité des prix des marchandises.

4. Les paiements à couvrir au moyen des ressources du Fonds doivent être compatibles avec l'objet du Fonds. Le Fonds a en particulier pour objet d'éviter «des restrictions dans les paiements et transferts afférents aux transactions internationales courantes» et d'assurer ainsi la convertibilité des soldes «récemment²⁾ acquis à la suite de transactions courantes» ou dont la conversion est «nécessaire pour le paiement de transactions courantes», ces soldes étant convertibles soit dans la monnaie du membre présentant la demande, soit en or (le membre auquel la demande est adressée ayant le choix entre ces deux modes de paiement).

D'autre part, les ressources du Fonds ne doivent pas être utilisées «pour couvrir des sorties considérables et prolongées de capitaux» et le Fonds peut même demander à tout membre d'exercer le contrôle nécessaire pour empêcher un tel emploi de ses ressources. Il s'ensuit que chaque membre peut imposer tel contrôle qu'il estime nécessaire pour réglementer les mouvements internationaux de capitaux, mais cela toutefois sans imposer des restrictions aux paiements nécessités par les transactions courantes. La distinction entre les paiements en compte de transactions courantes et ceux en compte de capital est d'im-

¹⁾ Aucune définition n'a été donnée de la notion de «déséquilibre fondamental». La littérature sur les projets de Bretton Woods, dont le volume croît rapidement, consacre une large place au sens qu'il conviendrait de donner à cette expression: «déséquilibre fondamental». Une des raisons principales pour lesquelles on n'a pas essayé de définir ces termes est probablement qu'une grande variété de cas peut se présenter: un pays peut, par exemple, être exposé à un déséquilibre de structure ou à un déséquilibre dû à une inflation interne de son budget ou aux répercussions d'une baisse persistante des prix sur les marchés mondiaux; il serait donc difficile d'énoncer une règle applicable à tous ces cas. Comme il est désirable de corriger toute absence sensible d'équilibre dans les relations de change d'un pays, on considérera probablement en pratique qu'un déséquilibre est fondamental lorsqu'il ne peut être éliminé qu'au moyen d'une modification des cours des changes. Toutefois, ce critérium est, dans une large mesure, de pure forme; en effet, un pays acceptera plus ou moins volontiers de prendre les mesures d'ordre intérieur nécessaires pour redresser un déséquilibre suivant l'attitude générale des personnes chargées de résoudre ces questions et l'importance qu'elles attachent au maintien de la stabilité des changes, fût-il même pour cela prendre quelques mesures «désagréables» sur le marché intérieur. Il ne faut pas oublier qu'il y a des «modes» en matière d'économie politique et de monnaie comme dans tout autre domaine de la pensée (cf. à ce propos le douzième Rapport annuel de la Banque des Règlements Internationaux, pages 50 à 53).

²⁾ Le mot «récemment» est évidemment employé pour garantir que les engagements accumulés, tels que les soldes en livres sterling laissés en dépôt à Londres par de nombreux pays du fait de la guerre, ne sont pas assujettis à la règle de convertibilité énoncée dans les accords.

portance fondamentale pour le fonctionnement du système monétaire envisagé par la conférence de Bretton Woods*.

5. En ce qui concerne les zones couvertes, la signature de chaque gouvernement est censée indiquer que ledit gouvernement accepte l'accord, non seulement en son propre nom, mais aussi en celui de toutes ses colonies et autres territoires sous son autorité. (Les Dominions britanniques et l'Inde comptent, naturellement, comme membres du Fonds de leur propre autorité.) Toutefois, tout membre qui propose une modification de la parité de sa monnaie peut déclarer que sa proposition ne porte que sur une ou plusieurs monnaies spécifiées de la zone placée sous son autorité.

Il est obvié à toute différenciation injustifiée de traitement entre zones distinctes par l'engagement contracté par les membres de s'abstenir de « conclure des accords monétaires discriminatoires ou d'adopter des mesures monétaires multiples ».

6. Les clauses prévoyant des facilités de paiement rappellent à plus d'un égard les accords de paiement.

Ainsi, chaque membre mettra des montants en sa propre monnaie à la disposition du Fonds. Aux termes des accords de paiement, les montants en question sont, en règle générale, mis à disposition seulement au fur et à mesure des paiements effectifs; mais, selon le projet de Bretton Woods, chaque membre souscrira un montant déterminé qu'il versera partie en sa propre monnaie et partie en or — ce dernier versement dans la proportion de 25% de sa quote-part ou de 10% de ses avoirs nets en or ou en dollars des États-Unis (le montant le moins élevé des deux). Le Fonds a la faculté d'accepter de tout membre, à la place de toute partie de la monnaie du membre que le Fonds n'estime pas nécessaire pour ses opérations, des valeurs mobilières non négociables, ne portant pas intérêt, à leur valeur nominale.

Le Fonds devient ainsi propriétaire de certains avoirs selon la quote-part assignée à chaque membre. A Bretton Woods, les quotes-parts suivantes ont été fixées pour les pays représentés à la conférence (sans indication de la base de calcul, mais on croit savoir qu'il a été tenu compte de l'importance des réserves monétaires, du volume du commerce extérieur et du revenu national des membres dont l'adhésion est attendue).

Quant au droit d'utiliser les ressources du Fonds, plusieurs des notions fondamentales des accords de paiement ont une contrepartie dans le plan de Bretton Woods:

De même qu'en vertu des accords de paiement, un pays « achète » le montant en monnaie de l'autre pays dont il a besoin, de même tout membre du Fonds désirant en utiliser les ressources achètera « au Fonds de la monnaie d'un autre membre contre sa propre monnaie ». Les transactions avec le Fonds ne sont donc pas considérées comme des « opérations de crédit » (c'est-à-dire comme des emprunts de

* Les paiements nécessités par les transactions courantes ont été définis, d'un point de vue plus pratique que théorique, comme suit: « Les paiements pour des transactions courantes sont les paiements qui ne sont pas destinés au transfert de capitaux et comprennent sans limitation: 1. tous les paiements dus au titre du commerce extérieur, des autres opérations courantes, y compris les services, et des facilités normales bancaires et de crédit à court terme; 2. les paiements dus au titre des intérêts sur des emprunts et des revenus nets provenant d'autres placements; 3. les paiements d'un montant peu élevé dus au titre de l'amortissement d'emprunts ou pour faire face à la dépréciation de placements directs; 4. les remises peu considérables pour dépenses de subsistance d'une famille.

Le Fonds peut, après consultation avec les membres intéressés, décider si certaines transactions spécifiques doivent être considérées comme transactions courantes ou comme transactions portant sur le capital. »

**Quotes-parts assignées aux membres
du Fonds Monétaire International.**

Pays	Millions de dollars des États-Unis	Pays	Millions de dollars des États-Unis	Pays	Millions de dollars des États-Unis
Australie	200	France	450	Nouvelle-Zélande	50
Belgique	225	Grande-Bretagne	1.300	Panama	0,5
Bolivie	10	Grèce	40	Paraguay	2
Brésil	150	Guatemala	5	Pays-Bas	275
Canada	300	Haïti	5	Pérou	25
Chili	50	Honduras	2,5	Philippines	15
Chine	550	Inde	400	Pologne	125
Colombie	50	Irak	8	Rép. Dominicaine	5
Costa-Rica	5	Iran	25	Salvador	2,5
Cuba	50	Islande	1	Tchécoslovaquie	125
Danemark	*	Libéria	0,5	Union Sud-Africaine	100
Égypte	45	Luxembourg	10	U. R. S. S.	1.200
Équateur	5	Mexique	90	Uruguay	15
États-Unis	2.750	Nicaragua	2	Venezuela	15
Éthiopie	6	Norvège	50	Yougoslavie	60

* La quote-part du Danemark sera fixée par le Fonds après que le gouvernement du Danemark se sera déclaré prêt à signer l'Accord, mais avant l'apposition de la signature.

Note: La fixation de quotes-parts équitables a été une question fort importante, vu que les quotes-parts déterminent:
 1. Le droit de vote de chaque membre (ce qui peut n'être pas sans grande importance étant données les nombreuses clauses spéciales concernant les majorités spécifiquement requises pour les décisions que le Fonds prendra quotidiennement);
 2. La souscription à faire au Fonds;
 3. A maints égards le droit d'utiliser les ressources du Fonds.

montants spécifiés, à certaines conditions); mais, malgré cela, certains éléments réapparaissent qui tiennent de la nature des éléments constitutifs habituels des opérations de crédit, par exemple le paiement au Fonds de «commissions» variées exprimées en pourcentages, qui ne sont pas si différentes de la commission et de l'intérêt payables lorsqu'il s'agit d'un crédit.

Alors qu'aux termes des accords de paiement, les montants mis à disposition par l'une des parties contractantes peuvent être immédiatement utilisés par l'autre, le droit d'un membre d'utiliser les ressources du Fonds est régi par une série de règles très compliquées. Ce droit conserve néanmoins un certain caractère «automatique». C'est ainsi qu'un membre a le droit d'utiliser les ressources du Fonds à concurrence de 25 %, soit d'un quart de sa quote-part, au cours d'une période de douze mois, à condition que le total du Fonds ainsi utilisé par le membre ne dépasse pas 200 %, soit le double de sa quote-part*.

Ce droit n'est pourtant pas entièrement inconditionnel. Le membre est tenu de prouver que la monnaie qu'il désire acheter «lui est tout de suite nécessaire pour faire dans cette monnaie des paiements qui sont compatibles avec les dispositions de l'accord». De plus, il faut que le Fonds n'ait pas informé les membres que la monnaie en question est «rare»; enfin, il faut que le Fonds n'ait pas déclaré «que le membre désirant faire des achats n'est plus admis à utiliser les ressources du Fonds» (ce qui pourrait être le cas s'il avait utilisé ces ressources d'une

* Pendant la première année de l'existence du Fonds, le montant qu'un membre pourrait normalement compter obtenir du Fonds serait donc limité au montant d'or payé par lui au Fonds et représentant une partie de sa souscription. Quand les avoirs du Fonds en monnaie d'un membre tomberont à moins de 75 % de sa quote-part, ce qui revient à dire normalement que les avoirs du Fonds seront inférieurs au montant en sa propre monnaie que le membre en question aura à l'origine versé au Fonds, la limite de 25 % ne s'appliquera pas, c'est-à-dire que le membre pourra toujours obtenir des monnaies du Fonds pour compenser, pour ainsi dire, les ventes par le Fonds d'une partie quelconque de sa propre souscription originale.

manière incompatible avec l'objet du Fonds ou avait de toute autre manière failli à ses engagements aux termes de l'accord). Sans autorisation spéciale, les ressources du Fonds ne peuvent être utilisées pour acheter la monnaie devant couvrir des transactions de change à terme.

Une certaine élasticité est toutefois prévue du fait que le Fonds a toute latitude pour lever les conditions limitant l'usage qu'un membre peut faire des ressources du Fonds, et plus particulièrement «lorsqu'il s'agit de membres qui n'ont pas fait un usage considérable ou continu des ressources du Fonds». Il sera tenu spécialement compte «des besoins périodiques ou exceptionnels» d'un membre demandant des facilités supplémentaires — et il faut regarder cette condition comme naturelle puisqu'on ne peut attendre d'un fonds monétaire international qu'il aide à obvier à des excédents ou à des déficits autres que relativement minimes et de caractère temporaire.

Puisqu'un membre qui utilise les ressources du Fonds lui achète pour ce faire la monnaie d'un autre membre contre sa propre monnaie, la transaction a pour résultat net un accroissement des avoirs du Fonds en monnaie du membre acheteur. Si la transaction était faite sous la forme d'une opération de crédit, on pourrait dire que le membre aurait contracté une dette en sa propre monnaie. Certaines commissions sont perçues; elles sont calculées de manière à détourner d'un emploi considérable et prolongé des ressources du Fonds. Les membres doivent tout d'abord payer une commission unique de $\frac{1}{2}$ à 1% de la valeur de toute monnaie obtenue. En outre, tout membre doit payer «sur la moyenne des soldes journaliers de sa monnaie détenus par le Fonds en excédent de sa quote-part» une commission fixée en pour-cent selon une échelle progressive variant avec le montant et la durée du solde. Les commissions augmentent graduellement jusqu'à 5%, chiffre au delà duquel le Fonds peut percevoir des commissions supplémentaires à titre de pénalité. Lorsque la commission applicable à toute fraction des avoirs en ladite monnaie atteint le taux de 4%, il faut que le Fonds et le membre examinent les moyens de réduire les avoirs du Fonds en ladite monnaie.

7. Comme le Fonds a, en fait, pour objet d'aider ses membres à surmonter des difficultés temporaires, il est nécessaire d'assurer le remboursement le plus rapide possible des facilités consenties à un membre. En d'autres termes, tout membre qui a employé les ressources du Fonds doit racheter sa propre monnaie au Fonds. Les règles applicables à cet égard sont assez complexes, mais elles ont pour objet d'empêcher un membre de faire un usage considérable des ressources du Fonds alors qu'il peut, en réalité, maintenir le volume de ses propres réserves monétaires (en or et devises convertibles); dans ce cas, le membre en question sera tenu d'utiliser une partie de ses réserves au rachat de sa propre monnaie. Le montant qu'il devra ainsi employer dépend en partie du total des facilités qu'il a obtenues du Fonds au cours de l'année précédente, en partie des modifications survenues dans ses propres réserves monétaires, en partie enfin des avoirs qu'il peut avoir lui-même accumulés en la monnaie d'un autre membre du Fonds. Mais, en aucun cas, le rachat ne devra ramener les propres réserves monétaires du membre au-dessous de sa quote-part ou les avoirs du Fonds en sa monnaie à moins de 75% de sa quote-part (c'est-à-dire au-dessous du montant normal de la souscription originale du membre en sa propre monnaie). Enfin, les droits des autres membres sont sauvegardés par la règle selon laquelle l'utilisation de toute monnaie pour une transaction de rachat ne doit pas porter les avoirs du Fonds en cette monnaie à plus de 75% de la quote-part du membre en question.

Comme il est de règle que la valeur-or des actifs du Fonds soit maintenue, une disposition prévoit que tout membre fera un versement supplémentaire au Fonds, si la valeur-or de sa monnaie a été réduite.

8. Pour que le Fonds puisse fonctionner normalement, il faut absolument que le droit théorique des membres d'employer les ressources du Fonds puisse être effectivement exercé, en d'autres termes, que le Fonds soit en mesure de fournir les monnaies demandées. Si le besoin s'en fait sentir, le Fonds peut prendre des mesures pour reconstituer ses avoirs en une monnaie particulière, soit par des ventes d'or contre remise de ladite monnaie, soit par emprunt de la monnaie en question auprès du membre lui-même, ou, avec son approbation, par appel à toutes autres sources. Toutefois, si le Fonds constate « qu'une monnaie particulière tend, d'une manière générale, à devenir rare, le Fonds peut en informer les membres et publier un rapport exposant les causes de cette rareté et contenant des recommandations destinées à y mettre fin. Un représentant du membre dont la monnaie est en question participera à la préparation dudit rapport. »

Cette mesure permettra au Fonds d'analyser les causes fondamentales du déséquilibre qui s'est produit et de suggérer des remèdes appropriés.

Mais, même si aucun rapport n'est publié, le Fonds déclarera formellement qu'une monnaie est rare s'il devient évident que la demande de cette monnaie « menace sérieusement les possibilités qu'a le Fonds de fournir cette monnaie ». Une telle déclaration entraîne quelques conséquences importantes :

a) Le Fonds « partagera à partir de ce moment ses disponibilités ou les sommes lui revenant dans la monnaie rare en tenant compte des besoins relatifs des membres, de la situation économique internationale générale et de toutes autres considérations pertinentes » ;

b) Le Fonds publiera un rapport sur les mesures prises par lui ;

c) La déclaration formelle du Fonds aura pour effet d'autoriser tout membre, après consultation avec le Fonds, à imposer temporairement des limites à la liberté des opérations de change dans la monnaie qui est rare. Ces limites ne seront pas plus restrictives qu'il n'est nécessaire et seront atténuées et supprimées aussitôt que possible. L'autorisation donnée expire dès que le Fonds déclare formellement que la monnaie en question a cessé d'être rare.

9. Lorsque l'accord relatif au Fonds Monétaire International sera entré en vigueur, son fonctionnement sera régi par une série de dispositions :

a) Tout d'abord, une période transitoire est prévue pendant laquelle les membres pourront maintenir des restrictions de change même pour paiements courants ; mais ces restrictions devront être levées le plus rapidement possible. Le Fonds devra, en particulier, faire connaître les restrictions encore en vigueur trois ans après la date à laquelle il a commencé ses opérations, et, après cinq ans, le Fonds devra être consulté quant au maintien de toutes restrictions.

b) « Tout membre peut se retirer du Fonds à tout moment en remettant par écrit au Fonds, à son siège principal, une déclaration à cet effet. Le retrait deviendra effectif le jour même où la déclaration sera reçue. »

c) Si un membre persiste à ne pas remplir ses obligations, le membre en question pourra être requis de se retirer du Fonds.

d) « En cas de circonstances exceptionnelles ou de situations imprévues menaçant les opérations du Fonds », certaines dispositions peuvent être suspendues.

e) Enfin, le Fonds peut être liquidé par décision de son conseil des gouverneurs, des dispositions détaillées étant prévues pour cette éventualité.

10. De plus, l'Accord relatif au Fonds Monétaire International contient des dispositions importantes fixant le statut, les immunités et privilèges du Fonds, la communication par ses membres de renseignements statistiques et autres, enfin l'organisation et l'administration du Fonds.

Il est ainsi prévu que le Fonds aura :

a) un « conseil des gouverneurs », qui constituera la plus haute autorité et sera composé d'un gouverneur et d'un suppléant nommés par chaque membre ;

b) au moins douze « administrateurs-délégués », auxquels le conseil peut déléguer le droit d'exercer tous ses pouvoirs sauf ceux d'admettre de nouveaux membres, d'approuver une révision des quotes-parts, d'approuver une modification uniforme de la parité des monnaies de tous les membres et de décider la liquidation du Fonds. Cinq des administrateurs-délégués seront nommés par les cinq membres possédant les plus fortes quotes-parts, deux par les républiques de l'Amérique latine et cinq par les autres membres. Si l'un ou l'autre des deux pays membres dont la créance nette sur le Fonds est la plus forte n'est pas représenté par application de ces clauses, ledit membre aura le droit de nommer un administrateur-délégué additionnel et le jeu de cette clause peut porter à quatorze le nombre minimum des membres du conseil d'administration ;

c) un « directeur général » choisi par les administrateurs-délégués, qui présidera leurs séances et prendra part aux séances du conseil des gouverneurs. Le directeur général sera le chef du personnel ;

d) un « personnel », qui, ainsi que le « directeur général », a des devoirs uniquement envers le Fonds et n'en a envers aucune autre autorité.

* * *

Il est superflu de souligner qu'en pratique, le bon fonctionnement de la nouvelle institution dépendra dans une large mesure de la confiance qu'elle saura inspirer. On obtient fréquemment de meilleurs résultats en entretenant des relations amicales étroites qu'en se réclamant d'un texte de loi ; en fait, le droit d'approuver ou de désapprouver une modification de la parité d'une monnaie peut n'être fréquemment qu'un droit de pure forme : lorsque la situation d'un pays s'est aggravée au point qu'il demande une modification de la parité de sa monnaie, il n'y a souvent plus guère de remède à cela, car les conditions fondamentales sont probablement telles qu'aucune autre solution n'est pratiquement possible. Pour contribuer vraiment à accroître la stabilité des changes, il

faut que le Fonds acquière de l'influence sur tous les facteurs essentiels qui déterminent l'évolution monétaire des différents pays; or, ces éléments sont surtout d'ordre interne (finances publiques, salaires nominaux, tarifs douaniers, etc.). Le meilleur moyen pour le Fonds d'arriver à exercer une influence décisive et utile sur les événements monétaires dans les divers pays, et par suite dans le monde en général, est donc d'affermir graduellement son autorité et d'inspirer confiance.

Les montants qui peuvent être fournis en vertu des accords de paiement résultent, dans chaque cas, des stipulations contractuelles des deux parties (dont les termes exacts ne sont pas toujours publiés). Avec le projet de Bretton Woods, la possibilité de faire intervenir la « clause de la monnaie rare » fait qu'il est théoriquement impossible de dire quel montant d'une monnaie particulière un membre peut obtenir à la suite d'une demande. Dans les discussions qui ont eu lieu à ce sujet, il a été souvent admis que, si une monnaie devient rare, ce sera très probablement le dollar des États-Unis. D'après la liste des quotes-parts, le Fonds recevra des États-Unis à titre de souscription 687.500.000 dollars en or et 2.062.500.000 dollars en devise des États-Unis, tandis que les autres pays fourniront la contre-valeur de 5.050 millions de dollars, dont 1 milliard peut-être sera en or, le total global des souscriptions, si tous les pays donnent leur adhésion, étant de 8.800 millions de dollars*. Si le Fonds devait employer tout l'or en sa possession à l'achat de dollars, il pourrait arriver à disposer de 3.750 millions de dollars. Ce montant permettrait de satisfaire dans une large mesure les « droits automatiques » des membres d'utiliser les ressources du Fonds à concurrence de 25 % de leurs quotes-parts, pendant chaque période de douze mois.

Un tel montant représentera-t-il une contribution suffisante pour assurer la stabilité des changes? Cela dépendra, comme on l'admet généralement, de la réalisation d'un certain nombre de conditions relatives au mouvement du commerce mondial, à la liquidation de l'endettement international, à la tendance générale des prix et à l'équilibre que les pays seront en mesure de maintenir à l'intérieur de leurs économies nationales et dans leurs relations entre elles.

A cet égard, il ne faut pas considérer le Fonds en soi, mais en liaison avec la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement Économique.

La banque sera de même créée en vertu d'un accord conclu entre gouvernements et tous ses membres devront être membres du Fonds Monétaire International. Son capital autorisé sera de 10 milliards de dollars au maximum, dont les 44 nations représentées à Bretton Woods souscriront 9.100 millions, le

* Cf. « Bretton Woods » par W. T. G. Hackett, publié par l'Institut canadien des affaires internationales, Toronto 1945.

solde devant être fourni soit par de nouveaux membres, soit par des souscriptions volontaires additionnelles des membres originaires (les souscriptions sont à peu d'exceptions près proportionnelles aux quotes-parts du Fonds Monétaire International).

Vingt pour cent seulement du montant souscrit seront immédiatement affectés au fonds de prêts de la banque (2% étant payables en or, 8% en la monnaie nationale du membre, pendant la première année de fonctionnement de la banque, et 10%, également en monnaie nationale, qui seront appelés au fur et à mesure des besoins de la banque). Le solde de 80% constitue un engagement éventuel qui sera appelé seulement lorsque la banque devra couvrir des pertes (le montant devant être payé «au choix du membre soit en or ou en dollars des États-Unis, soit dans la monnaie nécessaire à la banque pour couvrir ses engagements ayant donné lieu à l'appel de fonds»).

Avec les fonds ainsi mis à sa disposition, la banque peut entreprendre trois catégories d'opérations, énumérées ci-après :

1. Elle peut octroyer des prêts directs ou participer à des prêts directs par utilisation de son propre fonds de prêt ;
2. Elle peut octroyer des prêts directs ou participer à des prêts directs par utilisation de fonds procurés par voie d'emprunt (ainsi, elle emprunte des fonds sur un marché pour les prêter sur un autre) ;
3. Elle peut garantir, en tout ou en partie, des prêts consentis par des particuliers selon les moyens usuels de placement international.

Les ressources et les facilités de la banque seront utilisées exclusivement au profit des membres, et il sera équitablement tenu compte des projets de développement (c'est-à-dire de l'exploitation des moyens de production et des ressources productives en particulier dans des pays moins évolués) et des projets de reconstruction (c'est-à-dire de la remise en état de systèmes économiques détruits ou détériorés par la guerre et de la réadaptation des moyens de production aux besoins du temps de paix)*. «Dans le but de faciliter la restauration et la reconstruction de l'économie des membres dont les territoires métropolitains ont souffert de grandes dévastations provenant de l'occupation ennemie ou des hostilités, la banque, en déterminant les conditions et les termes des prêts consentis à de tels membres, devra spécialement s'efforcer d'alléger leur charge financière et d'accélérer l'accomplissement d'une telle restauration et reconstruction.»

La banque peut garantir, participer à, ou consentir elle-même des prêts en faveur de tout membre et de toute entreprise commerciale, industrielle ou agricole, dans les territoires d'un membre ; elle doit, en effet, «favoriser les investissements privés de provenance étrangère au moyen de garanties et de participations dans des prêts ou autres investissements consentis par des particuliers». Mais la banque

* Dans la «loi sur l'Accord de Bretton Woods» (cf. note de la page 129) les représentants des États-Unis à la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement Économique (le gouverneur et l'administrateur-délégué) ont reçu pour «instructions de se faire donner promptement par la banque une interprétation officielle de son pouvoir d'octroyer ou de garantir des prêts pour l'exécution de programmes de reconstruction économique et pour la reconstruction des systèmes monétaires, y compris des prêts de stabilisation à long terme. Si la banque n'interprète pas ses pouvoirs comme comprenant l'octroi et la garantie de tels prêts, le gouverneur de la banque représentant les États-Unis est chargé par les présentes de proposer sans délai et de soutenir un amendement aux clauses de l'accord ayant pour objet d'autoriser explicitement la banque, après consultation avec le Fonds, à octroyer ou à garantir de tels emprunts. Le président reçoit par les présentes pouvoir et instructions d'approuver un amendement à cet effet, au nom des États-Unis.»

Les États-Unis sont d'avis que l'œuvre de reconstruction monétaire incomberait ainsi à la banque plutôt qu'au Fonds, mais une consultation entre les deux organismes est toutefois prévue. Cet avis confirme l'opinion souvent exprimée que le Fonds n'aura la pleine faculté de faire ses opérations que lorsqu'il aura été en grande partie remédié à la désorganisation de la période d'après-guerre. Le Fonds se distingue nettement à cet égard des «accords de paiement», qui ont été conçus en vue surtout de lutter contre les difficultés surgissant immédiatement après la guerre.

n'aura de relations avec ses membres, et inversement, que par l'intermédiaire du ministère des finances du membre en question, de sa banque d'émission, de son fonds de stabilisation ou autres administrations financières de même nature, c'est-à-dire par l'intermédiaire d'organismes officiels. Lorsqu'un membre sur le territoire duquel un prêt doit être consenti n'est pas, lui-même, l'emprunteur, le membre, ou sa banque centrale, ou une de ses institutions de nature semblable doit garantir complètement le paiement des intérêts et autres frais ainsi que le remboursement de l'emprunt.

Certaines garanties ont été stipulées. Avant que la banque ne consente ou ne garantisse un prêt, il faut qu'un comité technique compétent ait étudié et recommandé le projet en question et que la banque reconnaisse qu'étant données les conditions du moment sur le marché, l'emprunteur ne pourrait pas obtenir les facilités dont il a besoin à des conditions raisonnables. De plus, en octroyant ou garantissant un prêt, la banque devra examiner les possibilités qu'a l'emprunteur (ou le garant, suivant le cas) de faire face aux obligations dérivant pour lui de l'emprunt; et la banque est tenue d'agir avec prudence dans l'intérêt à la fois du membre particulier sur le territoire duquel le projet doit s'appliquer et de ses membres en général. Il faudra en particulier que la banque prenne les mesures nécessaires lui permettant de vérifier que le produit de tout prêt est bien utilisé dans le seul but pour lequel il a été consenti, en tenant compte des considérations économiques et de rendement mais sans tenir compte d'influences ou de considérations politiques ou autres sortant du domaine économique.

Des dispositions importantes réglementent l'emploi par la banque des fonds à sa disposition, ainsi que son pouvoir de prendre des mesures en cas de défauts de paiement et de modifier les termes des contrats d'emprunt, etc.

Alors que «la banque ne pourra imposer comme condition que les produits du prêt soient dépensés sur les territoires d'un membre ou de membres particuliers», une série de dispositions assure aux membres dont la monnaie est utilisée pour des prêts ou aux fins de conversion la possibilité d'exprimer dans certains cas un avis sur les opérations envisagées. Ainsi, l'approbation d'un membre est nécessaire pour tout prêt en une monnaie que la banque a reçue dudit membre à titre de souscription partielle au fonds des prêts directs de la banque; la même disposition s'applique aux fonds reçus par la banque à titre d'amortissement de prêts directs consentis sur le propre fonds de prêts de la banque. Dans de tels cas, les dispositions interdisent de même toute conversion en d'autres monnaies sans l'approbation du membre dont la monnaie est en cause. Mais aucune de ces restrictions ne peut être imposée si la banque a besoin des monnaies en question pour la prompte exécution de ses propres obligations contractuelles.

Lorsque des fonds sont empruntés, sur le marché ou autrement, pour permettre à la banque de consentir des prêts directs, il est tout naturel que l'approbation du membre dont la monnaie est empruntée ou dans la monnaie duquel le prêt est libellé (généralement le même membre) soit demandée; le membre en question peut refuser de donner son consentement, mais, si un tel consentement a été donné, il n'a le droit de mettre aucun obstacle à la conversion des fonds en cause en la monnaie de tout autre membre. Dans les cas autres que ceux qui viennent d'être indiqués, la banque peut utiliser sans restrictions les fonds à sa disposition; cette clause s'applique, par exemple, aux montants qui ont été remboursés à la banque sur des prêts consentis par elle au moyen de fonds empruntés et aux fonds obtenus par la vente d'or.

La banque fournira en général à un emprunteur les devises étrangères dont il a besoin pour couvrir ses dépenses dans des territoires autres que le sien. Dans des circonstances exceptionnelles, lorsque la monnaie locale nécessaire pour l'octroi du prêt ne peut pas être trouvée par l'emprunteur à des conditions raisonnables, la banque peut mettre à la disposition de celui-ci un montant approprié en sa monnaie nationale, et, dans certains cas également, prendre des mesures spéciales en vue de lui procurer les devises étrangères dont il a besoin en plus de ses dépenses en monnaie locale.

Chaque fois que la banque elle-même consent un prêt, elle fixera, naturellement, les termes et conditions auxquels elle l'accordera; mais même dans le cas où la banque garantit seulement un prêt, elle pourra exercer une influence considérable sur les conditions du contrat de prêt. Il est explicitement stipulé que chaque fois que la banque emprunte des fonds pour les prêter ou garantit un prêt, elle recevra une commission que l'emprunteur payera en sus des intérêts; et, pendant les dix premières années de fonctionnement de la banque, cette commission ne sera pas inférieure à 1 % ni supérieure à 1½ % par an de la fraction existante de chaque prêt. Le produit de ces commissions sera versé à un fonds de réserve spéciale qui servira de première ligne de défense contre des pertes éventuelles.

En cas de défaut de paiement, « la banque prendra les dispositions nécessaires dans la mesure des possibilités en vue de l'ajustement des obligations résultant des prêts ». Cette disposition est rédigée en termes généraux pour couvrir les divers cas qui peuvent se présenter. Si un membre souffre d'une pénurie extrême de devises, si bien que les montants dus au titre du service financier ne peuvent plus être payés de la façon convenue, le membre en question peut demander à la banque un allègement des conditions de paiement. La banque peut alors consentir un arrangement spécial de transfert aux termes duquel elle accepte les paiements en la monnaie du membre pendant une période qui ne dépassera pas trois ans, en même temps que des conditions appropriées relatives à l'emploi des fonds ainsi accumulés, au maintien de leur valeur de change sur l'étranger et à leur conversion finale en d'autres monnaies. La banque peut, en même temps (ou alternativement), « modifier la période de l'amortissement ou prolonger la durée de l'emprunt ou employer les deux méthodes à la fois ».

Afin de permettre à la banque de s'acquitter des tâches qui lui sont confiées en ce qui concerne l'octroi et la garantie des prêts, certains pouvoirs spécifiques lui sont conférés, comprenant le droit d'emprunter la monnaie de tel ou tel membre, avec l'accord de ce membre, et d'acheter et de vendre tels autres titres de la manière indiquée par les administrateurs, à la majorité des trois quarts du total des voix, pour le placement des réserves spéciales de la banque. Dans l'exercice de ces pouvoirs spéciaux, les relations de la banque ne sont plus limitées à celles qu'elle peut avoir avec les organismes officiels, mais elle a qualité pour traiter avec n'importe quelle personne, association, société, corporation ou autre institution possédant la capacité juridique dans les territoires d'un des membres.

Une disposition intéressante, de caractère général, stipule que « la banque et ses fonctionnaires n'interviendront pas dans les affaires politiques de l'un ou l'autre membre; ils ne se laisseront pas non plus influencer dans leurs décisions par le caractère politique du membre ou des membres intéressés. Seules les considérations économiques serviront de base à leurs décisions et ces considérations seront pesées avec impartialité afin d'atteindre le but défini à l'art. I. »

L'Accord contient également des dispositions relatives à l'organisation et à l'administration de la banque, à ses pouvoirs, immunités et privilèges, etc., qui se rapprochent beaucoup de celles concernant le Fonds Monétaire International. Mais il contient aussi une disposition additionnelle spéciale qui prévoit la création d'un conseil consultatif de sept membres, choisis par le conseil des gouverneurs, qui doit comprendre des représentants de la banque, du commerce, de l'industrie, de la main-d'œuvre et de l'agriculture.

* * *

Il semble qu'on s'entende en général à reconnaître la nécessité d'une institution créée tout particulièrement en vue de stimuler les placements internationaux. Après toutes les expériences malheureuses concernant les prêts et crédits consentis pendant la deuxième et le commencement de la troisième période décennale du siècle, il ne semble pas possible d'escompter une reprise spontanée des prêts consentis par des particuliers. Mais des capitaux considérables sont nécessaires pour l'oeuvre de reconstruction et de développement économique si l'on ne veut pas qu'elle soit indûment ajournée. Une institution internationale pourra rendre d'importants services à bien des égards: elle pourra aider à trouver les fonds nécessaires, à maintenir les opérations en question autant que possible à l'écart des conflits d'intérêts politiques, enfin, à donner au pays prêteur de meilleures chances d'un prompt remboursement.

Le montant total que la banque peut prêter ou garantir ne doit pas dépasser le « capital entièrement souscrit, les réserves et les surplus » de la banque, c'est-à-dire vraisemblablement un montant de 9 à 10 milliards de dollars pendant les toutes premières années de son existence. Aux fins de comparaison, on peut mentionner qu'entre les années 1920 et 1929, le montant des capitaux à long terme effectivement sortis des États-Unis s'est approximativement élevé à 11.250 millions de dollars. Cette fois-ci, les besoins ne seront guère inférieurs et le niveau des prix correspondant sera très probablement au moins aussi élevé que pendant les années 1921 à 1929.

L'ultime objet des facilités à consentir tant par le Fonds Monétaire International que par la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement Économique est de contribuer à « relever la capacité de production, le niveau de vie et les conditions du travail »; mais, pour arriver à cette fin, il faut tout d'abord s'attacher à « favoriser l'accroissement, équilibré dans le temps, du commerce international et le maintien de l'équilibre des balances des comptes ».

Commerce international.

La dernière section de la loi du 31 juillet 1945, par laquelle les États-Unis ont adopté les propositions de Bretton Woods, traite dans les termes suivants de la question du « nouvel encouragement à donner aux relations économiques internationales »:

« Comprenant que des mesures additionnelles de coopération économique internationale sont nécessaires pour faciliter le développement et l'équilibre du commerce international et pour que les opérations du Fonds et de la banque aient un rendement maximum, il est déclaré par les présentes que la politique des États-Unis tend à réaliser dès que possible, entre les nations et les organismes internationaux, une coopération et un accord plus étroits sur les voies et moyens les meilleurs pour réduire les obstacles et restrictions au commerce international, éliminer les procédés déloyaux du commerce, favoriser des relations commerciales mutuellement avantageuses et pour faciliter de toute autre manière le développement et l'équilibre du commerce international et assurer la stabilité des relations économiques entre nations. Lorsque le conseil et les représentants des États-Unis auprès du Fonds et de la banque examineront la politique des États-Unis en matière de prêts extérieurs et la politique du Fonds et de la banque, en particulier dans l'exécution des opérations de change, ils tiendront soigneusement compte des progrès réalisés dans le sens d'un tel accord et d'une telle coopération. »

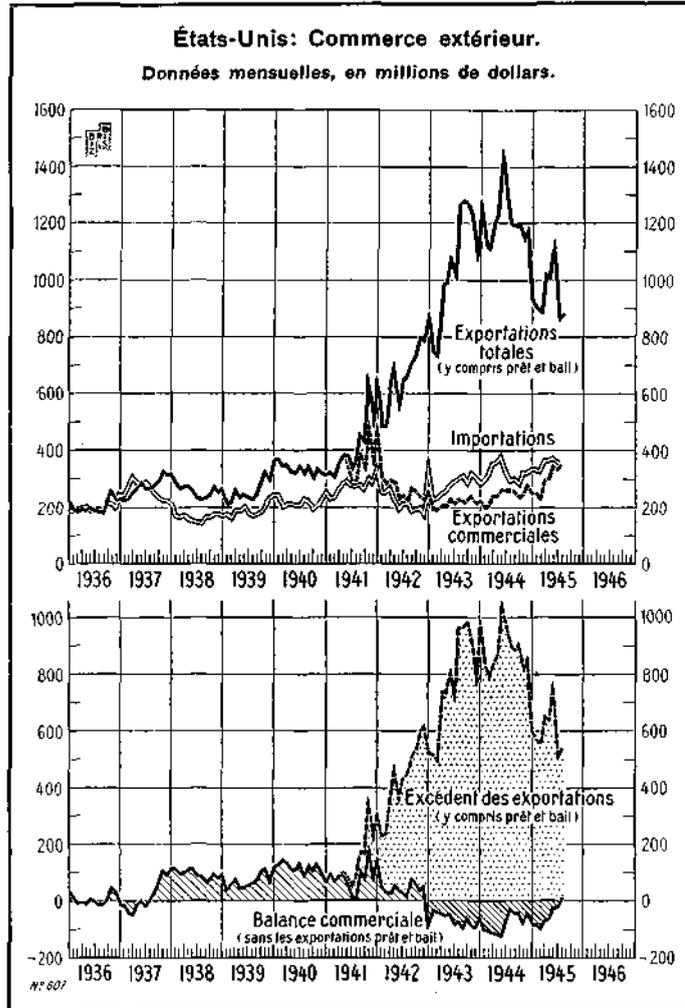
Ces principes généraux ont déjà été mis en pratique par la décision prise au début de juillet 1945 de proroger, pendant une nouvelle période de trois années, la loi sur la réciprocité commerciale qui autorise le gouvernement à abaisser, à concurrence de 50%, les tarifs douaniers. Ces pouvoirs s'appliquent aux droits de douane courants, y compris les tarifs déjà réduits en vertu de la loi sur la réciprocité commerciale au cours des périodes antérieures d'application de cette loi.

Le tableau suivant montre les importations et les exportations des États-Unis en 1938 et pendant la guerre; les exportations commerciales (parfois dites exportations au comptant) et les exportations au titre du prêt-bail y figurent dans des colonnes séparées.

États-Unis: Commerce extérieur.

Postes	1938	1941	1942	1943	1944	1945 Janv.-Juin
	Millions de dollars					
Exportations:						
Exportations commerciales	3.094	4.406	3.147	2.606	2.956	1.759
Exportations au titre du prêt-bail	—	741	4.933	10.357	11.305	4.050
Total des exportations	3.094	5.147	8.080	12.963	14.261	5.809
Importations	1.960	3.345	2.742	3.371	3.916	2.122
Balance	+ 1.134	+ 1.802	+ 5.338	+ 9.592	+ 10.345	+ 3.687
Solde entre les importations et les exportations commerciales	+ 1.134	+ 1.061	+ 405	— 765	— 960	— 363

En 1942 — première année de participation des États-Unis à la guerre — les exportations au titre du prêt-bail ont été supérieures aux exportations commerciales, et cette situation n'a pas changé jusqu'à la suspension des livraisons au titre du prêt-bail selon l'annonce faite par le président des États-Unis, le 21 août 1945. Le prêt-bail a atteint son chiffre maximum au début de 1944, pendant que l'on préparait les débarquements en Normandie et les offensives des Soviétiques sur le front oriental. Les quatre cinquièmes environ du total des exportations des États-Unis étaient alors au titre du prêt-bail. Pendant toute



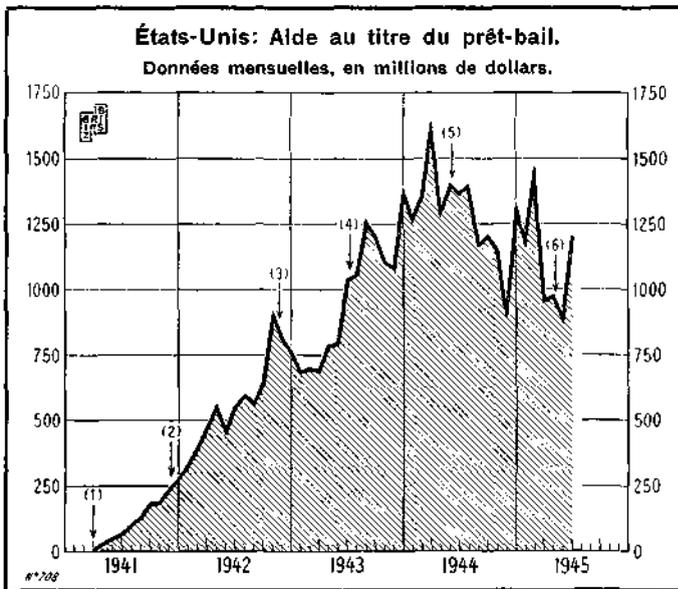
la période allant jusqu'au 30 juin 1945, les munitions, y compris les avions, les navires, les véhicules militaires, etc. ont représenté près de la moitié des livraisons, tandis que les matériaux et produits industriels, y compris l'équipement mécanique, les fournitures médicales, les produits chimiques, les machines, les métaux et les minerais, en représentaient environ un cinquième. Le total global des denrées alimentaires et autres produits agricoles représentait environ 14% de la valeur totale des livraisons au titre du prêt-bail; en 1944, lorsque la production de denrées alimentaires aux États-Unis arrivait à un maximum encore jamais atteint, 6% environ du total de l'approvisionnement du pays en denrées alimentaires étaient envoyés à l'étranger au titre du prêt-bail. Comme l'indique le vingtième rapport sur le prêt-bail soumis au Congrès en septembre 1945, les livraisons des États-Unis au titre du prêt-bail ont atteint au total 42 milliards de dollars de mars 1941 au 1^{er} juillet 1945 et se décomposaient comme le montre le tableau suivant.

États-Unis: Aide au titre du prêt-bail.

Chiffres cumulatifs du 1^{er} mars 1941 au 1^{er} juillet 1945.

Postes	Milliards de dollars des États-Unis	Pourcentages
Marchandises transférées:		
Munitions (navires compris)	20,7	49
Produits du pétrole	2,2	5
Matériaux et produits industriels	8,6	21
Produits agricoles	5,9	14
Transports maritimes et autres services	4,6	11
Total	42,0 *	100

* Non compris \$800 millions de marchandises mises à la disposition des généraux des États-Unis pour transfert ultérieur, sur le champ de bataille, aux pays bénéficiant du prêt-bail.



- | | |
|-----------------------------------|--------------------------------|
| 1. Loi sur le prêt-bail. | 4. Invasion de la Sicile. |
| 2. Pearl Harbour. | 5. Invasion de la France. |
| 3. Invasion de l'Afrique du Nord. | 6. Fin de la guerre en Europe. |

Les livraisons au titre du prêt-bail réciproque reçues par les États-Unis jusqu'au 1^{er} avril 1945 sont évaluées à 5.600 millions de dollars (étant entendu, toutefois, qu'une évaluation faite non pas aux prix locaux, mais aux prix appliqués aux marchandises et aux services des États-Unis donnerait des chiffres nettement plus élevés pour le prêt-bail réciproque). La majeure partie du prêt-bail réciproque a été fournie par la Grande-Bretagne, partie sous la forme d'équipement et partie sous la forme de casernes et de terrains d'aviation fournis aux forces américaines, spécialement quand les îles britanniques servaient de base principale pour les opérations en Europe occidentale. Une aide sem-

blable a été fournie ultérieurement par les pays continentaux d'Europe, la France, la Belgique et les Pays-Bas; des livraisons ont été faites également en Extrême-Orient par la Grande-Bretagne, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Inde et la Chine.

Les tableaux relatifs au «Prêt-bail et prêt-bail réciproque par pays» reproduisent les données provenant des comptes des États-Unis. En novembre 1945, le chancelier de l'Échiquier britannique a exposé dans une réponse écrite à une question qui lui avait été posée à la Chambre des Communes que, jusqu'au 30 juin 1945, la valeur totale de l'aide réciproque (désignation britannique du prêt-bail réciproque) fournie par la Grande-Bretagne aux États-Unis s'est élevée à 1.080.300.000 livres sterling, se décomposant comme il est indiqué dans le second tableau de la page ci-contre:

États-Unis: Prêt-bail et prêt-bail réciproque par pays.

Aide au titre du prêt-bail.

(Chiffres cumulatifs du 11 mars 1941 au 1^{er} avril 1945.)

Consentie par les États-Unis à:	Milliards de dollars des États-Unis
Grande-Bretagne	13,5
U. R. S. S.	9,1
Afrique, Moyen-Orient et zone méditerranéenne	3,3
Chine et Inde	2,2
Australie et Nouvelle-Zélande	1,4
Amérique latine	0,2
Autres pays	1,6
Total	31,4

Aide au titre du prêt-bail réciproque.

(Chiffres cumulatifs du 11 mars 1941 au 1^{er} avril 1945.)

Reçue par les États-Unis de:	Milliards de dollars des États-Unis
Grande-Bretagne ¹⁾	3,8
Australie	0,8
Nouvelle-Zélande	0,2
Inde	0,5
Total pour l'Empire britannique²⁾	5,3
Empire français	0,3
Autres pays ³⁾	0,033
Total	5,6

Note: Les transports maritimes, les navires et certains services et marchandises qui n'ont pas été exportés vers un pays particulier ont atteint \$10.600 millions au total. Le chiffre définitif de l'aide au titre du prêt-bail fournie par les États-Unis ne sera vraisemblablement pas très éloigné de \$50 milliards.

1) Y compris \$19.500.000 provenant des colonies britanniques.
2) Y compris \$900.000 provenant de l'Afrique du Sud.
3) Y compris \$26.100.000 provenant de l'Empire belge, \$1.700.000 de l'Empire néerlandais, \$3.700.000 de la Chine et \$2.100.000 de l'U. R. S. S.

Aide réciproque fournie par la Grande-Bretagne aux États-Unis.

Chiffres cumulatifs jusqu'au 30 juin 1945	Millions de livres sterling
Marchandises et services en Grande-Bretagne	675,0
Denrées alimentaires et matières premières expédiées vers les États-Unis	45,7
Munitions, etc. exportées vers les États-Unis ou transférées aux États-Unis	43,1
Marchandises et services dans les colonies et autres régions d'outre-mer	122,2
Facilités en capital utilisées en Grande-Bretagne et à l'étranger	194,3
Total	1.080,3

Même avant la suspension de l'aide au titre du prêt-bail, des accords avaient été conclus avec la France, la Belgique et les Pays-Bas, aux termes desquels les marchandises au titre du prêt-bail qui se trouvaient entreposées ou consignées par contrat devaient être reprises sur la base d'un crédit portant intérêt à 2³/₈ %, remboursable en trente ans. En août 1945, la France avait donc des contrats encore en cours d'exécution d'un montant d'environ 250 millions de dollars; pour payer le coût de ces contrats et pouvoir acheter des marchandises supplémentaires très nécessaires, la France obtint en décembre 1945 de la Banque d'Exportation et d'Importation un prêt de 550 millions de dollars à 2³/₈ %, remboursable en trente ans.

A la fin de la période du prêt-bail, il s'est trouvé que la Belgique disposait d'un solde créditeur d'environ 90 millions de dollars au titre du prêt-bail réciproque (provenant de la différence entre les 177 millions de dollars que le prêt-bail réciproque avait coûté au pays et les 78 millions de dollars représentant les livraisons à la Belgique au titre du prêt-bail). Par un accord d'octobre 1945, les États-Unis se sont engagés à compenser ce solde, en partie par des livraisons de marchandises et des services d'un montant total de 42 millions de dollars

(ce qui avait déjà été autorisé en août 1945) et en partie par une livraison supplémentaire de marchandises destinées à la population civile et dont l'armée américaine n'avait plus besoin, cette livraison valant 45 millions de dollars. Les États-Unis ont, en outre, transféré 61 millions de dollars, en remboursement d'avances en francs belges faites aux forces expéditionnaires américaines. Des pourparlers ont été également engagés avec d'autres pays en vue de liquider les marchandises destinées aux livraisons de prêt-bail se trouvant déjà « dans le pipe-line », pour reprendre les termes employés.

Sur un marché qui est naturellement favorable aux vendeurs pendant la période immédiatement consécutive à la fin des hostilités, il n'est pas difficile de trouver de nouveaux débouchés pour une grande variété de produits en remplacement des livraisons au titre du prêt-bail, mais le peuple américain n'en est pas moins conscient que, lorsqu'il s'agira de déterminer la ligne de conduite du pays après la guerre, il faudra accorder la plus grande attention à la nécessité de favoriser le commerce extérieur. Il semble que l'opinion publique aux États-Unis ait été profondément impressionnée par le fait que la politique économique suivie pendant la première partie de la période d'entre les deux guerres, qui a trouvé son expression dans des mesures de relèvement des tarifs douaniers telles que la loi McCumber-Fordney en 1922 et la loi Hawley-Smoot en 1930, n'ait pas réussi à tenir l'économie américaine à l'écart d'une dépression mondiale ni même à réduire le degré de chômage par rapport aux autres pays. Elle se rend compte, en particulier, qu'il y aura inévitablement sur le marché américain une surabondance de nombreux produits agricoles et qu'il faudra exporter cet excédent; mais les exportations ne pourront prendre une ampleur suffisante que si les pays étrangers ont des dollars à leur disposition; or, ils ne peuvent se procurer la majeure partie des dollars nécessaires qu'en exportant eux-mêmes vers les États-Unis. Il faut donc qu'à l'avenir, la politique commerciale des États-Unis se préoccupe autant d'importer en grandes quantités que de favoriser ses exportations — même si l'on fait abstraction de l'intérêt du pays en tant que grande nation créancière du monde.

Grâce à sa situation géographique et à la structure de son économie, le Canada a eu autrefois un excédent d'exportation vers le marché britannique et un excédent d'importation provenant des États-Unis; il est donc naturel qu'il désire pouvoir utiliser les devises étrangères que lui procurent ses ventes à l'un de ces pays au règlement de ses achats à l'autre. Ce désir a déterminé l'attitude du Canada à l'égard, par exemple, des propositions de Bretton Woods, qu'il a rapidement adoptées et qu'il considère comme un premier pas vers un règlement multilatéral dans le domaine commercial et monétaire.

Les exportations comprennent des livraisons sous la forme d'aide mutuelle, mais les situations du commerce extérieur ne séparent pas les exportations

Canada : Commerce extérieur.

Postes	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945 Janv.-Juin
	Millions de dollars canadiens							
Exportations ¹⁾	996	1.081	1.389	1.842	2.548	3.113	3.550	1.768
Importations ²⁾	666	739	1.043	1.346	1.579	1.671	1.699	759
Balance	+ 329	+ 342	+ 346	+ 496	+ 970	+1.443	+1.850	+1.008

¹⁾ Y compris l'or non monétaire net.

²⁾ Les importations définitives ne comprennent pas les articles importés de Grande-Bretagne pour l'usage des forces armées de ce pays stationnées au Canada, ni les articles dont l'entrée est libre en vertu d'arrêtés gouvernementaux.

Note : Le résumé statistique de la Banque du Canada souligne qu'il est important de noter qu'en temps de guerre les statistiques des importations et des exportations ne donnent pas d'indications précises des paiements internationaux faits en règlement du commerce des marchandises, attendu que les marchandises peuvent être expédiées outre-mer pour l'usage des forces canadiennes ou peuvent être expédiées à destination de pays autres que le pays faisant l'achat.

commerciales des autres exportations. L'aide totale du Canada aux nations unies pendant la guerre (cf. page 23) est évaluée à 4.500 millions de dollars, se décomposant comme suit : aide mutuelle, 1.700 millions (comprenant 1.442 millions à la Grande-Bretagne, 113 millions aux autres pays britanniques et 121 millions à l'U. R. S. S.), une avance de 700 millions de dollars à la Grande-Bretagne en 1942, un don volontaire de 1 milliard de dollars à la Grande-Bretagne l'année suivante, le rapatriement de 800 millions de dollars de titres canadiens appartenant à des Britanniques et le remboursement, à concurrence de 200 millions de dollars, des frais encourus par la Grande-Bretagne dans les usines de munitions au Canada. Un tiers de l'aide totale a été fourni sous la forme d'avances et de rapatriements et les deux autres tiers représentent des contributions volontaires.

En se concentrant sur la production de guerre au point de prélever sur ses placements à l'étranger et de contracter des dettes, la Grande-Bretagne s'est nécessairement créé pour l'avenir quelques problèmes difficiles relativement à la balance de ses comptes avec l'étranger (cf. pages 18 et 102). Le tableau suivant donne les chiffres publiés actuellement pour les exportations et les importations de ce pays de 1938 à 1945.

Grande-Bretagne : Commerce Extérieur.

Commerce extérieur	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945 Janvier- Juin
	Millions de livres sterling							
Total des importations* munitions seulement	958	839	1.126	1.132	1.195 203	1.872 645	2.351 1.052	.
Importations* sans les munitions	858	.	.	.	992	1.227	1.299	579
Exportations	471	440	411	365	271	233	258	171
Balance (sans les munitions)	-397	0	.	.	- 721	- 994	-1.041	- 408

* Sans les réexportations.

Note : Les importations et les exportations au titre du prêt-bail, de l'aide mutuelle et de l'aide réciproque sont comprises dans les chiffres du tableau.

Les importations de munitions ont consisté en livraisons au titre du prêt-bail et de l'aide mutuelle, mais une partie considérable des importations autres que les munitions a aussi été reçue à ces mêmes titres. Il ressort d'un exposé paru dans le «Times» (de Londres) du 30 août 1945 que les livraisons nettes au titre du prêt-bail et de l'aide mutuelle ont atteint le rythme annuel d'environ 700 millions de livres sterling en 1944—45. Lorsque le prêt-bail a été suspendu, la question de la reprise du commerce d'exportation britannique a pris plus d'importance que jamais. Pour activer cette reprise, les autorités ont introduit, ou projettent d'introduire, des mesures diverses dont on ne peut citer ici que quelques exemples.

Au début d'octobre 1945, le Département pour la garantie du crédit à l'exportation a annoncé qu'il allait accroître ses facilités; à l'avenir, il donnera des garanties non seulement pour les marchandises de consommation, mais encore pour les biens d'investissement, quoique l'on cherche encore à décourager l'octroi de facilités à long terme, vu la nécessité de se procurer des devises étrangères le plus tôt possible. Les mois précédents, des détails avaient déjà été publiés au sujet d'un projet préparé par le Board of Trade, selon lequel des contingents ont été fixés pour les livraisons en Grande-Bretagne et pour les ventes à l'exportation d'un certain nombre d'industries; dans la plupart des cas, pour les appareils électriques par exemple, la moitié de la production est libérée pour les exportations, mais dans d'autres, comme pour les bicyclettes, 40% de la production sont réservés au marché intérieur et 60% au marché d'exportation.

L'orientation du commerce extérieur britannique dépendra sans aucun doute dans une large mesure des arrangements intervenus pour le règlement des dettes extérieures du pays et des négociations relatives aux nouvelles facilités de crédit d'après-guerre. Il se peut que l'existence de soldes en sterling d'une ampleur anormale stimule le commerce d'exportation, les pays détenteurs de livres sterling étant probablement disposés à utiliser au moins une partie de ces soldes à l'acquisition de marchandises dont ils ont un besoin urgent ou à des placements ou encore à d'autres fins. Mais on ne peut pas négliger le fait que les ventes aux pays de la zone du sterling ne procurent pas au marché britannique les devises des pays situés en dehors de cette zone qui lui sont nécessaires pour payer les importations de maintes matières premières et autres marchandises indispensables. Si, pour tenir compte de ses besoins en devises, la Grande-Bretagne permettait une discrimination au préjudice des détenteurs de soldes en sterling, la position de Londres comme centre commercial et financier pourrait facilement se trouver ébranlée*; il ne sera donc pas facile de trouver une

* Ce fait a été souligné par le «Financial Times» (de Londres) dans des articles des 7 et 8 novembre 1945.

solution satisfaisante si l'on ne tient pas compte du fait qu'il est impossible de mettre à disposition en une seule fois toutes les créances en compte de capital pour des achats en compte de transactions courantes; c'est là un principe qui a trouvé son expression dans les propositions de Bretton Woods, qui assurent seulement la convertibilité des soldes «récemment acquis à la suite de transactions courantes» (cf. page 131).

A l'automne de 1945, le volume des exportations britanniques a légèrement augmenté, mais il est encore difficile d'apprécier le sens exact des chiffres, vu que les exportations comprennent des postes tels que les livraisons de cigarettes aux troupes britanniques stationnées à l'étranger. Cette catégorie de livraisons est toutefois en voie de réduction; il en résulte que les exportations procurent une plus grande quantité de moyens de paiement étrangers.

On ne peut encore se faire une idée claire des courants d'échanges commerciaux depuis la cessation des hostilités en Europe, mais quelques indications commencent d'être disponibles. Pour ce qui est de la Suède, l'octroi de facilités considérables en vertu d'accords de paiement ou d'autres manières se reflète dans un excédent d'exportation d'une ampleur jusqu'alors inconnue.

La Suisse aussi a vu augmenter ses transactions extérieures dans le courant de l'automne de 1945; elle a, de plus, enregistré une réduction sensible

Mouvement du commerce extérieur.

Pays	1938	1944	Janv.— Juin	1945			
	Moyennes mensuelles				Juillet	Août	Septembre
Millions d'unités monétaires nationales							
France:							
Exportations	2.549	1.997	422	994	1.161	1.383	1.487
Importations	3.839	645	1.411	3.633	4.979	4.663	9.981 ²⁾
Balance	- 1.290	+ 1.352 ¹⁾	- 989	- 2.639	- 3.818	- 3.280	- 8.394
Belgique:³⁾							
Exportations	1.806	452	96	233	355	501	566
Importations	1.922	305	457	1.173	1.523	1.694	1.896
Balance	- 116	+ 147	- 361	- 940	- 1.168	- 1.193	- 1.330
Suisse:							
Exportations	110	94	99	150	129	129	148
Importations	134	99	48	87	106	107	168
Balance	- 24	- 5	+ 51	+ 63	+ 23	+ 22	- 20
Suède:							
Exportations	154	71	49	209	268	245	265
Importations	174	140	61	40	69	135	162
Balance	- 20	- 69	- 12	+ 169	+ 199	+ 110	+ 103

1) L'excédent d'exportation de la France en temps de guerre reflète les livraisons à l'Allemagne.

2) La brusque hausse du chiffre des importations de septembre à octobre est due en partie à un changement de méthode de calcul, en ce sens que l'administration des douanes françaises a renoncé à la pratique adoptée depuis le début de la guerre qui consistait à laisser les marchandises à quel jusqu'à ce que leur valeur ait été fixée conformément à la réglementation du contrôle des prix; elle fait figurer maintenant ces marchandises dans les situations mensuelles pour une valeur provisoire.

3) Les chiffres pour 1938 et à partir de mai 1945 se réfèrent à l'Union économique belgo-luxembourgeoise.

de ses frais de transport; les frais de transport pour le blé importé d'outre-mer s'élevaient en moyenne à 21,40 francs suisses les 100 kilos en 1944, mais, à l'automne de 1945, ils avaient diminué de 45 %. La reprise des importations suisses donne l'occasion d'employer rapidement les avoirs étrangers; aussi la Banque Nationale commence-t-elle à lever les restrictions jusqu'alors imposées à l'achat par elle de dollars et d'or aux exportateurs suisses.

Une reprise véritable du commerce international dépend, naturellement, de l'augmentation du tonnage disponible et, à cet égard, une amélioration a été constatée, malgré les exigences de la démobilisation. La Belgique doit au fait que le port d'Anvers n'a subi que de légers dégâts d'avoir été rapidement en mesure d'importer des marchandises pour couvrir les besoins de la population civile; enfin, à l'automne de 1945, des dispositions ont été prises pour que la France reçoive d'amples importations; aussi a-t-il été possible, par exemple, malgré une récolte de blé déficitaire, de rayer, à partir du 1^{er} novembre 1945, le pain de la liste des marchandises rationnées.

En Europe continentale, les échanges de marchandises avec l'Allemagne restent pratiquement nuls, des arrangements n'étant encore intervenus que pour le commerce frontalier de certaines zones, notamment de la zone française avec la Suisse. La conférence de Potsdam a décidé que les questions relatives au commerce extérieur seraient régies de Berlin, mais l'organisation d'une administration centrale de l'Allemagne progresse lentement. Pour l'Autriche également, un arrangement relatif au commerce frontalier a été négocié entre la zone française et la Suisse.

Tant qu'a duré la guerre, des arrangements conclus entre les nations unies ont assuré la continuité de l'effort de guerre même lorsque les moyens de paiement manquaient pour régler les marchandises et les services provenant de l'étranger. Le retour de la paix a rendu ces arrangements spéciaux caducs, mais, dans un grand nombre de cas, de nouvelles mesures sont déjà entrées en vigueur et d'autres, destinées à empêcher les difficultés financières de provoquer une réduction du commerce extérieur, sont en cours de négociation. Les fonds mis à disposition par la Banque d'Exportation et d'Importation des États-Unis en vertu d'accords de paiement et de prêts, et d'autres arrangements ont aidé divers pays à reconstituer leurs ressources étrangères et, par conséquent, affecté la distribution de l'or et des devises étrangères.

Approvisionnement et mouvements d'or.

Les réserves d'or monétaire mondiales étaient réparties de manière très inégale à l'automne de 1941, après un afflux régulier d'or de huit années sur le marché américain. Le tableau suivant montre l'ampleur du changement intervenu dans les stocks d'or du monde depuis la période de la plus grande prospérité économique, c'est-à-dire depuis la fin de 1928, jusqu'à la fin de 1941; il donne également la situation à la fin de juin 1945.

Réserves d'or aux États-Unis et dans les autres pays.

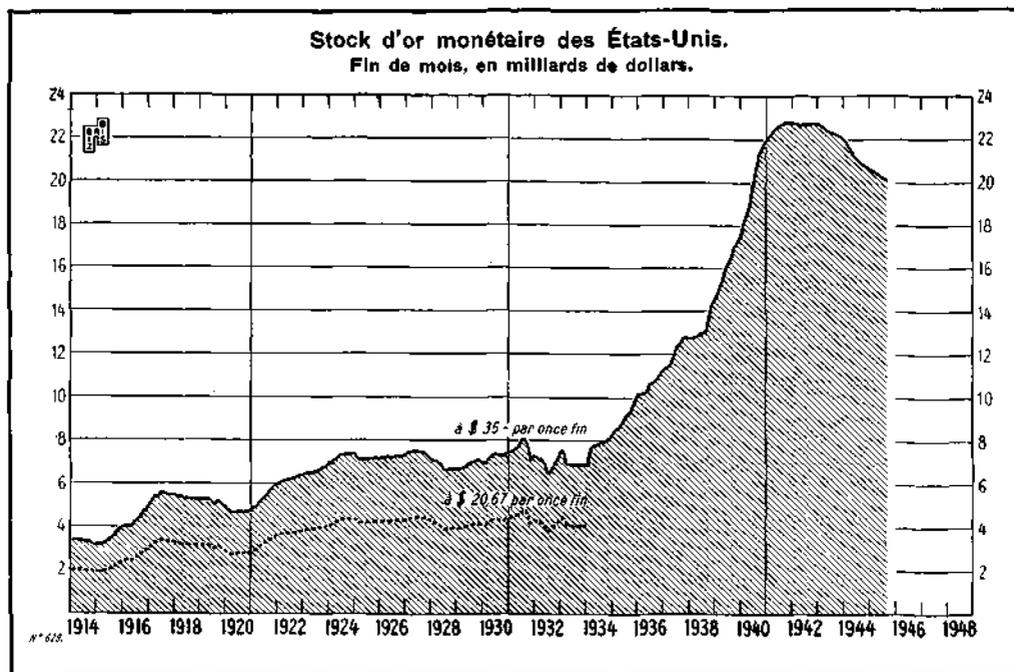
Réserves d'or des:	A la fin de					Juin 1945	Changements de la fin de 1941 à juin 1945
	1928	1941	1942	1943	1944		
	Milliards de dollars à \$35 l'once						
États-Unis	6,5	22,7	22,7	21,9	20,6	20,2	- 2,5
Autres pays	10,8	10,8	11,8	13,5	15,6	16,4	+ 5,6
Total des réserves.	17,3	33,5	34,5	35,4	36,2	36,6	+ 3,1
Pourcentage des États-Unis par rapport au total	38	68	66	62	57	55	—

Note: A l'automne de 1945, les avoirs en or et en dollars des pays autres que les États-Unis atteignaient presque \$30 milliards, mais ce chiffre comprend des avoirs qui ne sont pas inclus dans les réserves monétaires des banques centrales et des gouvernements.

En 1928, les États-Unis possédaient environ 38% des réserves d'or du monde entier, cette proportion correspondant plus ou moins à la part des États-Unis dans le total des revenus nationaux de tous les pays du monde (cf. page 38). De 1928 à 1934, on ne constate pratiquement aucun changement net dans le volume des réserves d'or des États-Unis, l'or nouvellement extrait des mines pendant cette période étant dirigé vers d'autres pays*. Puis, à partir de 1934, le stock d'or monétaire des États-Unis est passé de 6.800 millions de dollars (en janvier 1934) au chiffre maximum de 22.800 millions en octobre 1941, soit une augmentation d'au moins 16 milliards de dollars. Les États-Unis avaient déjà reçu 10 milliards de ce montant avant la déclaration de guerre de 1939, les transferts d'or étant alors occasionnés principalement par le remboursement de crédits et autres engagements au profit du marché américain ou par l'exode des capitaux européens, tandis que 2 milliards à peine représentaient l'excédent des postes courants de la balance des comptes des États-Unis (ce surplus reflète surtout un excédent des exportations sur les importations).

L'accroissement rapide du stock d'or monétaire des États-Unis au cours des deux années qui ont suivi l'automne de 1939 a eu pour contrepartie une demande de dollars des autres pays, spécialement de ceux de la zone

* Au début de 1928, le stock d'or monétaire des États-Unis s'élevait à 198 millions d'onces et en janvier 1934 à 195 millions. Mais, du fait de la modification du prix de l'or, porté de \$20,67 à \$35 l'once, la valeur du stock d'or est passée de 4.100 millions au début de 1928 à \$6.800 millions à la fin de janvier 1934.



du sterling, pour payer les achats nécessités par la poursuite de la guerre. La situation s'est toutefois modifiée lors de l'adoption de la loi sur le prêt-bail par les États-Unis, en mars 1941, moment où les ressources en or et en dollars de la Grande-Bretagne étaient pratiquement épuisées; l'entrée des États-Unis dans la guerre, en décembre 1941, a donné plus d'importance, ainsi qu'il ressort du tableau de la page 142, aux exportations au titre du prêt-bail, dont la valeur n'a pas tardé à dépasser celle des exportations commerciales, laissant un déficit dans la balance commerciale des États-Unis. Pour payer l'excédent de leurs importations commerciales et couvrir leurs dépenses de guerre dans les diverses parties du monde, en particulier en Extrême-Orient, les États-Unis ont dû prélever 2.500 millions de dollars sur leur stock d'or jusqu'en juin 1945.

Tandis que les États-Unis perdaient de l'or, l'or nouvellement extrait dans le monde s'est acheminé vers d'autres pays. Malheureusement, il n'est pas toujours possible d'obtenir des renseignements complets sur la production d'or: les chiffres font, en particulier, défaut pour l'U. R. S. S. et les zones qui se sont trouvées sous la domination du Japon. Le tableau suivant indique la production d'or, pour autant qu'on dispose de données y relatives ou qu'on puisse faire des évaluations exactes; il donne également un chiffre approximatif pour le monde dans son ensemble, mais il est bien entendu que ce chiffre est susceptible d'une marge d'erreur assez large et indique simplement la tendance générale de l'approvisionnement d'or courant.

La production mondiale d'or a atteint son maximum en 1940; elle a ensuite diminué à un rythme accéléré qui est passé de 2% en 1941 à 9% en 1942 et à 17% en 1943; en 1944, cette cadence s'est ralentie, le taux n'étant probablement plus que de 7%. Pendant la guerre, le volume de la production a été affecté par une hausse du coût d'exploitation, la pénurie de main-d'oeuvre et la difficulté de se procurer des matériaux et des machines; dans de nombreux pays (et surtout aux États-Unis, au Canada et en Australie), un facteur supplémentaire est entré en jeu: l'État est intervenu pour réduire l'exploitation des mines d'or afin de libérer des hommes, des matériaux et des machines pour l'effort de guerre jugé plus important que tout. Maintenant que la guerre est finie, on renonce à réduire délibérément l'exploitation, mais il est probable que le coût de production restera plus élevé qu'avant la guerre. Au Canada, seules avaient été exemptées de l'impôt sur les superbénéfices les mines de métaux de base, mais ce privilège a été accordé également aux mines d'or dans le budget canadien présenté le 13 octobre 1945. Dans la mesure où il s'agit de la zone du sterling, une augmentation du prix de l'or, relevé de 148 shillings 5 pence l'once de fin en été 1939 à 172 shillings 3 pence à partir de septembre 1945, couvrira partiellement la hausse du coût de production.

L'impôt a, en Afrique du Sud, une importance considérable: il absorbe une proportion du revenu brut plus grande que les profits, et on a souvent soutenu que, le cas échéant, une réduction des impôts stimulerait le développement de la production d'or; mais les mines de moindre importance, dont le coût marginal est élevé, auront de la peine à poursuivre leur exploitation si le coût de production continue de monter. A la mi-septembre 1945, le ministre

Production mondiale d'or.

Pays producteurs d'or	1929	1940	1943	1944
	Poids en milliers d'onces d'or fin ¹⁾			
Union Sud-Africaine	10.412	14.038	12.800	12.277
Canada	1.928	5.311	3.651	2.923
États-Unis ²⁾	2.208	6.003	1.395	1.022
Australie	426	1.648	787 ²⁾	691 ²⁾
Mexique	652	893	635	650
Rhodésie	562	833	657	593
Afrique-Occidentale britannique	208	939	600	566
Colombie	137	632	565	554
Nicaragua ⁴⁾	12	155	220	225
Pérou	121	281	230	210
Chili	26	343	175	204
Brésil	107	264	210	200
Inde britannique	364	289	252	187
Nouvelle-Zélande	120	186	149	150
Venezuela	43	147	83	78
Autres pays ⁵⁾	1.874	9.048	7.791	7.470
Évaluation de la production mondiale	19.200	41.000	30.200	28.000
Évaluation de la valeur de la production mondiale	Valeur en millions de dollars ⁵⁾			
	672	1.435	1.060	980

1) Chiffres en partie révisés. 2) Évaluation.
 3) Y compris la production des îles Philippines reçue aux États-Unis d'Amérique.
 4) Exportations pour 1940, 1943 et 1944, représentant environ 90% de la production totale.
 5) Au prix actuel de \$35 l'once d'or fin.

des finances de l'Afrique du Sud a informé la Chambre des mines du Transvaal que la taxe de réalisation de l'or, fixée à 38 shillings 3 pence pour 100 livres sterling, serait supprimée le 1^{er} octobre suivant. L'abolition de cette taxe fera bénéficier l'industrie des mines d'or du Witwatersrand de 2 millions de livres sterling par an, mais environ 60% de ce montant reviendront à l'État sous

Tendance récente
de la production d'or.

Pays	Janvier—Juin		
	1943	1944	1945
	Milliers d'onces de fin		
Afrique du Sud . . .	6.432	6.129	6.116
Canada	1.973	1.524	1.329
États-Unis	749	505	419
Rhodésie (méridionale)	338	298	286
Colombie	282	288	277
Côte de l'Or	301 ¹⁾	265 ¹⁾	273
Australie occidentale	272	215	223
Nicaragua ²⁾	114	115	104
Inde britannique . .	128	98	83

¹⁾ Total pour l'Afrique occidentale.

²⁾ Les exportations représentent environ 90% de la production totale.

forme d'impôt et de participation aux bénéfices, ce qui laissera environ 800.000 livres sterling aux mines.

Le tableau ci-contre montre la tendance récente de la production d'or dans quelques pays pour lesquels on dispose de renseignements.

Au Canada, la production d'or pendant le premier semestre de 1945 a été très inférieure à celle de la période correspondante de l'année précédente, tandis que, dans les autres régions productrices, le changement n'a pas été grand.

Le tableau suivant montre les réserves d'or visibles des banques centrales et des gouvernements ainsi qu'une évaluation des réserves invisibles, ces dernières s'élevant à 12% environ de l'ensemble des réserves visibles et invisibles.

Il convient de souligner que même les pays qui indiquent des variations dans leurs réserves d'or conservent souvent un certain montant d'or en dehors des réserves déclarées. Dans certains cas, ce peut être parce que l'or invisible appartient à l'État et non pas à la banque centrale. Ce peut être aussi par désir de garder une partie de l'or comme « réserve commerciale » qui sera utilisée dès que des marchandises deviendront disponibles. De plus, les renseignements publiés sur l'or saisi en Allemagne et dans d'autres territoires occupés par les armées des nations unies ne sont pas encore complets. Cet or est considéré comme gelé jusqu'à ce que les créances des divers gouvernements aient été examinées et il constitue, lui aussi, une partie des réserves invisibles.

Il semble que la Grande-Bretagne soit le plus gros détenteur d'or invisible: quelques indications ont été fournies au cours de l'été 1945 sur le montant approximatif des réserves monétaires en mains britanniques.

Il n'a pas été publié de chiffres officiels relatifs aux réserves d'or de la Grande-Bretagne depuis 1939, mais on sait qu'après le quasi-épuisement des réserves monétaires britanniques en 1941 (époque à laquelle la loi sur le prêt-bail a été votée), ces réserves ont été reconstituées; dans le Livre blanc publié

**Réserves d'or des banques centrales
et des gouvernements.**

en décembre, des chiffres ont été donnés pour les réserves d'or et de dollars, du 31 août 1938 au 31 octobre 1945 (cf. le tableau reproduit à la page 103). En avril 1941, les réserves d'or et de dollars étaient tombées de 864 millions de livres sterling (le 31 août 1938) à 3 millions à peine. A la fin de juin 1945, elles avaient été reconstituées et atteignaient 453 millions de livres; ce même chiffre est donné provisoirement à la fin d'octobre 1945.

Pour comprendre comment ce montant a été accumulé, il est nécessaire de rappeler que, sous le régime de contrôle des changes du temps de guerre, la balance des comptes britannique (comme la balance des comptes de la plupart des autres pays) a été, pour ainsi dire, subdivisée en compartiments séparés, dont les plus importants ont été la zone du sterling et les États-Unis. D'après une déclara-

tion faite par le Premier ministre britannique au Parlement le 24 août 1945, l'écart entre les entrées et les sorties «à la veille de la défaite du Japon» pouvait être évalué «à quelque 1.200 millions de livres sterling» par an. Sur la base des statistiques commerciales, on peut supposer que cet écart provenait,

Pays	Fin de			Diminution (-) ou augmentation (+) en 1944	Fin Juin 1945
	1938	1943	1944		
Millions de dollars (à \$35 l'once de fin)					
Argentine ¹⁾	431	939	1.111	+ 172	*
Afrique du Sud	220	706	814	+ 108	878
Suisse	701	964	1.052	+ 88	1.069
Suède	321	387	463	+ 76	478
Brésil	32	254	329	+ 75	342
Cuba	46	111	+ 65	166
Turquie	29	161	221	+ 60	234
Roumanie	133	316	369 ²⁾	+ 53	369 ²⁾
Venezuela	52	89	130	+ 41	176
Uruguay	69	121	157	+ 36	175
Iran	26	92	128	+ 36	128 ³⁾
Colombie	24	59	92	+ 33	102
Mexique	29	203	222	+ 19	231
Espagne	525 ⁴⁾	91	105	+ 14	109
Chili	30	51	56	+ 5	57
Pérou	20	31	32	+ 1	28
Canada ⁵⁾	192	5	6	+ 1	6
Inde britannique	274	274	274	0	274
Tchécoslovaquie	83	61	61	0	61
Danemark	53	44	44	0	44
Égypte	85	52	52	0	52
Pays-Bas	998	500	500	0	500
Nouvelle-Zélande	23	23	23	0	23
Portugal	69	60	60	0	60
Grande-Bretagne ⁶⁾	2.690	1	1	0	1
Belgique ⁷⁾	581	734	732	- 2	713
France	2.430 ⁸⁾	2.000	1.777	- 223	1.777
États-Unis ⁹⁾	14.512	21.938	20.619	-1.319	20.213
Réserves : ¹⁰⁾					
visibles	25.200	31.300	30.600	- 700	29.700
invisibles	*	4.100	5.600	+1.500	6.900
Total	*	35.400	36.200	+ 800	36.600

* Chiffres non disponibles.

¹⁾ Y compris l'or de la Banque Centrale détenu à l'étranger et l'or appartenant au Fonds de stabilisation de l'Argentine.

²⁾ Fin juin 1944. ³⁾ Dernière évaluation disponible. ⁴⁾ Fin avril 1938.

⁵⁾ En mai 1940, l'or appartenant à la Banque du Canada a été transféré au Bureau de contrôle des changes. L'or déclaré ultérieurement est l'or détenu par le ministère des finances.

⁶⁾ Non compris l'or détenu par le Fonds de stabilisation des changes: \$759 millions en septembre 1938.

⁷⁾ Non compris l'or détenu par le Trésor: \$44 millions en décembre 1938 et \$17 millions en décembre 1943 et 1944.

⁸⁾ Non compris \$331 millions d'or déposé au Fonds de stabilisation des changes et au Fonds de soutien des rentes.

⁹⁾ Non compris l'or déposé au Fonds de stabilisation: \$80 millions en décembre 1938, \$43 millions en décembre 1943, \$12 millions en décembre 1944 et \$32 millions en mars 1945.

¹⁰⁾ Évaluations; elles comprennent d'autres pays (mais non l'U.R.S.S.).

à concurrence de 1.000–1.050 millions de livres sterling, d'un excédent d'importation et, à concurrence peut-être de 150 millions de livres sterling, d'un déficit aux postes invisibles (prêt-bail et aide mutuelle non compris). Le déficit de la balance commerciale avait pour contrepartie des livraisons au titre du prêt-bail et de l'aide mutuelle (quelque 700 millions de livres sterling — cf. page 145) et le solde était largement couvert par l'accumulation de dettes en sterling (quelques pays seulement ont reçu de l'or en paiement de leurs exportations vers la Grande-Bretagne et des services qu'ils ont rendus à ce pays, quelques autres ont obtenu une garantie quant à la valeur au change de la livre sterling). En outre, les dépenses des troupes britanniques en Orient ont été payées principalement par des additions aux dettes en livres sterling de la Grande-Bretagne. Dans ce cas, une grande partie des dollars revenant au contrôle des changes britannique du fait des dépenses des États-Unis dans les îles britanniques (qui représentent principalement les dépenses personnelles des membres des armées américaines et ne rentrent pas par conséquent dans le prêt-bail réciproque) n'aurait pas été dépensée et aurait donc servi à reconstituer les réserves monétaires de la Grande-Bretagne.

Grande-Bretagne :
Déficit commercial en 1938 et 1944.

Groupes de pays	Déficit commercial ¹⁾	
	1938	1944
	Millions de livres sterling	
États-Unis d'Amérique . .	— 89	— 513
Autres pays étrangers . .	— 170	— 177
Pays de l'Empire ²⁾	— 128	— 351
Total . .	— 387	— 1.041

¹⁾ C'est-à-dire excédent d'importation de la balance commerciale à l'exclusion (pour 1944) des munitions.

²⁾ L'Égypte est comprise dans les pays de l'Empire.

La cessation du prêt-bail s'est traduite pour la Grande-Bretagne par l'obligation de payer comptant toutes ses importations des États-Unis. Il est vrai qu'elle arrêtera celles de ses importations qui lui ont servi purement et simplement à maintenir sa production de guerre et qu'elle pourra transférer sa clientèle à des marchés plus avantageux, puisqu'elle ne sera plus dans l'obligation, pour des considérations de tonnage,

d'importer à des taux relativement onéreux des produits finis moins encombrants que des matières premières volumineuses. De plus, elle augmentera ses exportations. Mais elle ne peut réaliser la plupart de ces changements du jour au lendemain.

Les pays qui déclarent des additions dans leurs réserves d'or (comme le montre le tableau de la page 155) sont — en dehors de l'Afrique du Sud, pays gros producteur d'or — des pays restés neutres pendant la guerre, comme l'Argentine (neutre jusqu'au 26 mars 1945), la Suisse et la Suède, ou les pays de l'Amérique latine qui tous, pratiquement, ont une balance commerciale active (cf. pages 26–27).

A l'automne de 1944, les réserves d'or de la France ont subi une réduction de 9.400 millions de francs français, contre-valeur de 223 millions de dollars, à la suite d'un transfert de 198,4 tonnes d'or fin de la Banque de France à la Banque Nationale de Belgique en application d'une convention signée le 8 octobre 1944 entre ces deux institutions. L'origine de ce transfert peut se résumer brièvement comme suit: en novembre 1939, la Banque Nationale de Belgique, qui avait déjà placé deux tiers de ses réserves d'or dans des pays d'outre-mer, en a confié le dernier tiers à la Banque de France, qui avait en dépôt, le 10 mai 1940, 245,5 tonnes d'or fin pour le compte de la Banque Nationale de Belgique. Une partie de cet or a été convertie en francs français pour fournir des fonds aux réfugiés belges en France. Lorsqu'elles eurent transporté l'or restant à Dakar, les autorités françaises furent contraintes de le livrer à la Reichsbank allemande en 1941, pour le compte de la Banque Nationale de Belgique. Après avoir examiné les instructions données à ce sujet, les autres événements y relatifs des années 1939 à 1941 et les postes qui pouvaient être compensés par l'or en question, la Banque de France et la Banque Nationale de Belgique ont conclu un accord relatif à la quantité d'or qui devait être restituée. Il a été convenu en même temps que la Banque Nationale de Belgique et le gouvernement belge prêteraient leur concours à toutes les mesures que les autorités françaises pourraient être amenées à prendre contre le gouvernement allemand et la Reichsbank allemande en vue de récupérer l'or belge.

Par un accord conclu entre le Trésor français et la Banque de France le 20 septembre 1945, cette banque a transféré pour 10 milliards de francs français d'or (soit 210 tonnes d'or) au Fonds de stabilisation des changes pour servir au paiement de 230 millions de dollars de marchandises commandées ou à commander par la France aux États-Unis. Ce transfert d'or a ramené les réserves d'or de la Banque de France à 1.369 tonnes d'or fin contre 2.407 tonnes en 1939, soit une réduction de 43%.

* * *

Dans la période d'instabilité qui a suivi la première guerre mondiale, le retour presque universel à l'étalon or a été salué comme un exploit et la déception a été grande quand, à peine quelques années plus tard, cet étalon n'a pas résisté au tourbillon de la crise économique mondiale. Indépendamment des difficultés auxquelles s'est heurté le rétablissement de l'équilibre après une guerre prolongée, l'échec a été spécialement dû à quelques erreurs de caractère général commises par les gouvernements eux-mêmes, par exemple dans leur politique commerciale, dans la question des réparations et de certaines autres dettes internationales; il est probable qu'aucun système

monétaire quel qu'il fût n'eût pu fonctionner de manière plus ou moins satisfaisante dans de telles conditions. Mais l'étalon or lui-même n'était pas exempt de défauts: au niveau où se tenaient alors les prix des marchandises, qui, de 1923 à 1929, était, en valeur or, de 40 à 60% supérieur à celui de 1914, l'approvisionnement courant en or nouvellement extrait suffisait à peine à suivre le rythme rapidement accéléré de la production des marchandises et des services; le manque d'or était ainsi en partie responsable de la baisse désastreuse des prix des marchandises de 1929 à 1932. Il ne fallait pas trop demander à l'étalon or comme tel. Croire que rien ne clocherait dans le système monétaire mondial si les monnaies étaient rattachées à l'or, quelles que fussent les conditions dans lesquelles l'étalon devrait fonctionner, aurait été certainement faire acte de foi aveugle.

Il ne faut pas, toutefois, qu'une mise en garde contre les défauts et insuffisances de l'étalon or voile certains des rares avantages qu'il possède:

1. L'or est la meilleure forme sous laquelle on puisse conserver les réserves monétaires; on peut le garder dans le pays même ou le placer sous dossier à l'étranger et sa valeur n'est pas susceptible d'être modifiée d'une manière unilatérale par les autorités d'autres pays comme celle des devises étrangères (mais cet or risque évidemment, s'il est détenu sur des marchés étrangers, d'être frappé d'interdiction de transfert, etc.).

2. La production annuelle d'or introduit un élément d'expansion dans le système monétaire. Comme la plupart des pays reçoivent leur or de l'étranger, les importations d'or traduisent une demande accrue de l'étranger, qui a pour effet de stimuler le commerce extérieur et de neutraliser dans une certaine mesure l'action restrictive des barrières douanières, etc.

3. Lorsque l'étalon or était à son apogée, le système voulait que chaque pays procédât à des ajustements d'ordre économique selon qu'il recevait ou perdait de l'or. Une grande cohésion était ainsi assurée dans la structure de l'économie mondiale, d'une importance capitale pour le bon fonctionnement du système monétaire. Il était donc admis — mieux, considéré comme l'évidence même — que chaque pays devait se soumettre à une certaine discipline monétaire, qui impliquait entre autres des règles précises applicables aux prix de revient et aux prix de vente; et il est à noter que cette discipline ne portait aucune atteinte à la souveraineté des différents pays.

Il n'est pas facile de remplacer une telle acceptation volontaire de règles par un système d'obligations légales et, dans certains cas, peut-être, de pression étrangère. Dans tous les pays, les gouvernements et l'opinion publique sont portés à s'opposer à toute ingérence extérieure dans la conception ou l'application des politiques nationales; mais un système monétaire international ne peut fonctionner normalement que si les différents pays adaptent dans une certaine mesure leurs politiques aux exigences du système commun. Cela est tout

particulièrement vrai des grands pays, dont les actes ont une influence si décisive sur la tendance du commerce et de la production dans le monde entier, le degré d'emploi et les différents règlements financiers. Les politiques fiscale, sociale et économique ont toutes des répercussions sur la situation monétaire; et ce qu'il faut, tant sur le plan monétaire que sur le plan politique, ce n'est pas exclusivement chercher des remèdes en période de crise déclarée, mais suivre les événements de très près pour éviter toute crise. Il faut à tout prix prévenir une répétition de la baisse catastrophique des prix dont a souffert le monde après 1929 et dont les répercussions ont été si fâcheuses dans le domaine politique également.

Tendances des prix et degré d'emploi.

Le tableau suivant montre le pourcentage d'augmentation des prix de gros et du coût de la vie depuis le premier semestre de 1939 et depuis la fin de 1942.

Pourcentage de variation des prix de gros et du coût de la vie.

Prix de gros			Coût de la vie		
Pays	Pourcentage de variation de		Pays	Pourcentage de variation de	
	Déc. 1942 à Juin 1945	Janv.-Juin 1939 à Juin 1945		Déc. 1942 à Juin 1945	Janv.-Juin 1939 à Juin 1945
Argentine	+ 13	+ 111	Argentine	+ 19	+ 34
Australie	+ 3	+ 40	Australie	+ 1	+ 23
Canada	+ 6	+ 41	Bolivie	+ 17	+ 237
Chili	+ 12	+ 118	B Brésil	+ 30	+ 84
Costa-Rica	+ 21	+ 90	Canada	+ 1	+ 19
Danemark	- 1	+ 94	Chili	+ 28	+ 134
Égypte	+ 30	+ 223	Colombie	+ 49	+ 58
Espagne	+ 17	+ 109	Costa-Rica	+ 25	+ 75
États-Unis	+ 5	+ 39	Danemark	+ 2	+ 59
Finlande	+ 47	+ 237	Égypte	+ 32	+ 183
France	+ 78	+ 244	Elre	+ 7	+ 69
Grande-Bretagne	+ 5	+ 75	Espagne	+ 9	+ 82 ⁶⁾
Inde (Calcutta)	+ 23 ¹⁾	+ 197 ¹⁾	États-Unis	+ 7	+ 31
Irak	- 8	+ 388	Finlande	+ 34	+ 143
Iran	+ 26	+ 377	Grande-Bretagne	+ 4	+ 35
Mexique	+ 61	+ 100	Islande	+ 1	+ 175 ⁶⁾
Norvège	+ 2	+ 83	Inde	+ 25	+ 127
Nouvelle-Zélande	+ 7	+ 50	Mexique	+ 63	+ 110
Palestine	+ 9	+ 219	Norvège	+ 4	+ 56
Pérou	+ 16	+ 117	Pérou	+ 34	+ 85
Portugal	+ 30	+ 144	Portugal	+ 28	+ 86
Suède	+ 1	+ 80	Rhodésie du Sud	+ 12	+ 26
Suisse	+ 3	+ 110	Suède	+ 1	+ 43
Syrie	+ 26 ¹⁾	+ 861 ²⁾	Suisse	+ 5	+ 54
Tchécoslovaquie ³⁾	+ 7	+ 58	Tchécoslovaquie ³⁾	+ 3	+ 63
Turquie	- 15	+ 331	Turquie	+ 8	+ 262 ⁶⁾
Union Sud-Africaine	+ 7	+ 59	Union Sud-Africaine	+ 11	+ 33
Venezuela	+ 19 ⁴⁾	+ 40 ⁴⁾	Uruguay	+ 21	+ 32

1) Jusqu'en mai 1945. 2) Par rapport à juin 1939. 3) Chiffres pour la Bohême, la Moravie et la Silésie.
4) Jusqu'en avril 1945. 5) Par rapport à juillet 1939. 6) Par rapport à la moyenne de janvier-mars 1939.
7) Chiffres pour Prague. 8) Par rapport à la moyenne annuelle de 1939.

En temps de paix, les prix accusent, en général, des tendances nettement semblables dans les différents pays, et cette similitude résulte du jeu d'influences internationales puissantes. En temps de guerre également, on discerne quelques courants communs: l'introduction presque simultanée des mesures de blocage des prix et des salaires dans un grand nombre de pays à l'automne de 1942 en est un exemple intéressant. (Dans un pays au moins, le protagoniste de la nouvelle mesure, qui a lui-même de nombreux contacts avec les milieux internationaux, a été fort surpris de constater plus tard que des mesures très semblables avaient été adoptées à la même époque dans d'autres pays et qu'en fait son pays avait simplement suivi la « mode » du moment.)

Dans la plupart des cas, le blocage des prix et des salaires n'a pas été absolu, une certaine élasticité étant tolérée. Dans l'ensemble, les mesures introduites ont donné des résultats remarquables. Comme le montre le tableau, dans les deux tiers des pays, les hausses de prix enregistrées depuis la fin de 1942 ont été très modérées et, dans ces mêmes pays, la hausse des prix de gros depuis 1939 a atteint son maximum aux environs de 100 % et celle du coût de la vie aux environs de 60 %. Si la hausse du coût de la vie a été plus efficacement empêchée que celle des prix de gros, cela provient en partie de la rigueur des restrictions sur les loyers (dont la plupart ont été bloqués aux niveaux d'avant-guerre), en partie de la faiblesse relative des relèvements des tarifs d'un grand nombre de services d'intérêt public (tramways, chemins de fer, etc.), en partie, enfin, des subventions qui ont été accordées dans les divers budgets nationaux pour empêcher la hausse des prix des articles essentiels. Maintenant que la guerre est terminée, il ne sera pas facile de revenir à un meilleur équilibre des prix; la tâche sera néanmoins facilitée dans certains secteurs par une réduction des frais de transport maritime qui abaissera les prix des produits importés.

Aux États-Unis, les prix de gros ont augmenté d'un peu moins de 40 % et le coût de la vie, d'après l'indice officiel, de 30 %. Une des raisons pour lesquelles la stabilité des prix a pu être maintenue a été le grand développement de la production (cf. page 8) qui, à son tour, a été favorisé par l'existence au début de la guerre de ressources inactives énormes (il y avait alors environ 9 millions de chômeurs). Le secteur agricole fait exception à la stabilité générale en ce sens que les augmentations de valeur des biens fonciers ont été plus fortes que pendant la première guerre mondiale; des hausses considérables ont été également enregistrées dans la valeur des propriétés urbaines. Il va sans dire que les sommes payées pour les fermes reflètent le niveau élevé atteint par les prix des produits agricoles pendant la guerre, ainsi que le montre le graphique de la page 96.

En Grande-Bretagne, le coût de la vie (mesuré par les prix des articles essentiels dont le relèvement est empêché par l'octroi de subventions) accuse à peu près le même pourcentage de hausse qu'aux États-Unis, mais le niveau des prix de gros britanniques (affecté par des frais de transport élevés et par d'autres contingences) s'est relevé de 75 %, c'est-à-dire dans une plus forte proportion qu'aux États-Unis. Quand on compare différentes nations, il faut, au surplus, tenir compte des modifications apportées à la valeur des monnaies, c'est-à-dire, pour la Grande-Bretagne, de la réduction de 14 % du cours de la livre sterling qui date de l'automne de 1939 (cf. page 106).

Dans un certain nombre d'autres pays également, la valeur or de la monnaie, et, par suite, le taux de change par rapport au dollar, a été modifiée depuis 1939. Pour quelques monnaies, les réductions apportées au taux de change jusqu'à l'automne de 1944 ont été trop faibles pour ramener un état d'équilibre, mais il a pu arriver également que la réduction ait été trop forte. On dit, par exemple, qu'aux Pays-Bas, la hausse des prix, spécialement des salaires, aurait été rigoureusement empêchée sous le régime allemand grâce au contrôle; si dures qu'aient été ces mesures à l'époque, il semble que, grâce à elles, les prix de revient et les prix de vente n'aient pas plus augmenté dans ce pays que sur le marché britannique. Le contrôle allemand des prix avait pour base une limitation sévère des taux des salaires qui, jointe à la restriction des bénéfices, a empêché l'augmentation du revenu qu'il était possible de dépenser et, en même temps, de la demande de marchandises de consommation et de services. Même après l'effondrement militaire, la modicité du volume des revenus libres en Allemagne a servi pendant un certain temps de contrepoids aux forces inflationnistes, malgré l'extrême pénurie des marchandises.

Dans un certain nombre de pays, les prix ont, toutefois, accusé une hausse plus conforme à celle constatée pendant la première guerre mondiale. Au Portugal, par exemple, certains produits d'exportation du pays ont fait l'objet d'une demande active de la part de l'étranger, ce qui a eu pour effet d'accroître le pouvoir d'achat sur le marché intérieur; ce résultat s'est, à son tour, reflété dans les indices officiels (les prix de gros atteignaient 145 %, le coût de la vie 85 %). En Turquie et dans l'Inde, des forces semblables ont agi, du fait surtout qu'il était difficile d'y exercer un contrôle efficace des prix agricoles. Dans quelques-uns des pays d'Europe qui ont été occupés pendant la guerre, une hausse brusque des salaires a été demandée et obtenue immédiatement après la libération et s'est répercutée sur le niveau général des prix. Tel a été le cas en France. Aussi longtemps que la pénurie sera extrême, on ne pourra pas se faire une idée exacte du niveau auquel un équilibre durable sera possible.

Italie centrale:
Prix de détail de certaines marchandises.

Marchandises	Unité de mesure	1938	Juillet 1945		Novembre 1945
			Prix légal	Marchés noir et libre	Marchés noir et libre
Lires					
Pain	1 kg.	1,94	16	76	110
Macaroni, etc.	"	2,72	21	97	170
Sucre	"	6,60	21	708	830
Huile	1 litre	7,86	78	450	620

Pour l'Italie, il n'a pas encore été publié d'indices des prix officiels, mais des cotations courantes font apparaître de fortes hausses, spécialement sur les marchés « noir » et « libre ».

Les prix des marchés « noir » et « libre »

sont régulièrement publiés dans la presse quotidienne.

En Roumanie et en Bulgarie, on constate des hausses de prix semblables ou encore plus prononcées. Des mesures y sont prises pour contrôler la situation, en vue d'éviter des formes extrêmes d'inflation. Pour la Hongrie, il est difficile de parler d'un niveau des prix au sens ordinaire du terme, à cause de l'extrême pénurie des marchandises. Sur le marché libre, un article particulier peut coûter 1.000 ou même 5.000 fois plus qu'en 1939. Le coût de la vie, y compris les loyers et les marchandises rationnées que l'on peut effectivement obtenir, était passé au coefficient 10 ou 12 vers la fin de l'été, mais au coefficient 1.000 vers la fin de l'automne. Au total, on estime que le revenu national réel a fléchi d'environ 50%; or, c'est sur ce volume réduit qu'il faut prélever le coût des réparations et des travaux de réfection les plus urgents.

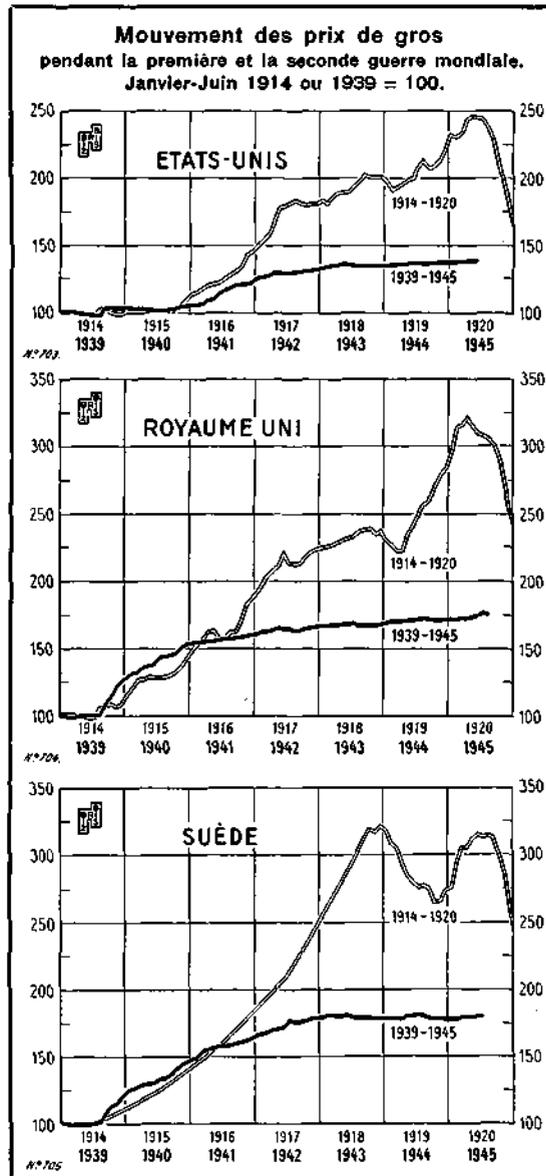
Bien que, pendant cette guerre, la proportion des ressources économiques consacrée à la guerre ait été beaucoup plus grande que pendant la première guerre mondiale, les hausses de prix ont été bien moins fortes dans la majorité des pays. Cette fois-ci, les gouvernements ont pu exercer leur influence avec beaucoup plus d'efficacité, et cela non seulement au moyen du contrôle des prix, mais par toute une série de mesures, y compris des impôts plus lourds (grâce auxquels le pourcentage de dépenses couvert par les recettes courantes a été plus grand), la réglementation de l'emploi de la main-d'œuvre et des attributions de matières premières. Les graphiques des pages suivantes mettent en évidence l'ampleur frappante de cette différence.

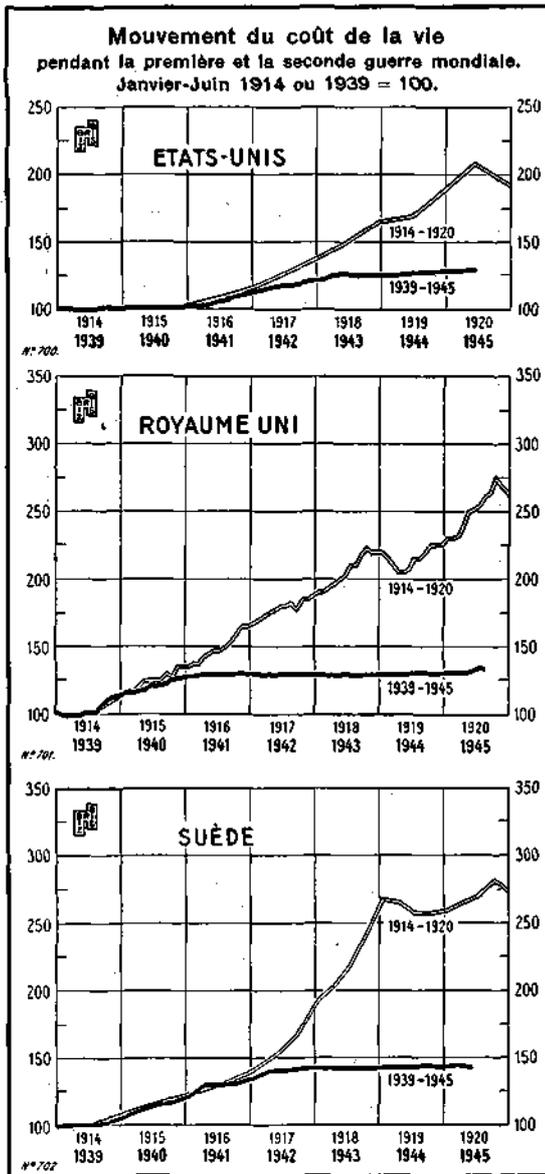
Après l'armistice de novembre 1918, les prix se sont mis à fléchir, mais la baisse a été de brève durée; en moins d'un an, les prix avaient repris leur mouvement de hausse et, dans la plupart des pays, avaient atteint leur maximum dans le courant de 1920. Mais, à l'automne de cette même année, un revirement soudain a fait baisser les prix de 50% et plus en l'espace de douze ou dix-huit mois. Cette phase du premier cycle économique d'après-guerre a été

caractérisée par des banqueroutes, un chômage général et un grand malaise social. En ce qui concerne la situation présente, il faut naturellement que les gouvernements et les entreprises privées se donnent pour tâche d'éviter le retour d'une calamité semblable à la crise dont a souffert l'économie d'après-guerre de 1920 à 1922.

Il est probable que le souvenir des expériences faites la dernière fois suffira dans une certaine mesure à détourner les hommes d'affaires et autres d'accumuler des stocks considérables à des prix élevés et de faire tous autres placements d'ordre spéculatif. La législation des impôts du temps de guerre semble avoir permis dans tous les pays de faire l'évaluation fiscale des stocks de marchandises à des prix modérés; aussi les entreprises sont-elles en général plus capables qu'il y a vingt-cinq ans d'envisager des baisses de prix. Mais, malgré ces circonstances, il faut que les autorités cherchent à prévenir une répétition de la hausse brusque des prix de 1919 et de la chute encore

plus brusque de l'automne de 1920 et de l'année 1921. Des considérations de cet ordre sont en faveur du maintien de certaines mesures de contrôle des prix, et telle est bien la politique annoncée par la plupart des pays. On a dit, toutefois, que «la concurrence est la meilleure mesure de contrôle des prix»; à mesure que les marchandises deviendront disponibles en plus grandes quantités, les réglementations destinées à en empêcher le renchérissement disparaîtront en grande partie. «Il sera nécessaire de maintenir le contrôle des prix pour les marchandises rares», écrivait en septembre 1945 le Bulletin de la Réserve Fédérale, qui ajoutait:





« Pour un grand nombre de marchandises et de services, la demande est si grande et l'approvisionnement si limité que, sans contrôle, les prix pourraient monter en flèche. Une telle hausse ne pourrait amener un approvisionnement suffisant ni réduire la demande, mais stimulerait, au contraire, les achats d'ordre spéculatif. Ce sont de telles situations qui donnent naissance à l'inflation. Il faut en empêcher le développement. Le renchérissement ne devrait être permis que dans la mesure nécessaire à l'augmentation de la production. »

En pratique, il ne sera, toutefois, guère facile de dire si une hausse de prix particulière est ou n'est pas nécessaire pour stimuler la production. Alors qu'il est éminemment désirable de maintenir la stabilité des prix, qui, si elle est assurée, permet d'espérer qu'une grave crise pourra être évitée après la guerre, il est peut-être également bon de rappeler qu'à certains égards, les hausses de prix peuvent donner de très utiles résultats. Pendant cette dernière guerre, tant aux États-Unis qu'en Grande-Bretagne,

c'est surtout le mobile d'ordre économique qui a attiré les ouvriers dans les industries de guerre: ils y touchaient une paye plus élevée et des primes plus fortes pour les heures supplémentaires. En période d'évolution inverse, celle qui va venir, les ouvriers licenciés par les fabriques d'armement et quittant d'autres emplois du temps de guerre devront dans une large mesure accepter des emplois moins bien rétribués, en particulier dans les branches de l'économie dont les produits restent soumis à un strict contrôle des prix. Il est probable que la vague de hausse des prix qui s'est produite en 1919 — si fâcheuse qu'elle ait été en fin de compte — a facilité le transfert des occupations du temps de guerre à celles du temps de paix, bien qu'elle n'ait en aucune façon contribué à résoudre

le problème dans son ensemble. Sous le régime actuel, il est probable que l'action des « forces automatiques » sera moins puissante; les bourses du travail et autres organismes similaires, grâce à leur organisation très développée, devront faire des efforts délibérés pour faire face à la situation. A l'heure actuelle, c'est-à-dire immédiatement après la cessation des hostilités, cette situation est caractérisée par une surabondance de ressources dans certaines branches de l'économie et une insuffisance au contraire dans d'autres; il faudra effectuer un transfert. Il y a, néanmoins, tout lieu d'escompter que dans la mesure où l'on disposera de matières premières et où il sera possible de maintenir l'équilibre entre les prix de revient et les prix de vente, une demande active de marchandises stimulera le réembauchage dans les industries du temps de paix.

Aux États-Unis, beaucoup de temps a été consacré à l'étude des problèmes susceptibles de se poser pendant la période de transition. On a calculé que, sur le total des ouvriers employés tant dans l'agriculture que dans les autres branches de l'économie, 6 millions et demi au maximum (soit 12% de tous les ouvriers occupés) seront atteints par l'arrêt de la demande spéciale au temps de guerre; en outre, les forces armées libéreront près de 9 millions d'hommes d'ici à juin 1946. Cela fait un nombre élevé d'hommes à réintégrer dans la vie économique du pays. Il faudra pour cela que la production du temps de paix s'accroisse aux États-Unis d'au moins 30% par rapport aux maxima antérieurement atteints; la situation permettra-t-elle aux forces dynamiques de l'économie privée de réaliser un développement d'une telle ampleur?

Dans d'autres pays, les efforts envisagés sont moins impressionnants; et pour ceux qui ont servi de théâtre aux opérations de guerre, la première de toutes les tâches consiste à éviter la famine et ensuite à réparer les pires dégâts causés par la guerre.

Les guerres de Napoléon ont été suivies de longues et mornes années de marasme. Pendant les dix années qui ont suivi la guerre civile en Amérique, l'économie des États-Unis a dû, elle aussi, surmonter de grandes difficultés dues en grande partie à une baisse des prix. La première guerre mondiale — une fois surmontée la crise qui l'a suivie immédiatement — a valu au monde une période de progrès rapides, qui a induit les peuples à croire à une « prospérité perpétuelle ». Mais la grande crise de 1930—33 n'a pas tardé à dissiper ces espoirs et à ranger cette guerre dans la même catégorie que les précédentes pour ce qui est des graves difficultés qu'elle a entraînées après elle.

Sera-t-il possible cette fois-ci de faire mieux qu'après les grandes guerres du passé?

Dans le domaine monétaire, les autorités pourront fort bien se montrer capables d'éviter une période prolongée de déflation, c'est-à-dire un des

principaux facteurs des crises qui ont suivi les autres guerres. Il faut aussi espérer que les efforts faits en vue de réduire l'ampleur des fluctuations du cycle économique normal seront couronnés de succès.

Mais le chômage peut avoir d'autres causes qu'une insuffisance du pouvoir d'achat monétaire ou le renversement périodique du cycle économique (ces deux phénomènes peuvent malheureusement se produire simultanément). Il existe, par exemple, une forme de chômage particulièrement pénible, c'est celle qui est liée aux bouleversements de structure que provoque une grande guerre*. La capacité de production de certaines industries sera trop grande, celle des industries des machines-outils et de l'aéronautique, par exemple, à cause du développement qu'elles ont pris pendant la guerre (mais même les industries du temps de paix peuvent souffrir d'une trop grande capacité de production : tel a été le cas, par exemple, pour l'industrie du coton en Grande-Bretagne après la dernière guerre, d'autres pays ayant développé leurs propres fabriques alors qu'ils étaient coupés de leurs sources normales d'approvisionnement). Lorsqu'il s'agira de remédier à ce bouleversement fondamental, on s'apercevra peut-être que les changements auxquels l'industrie devra s'adapter sont « trop grands pour que l'économie d'un marché fonctionne sans aide », et les autorités pourront être amenées à s'occuper des problèmes épineux que posent une trop grande capacité de production et des approvisionnements surabondants. Mais comme il n'est pas de remède sans transfert de ressources, il faut que les autorités interviennent pour accroître la mobilité de la main-d'œuvre et des autres facteurs de production. Là est le point essentiel du problème et lorsqu'on en viendra à discuter des projets d'accroissement du volume de monnaie ou de grands travaux d'intérêt public, il faudra toujours examiner avec la plus grande attention la répercussion probable de ces projets sur la souplesse de l'économie. Dans l'économie soviétique, le transfert de la main-d'œuvre et des ressources matérielles d'une localité à une autre est en général un élément important de tous les plans.

Changer de domicile est un supplice pour la plupart des gens; aussi un transfert d'entreprise et d'ouvriers dans une autre localité est-il généralement impopulaire. Dans ces circonstances, il sera plus que jamais nécessaire de faire connaître intégralement les raisons de toutes les mesures prises dans ce sens. Tant que durait la guerre, les nécessités de la défense nationale ont en général empêché les autorités d'expliquer leurs plans ou décisions ou même d'en parler publiquement; bien plus, une grande quantité de données statistiques ont été tenues secrètes. Maintenant que la paix est revenue, il est tout à fait indispensable de renoncer à l'habitude du secret. L'ignorance dans laquelle on tient le public n'est pas étrangère à l'agitation

* Cf. « Guerre et chômage » par Henry Clay, M. A., Londres, Oxford University Press, Humphrey Milford, 1945.

que l'on constate en maints pays. Le public veut être informé des questions qui affectent profondément la vie nationale; il demande également que des représentants des groupes particuliers prennent part aux délibérations sur les questions importantes d'ordre social et politique. Le peuple n'est pas déraisonnable; mais il veut être sûr de n'être ni trompé ni victime d'un injuste traitement.

Cela est tout particulièrement vrai de la question des salaires, notamment lorsque la paye effective se trouve réduite par la suppression des heures de travail supplémentaires, etc. Comme il arrive toujours lorsque les salaires nominaux baissent, ceux dont le revenu se trouve réduit opposent toujours une certaine résistance; des grèves éclatent, qui mettent parfois en danger des branches particulièrement vitales des économies nationales. Il n'est pas difficile de comprendre les sentiments des personnes atteintes par ces mesures, d'autant plus que la majeure partie de la population pense naturellement en termes de monnaie. Pendant la guerre, des sommes considérables ont été dépensées pour les armements; maintenant qu'on n'a plus besoin de fonds pour la poursuite de la guerre, ne semble-t-il pas que ce soit par pure mauvaise volonté que les capitaux, que l'on dépensait avec tant de libéralité lorsqu'il s'agissait de détruire, soient refusés lorsqu'il s'agit de satisfaire aux besoins de la population civile et que, pour couronner le tout, les salaires soient effectivement réduits. Le moins qu'on puisse faire est d'expliquer, avec faits à l'appui, d'abord que les dépenses de l'État restent actuellement à un niveau presque aussi élevé que pendant la guerre, aucun « argent » n'ayant encore été rendu disponible; en second lieu, que les besoins courants de la population ne pourront être effectivement couverts que lorsque de plus grandes quantités d'articles de consommation seront mises sur le marché, ce qui prend nécessairement du temps. En Grande-Bretagne, le nouveau chancelier de l'Échiquier a souligné avec beaucoup de force dans son discours sur le budget du 23 octobre 1945 qu'il est à craindre maintenant « que trop d'argent ne soit en quête de marchandises trop peu nombreuses » et « que de beaucoup la meilleure défense contre l'inflation dans les conditions actuelles est la volonté de toutes les classes de la nation de continuer à faire de sérieuses économies ».

Un des symptômes les plus encourageants du temps présent est l'insistance avec laquelle on réclame un haut degré d'emploi, car le travail est le fondement du bien-être à plus d'un égard. Mais il faut que les mesures envisagées pour assurer le degré d'emploi soient vraiment adéquates; en fin de compte, c'est aux résultats que se juge la politique d'un gouvernement.

Taux d'intérêt et marchés des valeurs.

La tendance future des prix aura une grande influence dans la plupart des secteurs de l'activité économique et l'expérience montre que ce n'est pas sur le niveau des taux d'intérêt que son influence est la moins profonde; un des faits les moins discutés de l'histoire économique est que, dans un système de libre concurrence, les prix des marchandises et les taux d'intérêt tendent à se relever ou à s'abaisser simultanément — et cela à l'intérieur non seulement du mouvement cyclique normal, mais encore des mouvements « séculaires » des prix. C'est ainsi que, jusqu'à la fin des guerres napoléoniennes, les taux d'intérêt ont suivi une courbe ascendante parallèle à celle des prix, mais que cette courbe s'est infléchie lors de la baisse générale de ceux-ci jusqu'au milieu du dix-neuvième siècle; puis, les prix et les taux d'intérêt se sont relevés en même temps jusqu'au revirement survenu au cours des années 1870 à 1880, qui les a fait baisser en même temps jusqu'à la fin du siècle dernier. A partir de ce moment et jusqu'à la première guerre mondiale, les prix et les taux d'intérêt se sont raffermis et ont ensemble accusé une hausse durant la guerre; ils sont restés à un niveau élevé jusque vers la fin de la deuxième période décennale du siècle, lorsque la baisse des prix a de nouveau entraîné celle des taux d'intérêt. La raison de ce parallélisme est facile à trouver, si l'on admet (ce que les faits semblent d'ailleurs prouver) que les prix des marchandises ont été les premiers à réagir aux variations de la production d'or, etc. En période de hausse des prix des marchandises, il devient avantageux d'emprunter des sommes d'argent pour acheter des « valeurs réelles » (maisons, actions, stocks de marchandises, etc.), ce qui accroît la demande de fonds disponibles. De plus, en période de hausse des prix, les salaires suivent en général le mouvement avec un certain retard, ce qui contribue à accroître les bénéfices et simultanément les taux d'intérêt.

Au cours de la seconde guerre mondiale, les prix des marchandises se sont relevés, mais il n'y a pas eu cette fois de hausse des taux d'intérêt. Comme il ressort du tableau suivant, les taux officiels d'escompte ont, en fait, été réduits dans un grand nombre de pays et le niveau général de l'intérêt a été adapté en conséquence.

Cette évolution — unique dans les annales de l'économie — s'explique aisément: grâce au contrôle établi pendant la guerre, les gouvernements ont acquis un monopole de fait sur leurs marchés de l'argent et des capitaux, ce qui leur a permis, grâce aux crédits fournis par les banques centrales et les autres banques, d'appliquer des procédés largement autocratiques pour fixer les conditions de leurs emprunts. Il était nettement avantageux

pour la société en général que les emprunts contractés pour des fins aussi improductives que la poursuite de la guerre le fussent à des taux d'intérêt aussi faibles que possible. D'autre part, les gouvernements se sont eux-mêmes sentis limités par la nécessité de ne pas compromettre le rendement du système financier (constitué par les banques, les compagnies d'assurances, etc.) et de ne pas donner aux particuliers qui confiaient le produit de leur épargne à l'État l'impression de ne pas être traités équitablement. (On ne peut en temps de guerre éviter entièrement de recourir aux emprunts, parce qu'il faut, d'une part, que l'État ait la haute main sur toutes les ressources éventuelles, y compris

Taux d'escompte officiels.

Banque centrale de:	Fin		Différence
	juillet 1939	octobre 1945	
Portugal	4 1/2	2 1/2	— 2
Belgique	2 1/2	1 1/2	— 1
Bulgarie	6	5	— 1
Canada	2 1/2	1 1/2	— 1
Hongrie	4	3	— 1
Yougoslavie	5	4	— 1
Allemagne	4	3 1/2 *	— 1/2
Eire	3	2 1/2	— 1/2
États-Unis (N.Y.)	1	1/2	— 1/2
Italie	4 1/2	4	— 1/2
Norvège	3 1/2	3	— 1/2
Tchécoslovaquie	3	2 1/2	— 1/2
France	2	1 5/8	— 3/8
Espagne	4	4	—
Finlande	4	4	—
Grande-Bretagne	2	2	—
Japon	3,28 1/2	3,28 1/2	—
Suède	2 1/2	2 1/2	—
Suisse	1 1/2	1 1/2	—
Turquie	4	4	—
U. R. S. S.	4	4	—
Danemark	3 1/2	4	+ 1/2
Pays-Bas	2	2 1/2	+ 1/2
Roumanie	3 1/2	4	+ 1/2
Grèce	6	7	+ 1

* Dernier taux donné.

celles constituées par l'épargne, et qu'il est probable, d'autre part, qu'une tentative de couvrir tous les frais au moyen de l'impôt demanderait, du point de vue psychologique, un effort trop grand au public. Mais il faut veiller à ce que la charge qui pèsera sur les années à venir ne soit pas aggravée sans nécessité.)

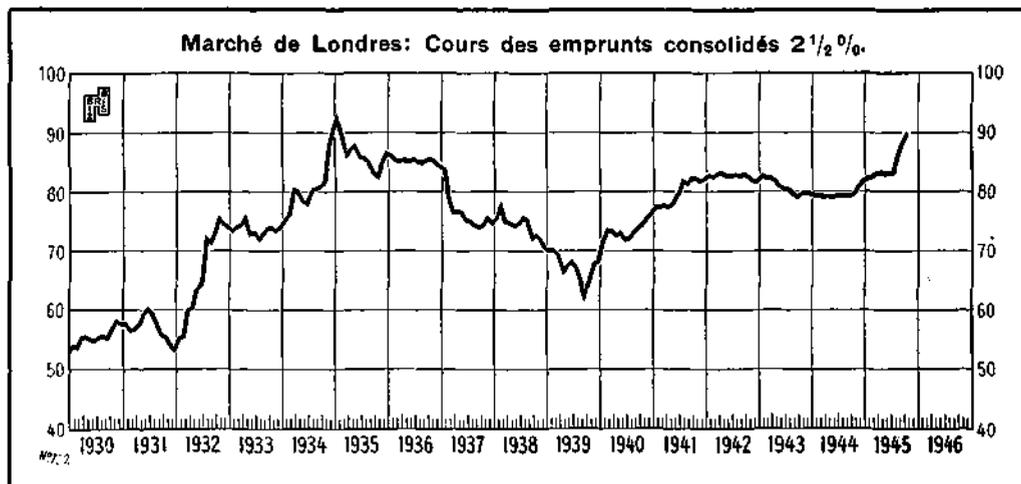
Maintenant que les hostilités ont pris fin, la vie économique s'oriente de nouveau vers la satisfaction des besoins civils. Pendant quelque temps encore, toutefois, l'État ne pourra éviter de faire de gros emprunts pour couvrir les déficits budgétaires, et, dans ces circonstances, il reste évidemment très désirable que les sommes nécessaires continuent d'être empruntées à de faibles taux d'intérêt, d'autant plus que la majeure partie des dépenses publiques reste encore improductive.

Le 19 octobre 1945, le gouvernement britannique a fait connaître certaines mesures tendant à abaisser les taux d'intérêt à court terme, la méthode adoptée consistant à abaisser de 1 1/8 à 5/8 % l'intérêt payé sur les certificats de dépôt au Trésor. Ces certificats, forme adoptée par l'État pendant la guerre pour ses emprunts directs aux banques, s'élevaient à la fin de septembre 1945 à 2.122 millions de livres sterling au total, dont les «clearing banks» avaient fourni 1.970 millions (soit un montant supérieur au total global

représentant, dans les bilans de ces banques, leurs placements, 1.146 millions, et leurs avances, 763 millions). On a calculé que cette réduction des taux d'intérêt fera perdre aux «clearing banks» près de 12 millions de livres sterling de revenu sur leurs avoirs liquides (certificats de dépôt au Trésor, plus portefeuilles d'effets et argent à vue).

Pour sauvegarder leur position, les banques ont réduit les taux d'intérêt qu'elles servent à leurs clients. A l'avenir, elles ne payeront plus aucun intérêt sur les comptes courants et l'intérêt maximum de $\frac{1}{2}\%$ sur les dépôts ne sera payable que sur les dépôts qui leur sont confiés pour une période d'au moins quatorze jours ou qui sont soumis, en cas de retrait, à un préavis de quatorze jours.

La réduction de l'intérêt sur les certificats de dépôt au Trésor a été suffisante pour provoquer un abaissement général de $\frac{1}{2}\%$ de tous les taux à court terme. C'est ainsi que le taux des «clearing banks» pour l'escompte des traites a été abaissé de 1% à $\frac{1}{2}\%$, ce qui a automatiquement ramené le taux des bons du Trésor à une simple fraction au-dessus de $\frac{1}{2}\%$. Dans son discours sur le budget du 23 octobre 1945, le chancelier de l'Échiquier a de nouveau souligné son intention d'examiner la possibilité d'obtenir des taux plus faibles pour les emprunts à long et à moyen terme. Les mesures prises et celles annoncées ont immédiatement provoqué une certaine réaction sur le marché des valeurs de tout premier ordre, les anciens emprunts consolidés (à $2\frac{1}{2}\%$ d'intérêt) ayant atteint $92\frac{3}{4}$ — soit leur cours le plus élevé depuis 1935. Les cours des actions se sont aussi quelque peu raffermis.



Le niveau des taux d'intérêt est naturellement un des éléments importants dont dépend la valeur des biens d'investissement. Mais elle dépend encore d'autres éléments, tels que la marge de bénéfice, les charges fiscales

et le sentiment général de stabilité ou d'instabilité dans le domaine politique et économique. Si l'on compare les indices du marché des valeurs d'un certain nombre de pays, le degré de réduction en valeur réelle de la monnaie dû à la hausse des prix des marchandises constitue un facteur important, de même que les courants alternés de crainte et d'espoir quant à l'avenir de la monnaie.

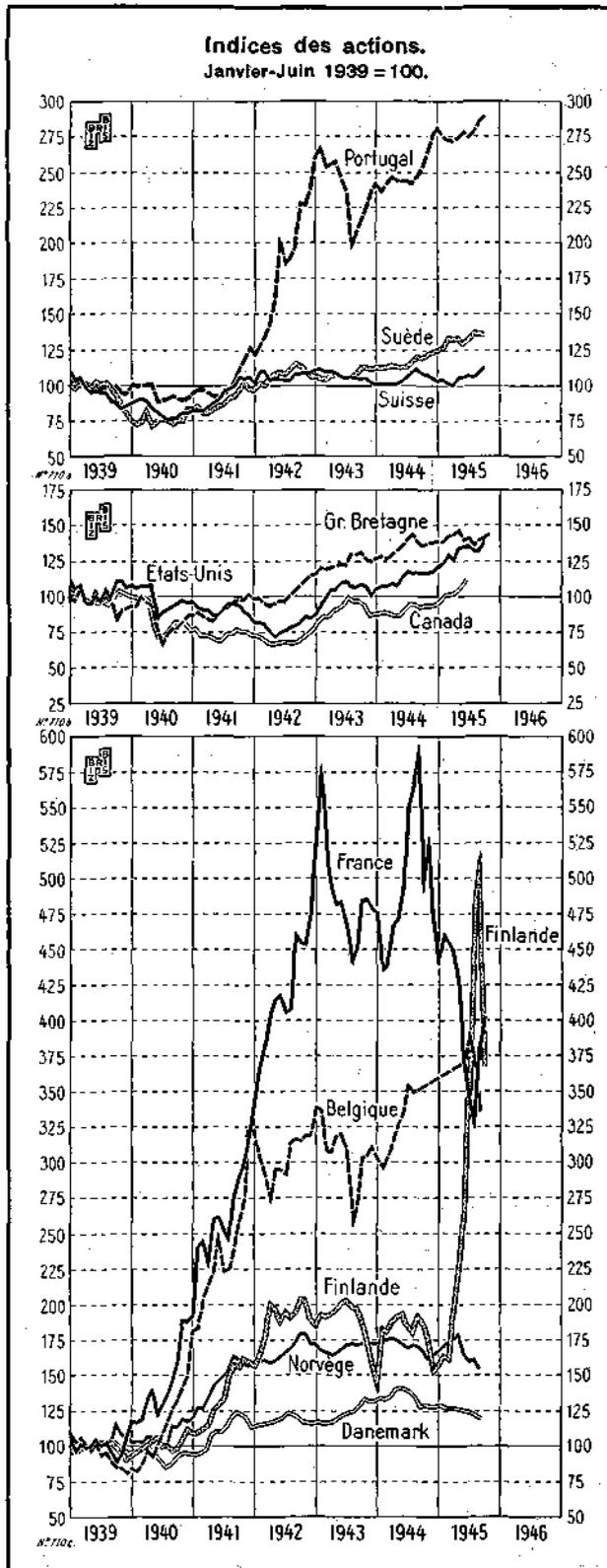
La hausse marquée des prix des marchandises en Finlande après la cessation des hostilités s'est reflétée dans les cours du marché des valeurs d'Helsinki, qui ont plus que doublé depuis l'été de 1944. Un mouvement, contraire dans une certaine mesure, s'est produit à Paris: il ne faut pas perdre de vue qu'en 1943 et pendant la plus grande partie de 1944, le rendement moyen de 300

Indices des cours des actions.

Bourses des valeurs	1939	1944	1945	
	Décembre	Juin	Juin	Septembre
Indice : janvier—juin 1939 = 100				
Helsinki	90	184	343	367 *
Paris	118	551	346	429
Bruxelles	84	354	370	335
Lisbonne	100	244	275	289
Oslo	102	169	159	133 *
New-York	108	118	135	142 *
Londres	93	140	141	141
Stockholm	75	113	132	136
Copenhague . . .	94	140	125	119
Montréal	101	91	112	112 *
Zurich	87	106	107	112

* Chiffres provisoires.

actions à la Bourse de Paris a été tout juste supérieur à 1% (rendement le plus bas en France depuis que les cours sont enregistrés, probablement donc de tous les temps); cet état de choses reflétait évidemment des craintes très vives d'inflation. Le fléchissement des cours des actions à l'automne de 1945 représente jusqu'à un certain point un retour à une conception plus normale des rendements admissibles; mais il reflète également des craintes de caractère plus politique au sujet de la nationalisation des entreprises ou des ventes forcées d'avoirs en monnaies étrangères, y compris les actions étrangères cotées à la Bourse de Paris. A ce sujet, les vagues d'optimisme et de pessimisme se succèdent, ce qui aide à expliquer les fluctuations des cours. A Bruxelles, la bourse des valeurs est restée fermée d'août 1944 à juin 1945. A l'automne, la tendance était nettement à la baisse, phénomène qu'il faut vraisemblablement attribuer à la persistance des craintes d'une inflation monétaire interne. Par les cours sur son marché des valeurs (comme par le mouvement de ses prix en général), le Portugal se distingue nettement des autres pays neutres. Les cours des actions à Montréal en 1944 étaient encore inférieurs à la moyenne d'avant-guerre, mais il se sont raffermis en 1945. A Zurich, où les cours ont aussi été relativement bas en 1944, une amélioration s'est produite spécialement pendant le second semestre de 1945. A New-York également, on constate une forte tendance à la hausse. Pour la bourse des valeurs de cette place comme pour celles de Londres, de Stockholm et de Copenhague,



l'impression est que les cours y dépassent d'environ 20 à 45% la moyenne d'avant-guerre, ce qui correspond approximativement au relèvement réel du coût de la vie dans les pays en question.

En Italie septentrionale, les marchés des valeurs ont été fermés à la fin d'avril 1945, c'est-à-dire pendant les dernières phases de la lutte, mais ils ont été rouverts dans la seconde quinzaine de juin. L'impôt de 3% sur le chiffre d'affaires, qui avait été perçu à Rome pendant quelque temps, a été étendu à l'Italie du nord, où il a remplacé la taxe de 25% imposée par les autorités néo-fascistes. Au début, le volume des transactions a pris un développement considérable; puis les cours ont été soumis à de violentes fluctuations, mais ont, en général, tendu à baisser.

Les autorités militaires alliées en Allemagne ont autorisé la réouverture de certains marchés des valeurs à partir d'août 1945. En novembre, ceux de Francfort, de Hambourg, de Munich, de Mannheim et de Stuttgart avaient repris leur activité. Des règles spéciales ont été édictées, telles que la fixation de cours maxima; mais les

autorités militaires ne se sont pas ingérées dans les questions courantes d'ordre administratif. A Francfort, les cours ont été en général de 30 à 40% environ inférieurs aux cours gelés de 1943, les baisses étant fortes notamment pour les titres des compagnies d'assurances sur la vie, des banques, des industries de guerre détruites et des entreprises situées dans la partie orientale du pays.

A l'heure actuelle, les marchés des valeurs sont favorisés sans aucun doute par la liquidité des marchés de l'argent, qui dépend dans une large mesure des méthodes de financement appliquées par l'État. Mais pour les actions (equities), comme pour les fonds d'État, le cours du marché reflètera dans une large mesure le soutien que procurent naturellement les placements provenant de l'épargne courante; et cela est vrai même si l'on tient compte de la technique de l'administration monétaire moderne.

Quant à l'afflux de l'épargne sur le marché, l'opinion semble assez répandue selon laquelle l'épargne volontaire affluera bientôt en si grande abondance dans la plupart des pays qu'en pratique, il sera plutôt difficile de trouver des possibilités de placement appropriées en quantité suffisante. On prévoit qu'au fur et à mesure du relèvement de la moyenne des revenus, des cercles étendus de la population économiseront une forte proportion de leurs gains. Pendant la guerre, le taux de l'épargne amassée par la population des États-Unis a été très élevé: particuliers et entreprises commerciales ont épargné près de 40 milliards de dollars au cours des années 1943 et 1944, sur un revenu national d'environ 155 milliards de dollars. Durant les mêmes années, l'épargne privée nette en Grande-Bretagne s'est élevée à 1.600 millions de livres sterling sur un revenu privé d'environ 9 milliards.

Il est nécessaire, toutefois, d'accorder à ces questions une grande attention: les dispositions du public en temps de paix peuvent fort bien, en effet, s'écarter de son attitude en temps de guerre, alors que la conscience du danger national était générale et que, de plus, maintes occasions de dépenses avaient disparu. Il reste également à voir si des impôts élevés et plus particulièrement peut-être de lourds droits de succession ne réduiront pas le volume d'épargne disponible. Les Livres blancs publiés en même temps que les budgets annuels en Grande-Bretagne contiennent à cet égard certains renseignements intéressants.

D'après ces Livres blancs, l'épargne privée en Grande-Bretagne en 1938 était constituée comme suit:

	Millions de livres sterling
Épargne personnelle brute	273
Moins droits de succession, etc.	—90
Épargne personnelle brute, compte tenu des droits de succession, etc.	183
Épargne impersonnelle brute	182
Total de l'épargne privée brute	<u>365</u>

Le total de l'épargne privée en 1938 (personnelle et impersonnelle) était donc de 365 millions de livres sterling, mais l'épargne négative des autorités publiques aurait été pendant cette même année de 90 millions de livres sterling (montant emprunté pour financer les dépenses courantes), si bien que le total réel de l'épargne brute de la nation s'est élevé à 275 millions*.

En 1938, la formation de nouveaux capitaux nationaux (bruts) en Grande-Bretagne figure, en outre, pour 550 millions de livres sterling dans le domaine privé et pour 235 millions dans le domaine public, soit au total 785 millions qui ont été couverts par :

	Millions de livres sterling
L'épargne (comme ci-dessus)	275
Les sommes affectées à la dépréciation et à l'entretien	440
Les prélèvements nets sur les avoirs outre-mer	70
Total des ressources disponibles pour la formation de nouveaux capitaux (bruts)	785

D'après ces évaluations, l'épargne nette de la Grande-Bretagne en 1938 (déduction faite de l'épargne négative des autorités publiques) s'élevait à 275 millions de livres sterling, soit environ 5% du revenu national. Un capital supplémentaire de 70 millions de livres sterling a été obtenu par prélèvement sur les avoirs du pays outre-mer, ce montant correspond au déficit des postes courants de la balance des comptes. Le taux d'épargne en temps de paix était donc faible par rapport à la proportion élevée atteinte pendant la guerre.

Si, malgré de lourds impôts, l'épargne proprement dite continue d'être abondante, il ne sera pas réellement nécessaire de répartir le capital entre différents emplois, vu qu'il y en aura assez pour suffire à tous les besoins. Il est très probable que les taux d'intérêt resteront alors peu élevés sans qu'il y ait lieu d'intervenir spécialement (à condition bien entendu que le niveau général des prix n'accuse pas un mouvement persistant de hausse). L'épargne restant considérable, les gouvernements pourront même se trouver dans l'obligation d'intervenir pour en assurer le placement intégral.

Il n'est pourtant pas probable que ce danger existe d'ici un certain temps; la réadaptation de l'industrie aux fins du temps de paix et la reconstruction des régions dévastées exigeront de gros capitaux et, maintenant que la guerre est

* Dans le Livre blanc présenté en avril 1945, « l'épargne qui constitue une addition nette à la fortune personnelle » apparaît comme « un solde, représentant ce qui reste du revenu personnel après déduction des dépenses pour articles de consommation, services et impôts directs. On peut également considérer qu'elle représente la somme des prêts personnels nets et de la formation nette de nouveaux capitaux personnels. Considérée sous cet aspect, l'épargne apparaît comme la somme des dépenses au comptant des individus, sous toutes les formes d'avoirs et de créances financières, y compris les avoirs qui viennent d'être créés, tels que les nouvelles maisons d'habitation. Ce chiffre représente une somme nette, en ce sens que les ventes personnelles de tels postes sont considérées comme des dépenses négatives. »

Dans l'analyse très précieuse que contient le Livre blanc, les différentes formes d'épargne ne sont pas spécifiées dans tous les cas, mais on peut espérer que ce sujet également sera traité assez en détail pour que dans la branche difficile de la science économique qui traite de l'épargne et de la formation de nouveaux capitaux plus d'éléments positifs d'information soient donnés pour le grand avantage de l'administrateur et du théoricien qui jusqu'ici ont tous les deux été contraints de procéder surtout par conjecture dans l'étude de ces questions.

terminée, il est probable que le public en général dépensera une proportion plus grande de son revenu courant pour la reconstitution des stocks épuisés pendant la guerre ou pour l'achat de nouveaux articles durables et autres produits. Peut-être même quelques personnes opéreront-elles pour ces achats des prélèvements sur les fonds accumulés par elles pendant la guerre. Il ne faut pas oublier que le taux élevé de l'épargne pendant la guerre a été dû en partie à la rareté des marchandises, la population civile, qui comprend aussi bien les entreprises que les consommateurs, se trouvant alors dans l'impossibilité de dépenser une partie considérable de l'énorme accroissement de son revenu nominal. Étant donnée l'incertitude où l'on se trouve quant à l'orientation future de l'évolution dans ce domaine, il est probable que les autorités continueront d'agir avec prudence et n'atténueront pas les contrôles financiers avant que la situation ne se soit stabilisée davantage.

Mais il faut se rappeler à cet égard que, pendant la guerre, le contrôle exercé sur les investissements n'a pas été essentiellement de caractère financier, mais a plutôt pris la forme d'un contrôle matériel direct exercé au moyen du placement dirigé de la main-d'œuvre et de la répartition des matériaux. Dans quelques pays, le contrôle de la main-d'œuvre est devenu beaucoup moins strict depuis la fin des hostilités et, à mesure que les pénuries disparaîtront, il est probable que le contrôle des matériaux disparaîtra aussi. L'expérience seule dira comment le contrôle financier en soi fonctionnera. Grâce au volume des fonds accumulés pendant la guerre, les particuliers, ainsi que les entreprises industrielles et commerciales, n'ont jamais disposé d'autant de liquidités que maintenant et, grâce à leurs propres disponibilités, n'ont pas besoin de recourir au marché des capitaux par l'émission d'actions ou d'obligations. Les fonds liquides sont en majeure partie conservés directement sous la forme de titres d'État ou de dépôts bancaires, dont les fonds d'État forment la principale contrepartie; l'emploi de ces fonds peut, dans les deux cas, provoquer une vente de titres d'État.

Pour que la politique de l'argent à bon marché soit efficace, il faut que les fonds d'État, même s'ils rapportent peu, soient cotés près du pair. Si l'épargne continue d'être abondante et si la demande de titres d'État émanant des compagnies d'assurances et autres organismes similaires reste active, il est probable que les cours se maintiendront sans que la banque centrale ait à intervenir sur une grande échelle; dans ce cas, les taux de l'argent à bon marché seront les taux naturels du marché. Mais si l'épargne courante ne suffit pas à assurer cette demande effective de titres d'État, la banque centrale pourra être amenée à intervenir sur l'«open market». Cette intervention soulèvera naturellement un certain nombre de problèmes difficiles à résoudre relativement au bon fonctionnement du

marché en période de grande liquidité. La tâche des banques centrales pourrait bien devenir maintenant plus difficile qu'elle ne l'a été pendant la guerre; le principal objectif était alors simple, l'État jouissait d'un monopole pour le financement de ses dépenses et des contrôles effectifs étaient appliqués. En temps de paix, la politique de l'argent à bon marché sera poursuivie moins peut-être pour abaisser le coût des emprunts de l'État que pour fournir des capitaux à meilleur marché à l'industrie et aux entreprises publiques. Quel que soit d'ailleurs le contrôle exercé, il faudra qu'il n'oppose aucun obstacle à l'afflux des capitaux dans l'industrie.

Opérations courantes de la Banque.

1. Activité du Département bancaire.

Le bilan de la Banque au 31 mars 1945, examiné et certifié exact par les vérificateurs aux comptes, figure en Annexe I au présent Rapport. Son total s'élève à 458,7 millions de francs suisses or (unité de 0,2903... gramme d'or fin), contre 467,3 millions le 31 mars 1944. La méthode adoptée pour la conversion des diverses devises figurant au bilan est la même que celle des années précédentes: elle se fonde sur le cours de conversion des devises en dollars et le prix officiel de vente de l'or par la Trésorerie américaine le jour de la clôture des écritures de la Banque.

Dans toutes ses opérations, la Banque a continué d'observer scrupuleusement les principes de stricte neutralité dont elle s'est inspirée depuis le début des hostilités. Le volume des transactions s'est encore réduit par suite des circonstances. Comme par le passé, la Banque s'est efforcée de suivre de près l'évolution économique, financière et monétaire des divers pays et du monde dans son ensemble et elle a pu, dans une large mesure, surmonter les difficultés résultant de la réduction des possibilités d'acheminement du courrier et de l'interruption des contacts personnels tant qu'a duré la guerre. Outre son Rapport annuel, la Banque a publié une série de brochures contenant les textes des lois et décrets relatifs à la réglementation des devises dans divers pays et autres sujets similaires, ainsi que des recueils de documents financiers qui semblent avoir constitué des œuvres de documentation courante fort appréciées.

Au fur et à mesure que les circonstances l'ont permis, les contacts directs ont été repris avec les gouverneurs et autres représentants des banques centrales et, à cette occasion, une grande quantité de renseignements détaillés ont été communiqués qu'il avait été jusque là impossible de fournir.

La Banque a poursuivi la politique tendant à augmenter la liquidité et la sécurité de ses placements, même au prix d'une diminution de ses revenus courants. Ses avoirs propres en or atteignaient, en fin d'exercice (31 mars 1945), leur maximum absolu depuis sa création avec 95,2 millions de francs suisses or, représentant environ 21 % du total du bilan. Au début des hostilités, le chiffre correspondant était inférieur à 10 millions de francs suisses or. Après s'être élevé jusqu'à près de 470 millions de francs suisses or le 30 juin 1944, le total du bilan repris aux situations mensuelles s'est abaissé jusqu'à 458,1 millions le 30 novembre, pour ne guère s'écarter ensuite de ce niveau et se retrouver à 458,7 millions en fin d'exercice.

L'«or earmarked», comptabilisé hors bilan, dont le chiffre était revenu de 54,5 millions au début de l'exercice à 47,7 millions le 30 avril 1944, s'est relevé à 54,8 millions le 31 juillet et s'est maintenu à ce niveau jusqu'au 28 février 1945, pour s'établir à 51,4 millions en fin d'exercice.

La comparaison des principaux postes du bilan de la Banque au 31 mars 1944 et au 31 mars 1945 appelle les observations suivantes:

A. Passif:

Les réserves sont passées de 19,6 à 19,9 millions de francs suisses or et les «Divers» de 54,3 à 56,2 millions.

Les dépôts des banques centrales pour leur propre compte se sont élevés, d'une manière plus ou moins régulière, de 7 millions de francs suisses or, le 31 mars 1944, jusqu'à 9,5 millions le 31 juillet. Ils revenaient à 6,6 millions le 31 octobre, pour demeurer approximativement à ce niveau jusqu'au 28 février 1945 et finir l'exercice à 7,9 millions.

Les dépôts des banques centrales pour le compte d'autres déposants ont légèrement fléchi au cours de l'exercice: leur volume était de 1.156.000 francs suisses or le 31 mars 1944 contre 1.273.000 francs suisses or un an plus tôt.

Les dépôts d'autres déposants ont accusé la même tendance générale, mais avec des écarts un peu plus marqués. Après s'être élevé de 1.575.000 francs suisses or le 31 mars 1944 à 1.834.000 le 31 juillet, leur total s'est retrouvé à 778.000 francs suisses or en fin d'exercice.

Quant aux comptes de dépôts bancaires en poids d'or, dont le total était de 29,6 millions de francs suisses or le 31 mars 1944, ils demeu-

raient approximativement à ce niveau, sans marquer de fluctuations notables, jusqu'au 31 octobre 1944. Un retrait assez important les ramenait à 20,1 millions au 30 novembre; après une augmentation passagère, leur volume fléchissait progressivement jusqu'à 18,8 millions au 31 mars 1945, minimum de l'exercice.

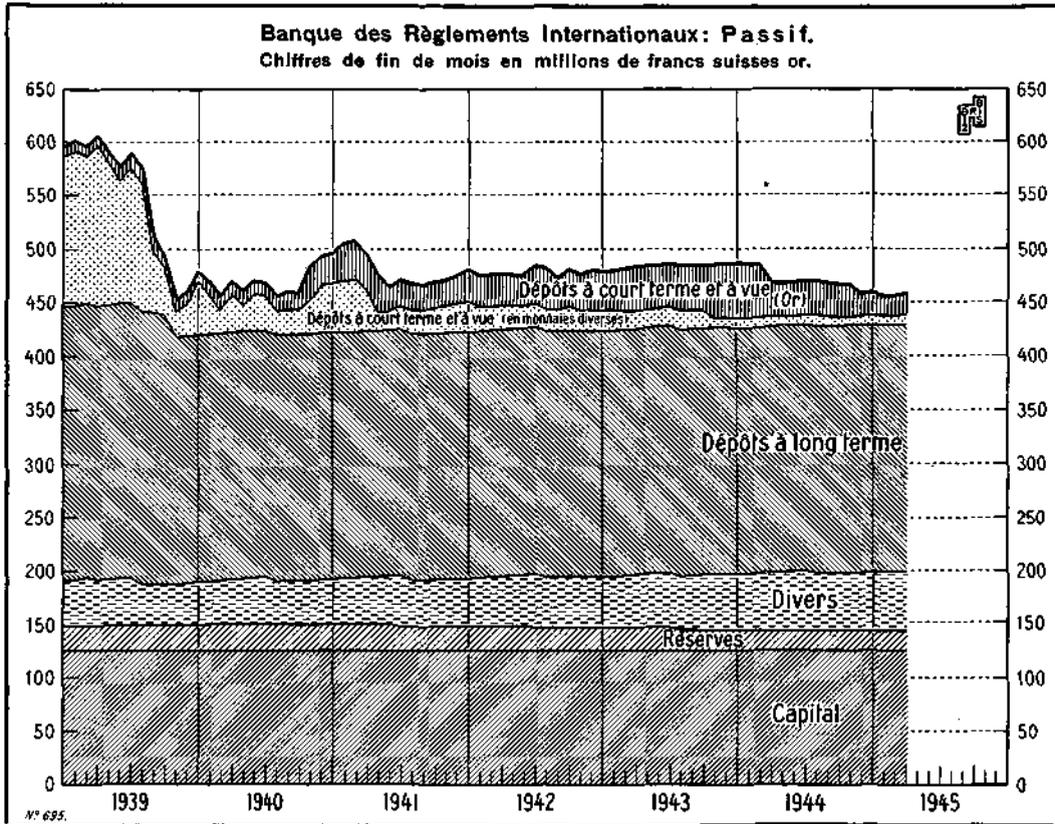
Une institution financière comme la Banque des Règlements Internationaux doit, non seulement respecter les règles des banques ordinaires, mais encore accommoder son activité aux politiques monétaires des banques centrales avec lesquelles elle fait des opérations et aux législations exceptionnelles de guerre en vigueur dans les différents pays — dont toutes tendent naturellement à compliquer la tâche de la Banque.

C'est ainsi qu'une opération aussi simple que le remboursement à une banque centrale neutre d'un dépôt libellé en une devise tierce a dû donner lieu à de longues et délicates négociations exigeant des précautions extrêmes, une des difficultés étant que, alors que la Banque des Règlements Internationaux s'efforçait, bien entendu, de remplir ses propres obligations de la manière la plus stricte, les deux pays en question suivaient des politiques financières inconciliables à certains égards. Toutes les possibilités pratiques de remboursement ont dû être explorées et un certain nombre d'opérations successives ont été nécessaires, y compris la conversion en or du dépôt en question, puis, quelque temps après, sa reconversion dans la devise primitive, suivie d'une nouvelle conversion dans la devise de la banque centrale créancière, à laquelle il a été vendu de l'or à un cours conventionnel; le tout permettant à la Banque des Règlements Internationaux de ne pas déboursier une valeur supérieure à celle qu'eût impliquée l'exécution de son obligation primitive. Un tel exemple montre bien à la fois les difficultés résultant des législations de guerre et des politiques monétaires contradictoires pour les opérations véritablement les plus simples avec une banque centrale neutre. Mais cet exemple montre aussi que la bonne volonté des contractants permet de trouver des solutions pratiques répondant à toutes les exigences de la situation actuelle.

Le nombre des transactions opérées au titre du règlement des paiements postaux internationaux est à peu près le même que pendant l'exercice précédent, le montant total de ces transferts étant cependant un peu inférieur. Les événements ont naturellement réduit l'activité dans ce domaine.

Le nombre des comptes de dépôts-or ouverts dans les livres de la Banque était de 26 au 31 mars 1945, contre 27 un an auparavant.

Le graphique suivant montre le mouvement mois par mois des principaux postes du passif depuis le début des hostilités jusqu'au 31 mars 1945.



B. Actif.

Les modifications intervenues au cours de l'exercice dans la structure des actifs de la Banque peuvent être résumées ainsi: augmentation des avoirs disponibles d'environ 10 millions de francs suisses or, l'or, l'encaisse-devises et les fonds à vue augmentant de 31 millions et le portefeuille diminuant de 21 millions; par ailleurs, réduction des fonds à terme de 18 millions; enfin, les effets et placements divers demeurent sans changement. Le tableau suivant, établi à certaines dates caractéristiques, montre l'évolution de l'or en lingots et du stock d'or propre de la Banque.

La réduction enregistrée en novembre 1944, aussi bien par les avoirs en or de la Banque que par ses engagements poids d'or, est imputable à l'opération avec une banque centrale neutre et

Avoirs et engagements en or de la Banque.

Fin de mois	Or en lingots	Dépôts en poids d'or	Stock d'or propre de la Banque
1944 Mars . . .	118,3	29,6	88,7
Octobre . . .	119,7	29,4	90,3
Novembre . .	111,3	20,1	91,2
1945 Mars . . .	114,0	18,8	95,2

dont il a été question plus haut. En ce qui concerne le stock d'or propre de la Banque, l'augmentation en a été constante pendant tout l'exercice et le chiffre de 95,2 millions de francs suisses or atteint à la fin de mars 1945 correspond à son maximum. Une des tendances principales de la politique de la Banque, dont le bilan est basé sur l'or, est en effet, particulièrement dans les circonstances actuelles, d'être le plus liquide possible avec une forte position en métal jaune.

En même temps, le total de l'encaisse-devises a enregistré un gonflement assez considérable. Au cours des cinq premiers mois de l'exercice, c'est-à-dire de la fin de mars à la fin d'août 1944, il ne s'est pas écarté sensiblement de son niveau, passant de 17,8 à 18,6 millions de francs suisses or. Il s'est alors brusquement élevé à 48 millions le 30 septembre, puis s'est relativement stabilisé pour se retrouver à 46,9 millions à la fin de l'exercice. Ce fait est dû à certaines mesures prises en vue d'assurer à la Banque une liquidité accrue et, entre autres, de substituer, à un placement sur un marché particulier, une créance directe sur la banque centrale. L'objet de cette mesure a été de faciliter, le cas échéant, une compensation entre certaines catégories d'avoirs et d'engagements.

A la fin de l'exercice, l'ensemble des encaisses or et devises de la Banque était ainsi passé à 161 millions de francs suisses or, contre 136,1 millions un an auparavant et 103,8 millions le 31 mars 1943.

Les fonds à vue placés à intérêts se sont également accrus. Pendant les cinq premiers mois de l'exercice, leur chiffre est demeuré pratiquement sans changement aux environs de 6,9 millions de francs suisses or; il est passé le mois suivant à 12,8 millions, le 30 septembre, et n'a guère accusé de variations jusqu'à la fin de l'exercice, date à laquelle il atteignait 13,1 millions. Là également, l'intention de la Banque a été de substituer des créances directes à vue à des avoirs en portefeuille.

Si une telle évolution accroît la liquidité de la Banque et réduit ses risques, elle exerce, toutefois, des effets moins favorables sur sa capacité de réaliser des bénéfices.

Le résultat de ces mesures a été nécessairement de réduire sensiblement le portefeuille de la Banque. Les effets et acceptations ont diminué de 11 millions de francs suisses or et les bons du Trésor de 10 millions en cours d'exercice. L'évolution des divers postes du portefeuille ressort d'une comparaison avec celle de l'encaisse, des fonds à vue et des fonds à terme placés à intérêts; le tableau suivant, établi à certaines dates caractéristiques, permet d'exercer cette comparaison.

Ce tableau met nettement en lumière la différence entre l'évolution au cours des cinq premiers mois de l'exercice, d'une part, et des sept derniers mois, de l'autre. Il convient d'ajouter que, pendant le premier trimestre de

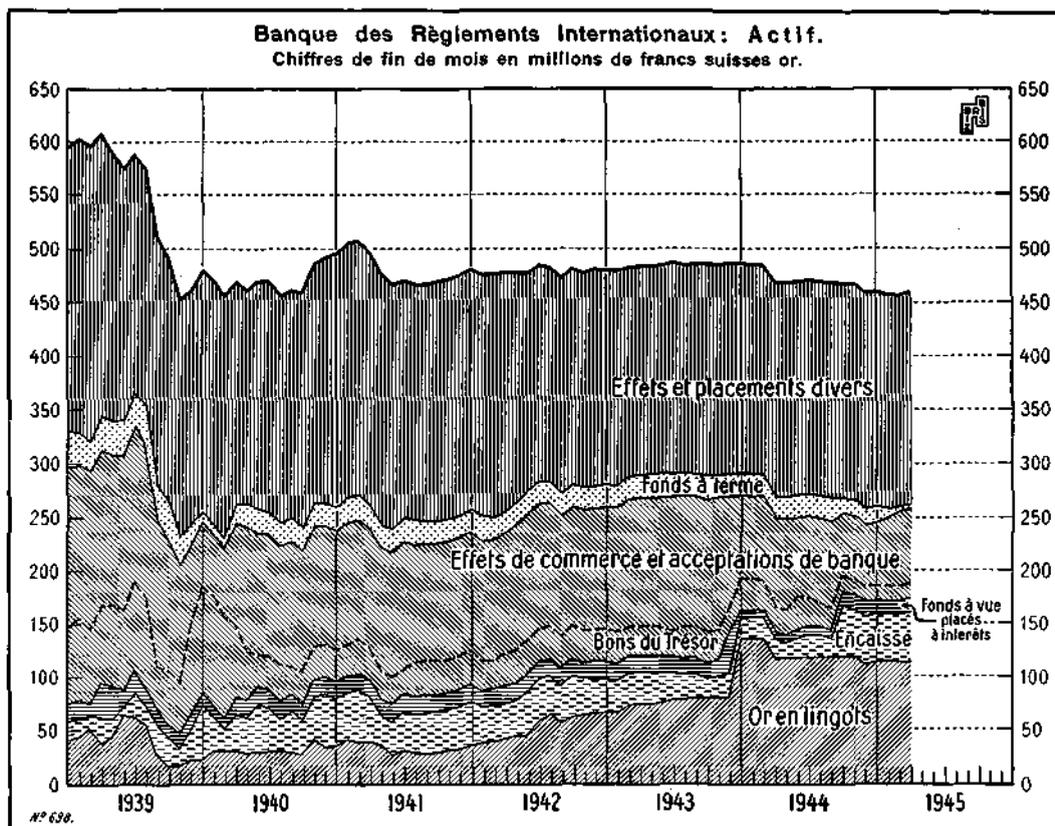
Divers postes du bilan.

Fin de mois	En-caisse	Fonds à vue	Effets et acceptations	Bons du Trésor	Fonds à terme
1944 Mars . . .	17,8	6,9	81,3	24,1	21,1
Août . . .	18,6	6,7	81,4	19,9	21,0
Septembre . . .	48,9	12,8	58,2	14,4	15,0
Décembre . . .	45,5	12,1	58,2	14,5	15,0
1945 Janvier . . .	44,9	12,8	65,0	12,3	8,9
Mars . . .	46,9	13,1	70,3	14,0	2,7

1945, quelque 12 millions de francs suisses or ont été prélevés sur les fonds à terme pour être investis en portefeuille. Le montant détenu sous forme de fonds à terme atteignit son maximum de l'exercice le 30 juin 1944 avec 21,6 millions de francs suisses or, pour retomber à son minimum de 2,7 millions le 31 mars 1945.

Les effets et placements divers s'établissent au même niveau de 197,5 millions de francs suisses or au début et à la fin de l'exercice, ayant enregistré leur minimum de 197,3 millions le 30 mai et leur maximum de 200,6 millions le 31 décembre 1944.

Le graphique suivant montre le mouvement mois par mois des principaux postes de l'actif du bilan depuis le début des hostilités jusqu'au 31 mars 1945.



L'aspect pratique de la liquidité de la Banque est montré par le tableau ci-après.

Proportion des divers actifs.

Bilan au :	31 mars 1944	31 mars 1945
	Pourcentage	
Or en lingots	25,3	24,9
Encaisse, fonds à vue et portefeuille réescomptable . . .	27,9	31,4
Fonds à terme, effets et placements divers, autres actifs .	46,8	43,7
Total . . .	100,0	100,0

Alors que les avoirs propres que la Banque détenait en Suisse, tant en francs suisses (espèces et portefeuille) qu'en or, étaient relativement faibles, en août 1939, ils représentaient, au 31 mars 1945, plus de 60% du capital versé de la Banque. Cette augmentation sensible résultait surtout du trans-

fert en Suisse de l'or provenant du remboursement des placements de la Banque auprès de la Banque d'Italie, comme il a été mentionné dans le quatorzième Rapport annuel de la Banque des Règlements Internationaux.

En ce qui concerne les placements en cours de la Banque, diverses mesures de précaution ont été prises pendant l'exercice en vue d'assurer la continuation de certains d'entre eux même si, pour des raisons provenant des événements militaires, les relations avec les banques centrales des marchés en question venaient à être interrompues — ce qui s'est effectivement produit peu après la clôture de l'exercice 1944—45. Toutes mesures conservatoires possibles ont donc été prises pour garantir les placements de la Banque, indépendamment des garanties juridiques d'ordre général que la Banque possède, en vertu plus spécialement des Accords de La Haye de 1930.

Sauf dans un cas, tous les intérêts courus sur les placements de la Banque ont été intégralement transférés jusqu'à fin mars 1945. Le montant total du portefeuille de la Banque en Bons du Trésor de divers États, qui comprend également les intérêts courus, mais non encore réglés, s'est à nouveau légèrement réduit, tant par le jeu des amortissements contractuels qu'à la suite de l'aboutissement de négociations qui ont permis de recevoir les intérêts en retard. Dans deux cas, ces négociations portaient également sur une modification de la forme des placements en question; l'une de ces négociations a abouti; l'autre est encore en cours.

Les crédits consentis avant la guerre par la Banque des Règlements Internationaux à la Banque Nationale de Hongrie ont été de nouveau réduits, à la suite de remboursements partiels additionnels. Le volume en a été ramené à un montant inférieur au total des fonds déposés par la Banque Nationale de Hongrie à la Banque des Règlements Internationaux. En fait, il ne représentait

plus, le 31 mars 1945, qu'un peu plus de la moitié du total subsistant à la fin de l'exercice précédent et moins de 10% du total correspondant à la fin d'août 1939.

Malgré toutes les difficultés, la Banque a traité, au cours de l'exercice, certaines opérations sur or offrant les garanties habituelles. Par contre, les opérations destinées à faciliter le commerce international qu'elle effectuait antérieurement ont pratiquement disparu.

* * *

A peine l'exercice de la Banque sous revue était-il clos que les hostilités prenaient fin en Europe, puis, quelques mois plus tard, en Extrême-Orient. Dans ces conditions, le moment semble venu de comparer les éléments principaux du bilan de la Banque au 31 août 1939 et au 31 mars 1945.

Entre ces deux dates, le total des ressources de la Banque a subi une réduction d'environ 10%, soit d'un peu plus de 50 millions de francs suisses or. Comme le montre le graphique de la page 179, cette réduction provient, pour la plus grande part, de certains retraits opérés sur les dépôts volontaires des banques centrales. Ces retraits, qui ont porté principalement sur des dépôts à court terme, n'ont pas soulevé de difficultés particulières, la Banque possédant d'amples avoirs immédiatement disponibles dans les monnaies des marchés en question.

Dans la gestion de ses actifs, la Banque a pu obtenir, pendant toute la guerre, le transfert de tous les intérêts dus sur ses placements, en dépit de certains retards dans quelques cas. La Banque a été à même d'utiliser les possibilités de compenser ses propres créances par les remises qu'elle avait à faire dans les pays débiteurs, cette compensation ayant été possible spécialement à l'occasion du paiement des dividendes. En raison des difficultés tenant aux législations exceptionnelles de guerre, les Assemblées générales successives de la Banque ont, à partir de 1941, adopté comme instrument de paiement effectif des dividendes de la Banque la monnaie du pays de résidence de l'actionnaire, seule solution applicable dans tous les cas.

Cette méthode de paiement a eu évidemment pour conséquence de faciliter les transferts de fonds à la Banque sans lesquels il ne lui aurait peut-être pas été possible de recevoir tous les revenus nécessaires à la distribution des dividendes respectifs. La procédure adoptée permettait, en outre, de faire le paiement du dividende déclaré notamment dans les pays occupés pendant les hostilités, sans remises effectives de devises (remises qui auraient pu bénéficier

en fait aux autorités d'occupation). Le but de la politique que la Banque a poursuivie avec ténacité pendant toute la guerre a été de défendre ses intérêts et ceux de ses actionnaires en évitant toute mesure contre laquelle eussent pu s'élever les pays belligérants et qui eût pu, par conséquent, compromettre la position morale de la Banque.

La Banque a pu, non seulement obtenir le transfert d'intérêts gagnés sur ses placements, mais encore améliorer la position de ses avoirs propres. Les faits principaux dans ce domaine sont les suivants: grâce aux accords passés contractuellement depuis plusieurs années avant 1939, la Banque a pu prendre des mesures pour la conversion en or de tous ses placements sur le marché italien; elle a pu, en outre, réduire considérablement les crédits consentis en 1931 à la Banque Nationale de Hongrie, si bien que le montant, comme il a été dit plus haut, en est maintenant inférieur aux fonds déposés à la Banque par la Banque Nationale de Hongrie; enfin, la plus grande partie des avoirs de la Banque auprès de la Banque de Pologne a été remboursée par voie de compensation.

Des remises suffisantes d'or et de devises ont été obtenues du marché allemand pour assurer le transfert de tous les escomptes et intérêts gagnés pendant la période de guerre et réduire légèrement le total des placements faits sur ce marché en 1930 et en 1931, par application des Accords de La Haye. Observant en cela les principes de sa politique générale, la Banque s'est fait donner l'assurance que l'or qui lui était cédé, en vue d'effectuer les transferts de ses avoirs en Allemagne, appartenait déjà à la Reichsbank avant la guerre. Ses dossiers portent mention du fait qu'elle a reçu cette assurance.

En résumé, en dehors des placements de caractère particulier faits en vertu desdits Accords de La Haye (et qui bénéficient des garanties qui y sont prévues), tous les actifs de la Banque — c'est-à-dire tous les actifs résultant de placements de caractère commercial faits volontairement par la Banque — sont couverts par les meilleures garanties possibles, grâce aux divers arrangements intervenus et aux remboursements obtenus. Au total, du 31 août 1939 au 31 mars 1945, les actifs liquides de la Banque sur les marchés américain, britannique et suisse en or, en dollars ou en francs suisses ont été ainsi accrus de plus de 117 millions de francs suisses or.

2. Fonctions de mandataire (trustee) et d'agent financier exercées par la Banque.

Au cours de l'exercice écoulé, aucun changement ni fait nouveau n'ont affecté les fonctions de mandataire (trustee) et d'agent financier de la Banque.

Toutefois, les trustees de l'Emprunt Extérieur Allemand de 1924 et la Banque, agissant comme trustee de l'Emprunt International 5 1/2 0/0 1930 du Gouvernement Allemand et de l'Emprunt International de la République Fédérale d'Autriche 1930, ont adressé des lettres aux divers gouvernements intéressés pour appeler leur attention sur les garanties et privilèges attachés aux emprunts respectifs et demander que tous les droits des détenteurs d'obligations soient respectés dans toutes les mesures qui seront prises à l'avenir en vue d'assurer le règlement des réparations et autres revendications sur l'Allemagne.

3. Surplus et son affectation.

Le solde de l'exercice, après provision pour charges éventuelles, s'élève à 4.429.562,41 francs suisses or, contre 5.253.903,12 francs suisses or pour le quatorzième exercice social, le franc suisse or étant défini à l'article 5 des statuts de la Banque comme équivalant à 0,290 322 58... gramme d'or fin. Aux fins de l'établissement du bilan au 31 mars 1945, les avoirs et engagements en monnaies étrangères ont été convertis en francs suisses or selon les cours de change cotés ou officiellement fixés à cette date. Tous les avoirs sont évalués aux cours du marché ou au-dessous s'il y a cotation, sinon, à leur valeur d'achat ou au-dessous.

Le Conseil d'Administration a décidé qu'il est nécessaire, vu les circonstances exceptionnelles, de constituer une provision aussi forte que possible en prévision de charges éventuelles; il n'est donc pas à même, à l'heure actuelle, d'inviter l'Assemblée générale annuelle à « décider les affectations aux réserves et aux fonds spéciaux, et se prononcer sur la déclaration d'un dividende et son montant » comme il est prévu à l'article 48b) des statuts de la Banque. Le solde de 4.429.562,41 francs suisses or a donc été transféré au compte d'attente spécial 1944—45. En conséquence de cette décision, et en tenant compte des dividendes réduits des exercices sociaux 1942—43 et 1943—44, le total des dividendes déclarés reste inférieur de 58 francs suisses or par action aux dividendes cumulatifs de 6% prévus à l'article 53b) des statuts, soit, au total, de 11.600.000 francs suisses or.

Les comptes de la Banque et son quinzième bilan annuel ont été dûment vérifiés par MM. Price, Waterhouse et Cie, Zurich, comptables assermentés. Copie du bilan est donnée à l'Annexe I, ainsi que le rapport des commissaires-vérificateurs certifiant qu'ils ont obtenu toutes les informations et explications demandées, et que le bilan et les notes qui l'accompagnent représentent l'expression comptable exacte du résultat des opérations de la Banque, tel qu'il ressort de ses livres. Le compte de profits et pertes est reproduit à l'Annexe II.

4. Modifications dans la composition du Conseil d'Administration.

Depuis décembre 1944, les modifications suivantes ont été apportées à la composition du Conseil d'Administration. Lors de sa nomination, le 4 janvier 1945, au poste de Gouverneur de la Banque d'Italie, le Sénateur Luigi Einaudi est devenu Administrateur d'office. Le Sénateur Einaudi a désigné le Professeur P. Stoppani pour exercer les fonctions de suppléant. Le second Administrateur italien n'a pas encore été nommé.

En avril dernier, M. Maurice Frère, Gouverneur de la Banque Nationale de Belgique, a nommé M. Camille Gutt, en vertu de l'article 28 2) des statuts, second Administrateur de nationalité belge. M. Ernst Weber, Président de la Direction générale de la Banque Nationale Suisse a été réélu en juin 1945, en vertu de l'article 28 3) des statuts, pour une nouvelle période de trois ans. Certains membres du Conseil ont été désignés à nouveau en mai 1945, par application de l'article 28 2) des statuts.

Une liste des membres du Conseil en fonctions en septembre 1945 figure à la fin du présent Rapport.

* * *

La Banque a été profondément éprouvée, en novembre 1945, par le décès de M. S. E. Goodwin, Chef des services comptables de la Banque. M. Goodwin occupait ce poste important depuis la fondation de la Banque en 1930; grâce à ses capacités professionnelles et à sa longue expérience, il avait rendu de très précieux services à la Banque.

Conclusion.

Plus encore que la guerre précédente, celle qui vient de finir a provoqué le développement et le perfectionnement du système de contrôle de l'État, et cela même dans des pays où, avant 1939, les interventions de ce dernier avaient été relativement rares. Il s'agit maintenant de décider dans quelle mesure il convient de supprimer ces contrôles ou de les maintenir ou, peut-être, de les transformer pour les adapter aux circonstances du temps de paix.

Le terme de « contrôle » est souvent employé dans un sens très vague et indique toutes les formes d'« intervention de l'État », y compris même les mesures prises en vue d'accroître le volume du pouvoir monétaire d'achat. Mais, pris dans son sens courant, le terme de contrôle implique une sélection, le pouvoir de refuser ou d'approuver. Dans ce sens, le contrôle a un caractère

restrictif; il n'implique pas des initiatives nouvelles, mais intervient plutôt pour freiner et limiter. C'est pourquoi le contrôle est particulièrement utile en période de réarmement intense et de guerre, alors qu'il s'agit de restreindre autant que possible la consommation civile pour consacrer les ressources de la nation principalement à l'effort de guerre.

Conformément aux idées qui avaient cours vers la fin de la première guerre mondiale, le contrôle a été rapidement supprimé et cette mesure a été suivie d'une reprise remarquable de l'activité économique de 1919 à 1920; mais un mouvement de hausse des prix de caractère inflationniste s'étant développé sur un plan parallèle, le succès initial a été suivi d'un revirement brusque. Ce revirement a été spécialement violent dans les pays qui étaient revenus à la parité-or de leurs monnaies d'avant 1914. La production a diminué de volume tandis que le chômage augmentait; d'autre part, la majorité des profiteurs de guerre ont perdu les gains acquis par eux pendant la guerre et les titulaires de dépôts dans les caisses d'épargne, de polices d'assurances, etc. ont vu leurs créances financières récupérer la majeure partie de leur pouvoir d'achat. La justice sociale était en gros satisfaite, et l'on comprendra l'importance psychologique de ce fait si l'on compare les répercussions ressenties dans les pays où une inflation persistante a dépouillé les souscripteurs, en général patriotes, de fonds d'État au profit de ceux qui, à la suite peut-être d'achats spéculatifs, possédaient des biens réels (« Sachwerte »).

L'évolution a été pénible et les pertes ont été lourdes; et pourtant, malgré tous les inconvénients d'une atténuation prématurée du contrôle et de vastes fluctuations des prix, une base satisfaisante a été créée qui a permis un développement considérable de la production de 1923 à 1929. Et si ce mouvement a été interrompu, il ne faut pas oublier que la baisse des prix, dont le début date de 1929, s'est déclenchée hors d'Europe; elle a été due, en partie au moins, à un pouvoir d'achat insuffisant en comparaison de l'accroissement rapide de la production des marchandises et des services. Un contrôle, sous la forme de restrictions, n'eût pu prévenir une crise; en mettant les choses au mieux, il eût tout au plus ralenti le mouvement d'expansion économique, ce qui, tout compte fait, est la pire des conséquences d'une intervention de l'État.

Le contrôle a été cette fois-ci infiniment plus efficace que pendant la guerre précédente; de là vient que le public a été moins hostile aux diverses mesures qui lui ont été imposées et que le cercle s'est très élargi de ceux qui ont été nettement plus favorables à l'intervention de l'État. Toutefois, il ne faut pas passer sous silence le fait que les mesures de contrôle masquent souvent des bouleversements profonds, dans les échanges internationaux, par exemple, et, d'une manière plus générale, dans les relations entre les différentes branches de la production. En effet, la guerre a stimulé l'activité de certaines industries,

alors que d'autres, plus spécialisées dans la production du temps de paix (la construction de maisons d'habitation, par exemple), restaient loin en arrière. On commettrait une grave erreur si l'on supposait que le maintien du contrôle pourrait combler cet écart, effacer les autres disparités et donner au pays les moyens d'éviter les ajustements souvent pénibles mais nécessaires pour rétablir l'équilibre.

Dans la vie économique d'un pays, la source génératrice d'énergie a évidemment un rôle plus important que le frein. Toute économie doit comprendre un élément actif, une force dynamique. En régime de capitalisme d'État (qui, dans l'ordre naturel des choses, semble être la vraie forme de société collectiviste, puisque l'accumulation de capital est essentielle à la civilisation moderne), ce sont les décisions prises par l'État et les autres autorités qui fournissent cette force dynamique. Dans les plans annuels ou quinquennaux ou de toute autre durée qui ont été élaborés, certaines ressources définies (exprimées en monnaie) sont affectées à la production de diverses marchandises et à la construction de nouvelles usines, de maisons d'habitation, etc., la main-d'œuvre et les autres agents d'exécution recevant alors l'ordre de procéder aux travaux. Cela signifie qu'il faut tout d'abord que les ressources disponibles soient réparties dans une proportion convenable entre les différentes entreprises prévues par les plans; d'autre part, indépendamment des exceptions qui peuvent avoir été expressément stipulées dans ces plans, il faut que les diverses entreprises de l'État soient administrées de manière à montrer un « bénéfice » correspondant à la différence entre les prix de vente des produits et leur coût de production. Il faut qu'un bénéfice soit réalisé pour que puissent être déterminés de façon correcte les prix des marchandises produites; le bénéfice constitue également une preuve du rendement; enfin, c'est en grande partie de ces bénéfices que dépend l'existence des institutions publiques qui ne sont pas directement engagées dans la production ou sa distribution (administrations d'État, hôpitaux, écoles, par exemple). La réalisation de bénéfices n'est pas purement et simplement un principe de comptabilité, elle est une nécessité économique à laquelle les activités de l'État elles-mêmes ne peuvent se soustraire. Nulle part ce principe n'est plus nettement reconnu qu'en U.R.S.S., où l'on a, en outre, introduit le système de la rémunération individuelle d'après le rendement, qui comporte différents barèmes pour différents types de travaux, le tout en vue de stimuler l'effort et, en conséquence, d'accroître la production nationale.

Dans une société qui repose sur l'entreprise privée et qui est soumise au mécanisme des prix, la force dynamique est fournie directement par la rémunération sous forme d'un profit, déterminé par le niveau des prix de revient et le volume de la demande effective (qui dépend en

dernier lieu des consommateurs, au nombre desquels le gouvernement occupe une place importante). Dans le système en vigueur pendant la guerre, alors que, du point de vue économique, la tâche était relativement simple, les autorités ont trouvé qu'il était dans l'intérêt du public de fixer des prix suffisants pour couvrir les frais de production et permettre un taux de bénéfice raisonnable. Le planisme très poussé, si caractéristique des économies de guerre, a été, en fait, appliqué d'une manière qui a incité l'entreprise privée à donner son rendement maximum. On a ainsi compris qu'il n'y a pas nécessairement d'incompatibilité logique ou autre entre le planisme d'une part et l'activité de l'entreprise privée de l'autre; mais il faut que le planisme tienne compte du fait qu'on ne peut, dans une telle société, se passer du stimulant qu'est le profit si l'on veut que le progrès économique se poursuive. Il est raisonnable qu'afin d'éviter une évolution qui ne serait pas souhaitable, on prenne des mesures se traduisant par un contrôle et l'octroi de stimulants positifs en cas de nécessité; mais si un système de contrôle ou toute autre intervention devait faire obstacle à l'activité privée, il enlèverait à une société fondée essentiellement sur l'entreprise privée sa source génératrice d'énergie sans la remplacer par aucune autre force dynamique.

Dans les pays de l'Europe occidentale et dans le Nouveau Monde, les entreprises privées représentent encore nettement plus de 80% de chaque économie nationale. Le reste représente les entreprises de l'État (qui en possède les biens d'investissement), dont toute l'activité dépend naturellement des décisions des autorités publiques.

Aujourd'hui, il n'existe pas de système absolument « pur »; partout on se fie à la fois à l'effort des particuliers et à l'initiative des autorités publiques, bien que dans une mesure et suivant des méthodes qui diffèrent d'un pays à l'autre. Mais cela ne doit pas empêcher d'admettre qu'il faut dans chaque domaine particulier laisser libre carrière à la force génératrice d'énergie qui lui est propre, sinon l'on s'exposera au grave danger d'une stagnation comme la période d'entre les deux guerres en a donné plus d'un exemple.

La paix revenue, il faudra satisfaire aux besoins variés et multiples du public pour relever le niveau de vie, et le fait même que le besoin de marchandises est si grand facilitera vraisemblablement le développement économique. Il faudra s'efforcer alors d'utiliser intégralement l'occasion ainsi offerte pour que les progrès techniques réalisés à notre époque se traduisent par un relèvement du niveau du bien-être réel.

THOMAS H. MCKITTRICK,
Président.

ANNEXES

BILAN AU

EN FRANCS SUISSES OR (UNITÉS DE 0,290 322 58 ...)

ACTIF			
			%
I. OR EN LINGOTS		114.042.980,79	24,9
II. ENCAISSE			
A la Banque et en compte courant dans d'autres Banques		46.937.326,55	10,2
III. FONDS À VUE placés à intérêts		13.061.270,56	2,8
IV. PORTEFEUILLE RÉESCOMPTABLE			
1. Effets de commerce et acceptations de Banque	70.285.466,11		15,3
2. Bons du Trésor	14.033.668,78		3,1
		84.319.134,89	
V. FONDS À TERME placés à intérêts			
À 3 mois au maximum		2.748.845,91	0,6
VI. EFFETS ET PLACEMENTS DIVERS			
1. Bons du Trésor	79.334.391,13		17,3
2. Effets de Chemins de fer et de l'Adminis- tration des Postes, autres effets et place- ments divers	118.201.561,38		25,8
		197.535.952,51	
VII. AUTRES ACTIFS		79.812,31	0,0
NOTE I — Les avoirs que la Banque détient en or sur chacune des places où des dépôts en or sont exigibles, ou sous forme de fonds à vue et à court terme dans les mêmes monnaies que les dépôts correspondants dépassent largement dans tous les cas les dépôts dont il s'agit (Articles IV et V du Passif). L'emploi des avoirs en dollars et en lingots d'or détenus aux États-Unis est soumis en vertu de la législation de guerre à une licence de la Trésorerie des États-Unis. En ce qui concerne les avoirs placés dans des pays dont les monnaies sont soumises à des restrictions de change, les gouvernements intéressés ont déclaré, soit en vertu d'actes spéciaux, soit comme signataires de l'Accord de La Haye de 1930, qui régit les droits et obligations de la Banque, que la Banque ne fera « l'objet d'aucune disposition établissant une incapacité quelconque ou d'aucune mesure restrictive telle que censure, réquisition, enlèvement ou confiscation en temps de paix ou de guerre, représailles, interdictions ou restrictions à l'exportation de l'or ou de devises ou de toute autre mesure analogue ». En outre, près de 50 % des avoirs restants, après avoir défalqué des investissements effectués en Allemagne le montant du Dépôt du gouvernement allemand, sont couverts par des contrats spéciaux garantissant leur valeur-or. Les engagements de la Banque au titre des dépôts au Compte de Trust des Annuités ne sont pas clairement établis, mais ils figurent dans le bilan pour leur montant maximum en francs suisses or. Les éléments d'actif ou de passif en monnaies diverses ont été portés au bilan après avoir été convertis en francs suisses or sur la base de cours de change cotés ou officiels afférents à leurs monnaies respectives.			
NOTE II — Les dividendes déclarés avant la date du bilan sont inférieurs de 20,50 francs suisses or par action aux dividendes cumulatifs de 6 % prévus à l'article 53b) des statuts, soit de 4.100.000 francs suisses or au total.			
		458.725.323,52	100,0

À MESSIEURS LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET
ACTIONNAIRES DE LA BANQUE DES RÈGLEMENTS INTERNATIONAUX À BÂLE.

Conformément à l'article 52 de ses statuts, nous avons examiné les livres et les comptes de obtenu toutes les informations et toutes les explications que nous avons demandées et qu'à notre exacte et correcte de la situation des affaires de la Banque, exprimée en francs suisses or définis ci-dessus ressort de l'examen des livres mis à notre disposition et

ZURICH, le 27 Avril 1945.

31 MARS 1945

GRAMMES D'OR FIN — ART. 5 DES STATUTS)

PASSIF			
			%
I. CAPITAL			
Capital autorisé et émis:			
200.000 actions de 2.500 frs. suisses or chacune	500.000.000,—		
libérées de 25 %		125.000.000,—	27,2
II. RÉSERVES			
1. Fonds de Réserve Légale	6.527.630,30		
2. Fonds de Réserve Générale	13.342.650,13		
		19.870.280,43	4,3
III. DÉPÔTS À LONG TERME			
1. Dépôts au Compte de Trust des Annuités	152.606.250,—		33,3
2. Dépôt du Gouvernement allemand	76.303.125,—		16,6
		228.909.375,—	
IV. DÉPÔTS À COURT TERME ET À VUE (diverses monnaies)			
1. Banques Centrales pour leur compte:			
À vue		7.928.441,87	1,7
2. Banques Centrales pour le compte d'autres déposants:			
À vue		1.156.488,36	0,3
3. Autres déposants:			
a) À 3 mois au maximum	87.634,09		0,0
b) À vue	690.826,60		0,2
		778.460,69	
V. DÉPÔTS À COURT TERME ET À VUE (or)			
1. À 3 mois au maximum	249.756,32		0,1
2. À vue	18.592.020,52		4,0
		18.841.776,84	
VI. DIVERS			
		56.240.500,33	12,3
		458.725.323,52	100,0

la Banque, pour l'exercice social ayant pris fin le 31 mars 1945. Nous déclarons que nous avons avis le bilan ci-dessus et les Notes qui l'accompagnent sont établis de manière à donner une vue dessus pour la contre-valeur des diverses monnaies utilisées, pour autant que cette situation des explications ou renseignements qui nous ont été donnés.

PRICE, WATERHOUSE & Co.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

pour l'exercice social clos le 31 Mars 1945

	<u>Francs suisses or</u>
Revenu net provenant de l'utilisation du capital de la Banque et des dépôts qui lui ont été confiés, après déduction d'une provision pour charges éventuelles	6.238.892,80
Commission de la Banque en qualité de Mandataire (Trustee) (ou Agent Financier des Trustees) d'Emprunts Internationaux	60.851,05
Droits de transfert	31,—
	6.299.774,85
Frais d'administration:	
Conseil d'Administration — indemnités et frais de voyage	73.477,99
Direction et personnel — traitements et frais de voyage	1.425.468,62
Loyer, assurance, chauffage, éclairage et eau	94.044,34
Fournitures de bureau, livres, périodiques	124.441,98
Téléphone, télégraphe et frais postaux	28.740,27
Rémunérations d'experts (Commissaires-Vérificateurs, interprètes, etc.)	12.186,34
Imposition cantonale	35.421,50
Droits d'abonnement sur l'émission française des actions de la Banque	23.747,90
Divers	52.683,50
	1.870.212,44
	4.429.562,41
 Le Conseil d'Administration a décidé qu'il est nécessaire, vu les circonstances exceptionnelles, de constituer une provision aussi forte que possible en prévision de charges éventuelles; il n'est donc pas à même, à l'heure actuelle, d'inviter l'Assemblée générale annuelle à « décider les affectations aux réserves et aux fonds spéciaux et se prononcer sur la déclaration d'un dividende et son montant » comme il est prévu à l'article 48 b) des statuts de la Banque. En conséquence, le Conseil a décidé de verser à un compte d'attente spécial 1944—45 le solde de	
	4.429.562,41

CONSEIL D'ADMINISTRATION *

Ernst Weber, Zurich,	Président.
Baron Brincard, Paris.	
Lord Catto of Cairncatto, Londres.	
Prof. Luigi Einaudi, Rome.	
Maurice Frère, Bruxelles.	
Camille Gutt, Bruxelles.	
Emmanuel Monick, Paris.	
Sir Otto Niemeyer, Londres.	
Ivar Rooth, Stockholm.	
Dr. L. J. A. Trip, Amsterdam.	
Marquis de Vogüé, Paris.	

Suppléants

Hubert Ansiaux, Bruxelles.
Cameron F. Cobbold, Londres.
Prof. P. Stoppani, Genève.

DIRECTION

Thomas H. McKittrick,	Président.
Roger Auboin,	Directeur Général.
Paul Hechler,	Directeur Général Adjoint.
Dott. Raffaele Pilotti,	Secrétaire Général.
Marcel van Zeeland,	Directeur.
Dr. Per Jacobsson,	Conseiller Économique.

* En ce qui concerne les Administrateurs allemand et japonais, les conséquences juridiques de la situation, à la date du présent Rapport, restent à déterminer.

Le second Administrateur italien n'avait pas encore été désigné à la date du présent Rapport.